

47/5  
R

ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
CHARLES BAUDELAIRE

---

CORRESPONDANCE  
GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE  
PAR  
M. JACQUES CRÉPET

---

TOME V  
1865 & 1866



PARIS  
ÉDITIONS LOUIS CONARD  
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

---

MDCCCCXLIX  
*Tous droits réservés*


NUNC COGNOSCO EX PARTE



TRENT UNIVERSITY  
LIBRARY







Digitized by the Internet Archive  
in 2019 with funding from  
Kahle/Austin Foundation



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION  
DES  
ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE  
A ÉTÉ TIRÉE  
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE  
EN VERTU D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES  
EN DATE DU 26 MARS 1917.



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
CHARLES BAUDELAIRE

---

CORRESPONDANCE  
GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR  
M. JACQUES CRÉPET

---

TOME V  
1865 & 1866



PARIS  
ÉDITIONS LOUIS CONARD  
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

---

MDCCCCXLIX  
*Tous droits réservés*

PQ 2191.A1 1922 t.7

C O R R E S P O N D A N C E  
G É N É R A L E

DE

CHARLES BAUDELAIRE

---

1865

869. À MADAME AUPICK.

Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Ma chère mère, je n'ai pas besoin de la solennité de ce jour, si triste entre tous les jours de l'année, pour penser à toi, et pour penser à tous mes devoirs, et à toutes les responsabilités que j'ai accumulées sur moi depuis tant d'années. Mon principal devoir, mon unique même, serait de te rendre heureuse. J'y pense sans cesse. Cela me sera-t-il jamais permis?

Je pense quelquefois avec un frisson que Dieu peut me retirer brusquement cette possibilité. Je te promets d'abord que, cette année, tu n'auras à subir de ma part aucune demande de secours. Je rougis quand je pense à toutes les privations

que j'ai dû t'imposer. Je tâcherai même cette année de te rendre un peu d'argent. Je te promets aussi qu'aucune journée de l'année ne s'écoulera sans travail. Infailliblement, la récompense doit être au bout.

J'ai l'esprit plein d'idées funèbres. Comme il est difficile de faire son devoir *tous les jours* sans interruption aucune! Comme il est difficile, non pas de penser un livre, mais de l'écrire sans lassitude, — enfin d'avoir du courage tous les jours! — J'ai calculé que tout ce que j'ai depuis longtemps dans la tête, ne m'aurait coûté que quinze mois de travail, si j'avais travaillé assidûment<sup>(1)</sup>. Combien de fois me suis-je dit : «Malgré mes nerfs, malgré le mauvais temps, malgré mes terreurs, malgré les créanciers, malgré l'ennui de la solitude, voyons, courage! Le résultat fructueux viendra peut-être.» Combien de fois Dieu m'a-t-il fait déjà crédit de quinze mois! Et pourtant j'ai interrompu souvent, trop souvent j'ai interrompu jusqu'à présent l'exécution de tous mes projets. Aurai-je le temps (en supposant que j'en aie le courage) de réparer tout ce que j'ai à réparer? Si j'étais sûr au moins d'avoir cinq ou six ans devant moi! Mais qui peut être sûr de cela? C'est là pour moi maintenant une idée fixe, l'idée de la mort, non pas accompagnée de terreurs niaises — j'ai tant souffert déjà et j'ai été si puni que je crois que beaucoup de choses peuvent m'être

<sup>(1)</sup> Ce calcul n'étonnera pas les lecteurs du *Carnet* (t. II des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*) où l'on voit Baudelaire supputer le nombre de semaines, de jours ou d'heures qu'il lui faudra pour mener à bien ses ouvrages en train, et se dicter des recettes de travail à son propre usage.

pardonnées, — mais cependant haïssable parce qu'elle mettrait tous mes projets à néant, et parce que je n'ai pas exécuté encore le tiers de ce que j'ai à faire dans ce monde.

Tu as deviné sans doute ma terreur de traverser Paris sans argent, de rester à Paris, mon enfer, six ou sept jours seulement, sans offrir des garanties certaines à quelques créanciers. Je ne veux revenir en France que *glorieusement* <sup>(1)</sup>. Mon exil m'a appris à me passer de toutes les distractions possibles. Il me manque l'énergie nécessaire pour le travail non interrompu. Quand je l'aurai, je serai fier et plus tranquille.

J'ai bon espoir. J'ai chargé à Paris quelqu'un de mes affaires littéraires, — je crois que j'aurai prochainement à t'écrire à ce sujet. — Je crois qu'on s'occupe de moi.

Tu sais tout ce que j'ai à publier, hélas ! que de choses en retard !

1. — *Histoires grotesques et sérieuses.*

(Cela va paraître après le tumulte du jour de l'an. Michel t'enverra un exemplaire.)

2. — *Fleurs du mal* (augmentées).

3. — *Spleen de Paris.*

<sup>(1)</sup> Cette affirmation sera renouvelée le lendemain auprès d'An-celle (n° 872). — Dans ses traités *De l'Ennui* et *Du Suicide*, Brierre de Boismont, psychiatre alors réputé, avait cité cette déclaration d'un désespéré : « En proie à un ennui et à un dégoût que rien ne peut vaincre, je ne puis d'ailleurs supporter l'idée de retourner dans mon pays avec la livrée de la misère, et de montrer à mes compatriotes que mon esprit, mon éducation, mes travaux ne m'ont conduit à rien. » Baudelaire avait-il pris garde à ces lignes-là ? Nous ne saurions l'affirmer. En tout cas il avait lu *Du Suicide* et noté, dans *Fusées*, d'y rechercher certains passages, comme nous l'avons déjà signalé (tome I, page 164, note 1).

(Je m'y suis remis, ainsi que tu l'as vu par le numéro de la *Revue de Paris* que je t'ai envoyé <sup>(1)</sup>.)

4. — *Paradis artificiels.*

5. — *Mes Contemporains.*

6. — *Pauvre Belgique.*

(C'est pour ces trois derniers ouvrages que j'attends ardemment des réponses de Paris.)

Quant à une série de *Nouvelles* et à *Mon Cœur mis à nu*, je les ferai près de toi. Ce seront alors les grands jours de la maternité. Pourvu que ce ne soient des jours de vieillesse anticipée !

Parle-moi *très minutieusement* de ta santé, je t'en supplie. Les rhumes ? — Qu'est-ce que c'est que ces faiblesses de jambes et de reins dont tu me parlais dernièrement ? Renseigne-moi bien là-dessus. Il paraît que cela t'a frappée comme une nouveauté puisque c'est la première fois que tu m'en parles. — Es-tu toujours contente d' Aimée ? <sup>(2)</sup>

Je t'embrasse bien tendrement, avec toute l'effusion d'un enfant qui n'aime que sa mère.

Je te rapporterai deux ou trois bagatelles qui te plairont.

CHARLES <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> La livraison du 25 décembre 1864, voyez page 14, note 1.

<sup>(2)</sup> La servante de M<sup>me</sup> Aupick.

<sup>(3)</sup> Féli Gautier, qui publia le premier cette lettre, l'avait accompagnée de celle-ci, que nous ne croyons pas inutile de reproduire, parce que l'âme de son auteur s'y reflète fidèlement :

6 janvier.

« Mon cher Monsieur Ancelle,

« J'ai reçu une si bonne lettre de Charles, avec des expressions si tendres, et de si bonnes résolutions pour l'avenir, que je ne puis résister dans la joie qu'elle me cause, de vous en trans-

870. À ANCELLE.

Bruxelles, 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Mon cher ami,

Je vous ai envoyé le 29 Décembre, jeudi, une lettre que vous auriez dû recevoir vendredi matin à 10 heures. Comme je n'ai reçu de réponse de vous ni samedi matin, ni samedi soir, ni ce matin dimanche 1<sup>er</sup> Janvier, je peux craindre que cette lettre ne soit égarée, ou même volée, car elle avait l'air très chargée.

Voici ce que contenait cette lettre :

— une demande de 100 fr. avec un reçu signé;

crire quelques lignes. Je crois que vous les lirez avec plaisir, par l'intérêt que vous me portez : [suivait ici, en copie, la lettre de Baudelaire jusqu'à : « que de choses en retard »; puis M<sup>me</sup> Aupick ajoutait :] « Et puis il me donne la liste des ouvrages qu'il doit publier. Il attend avec impatience des réponses de Paris au sujet de ces ouvrages. Il en attend une de vous, avec non moins d'impatience pour des commissions qu'il vous a prié de vouloir bien faire pour lui. Scrupuleuse comme je suis, je me demande si ce n'est pas répréhensible de vous divulguer ainsi les pensées intimes de mon fils, écrites pour moi seule, et de vous initier à notre correspondance; mais il y a contre lui tant d'apparences mauvaises, que je suis bien aise de vous montrer qu'il y a aussi du bon et surtout de bons sentiments; et puis il est bien entendu que ce que je viens de vous transcrire est pour vous seul. Toute heureuse que je suis de ses bonnes résolutions et de ses projets d'avenir, ne croyez pas que je me fasse illusion; j'ai été si souvent déçue! Les choses vont peut-être continuer comme par le passé, et il peut attendre longtemps sans venir ici; cependant il m'a dit qu'après la publication de ces six ouvrages dont il me parle dans sa lettre, il compte faire une *série de nouvelles*, et puis un autre ouvrage dont il me donne le plan. »

— diverses recommandations, relativement à des objets d'art laissés à Paris.

— Enfin une reconnaissance de Mont-de-Piété dont l'échéance est arrivée le 26 Décembre dernier, et que je vous chargeais de renouveler en attendant mon retour.

Si vous n'avez pas reçu cette lettre<sup>(1)</sup>, il faut transmettre immédiatement la lettre ci-jointe au directeur du Mont-de-Piété de la rue Joubert, afin qu'il mette obstacle au dégagement de l'objet par tout autre que vous ou moi.

Observez que pour ces *grandes* reconnaissances, on n'exige pas de signature de la personne qui dégage. Ce sont des valeurs au porteur.

La privation des 100 fr. m'a été fort dure hier et ce matin, mais cet ennui est moins vif que l'inquiétude relativement à ma montre, à mes dessins, etc.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Rue de la Montagne, Hôtel du Grand Miroir.  
Bruxelles.

J'ai essayé de supposer chez vous le cas d'absence, mais ce n'est pas l'époque où vous vous absentez. Si vous êtes malade, que Mad. Ancelle m'écrive un mot.

---

<sup>(1)</sup> Notre numéro 868.



871. À UN DIRECTEUR DU MONT-DE-PIÉTÉ.

[*Lettre incluse dans la précédente.*]

Bruxelles, 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Monsieur,

J'ai transmis, le 29 Décembre dernier, à un de mes amis de Paris, la reconnaissance d'une montre engagée chez vous, avec commission de payer l'intérêt et de renouveler l'engagement dans votre bureau. La lettre n'étant pas arrivée à l'adresse indiquée, je peux supposer que la reconnaissance (une *grande* reconnaissance) est non seulement égarée, mais volée.

Voici tous les renseignements que je puis vous donner :

Une montre en or, à répétition.

Prêt : 40 fr.

Date : 26 Décembre 1863.

*Grande* reconnaissance ; papier *jaune*. Au nom de M. Ch. Baudelaire, demeurant alors 22, rue d'Amsterdam, à Paris.

La personne qui vous remettra cette lettre est la même que j'avais chargée de faire chez vous le renouvellement.

Veillez, Monsieur, prendre les mesures nécessaires pour que cet objet ne soit pas dégagé par une autre personne que moi-même ou celle qui vous remettra cette lettre.

Agréé, d'avance, Monsieur, tous mes remerciements.

CH. BAUDELAIRE.

---

872. À ANCELLE.

Lundi, 2 janvier 1865.

Merci. Mais il paraît, mon cher ami, qu'il y a un singulier retard dans tous les courriers, car l'avis de la poste ne m'est arrivé qu'hier soir à 8 heures, et je n'ai eu la lettre que ce matin. Ainsi, ma chère mère n'aura ma lettre que ce soir ou demain. — Vous n'avez pas bien compris la raison de mon retard. Pas d'autre que ma lâcheté et ma terreur. Je ne veux rentrer en France que *glorieusement*<sup>(1)</sup>, et certains devoirs accomplis. Cela dépend de mon activité, et de l'activité d'une personne que j'ai chargée de mes affaires à Paris.

Non, Montégut, Dieu merci, ne s'est pas pendu. C'était une fausse nouvelle envoyée par un ami de Paris. Il vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur *La Recherche du bonheur*<sup>(2)</sup>. La vérité est qu'il a disparu pendant un assez long temps, sans dire à personne où il allait. — Et comme il a déjà montré quelques bizarreries, on a cru qu'il s'était tué.

Je suis bien aise que le fils de Dumas se marie<sup>(3)</sup>. J'espère que les douleurs du mariage le puniront de sa détestable littérature.

Tout à vous.

C. B.

Je vous recommande bien mes trois petites

(1) Cf. la lettre 869, page 3.

(2) Titre exact : *La vraie nature du bonheur*, 15 décembre 1864.

(3) Alexandre Dumas fils avait épousé M<sup>me</sup> Nadine de Narischkine le 31 décembre précédent.

commissions. En avez-vous compris l'importance ? Les objets laissés en dépôt <sup>(1)</sup>, c'est toujours inquiétant.

---

873. À MADAME PAUL MEURICE.

Mardi, 3 janvier 1865.

Chère Madame,

Il me serait très désagréable, il m'est même défendu de laisser une nouvelle année commencer, sans *vous la souhaiter bonne et heureuse*. Nous avons tous besoin de ce souhait, et, pour mon compte, j'éprouve une espèce d'affection pour les gens qui me présentent leurs compliments de nouvelle année d'une manière agréable.

Dois-je vous dire combien je vous aime ?

Dois-je vous dire combien je souhaite pour vous le repos, la prospérité, et ces plaisirs calmes qui sont nécessaires, même aux âmes les plus viriles ?

Faut-il vous dire aussi combien de fois j'ai pensé à vous (chaque fois que je contraignais un Belge à exécuter un morceau de Wagner <sup>(2)</sup>, chaque fois que j'avais à disputer sur la littérature française, chaque fois que se présentait de nouveau un exemple prouvant cette bêtise belge dont vous m'aviez tant parlé) ?

J'ai passé ici pour *agent de police* (c'est bien fait !), (grâce à ce bel article que j'ai écrit sur le banquet shakespearien <sup>(3)</sup>); pour *pédéraste* (c'est moi-même qui ai répandu ce bruit, et *on m'a*

(1) Voyez la lettre 868.

(2) Voyez t. III, page 35, note 1.

(3) Voyez t. IV, pages 261-262, où nous avons précisément renvoyé à la présente lettre.

*cru !*); ensuite, j'ai passé pour un correcteur d'épreuves, envoyé de Paris pour corriger des épreuves d'ouvrages infâmes <sup>(1)</sup>. Exaspéré d'être toujours cru, j'ai répandu le bruit que j'avais tué mon père, et que je l'avais mangé; que d'ailleurs, si on m'avait permis de me sauver de France, c'était à cause des services que je rendais à la police française, ET ON M'A CRU!... *Je nage dans le désbonheur, comme un poisson dans l'eau.*

Chère Madame, ne me répondez pas; vous seriez embarrassée, malgré tout votre esprit, pour répondre à une pareille lettre. Pardonnez à un esprit qui cherche quelquefois des confidents, et qui n'a jamais cessé de penser à votre grâce et à votre bonté.

Je fais des prières pour que vous soyez heureuse (car je prie pour tous ceux que j'aime), et je vous supplie de ne pas m'oublier dans les vôtres, *quand vous aurez autant d'humilité que vous avez d'esprit* <sup>(2)</sup>.

Présentez à votre mari mes souhaits de bonne année.

CH. BAUDELAIRE <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> On doit croire que ce bruit-là avait eu pour origine son intimité avec Poulet-Malassis qui, en Belgique, s'était spécialisé dans la publication des ouvrages licencieux.

<sup>(2)</sup> Faut-il trouver dans ces lignes, qui sont à rapprocher de telles autres du numéro 910, les symptômes d'un retour au catholicisme? On peut en être tenté. Mais d'autre part n'avons-nous pas vu Baudelaire, en 1861, écrire que pendant trois mois il a prié... sans savoir qui, et, en 1864, déclarer qu'à son lit de mort il abjurera toute religion? Et ne le verrons-nous pas tout à l'heure (numéro 899) affirmer qu'il peut «devenir dévot par contradiction», et, dans sa lettre à Manet (numéro 946) manifester une horreur des idées humanitaires qui suffit à expliquer qu'il se plaise à opposer «son dieu» — d'ailleurs non défini — à celui de M<sup>me</sup> Meurice?

<sup>(3)</sup> On trouvera in *E.-J. CRÉPET*, pages 408-411, la réponse de M<sup>me</sup> Meurice qui avait, en tant qu'épistolière, bien du talent.

874. AU COMMANDANT H<sup>to</sup> LE JOSNE <sup>(1)</sup>.

[Monsieur —  
Avenue Trudaine  
(avant-dernière maison  
avant les abattoirs).]

[Environ 20 janvier. <sup>(2)</sup>]

Mon cher Lejosne,

Il n'y a plus que *cinq jours* d'ici à l'ouverture des Chambres <sup>(3)</sup>. Je commence à avoir une peur de chien, et je voudrais bien que Guérault ne me fît pas subir la peine de mon indolence.

Je n'ai pas du tout reçu d'épreuves. Ne serait-ce pas le cas d'employer au plus vite les talents diplomatiques et le dévouement de Madame Lejosne, à qui je vous prie de présenter à l'avance tous mes remerciements ?

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

<sup>(1)</sup> Pour Le Josne, voyez tome IV, page 138, note 2. — Nous avons raconté par le détail, dans *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, pages 249-252, les démarches par lesquelles l'excellent Commandant tenta d'obtenir de Guérault, directeur de l'*Opinion nationale*, l'insertion du *Mystère de Marie Roget*, et comment il n'y réussit pas, bien que le manuscrit fût déjà payé. Le lecteur voudra bien se reporter à ces pages-là. — Voyez aussi tome IV, page 286, note 1.

<sup>(2)</sup> La date approximative est fournie par la réponse de Le Josne dont un extrait, sous celle du 22 janvier, figure in *E.-J. CRÉPET*, pages 384-385.

<sup>(3)</sup> Il semble que Baudelaire avait, dans ses prévisions, confondu le décret de convocation des Chambres qui fut pris le 25 janvier, avec leur ouverture qui eut lieu le 15 février. — Quand au motif de la crainte qu'il exprimait ici, on la devine aisément : les journaux sacrifient plus volontiers les feuilletons que les comptes rendus parlementaires.

875. À ANCELLE.

Vendredi 27 janvier 1865.

Mon cher ami, je suis bien étonné de n'avoir aucunes nouvelles de vous. Le Mont-de-Piété? Et le sieur Jacquinet? Et Mad. Desoye? Qu'est-ce que je leur dois? Y aura-t-il quelque objet perdu? Avez-vous remis ma note à Jacquinet? <sup>(1)</sup>

Soyez assez obligeant pour me dire, dans la même réponse, où j'en suis avec vous relativement à l'argent. Avez-vous fait notre compte annuel?

Je sais que quand j'ai quitté Paris (fin Avril), j'étais fortement en avance. La dette doit être cependant un peu diminuée, puisque dans l'espace de 9 mois, je ne vous ai pris que 600 fr. — Ne voyez pas dans ce que je vous écris une intention quelconque de renoncer à mes projets d'économie.

Je vous assure que les commissions que je vous ai mises sur les bras étaient fort importantes pour moi.

Tout à vous. Mes respects à Mad. Ancelle.

C. B.

---

<sup>(1)</sup> Voyez les lettres 868 et 872.

876. À CHARLES HUGO.

HÔTEL DU GRAND MIROIR  
rue de la Montagne  
Bruxelles.

Vendredi 27 janvier 1865.

Cher Monsieur,

Non seulement je vous prie de me pardonner si je ne me rends pas ce soir à votre gracieuse invitation, mais je vous prie aussi de plaider ma cause auprès de Madame Hugo et de votre frère François, dont j'eusse été heureux de faire la connaissance. Mais j'ose présumer que c'est partie remise. D'ailleurs j'irai, prochainement, présenter mes respects à votre mère<sup>(1)</sup>.

Vous savez qu'il n'y a pas de gens plus accablés de besogne que les paresseux, quand ils ont le sentiment du devoir oublié. Je suis dans ce cas, en retard avec bien des gens pour bien des choses. Je me suis mis en pénitence pour une

(1) Il est certain que Baudelaire reconnaissait à Victor Hugo «des facultés éblouissantes», mais non moins certain qu'il avait en horreur son optimisme, sa philanthropie, ses idées sur le progrès et sur la réhabilitation des filles, sa feinte modestie, ses attitudes de prophète, son intarissable grandiloquence. De plus il va de soi que la fortune éclatante de V. Hugo, quand il la comparait à la sienne, devait lui paraître d'une effroyable injustice. Enfin on semble en droit de présumer qu'il ne se sentait pas absolument sans reproches dans sa conduite envers l'illustré émule dont il avait à plusieurs reprises sollicité les bons offices sans cesser pour cela de l'attaquer quand une occasion favorable s'en présentait. D'où sans doute la réserve manifeste qu'il opposa en Belgique aux avances très sensibles de la famille Hugo, réserve qu'ont notée maints contemporains et dont témoigne une fois de plus ce billet. — Voyez cependant en 1039 *bis*.

dizaine de jours, et je suis sûr que, aujourd'hui particulièrement, *ma journée* ne sera pas finie à 6 heures.

Soyez, je vous prie, auprès de votre mère et de votre frère, l'interprète de mes parfaits sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

877. À HENRY DE LA MADELÈNE <sup>(1)</sup>.

Vendredi 27 janvier 1865.

Quoi! Déjà! mon cher ami, il serait vraiment bien déplorable qu'une *Revue* que tout le monde désire voir vivre mourût si vite. En tout cas, publiez si vous le jugez bon, ce qui vous reste de *poèmes en prose*; puis je vous en enverrai d'autres,

<sup>(1)</sup> Entre la lettre au même, ci-dessus donnée, du 3 novembre 1864 (n° 862) et celle-ci, s'en était placée une autre accompagnant une suite de poèmes en prose dont les six parus à la *Revue de Paris* le 25 décembre, et où Baudelaire notamment demandait des épreuves. Nous ne l'avons pas, mais on trouve in *E.-J. CRÉPET*, pages 388-389, la réponse dont elle fut l'objet. La Madelène y remerciait notre poète de son bel envoi dont il souhaitait une suite, et demandait à Baudelaire de s'en rapporter à lui pour ses épreuves qu'il promettait de revoir avec le plus grand soin. — Celle que nous annotons maintenant répond à une troisième lettre de La Madelène pareillement reproduite in *E.-J. CRÉPET*, pages 389-390, et qui laisse deviner la lacune d'une autre pièce : une réclamation de Baudelaire touchant l'argent qui lui était dû. On y voit le nouveau directeur exprimer son regret de ne pouvoir disposer d'un sol avant le 20 février, époque du renouvellement des abonnements dont doit dépendre le sort de la *Revue*, et prévenir son ami en toute loyauté du risque qu'il courra en partageant sa fortune. La Madelène n'en avait pas exagéré la gravité, on le constatera par notre numéro suivant (page 18, note 1).



et le 20 février vous m'enverrez de l'argent si vous le pouvez.

Quant aux fragments de Poe, *Arnheim*, *Landor* et *Ameublement*, envoyez-les tout de suite à Marcelin, 9 place de la Bourse, sous enveloppe (à M. Marcelin, de la part de M. Baudelaire, très urgent). Rien de plus. Je ne veux pas que Marcelin puisse s'apercevoir que je ne prends sa *Revue* que comme un pis aller, et que le paquet vient de chez vous<sup>(1)</sup>.

Cependant, je m'aperçois que votre lettre ne me dit pas clairement que Le Josne ait remis entre vos mains les trois fragments en question. Si vous ne les avez pas, soyez assez bon, malgré tous vos ennuis, pour les faire demander à Noël Parfait chez Michel Lévy. Il est inutile que je charge ces Messieurs de transmettre ces fragments à Marcelin ; jamais ces monstres ne pensent à faire ce que je leur demande.

Tout à vous. Je vous souhaite la meilleure chance possible.

CHARLES BAUDELAIRE.

878. À MADAME AUPICK.

Vendredi 3 février 1865.

Ma chère mère, j'ai été pris par un rhume affreux qui m'a rendu la pensée et l'écriture impossibles pendant plusieurs jours.

La lettre que tu m'as écrite au commencement

(1) Ces mêmes fragments de Poe avaient déjà été aux mains de Marcelin, on s'en souvient (tome IV, pages 308-309).

de janvier m'avait singulièrement ému. Apprendre que tu avais échappé à un danger, te figures-tu l'effet que cela a dû produire sur moi? Apprendre en même temps la maladie et la guérison! Il m'a semblé que je venais d'échapper, moi aussi, à un très grave danger. Je ne te cacherai pas un très honteux sentiment que j'ai éprouvé, un sentiment égoïste. J'ai été bien aise que tu m'aies caché le mal; j'en aurais trop souffert. — Mais cette guérison est-elle bien vraie, bien certaine? Renseigne-moi là-dessus. Tu me dis que tu as rattrapé une santé que tu ne connaissais plus depuis longtemps, — que tu marches et que tu manges; — il y a là de quoi me remplir de joie; mais prends-tu bien toutes les précautions pour ne pas faire une rechute, pour faire durer cette santé?

J'étais donc plein de sécurité, quant à toi, du moins, sachant bien que tu t'ennuyais, mais plein de confiance dans ta patience et dans ton courage. Et puis tout d'un coup, est arrivée l'autre lettre, celle où tu parles d'une manière si terrible, de ton ennui, de ta solitude et de ton découragement, enfin de Paris même! Tu m'as causé un bien vif chagrin. Mais tu as bien fait. J'aime savoir tout ce que tu penses, même quand c'est désagréable. Et puis cette lettre m'a rendu honteux. C'est à moi qu'il appartient évidemment de te consoler et de te désennuyer. Je n'ai jamais été si malheureux de ne pas pouvoir faire immédiatement ma volonté. Si j'avais pu partir tout de suite, je l'aurais fait. Mais comment faire? quand même j'aurais beaucoup d'argent, je ne partirais pas. Il ne s'agit pas seulement de Bruxelles; il s'agit de Paris; il s'agit d'affaires; il s'agit de littérature. —

Ce mois-ci, je le crois sincèrement, j'aurai des nouvelles importantes, et quand je te parlerai de livres vendus, tu pourras dire : il est près de retourner à Paris — et quand je t'écrirai de Paris, tu pourras dire : il va revenir près de moi.

Je sais bien par moi-même quelle horrible torture c'est que l'ennui. Je me considère ici comme en prison ou en pénitence. J'aspire à sortir de pénitence. Je t'assure que la prison belge est plus dure pour moi que celle d'Honfleur pour toi. Tu es dans une jolie habitation, et tu ne vois *personne*. Moi, je n'ai pas de livres, je suis mal logé, je suis privé d'argent, je ne vois que des gens que je hais, des gens mal élevés, qui ont l'air d'avoir inventé une bêtise spéciale pour eux-mêmes, et, tous les matins, je vais, palpitant, chez la concierge, pour savoir s'il y a des lettres, si mes amis s'occupent de moi, si mes articles paraissent, s'il y a de l'argent, si la négociation de mes livres est finie, — et puis rien, jamais rien. Ancelle à qui j'avais donné trois commissions que je considère, moi, comme importantes, ne m'a pas écrit depuis un mois <sup>(1)</sup> (que cela ne te pousse pas à lui écrire). Je donnerais je ne sais quoi pour trinquer dans un cabaret du Hâvre [*sic*] ou de Honfleur avec un matelot, un forçat même, pourvu qu'il ne fût pas Belge. Quant à revoir la maison si gaie où habite ma mère, mes livres et mes collections, c'est une joie à laquelle je n'ose pas rêver.

J'omets, parmi tous mes ennuis, les lettres des créanciers de Paris, les seules gens qui m'écrivent.

(1) Cf. la lettre à Ancelle, numéro 880.

Et puis je crois que la maîtresse de l'hôtel, ici, recommence à me faire la mine.

(À propos de mes collections, dis-moi donc combien il y a là-bas de caisses à moi, non ouvertes; est-ce une, deux ou trois?)

Et puis si les murs sont humides?

Ce qui m'a le plus étonné dans ta navrante lettre, c'est l'idée de revoir Paris. Ce rêve bizarre me prouve ta santé. Voilà tout ce que j'y trouve de consolant. Mais d'ailleurs, quelle immense folie!

Dans cette saison! dans un déluge d'eau, de boue et de neige! Paris n'est beau que sous le soleil, avec ses merveilleux jardins. Enfin pense un peu à moi, à mon inquiétude, si je te savais, vieille et seule, dans ce chaos. J'y ai toujours peur, moi! vraiment, je ne dormirais plus.

Voilà cinq heures. Il vaut mieux t'écrire une lettre imparfaite que ne te rien envoyer du tout. Je t'embrasse de tout mon cœur, et je m'appliquerai à t'écrire deux fois par semaine.

La *Revue de Paris* dégringole. Encore une perte d'argent, non pas seulement pour tout ce qu'elle a à moi, mais même pour le peu qui a paru<sup>(1)</sup>.

CHARLES.

---

(1) Cf. la lettre à Henry de la Madelène, numéro 877. La *Revue de Paris* allait cesser de paraître à la fin de mars.

879. À JULIEN LEMER <sup>(1)</sup>.

HÔTEL  
du  
GRAND MIROIR  
Bruxelles.

Vendredi 3 février 1865 <sup>(2)</sup>.

Mon cher Lemer,

Il y a bien longtemps que j'ai envie de vous écrire, ainsi que je l'avais dit à Henry de la Ma-

<sup>(1)</sup> Lemer a raconté lui-même (on l'a déjà dit, t. I, p. 83) comment il avait connu Baudelaire : au Divan Lepelletier, où il se plaisait à assister aux joutes de quelques étonnants « conversationnistes », Chenavard et Préault notamment. Il n'y a guère, dans ses notes. Une de ses impressions cependant vaut d'être signalée, parce que contraire au témoignage de plusieurs mémorialistes : à l'entendre, Baudelaire, en ce café célèbre, gardait une attitude plus que réservée, ne causant guère, écoutant et se faisant remarquer par sa modestie.

Quant aux raisons qui avaient poussé notre auteur à choisir Lemer comme agent d'affaires, on les trouvera exposées page 34. Mais peut-être convient-il d'y ajouter un sentiment de gratitude, car, à une époque où l'audace de ses poésies effrayait les éditeurs, il avait vu Lemer accueillir *Lesbos* dans son anthologie des *Poètes de l'Amour* (1850).

Dans les *FLEURS DU MAL* (page 391), nous avons cité des triplets d'Asselineau où Lemer se trouvait brocardé en compagnie d'Énault et de Dufaï, deux de ses collaborateurs à l'*Atbenæum*. A l'époque qui nous occupe, Julien Lemer tenait la « Librairie centrale » très connue et du fait de son emplacement (24, boulevard des Italiens) et parce qu'elle restait ouverte jusqu'à minuit.

<sup>(2)</sup> C'est certainement par erreur que cette lettre a été donnée jusqu'ici — et d'abord par son destinataire lui-même — sous la date du 23 : ouvrant les rapports épistolaires de Baudelaire avec Lemer, elle est forcément antérieure au 15 février où nous les verrons se poursuivre. D'ailleurs dès le 11 (numéro 882), Baudelaire entretiendra M<sup>me</sup> Aupick de ses ouvertures à Lemer comme d'une chose accomplie, et, revenant auprès de son courtier le 4 juillet (numéro 920), lui-même les rapportera au début de février.

delène, et, si j'ai tant tardé<sup>(1)</sup>, ce n'est pas seulement à cause de mon apathie ordinaire en ce qui concerne mes intérêts, mais aussi à cause d'une certaine timidité qui me fait renvoyer indéfiniment les affaires au lendemain, sans doute parce que je crois toujours que les choses désirées par moi ne doivent pas réussir.

Depuis plusieurs années, je rêve de trouver un homme (un ami, en même temps, ce qui serait parfait), qui voulût bien s'occuper de mes affaires littéraires. Quant à moi, il m'est prouvé par une longue expérience que je suis complètement inepte en ces matières. Pourquoi n'ai-je pas l'intelligence nécessaire pour cela, je n'en sais rien; mais j'ai fait, dans ce genre, tant de sottises que j'ai décidé de ne plus m'en mêler<sup>(2)</sup>.

Avant tout, consentez-vous à être celui que je cherche? J'aurais dû prendre ce parti il y a bien des années, mais enfin il n'est jamais trop tard. Ensuite, je suis obligé de vous demander quel prix vous désirez mettre à vos services, c'est à dire quel prélèvement vous ferez sur les marchés que vous conclurez pour moi. Je ne vous prendrai peut-être pas beaucoup de votre temps, mais enfin j'en prendrai bien un peu, et, quoique nous nous connaissions d'assez vieille date pour nous croire un peu liés, je suis obligé de vous faire cette bête de question. J'ai entendu dire qu'en affaires la pudeur était sotte. Je n'ai pas besoin d'ajouter,

(1) Voyez tome IV, pages 324 et 291, note 1.

(2) Deux ans auparavant, Baudelaire se récriait encore quand Poulet-Malassis lui proposait un mentor pour ses pourparlers avec les éditeurs (numéro 743). Quelles cruelles déceptions laisse deviner le langage nouveau qu'il tient à Lemer!

mon cher Lemer, que ce que vous déciderez sera bien. Seulement, j'espère trouver un ami zélé.

Je vais vous expliquer les affaires du présent. J'espère que l'année prochaine, peut-être même dans quelques mois, si j'ai un peu de repos, j'en aurai d'autres à vous soumettre.

Je désire vendre quatre livres dont je vous envoie le sommaire : *Les Paradis artificiels* (si mal édités il y a quelques années qu'on peut les considérer comme un livre inédit. Je trouve le livre bon comme il est, je n'y ajouterai rien, je n'en retrancherai rien)<sup>(1)</sup> ; *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*, divisées en deux parties ou deux volumes. Ceci n'est pas, comme vous pourriez le croire, un *paquet* d'articles de journaux. Bien que ces articles, inconnus pour la plupart, aient paru à de très longs intervalles, ils sont reliés entre eux par une pensée unique et systématique. J'ai une assez vive envie de montrer ce que j'ai su faire, en matière de critique. Enfin, le quatrième, *Pauvre Belgique!* un volume. Celui-ci n'est pas terminé. J'ai su mettre à profit neuf mois de séjour, mais il faut ajouter deux ou trois chapitres sur les provinces, sur les vieilles villes, et le temps est trop abominable pour que je me remette à courir.

Maintenant, quelques petites réflexions que je vous sou mets simplement, car vous agirez à votre guise. J'aurais vivement désiré aliéner les quatre volumes pour un temps déterminé, deux ans, trois ans, cinq ans, ou pour un nombre considérable d'exemplaires, ce qui, en somme, revient au même. Mais il me semble que cela sera diffi-

(1) Cf. la lettre à Michel Lévy, tome IV, page 105.

cile, parce qu'un éditeur préfère naturellement voir d'abord la fortune d'un livre, ne risquer que peu de déboursés à la fois, sauf à renouveler le traité, la première édition épuisée.

Autre question : ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait avantage, si possible c'est, de vendre les quatre volumes au même libraire ? En tout cas, je crois que je ne dois rien aliéner d'une manière définitive et absolue, parce que je dois me réserver la possibilité de rassembler un jour tous mes ouvrages chez le même éditeur.

Le manuscrit des *Contemporains* est chez moi, à Honfleur. J'irai le chercher quand j'aurai complété mes notes sur la Belgique. *Pauvre Belgique!* pourra être livrée en Mars. Quant aux *Paradis*, j'en ai un exemplaire.

Croyez-vous qu'il soit mauvais de communiquer tout ou partie du livre sur *la Belgique* à un journal quelconque ? Je sais que Villemessant serait fort satisfait de la proposition, mais j'ai voulu vous consulter auparavant.

J'arrive à la question des éditeurs eux-mêmes.

Michel Lévy m'en veut d'avoir cédé *Les Fleurs du Mal* et *Le Spleen de Paris* à Hetzel <sup>(1)</sup>.

Hetzel est de mauvaise humeur contre moi (et il en a le droit) parce que je ne lui ai pas encore livré *Les Fleurs du Mal* et *Le Spleen de Paris*, qui cependant sont finis, mais que je triture encore.

Dentu et Charpentier ne me paraissent pas des éditeurs de nature à donner de la popularité à mes livres. Je me trompe peut-être ; mais Dentu ne me paraît pas assez sérieux, et Charpentier est

(1) Allusion au traité du 13 janvier 1863.



trop du règne de Louis-Philippe; vous me comprenez. Mais je n'attache pas une importance absolue à ce que je vous dis.

Restent Didier, Amyot et Hachette, qui sont d'excellentes librairies. Est-ce qu'il n'y a pas chez ce dernier passablement de pédanterie démocratique? Je vous préviens que *Pauvre Belgique!* est un livre anti-libre-penseur, fortement tourné au bouffon.

Éparpillez les livres, si vous ne pouvez faire mieux.

Quel est le maximum que vous supposez pouvoir demander par in-8°, — et par in-18?

Mais ce sont là des questions ultérieures. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, je vous abandonne le gouvernement de tout cela, et il va sans dire que je m'interdis, si vous acceptez, de faire une démarche directe quelconque auprès d'un éditeur quelconque.

Dans quelques jours, je vous enverrai deux ou trois articles de revue, et un paquet de *poèmes en prose*, que vous partagerez entre deux ou trois recueils<sup>(1)</sup>.

Pourvu que ce soient les dernières fois que j'aie à demander l'hospitalité à un journal quelconque! J'ai horreur des rédacteurs en chef, même quand ils sont mes amis<sup>(2)</sup>.

J'ai deux autres grands ouvrages commencés, mais je sens que je ne les ferai bien qu'à Hon-

<sup>(1)</sup> On trouvera reproduit en fac-similé dans le *Manuscrit autographe* (numéro spécial consacré à Charles Baudelaire, pages 80-99), une grosse partie du «paquet pour Julien Lemer».

<sup>(2)</sup> A preuve certains passages de *Mon Cœur mis à nu* et, dans le *Carnet*, le projet des *Lettres d'un atrabilaire*.

fleur. C'est une série de *Nouvelles*, toutes apparentées entre elles <sup>(1)</sup>, et un gros monstre, traitant de *omni re*, et intitulé : *Mon cœur mis à nu* <sup>(2)</sup>.

Tout à vous, mon cher Lemer, et ne m'oubliez pas.

CHARLES BAUDELAIRE.

*Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* est bien long. On pourrait supprimer *Réflexions sur*. J'ai voulu, avant tout, éviter les mots *artistique* et *littéraire*, qui tuent le débit d'un livre.

[Note annexe.]

LES PARADIS ARTIFICIELS (un volume) m'appartiennent. — Édition épuisée.

*Tables des matières.*

- I. LE POÈME DU HASCHICH.
  1. Le Goût de l'Infini.
  2. Qu'est-ce que le Haschich ?
  3. Le théâtre de Séraphin.
  4. L'Homme-Dieu.
  5. Morale.
  
- II. UN MANGEUR D'OPIUM.
  1. Précautions oratoires.
  2. Confessions préliminaires.
  3. Voluptés de l'opium.
  4. Tortures de l'opium.
  5. Un Faux dénouement.
  6. Le Génie-enfant.

<sup>(1 2)</sup> On a vu que le traité passé avec Hetzel pour les *Fleurs du Mal* et les *Poèmes en prose*, s'étendait aussi à *Mon Cœur mis à nu* et à un volume de *Nouvelles* (tome IV, page 165, note 1). Le canevas très succinct qu'on possède de celles-ci, figurera au tome II des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*.

7. Chagrins d'enfance.
8. Visions d'Oxford.
9. Conclusion.

PAUVRE BELGIQUE! (un volume). — Je vous donnerai la *Table des matières* dans quelques jours.

RÉFLEXIONS SUR QUELQUES-UNS DE MES CONTEMPORAINS. — Deux parties, deux volumes.

#### I. BEAUX-ARTS.

- David au Bazar Bonne-Nouvelle.  
 Salon de 1846. — La critique, le dessin, la couleur, le chic, le doute. — Comment l'emporter sur Raphaël, etc...  
 Delacroix à l'Exposition universelle.  
 Ingres à l'Exposition universelle.  
 Méthode de critique.  
 Salon de 1859. — L'artiste moderne et la photographie. La critique, la reine des facultés. Le public moderne, etc...  
 De l'essence du rire.  
 Caricaturistes français.  
 Morale du joujou.  
 Peintures murales d'Eugène Delacroix.  
 L'œuvre, la vie et les mœurs d'Eugène Delacroix.  
 La peinture didactique (Chenavard, Kaulbach, Janmot, Réthel).  
 Le peintre de *la Modernité* (Constantin Guys de Sainte-Hélène.)

#### II. LITTÉRATURE.

- Edgar Poe, sa vie et ses œuvres.  
 Notes nouvelles sur Edgar Poe <sup>(1)</sup>.  
 Victor Hugo.

(1) Il est singulier de voir figurer ici les préfaces des *Histoires et Nouvelles Histoires extraordinaires*, car, le 1<sup>er</sup> novembre 1863, nous l'avons dit, Baudelaire les avait cédées à Michel Lévy frères en toute propriété.

Desbordes-Valmore.  
 Pétrus Borel.  
 Hégésippe Moreau.  
 G. Le Vasseur.  
 Théodore de Banville.  
 Leconte de Lisle.  
 Pierre Dupont.  
 Théophile Gautier.  
 Philibert Rouvière.  
 Richard Wagner à Paris.  
 Les dandies de la littérature depuis Chateaubriand.  
 Histoire des *Fleurs du Mal* <sup>(1)</sup>.

---

880. À ANCELLE.

Samedi 4 février 1865.

Mon cher Ancelle,

J'attends toujours votre réponse, — depuis le commencement de Janvier <sup>(2)</sup>.

Peut-être n'avez-vous pas bien compris les commissions que j'ai pris la liberté de vous jeter sur les bras. Peut-être les avez-vous considérées comme des *niaiseries*, parce que vous n'avez pas le même amour que moi pour le papier, l'or, la gravure, etc... Et puis, quand vous aurez voulu faire les commissions, il était trop tard, et vous

<sup>(1)</sup> Dans le texte des *Lettres*, on lit ici, après « Philibert Rouvière » : « Être comédien ou pape ! » Il est exact que cette mention figure dans le manuscrit autographe de la lettre qui nous occupe, mais elle y est *biffée*. — Les *Dandies de la littérature* comme l'*Histoire des « Fleurs du Mal »* ne semblent avoir jamais été rédigés.

<sup>(2)</sup> Voyez nos numéros 368, 870, 872 et 875.

n'osez pas me dire que tout est perdu. C'est cela, n'est-ce pas?

Le Mont-de-Piété?	Tout est-il sauf
Jacquinet?	et
Desoye?	qu'est-ce que je leur dois?

J'ai supposé que la lettre de Proudhon <sup>(1)</sup> vous intéresserait. Vous y avez vu l'idée fixe de la banqueroute comme *salut*, et de l'abolition de la rente.

Et nos comptes? — Êtes-vous malade? Êtes-vous absent?

Bien à vous; mais, pour l'amour de Dieu, répondez-moi.

C. B.

881. AU MÊME.

Mercredi 8 février 1865.

Mon cher Ancelle, je vous écris dans le répit que me laisse une de mes crises, qui sont si violentes quelquefois, que ce matin il m'a fallu plus d'une heure pour déchiffrer votre lettre.

C'est plus que bien, c'est très bien, et je vous remercie. Et puis, c'est moins cher que je ne m'y attendais <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Il s'agit de la lettre à Félix Delhasse (directeur du *Journal de Liège*), en date du 8 octobre 1864. On la trouvera dans la *Correspondance générale* de Proudhon, tome XIV, pages 65-66. Baudelaire y reviendra dans notre numéro suivant.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des commissions dont Baudelaire avait chargé

Seulement, à propos du pupitre (qui doit être mal arrangé, c'est trop bon marché) Madame Desoye vous a-t-elle rendu la clef, et la serrure est-elle arrangée, ou bien en a-t-on mis une neuve?

Relativement à Jacquinet, je vous affirme de la manière la plus positive que je vous ai envoyé cette note, dans ma première lettre. Vous l'aurez laissé tomber en ouvrant la lettre. La voici de nouveau, recopiée <sup>(1)</sup>.

Ainsi quand je retournerai à Honfleur (si jamais je revois Honfleur!), c'est chez vous que je ferai faire mes emballages, pourvu qu'il y ait des emballeurs à Neuilly.

Je connaissais l'affaire Renard <sup>(2)</sup>. Un des amis de Renard, complètement inconnu de moi, excepté par ses œuvres, a jugé à propos de copier pour moi un des tableaux de Goya au palais de l'ancienne duchesse d'Albe. Naturellement, j'ai écrit à Madrid pour le remercier. Je reçois quelquefois, de fort loin, et de gens que je ne connais pas <sup>(3)</sup>, des témoignages de sympathie, qui me touchent beaucoup, mais qui ne me consolent pas de ma détestable misère, de mon humiliante situation, ni surtout de mes vices.

La lettre de Proudhon ne vous a pas assez

Ancelle par sa lettre du 29 décembre précédent, — celle qui fermait notre tome IV, et à laquelle il n'avait cessé, tout le mois de janvier, de réclamer une réponse.

<sup>(1)</sup> On trouvera, recueilli dans notre *Appendice*, un aide-mémoire qui dut servir à l'établissement de cette seconde note.

<sup>(2)</sup> Nous ne savons rien à ce sujet. On a dit que la copie d'un tableau de Goya ornait la chambre où Baudelaire agonisa chez le D<sup>r</sup> Duval. Peut-être était-ce celle de cet ami inconnu? Mais selon plusieurs, cette copie-là avait été prêtée par Nadar.

<sup>(3)</sup> Exemples : le chevalier de Chatelain et Ange Pechméja (voyez *E.-J. CRÉPET*).

frappé, et vous le traitez de fou beaucoup trop légèrement. Je vous ai envoyé cette lettre <sup>(1)</sup>, pour vous prouver que Proudhon, quoi qu'on ait dit, *n'avait jamais varié*. À la fin de sa vie, comme à ses débuts, les questions de production et de finance étaient celles qui l'obsédaient particulièrement. S'il était question d'art, oui, vous auriez raison de dire de Proudhon : *Il est fou*. — Mais en matière d'économie, il me paraît singulièrement respectable.

Je ne vois qu'une seule manière de mettre à néant les utopies, les idées, les paradoxes et les prophéties de Proudhon sur la rente et sur la propriété, c'est de prouver péremptoirement (l'a-t-on fait ? je ne suis pas érudit en ces choses) que *les peuples s'enrichissent en s'endettant*. Vous êtes plus financier que moi ; vous devez savoir si cette thèse a été soutenue.

Vous me félicitez sur ma santé. Depuis huit jours, je souffre en diable. J'ai eu alternativement les deux yeux bouchés par le rhume, la névralgie ou le rhumatisme. J'avais débuté, comme vous savez, par quatre mois de dérangements d'estomac et d'intestins. En Août et en Septembre, il y a eu ici un petit peu de lumière et de chaleur. Alors, je me suis bien porté. Mais depuis deux mois je suis pris généralement à minuit par la fièvre. Les longues heures s'écoulaient dans un tressaillement et un froid continus ; enfin, le matin, je m'endors de fatigue, n'ayant pas pu profiter de mon insomnie pour travailler, et je me réveille tard, dans une affreuse transpiration, très fatigué

(1) Voyez page 27, note 1.

d'avoir dormi. Depuis huit jours surtout, il y a eu surcroît de douleur. Et vous savez qu'il n'y a pas de bravoure possible, si ce n'est la passive, dans la douleur. C'est une parfaite abdication de volonté <sup>(1)</sup>.

Dans ces conditions, je vous prie de me permettre de renoncer à mon projet d'économie <sup>(2)</sup>, du moins pour deux mois; je reprendrai l'exécution de ce projet à Honfleur. Supposons que mon séjour ici se prolonge jusqu'à la fin de Mars; c'est beaucoup. Depuis le milieu de Novembre, je n'ai rien reçu de personne, et je n'ai rien donné ici. Ma note était complètement payée jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre. En hiver, on dépense ici beaucoup plus qu'en été. En été, c'était 200 ou 220 par mois. Trois mois d'hiver, cela doit faire 900 fr.

Je dis : cela *doit* faire, car je ne peux pas obtenir ma note.

On me fait la mine, je le vois bien. Et enfin il y a une foule de petites dépenses, en dehors de l'Hôtel, auxquelles je ne peux pas satisfaire depuis deux mois, sans des ruses ridicules : tabac, papier, timbres-poste, raccommodages, etc... Par exemple, le rêve de posséder du vin de quinquina est devenu dans mon cerveau aussi obsédant que l'idée d'une baignoire pleine d'eau dans l'imagination d'un galeux. Et puis je voudrais des purgations violentes. Je ne puis rien me procurer de tout cela.

(Entre parenthèses, je vous prie de ne rien dire de tout cela à ma mère. Vous connaissez sa

(1) Et non « de la volonté », comme on lit dans *Lettres*.

(2) On se rappelle que Baudelaire, pour couvrir l'arriéré, s'était engagé à ne prendre chez Ancelle que 50 fr. par mois.



terrible imagination. *Ainsi pas un mot.* Je suis convaincu que toutes ces infirmités disparaîtront avec le succès et le déplacement.)

Je vous parlais de l'humiliation des petits besoins. Pardonnez-moi de vous faire observer, en passant, que vos lettres, excepté celles chargées, sont toutes insuffisamment affranchies. Que j'aie fait attention à cela, c'est bien un signe de misère. Quand la concierge me dit : *Monsieur, c'est encore 40 centimes à payer*, — je suis tout malheureux. Vous affranchissez comme si vous envoyiez votre lettre dans un département français. C'est un timbre rouge qu'il faut mettre, ou deux timbres bleus. Pardon! —

Je suis positivement poursuivi par un guignon. Depuis le 1<sup>er</sup> du mois j'attendais 300 fr. de la *Revue de Paris*, et 400 du *Figaro*. La *Revue de Paris* va horriblement mal; elle ne peut pas me payer même le peu qui est échu<sup>(1)</sup>. Le *Figaro* trouve ce que j'ai envoyé beaucoup trop sérieux, et au-dessus de la portée de ses lecteurs; c'est poli; c'est pour ne pas dire : *ennuyeux*. Et comme ce sont des fragments du dernier livre fait pour Michel Lévy, et que le livre va paraître, cela fait 700 francs perdus.

Quant à la grosse affaire, la vente des *Paradis*, de *Mes Contemporains* et de *Pauvre Belgique!* j'attends. Je ne peux pas supposer que mon nom soit tellement peu de chose et que mes amis

(1) Pour la *Revue de Paris*, voyez la lettre 878 (page 18, note 1); pour le *Figaro*, c'est du *Mystère de Marie Roget* qu'il s'agissait : le commandant Le Josne y avait porté le manuscrit au début de février, après son échec auprès de Guérault, voyez E.-J. CRÉPET, pages 385-386.

m'aient tellement oublié, qu'on ne puisse pas tirer au moins 600 fr. du premier tirage de chaque volume, ce qui ferait 2.400. Mais mes souffrances ont interrompu mon travail, déjà si intermittent. Il manque quatre chapitres à la *Belgique*, et trois aux *Contemporains* <sup>(1)</sup>.

Mon cher, j'ai la tête si fatiguée que je ne vais pas plus loin.

Donnez-moi mes mois complets de Janvier, Février et Mars. Aujourd'hui, Janvier et Février seulement. Est-ce 150 ou 180, je n'en sais rien. À tout hasard, je suppose 300, et j'en défalque 100 que j'ai reçus le 2 Janvier. Votre reçu est au second feuillet de la feuille Jacquinet. Je tirerai le diable par la queue, et je ferai patienter les gens jusqu'à la conclusion de mes affaires en France.

Vous n'avez pas compris la lettre où je m'excusais de n'avoir pas profité des 400 et des 600 fr. pour m'en aller.

Je souffre et je m'ennuie. Et cependant, j'aurais beaucoup d'argent que *je ne partirais pas. Je suis en pénitence, et j'y resterai*, jusqu'à ce que les causes de la pénitence disparaissent. Il s'agit, non seulement d'argent, mais de livres à finir, et de livres à vendre, qui m'assurent en France une tranquillité de quelques mois.

Ma mère m'a écrit une lettre charmante et pleine de sagesse. Quelle patience! Et quelle confiance en moi! Saviez-vous qu'elle a été très malade et subitement restaurée? Par bonheur

<sup>(1)</sup> Constatation à peu près exacte quant aux *Contemporains*, mais beaucoup moins quant à *Pauvre Belgique*, si l'on se refuse à tenir de simples canevas pour des chapitres mis au point.

pour moi, j'ai su les deux nouvelles, la mauvaise et la bonne, à la fois!

Pas de retard, je vous en prie, non seulement parce que j'ai besoin d'argent, mais parce que vos lettres sont une distraction pour moi. Je ne bouge pas de ma chambre. D'ailleurs où irais-je? si je pouvais sortir.

Tout à vous.

CHARLES.

882. À MADAME AUPICK.

Samedi 11 février 1865.

Ma chère mère, je lambinais un peu pour te répondre, parce que j'espérais pouvoir t'annoncer une nouvelle importante de Paris. Rien encore; — excepté une seconde mauvaise nouvelle. Après la *Revue de Paris*, dont la santé va fort mal, autre histoire avec le *Figaro*, de qui j'attendais 400 fr. Le *Figaro* repousse absolument ce que je lui ai fait transmettre parce que c'est trop au-dessus de la portée de ses lecteurs. C'est sans doute une manière polie de me dire que c'est ennuyeux. Le malheur est que les fragments envoyés à la *Revue de Paris* et au *Figaro* <sup>(1)</sup> sont tirés de mon 5<sup>e</sup> volume de traduction d'Edgar Poe, et que comme le volume va paraître, je n'aurai pas le temps de les placer ailleurs.

Comme je crois te l'avoir dit, sentant que je ferais toujours mal mes affaires moi-même, j'ai chargé un seul individu de toutes mes affaires

(1) Voyez page 31, note 1.

littéraires, moyennant une rétribution, cela va sans dire, prélevée sur les marchés conclus <sup>(1)</sup>. Je m'attendais d'abord à une réponse : « oui » ou « non » — et puis « ce sera tant pour cent ». Aucune réponse. Qui ne dit mot consent. Je conclus donc qu'il s'occupe de moi, et qu'il se réserve de me faire connaître ses conditions, après la première affaire conclue. — Et puis ai-je bien choisi mon homme? Voilà la grande question. J'ai choisi quelqu'un qui a fait longtemps ce métier-là pour d'autres littérateurs, qui est libraire lui-même, et dans d'assez mauvaises affaires. C'est justement parce qu'il est gêné que je l'ai choisi, espérant qu'il verrait dans ma destinée littéraire le moyen de tirer pour lui quelque argent. — (Je suis convaincu, — tu trouveras peut-être mon orgueil bien grand, — que, si peu d'ouvrages que je laisse, ils se vendront fort bien après ma mort <sup>(2)</sup>. Quant aux droits d'auteur, à moins que je ne disparaisse avant toi, il n'y aura personne pour les toucher. Ce sera une bonne affaire pour les libraires.)

Je ne rêve plus la fortune. Je ne rêve que le paiement de mes dettes, et de pouvoir faire une vingtaine de volumes, dont la reproduction fréquente m'assure une rente à peu près régulière. Sauf le cas de remue-ménage universel, c'est aussi sûr que les rentes et les actions. — Combien je regrette la ridicule aliénation que j'ai faite de mes

(1) Voyez la lettre 879.

(2) Ils se vendirent fort mal au lendemain de sa mort : 1.750 francs ! Encore, pour cette adjudication dont Michel Lévy fut le bénéficiaire, la succession du poète dut-elle payer des frais et honoraires s'élevant à 265 fr., 30. Il est vrai que depuis...

droits sur ma traduction pour 2 000 fr. comptants, desquels je n'ai même pas pu dépenser un sou pour moi !<sup>(1)</sup> Ces cinq volumes étaient une rente approximative de 400 à 600 fr. par an, malgré l'exiguïté de mes droits. Voilà à quelles sottises nous poussent les créanciers. Jamais plus je ne ferai de pareils marchés, à moins que ce ne soit pour une somme énorme, ou pour une rente viagère.

Oui, tu as mille fois raison à propos des 7 années. Non, Ancelle n'aurait pas pu payer mes dettes avec 14 000 fr.<sup>(2)</sup>, *mais nous aurions*, comme tu dis, *passé d'heureux jours*. Oh ! la terrible phrase !

Je la connais parfaitement, cette théorie du guignon que tu me cites, et je me connais parfaitement aussi moi-même.

*La vertu dangereuse*, c'est un esprit plus sensible, plus élevé ou plus délicat que le commun des confrères, des camarades, que la foule, enfin.

— Le vice *encore plus dangereux*, c'est la lâcheté, le découragement, et l'habitude de laisser fuir les années en renvoyant toujours les choses au lendemain. Quand je suis accablé de besognes en retard, je trouve un courage occasionnel, — ce qui prouve que je ne suis pas absolument dépourvu de force. J'ai le courage violent, mais pas continu<sup>(3)</sup>. Or, quand on a déjà *contre soi* une supé-

(1) L'aliénation de ses 5 volumes de traduction (voyez le numéro 794, tome IV, page 202.)

(2) M<sup>me</sup> Aupick avait probablement écrit que si, pendant sept années, son fils, dont le revenu était à peu près de 2.000 fr., l'avait laissé aux mains d'Ancelle, ses créanciers seraient à cette heure payés — et la vie plus clémente tant pour lui que pour elle-même.

(3) Cf. la lettre à Gustave Flaubert, tome III, pages 125-126.

riorité d'esprit, il faut être d'autant plus *patient*, plus *obstiné*, plus *assidu*. Je possède parfaitement la science de la vie, mais je n'ai pas la force de la mettre en pratique. Comprends-tu maintenant pourquoi l'on voit tant d'auteurs plus que médiocres si bien réussir et gagner tant d'argent? Ils ont tout pour eux, leur médiocrité d'abord, et ensuite toutes les chances que donne l'assiduité.

Je ne sais combien de fois tu m'as parlé de *ma facilité*. C'est un terme très usité qui n'est guère applicable qu'aux esprits superficiels. Facilité à concevoir? ou facilité à exprimer? Je n'ai jamais eu ni l'une ni l'autre, et il doit sauter aux yeux que le peu que j'ai fait est le résultat d'un travail très douloureux <sup>(1)</sup>.

De temps en temps je me remets à mes poèmes en prose. Il faut en finir. Je sais que l'éditeur <sup>(2)</sup> ne réimprimera les *Fleurs du mal* qu'après les *Poèmes en prose*. Des livres qui ne se réimpriment pas se font oublier, et c'est de l'argent perdu. — Mais il faut une certaine tranquillité d'esprit pour combiner des idées, des images, des mots. Et je suis bien loin de cette tranquillité.

Tu as rêvé que je n'avais d'amitié pour personne. Je t'exclus de la question, parce que si je n'avais pour toi que de l'amitié, je serais un coquin. Mais il y a dans Paris trois ou quatre personnes qui m'ont donné de tels signes d'amitié que je leur en dois certes beaucoup.

Tu me parles de distractions possibles pour toi, à Honfleur, et que tu n'acceptes pas, parce

<sup>(1)</sup> Nous connaissons peu de lettres où Baudelaire ait témoigné d'autant de lucidité quant à ses facultés et à son destin.

<sup>(2)</sup> Hetzel.

que tu porterais partout un cœur *gros de chagrin* ! Je t'en supplie, profite-en ; accepte tous les moyens de te distraire. Malgré que je sois bien en retard relativement à une foule de choses, argent, devoir, travail, il ne faut pas encore désespérer.

Je ne peux pas appeler rhume ce que j'ai éprouvé, — et qui n'est pas encore tout à fait disparu. Je n'ose même pas descendre dans la cour. C'est là une espèce de rhumatisme aigu à la tête, avec des crises, et des reprises successives. Plusieurs fois je me suis cru délivré, et puis, sans cause apparente, il y avait une reprise le lendemain. — (Je croyais qu'il y avait d'autres caisses à moi dans la maison inhabitée <sup>(1)</sup>.)

Je t'embrasse. Ne m'oublie pas. Je m'ennuie affreusement.

CHARLES.

Quant à la fièvre, elle est partie, Dieu merci ! — Mais je te supplie de ne pas te mettre martel en tête à propos de ces infirmités. Pures infirmités, qui disparaîtraient bien vite, si j'étais content.

---

883. À ANCELLE.

Dimanche 12 février 1865.

Mon cher ami, je vous remercie. Je me souviendrai que j'ai déjà reçu 300 fr. sur le compte de cette année, — et 500 sur les huit derniers mois de la dernière. Quant aux sommes reçues

<sup>(1)</sup> Voyez la lettre 878, page 18.

dans les quatre premiers mois, je n'en ai pas tenu note. Écrivez-moi le plus tôt que vous pourrez, non pas seulement parce que j'ai hâte de savoir où nous en sommes, et de savoir <sup>(1)</sup> que tous mes petits bibelots sont en sûreté chez vous, mais aussi parce que je m'ennuie mortellement. Il n'y a ici qu'une seule personne que je puisse voir avec plaisir, et elle demeure au diable, à l'extrémité d'un faubourg <sup>(2)</sup>.

Je crois qu'il sera prudent, quand vous reverrez Jacquinet <sup>(3)</sup>, de faire avec lui le compte des objets, *la note en main*. Il y a dans cette note de petites indications ajoutées, auxquelles il faut faire attention, par exemple : *Dessin à fixer* (s'il n'est pas *fixé*), c'est à dire qu'il faut lui faire subir une préparation qui le rende ineffaçable. — *Dessin mal monté, à remonter*; — etc. — Ce Jacquinet n'est habile que dans les nettoyages, et d'ailleurs c'est un homme de désordre.

Je vous demande mille pardons de tout le tintoin [*sic*] que je vous cause.

Je n'ai jamais tant ragé que dans ces dix derniers jours, attendant des nouvelles, n'en recevant que de mauvaises, et complètement impuissant pour agir. Il y a dix jours que j'aspire à recevoir des nouvelles importantes, relatives à mes tripotages littéraires, et rien, rien, rien!

Ce matin, pour la première fois depuis longtemps, j'ai mangé solidement, avec la gourman-

<sup>(1)</sup> Ces sept derniers mots avaient été omis dans le texte des *Lettres*.

<sup>(2)</sup> Poulet-Malassis qui habitait, nous l'avons dit, dans le faubourg d'Ixelles.

<sup>(3)</sup> Voyez les lettres 868 et 881.



dise d'un enfant. C'était trop tôt. Je sens la migraine qui me reprend.

J'ai passé en revue, il y a peu de jours, un paquet de lettres de Proudhon, fort curieuses, adressées à des amis de Belgique. Théophile Thoré (vous vous souvenez de lui, celui qui signe, depuis quelques années, William Bürger) est venu me voir, il y a quelque temps <sup>(1)</sup>. Nous ne nous étions pas vus depuis 20 ans, ou peu s'en faut. J'ai éprouvé, à le revoir, un immense plaisir. Du reste, je suis en humeur de trouver du génie à tous les Français. Thoré, quoique républicain, a toujours eu des mœurs élégantes. Il me racontait qu'il avait fait une fois un voyage avec Proudhon, mais qu'il avait été obligé d'abandonner celui-ci, à cause du dégoût que lui inspirait, à lui, Thoré, l'affectation rustique de Proudhon, affectation de grossièreté en toutes choses, impertinence de paÿsan <sup>(2)</sup>. — Ainsi, on peut être à la

<sup>(1)</sup> Sans doute en suite de la protestation que Baudelaire lui avait adressée à propos de son article sur Manet (numéro 844).

<sup>(2)</sup> Le paquet de lettres de Proudhon que Baudelaire dit avoir passées en revue s'identifiait certainement avec celui dont Poulet-Malassis allait se servir pour la suite d'articles qu'il donna à la *Petite Revue* en février et mars 1865 sous le titre : *Proudhon en Belgique*, et, dans le premier de ces articles, on trouve quelques lignes sur le comportement de l'économiste au cours de son voyage avec Thoré-Bürger. Les voici : « Comme un échappé de la glèbe philosophique, Proudhon y dévorait les repas et les lieues, il faisait du bruit dans les tables d'hôte, il y disait d'une voix retentissante : « Je suis Proudhon ! » pour exciter contradictoirement l'admiration et l'animadversion ; on l'y voyait même (*prob pudor !*) arrondir son bras autour de la taille des servantes, avec l'ostentation d'une galanterie rustique, — et avant cela, quand s'était prolongée la marche dans le silence et l'épaisseur du bois, et que l'auberge, enfin, était en vue, il s'écriait : « Des hommes ! des hommes ! nous allons donc enfin voir des « hommes ! Assez de nature comme cela ! »

fois un *bel esprit* et un *rustre*, — comme on peut en même temps posséder un *génie spécial* et être un *sot*. Victor Hugo nous l'a bien prouvé. — À propos, ce dernier va venir habiter Bruxelles. Il a acheté une maison dans le quartier Léopold. Il paraît que lui et l'Océan se sont brouillés. Ou il n'a pas eu la force de supporter l'Océan, ou l'Océan *lui-même* s'est ennuyé de lui. — C'était bien la peine d'arranger soigneusement un palais sur un rocher ! Quant à moi, seul, oublié de tout le monde, je ne vendrai la maisonnette de ma mère qu'à la dernière extrémité. — Mais j'ai encore plus d'orgueil que Victor Hugo, et je sens, je sais que je ne serai jamais si bête que lui. — On est bien partout (pourvu qu'on se porte bien, et qu'on ait des livres et des gravures) *même en face de l'Océan*.

Proudhon n'avait jamais lu Victor Hugo ; il aurait dû lire les poésies ; mais on lui prêta *Les Misérables* (le déshonneur de Hugo) ; il annota les deux premiers volumes ligne à ligne. Ce devait être une merveille de drôlerie ; la logique corrigeant l'absence de logique ! — Or, le propriétaire belge de l'exemplaire (admirez le Belge !) trouvant son exemplaire souillé, a soigneusement effacé toutes les notes. Et voilà un monument perdu ! <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Le prêteur en cause : Félix Delhasse, démocrate belge qui avait été l'ami le plus intime de Proudhon pendant ses années d'exil, fut au nombre de ses exécuteurs testamentaires, et préparait alors la publication de ses œuvres posthumes. — Au cours des articles mentionnés dans la note précédente, Poulet-Malassis, lui aussi, a parlé de cette bêtise-là : « Au moment du brouhaha des *Misérables*, écrivait-il, Proudhon sembla décidé à ajouter à sa galerie de contemporains exécutés [dans la 2<sup>e</sup> édition de son essai *De la Justice*. . .] cette figure essentielle [Hugo], MAIS

Qui donc a écrit au dos de l'enveloppe de votre lettre : *Salut et Confraternité!* ou *Salut confraternel*, ou *Salutations confraternelles*, — mots qui ont été salis par le timbre? — Ce langage n'est pas celui de *vos amis*. Mais cela m'a remis en mémoire les enthousiasmes et les drôleries de Février. Que c'est vieux, déjà! <sup>(1)</sup>.

Savez-vous que les fils du roi Léopold reçoivent, avec l'assentiment de leur papa, une rente de l'Empereur Napoléon III, comme indemnité de leur part perdue dans l'héritage (saisi) de la maison des d'Orléans? Âmes ignobles! Dynasties condamnées! — Notre Empereur est peut-être un grand coquin, mais il aime mieux la gloire que l'argent; à cause de cela, il est intéressant. — Du reste, je vérifierai le fait avant de le publier <sup>(2)</sup>. — Cela n'est pas facile.

Il me tarde de voir la *Vie de César*, et de savoir si Napoléon-Louis est un vrai homme de lettres <sup>(3)</sup>.

Mes compliments à Madame Ancelle.

Bien à vous. Ne m'oubliez pas.

C. B.

il lui fut impossible de pousser la lecture du livre au delà des deux premiers volumes». Cependant son témoignage ne concorde pas absolument avec celui de Baudelaire. Selon lui, d'une part ce n'est pas seulement des *Misérables*, mais bien des œuvres complètes de Hugo que Proudhon avait pris connaissance, et son crayon s'était exercé particulièrement aux marges des préfaces du théâtre (voyez à ce sujet la *Petite Revue*, VI, 49 et IX, 47-50, 60-64); d'autre part il ne dit pas que Delhasse eût effacé les notes de Proudhon sur son exemplaire des *Misérables*.

<sup>(1)</sup> Cf. *Mon Cœur mis à nu* : « 1848 ne fut amusant que parce que chacun y faisait des utopies, comme des châteaux en Espagne. — 1848 ne fut charmant que par l'excès même du ridicule ».

<sup>(2)</sup> Ceci se retrouvera dans *Pauvre Belgique (JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ, tome II.*

<sup>(3)</sup> Voyez page 59, note 4-5.

884. À MICHEL LÉVY.

15 février 1865.

Mon cher Michel, je ne suis pas libraire, et je crois que vous n'avez aucune confiance dans mes idées.

Cependant il se pourrait que mon idée fût bonne.

Depuis neuf mois que je suis ici, je n'ai jamais parlé à M. Lacroix, je ne l'ai jamais salué, à cause de l'horreur instinctive qu'il m'a inspirée <sup>(1)</sup>!

Un jour, je causais avec M. Verboeck[h]oven, et je lui suggérai l'idée <sup>(2)</sup>, comme il me parlait d'écri-

(1) L'horreur dont Baudelaire témoigne ici à l'endroit de Lacroix, ne procédait-elle pas du dépit de s'en être vu dédaigné? Bien évidemment, puisque, de son propre aveu, c'est surtout pour vendre ses œuvres à Lacroix qu'il était venu en Belgique; puisqu'il s'était fait recommander à Lacroix par Hugo; puisque par six fois (t. IV, p. 263), Lacroix avait résisté à ses invitations! Mais Michel, fort jaloux de ses auteurs, n'avait pas encore pardonné à Baudelaire d'avoir traité avec Hetzel pour les *Fleurs* et le *Spleen de Paris*, et il convenait de l'amadouer d'abord. «Je ne suis que ruse et violence», a-t-il dit un jour. Qu'il se calomniât en se résumant ainsi, on le sait de reste. Tout de même il y avait une part de vérité dans cette définition sommaire de sa nature.

(2) Dans une lettre non datée qu'on trouvera reproduite tout entière in *E.-J. CRÉPET* (pages 402-404), M<sup>me</sup> Paul Meurice venait de rapporter à Baudelaire, comme suit, une conversation qui avait eu lieu devant elle entre son mari et un sieur Guérin, représentant de la maison Lacroix-Verboeckhoven: «Que publierez-vous? demandait mon mari. — [...] la traduction d'un beau livre, le *Melmoth* [...]. — De qui la traduction?

vains étrangers bons à traduire, de publier une nouvelle traduction de *Melmoth le Voyageur*, ouvrage oublié, le code du Romantisme, l'admira-

— De Judith (du Théâtre français).» Grimaces très significatives de mon mari. — «Pourquoi n'avez-vous pas demandé cette traduction à Baudelaire? Lui seul, pouvait la bien faire, etc., etc.» Vrai, mon mari a été très gentil, et j'ai regretté que vous n'entendiez pas tout ce qu'il a dit de vous [...] Guérin a expliqué l'affaire : Judith *proposant* à Lacroix-Verboeckhoven la traduction d'un infime inconnu, un Maturin, et Lacroix acceptant, dédaigneusement. Donc impossible de donner à César ce qui appartient à Judith [...] Hier Guérin que nous avons gagné à vous et inquiété sur Judith [...] a reparlé de *Melmoth*. Il a effrayé la malheureuse [...] et lui a inspiré le désir de votre collaboration [...] Mon mari a insisté pour qu'il y ait quelque chose de vous en tête de l'ouvrage. Cela est dans l'intention de la Judith; mais vous êtes à Bruxelles! — J'ai dit. Vous voilà au fait; voyez, si le cœur vous en dit; voyez Lacroix-Verboeckhoven; et, si cela est nécessaire, Guérin et mon mari vous appuieront.»

D'autre part, dans une lettre datée mardi 14 [février 1865], que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* (série de guerre, numéro 3, 1940), on voit Édouard Manet, après avoir répété le dire de M<sup>me</sup> Meurice, poser cette question : «Lévy averti de cela et désirant toujours aller à l'encontre de ce que fait son confrère, serait peut-être capable de vous en commander la traduction de son côté. Qu'en pensez-vous?»

Ces deux documents prouvent que, dans la petite machination qu'il allait ourdir contre le projet Lacroix-Judith, Baudelaire n'eut pas du moins la part de l'inventeur, et nous préférons qu'il en ait été ainsi pour l'écrivain qui bientôt prononcera noblement : «Ne trichons jamais!» Cependant il reste un point où une certitude égale serait désirable, c'est quant à cette priorité dans le projet d'une traduction nouvelle de *Melmoth* sur laquelle Baudelaire va fonder son nouveau grief contre Lacroix et le peuple belge tout entier. D'après M<sup>me</sup> Meurice, on l'a vu, M<sup>lle</sup> Judith avait *proposé* cette traduction à Lacroix. D'après Baudelaire, Lacroix n'aurait *commandé* la traduction à Judith qu'après que lui-même en avait *suggéré l'idée* à son associé. Que croire et qui croire? Convient-il d'expliquer cette contradiction par une coïncidence toute fortuite : Judith se serait avisée de l'intérêt de *Melmoth* précisément comme Baudelaire venait de vanter cet ouvrage à Verboeckhoven? Faut-il admettre au contraire que Lacroix-Verboeckhoven se conduisirent avec la déloyauté que leur reprocha Baudelaire? Mais, même au cas où les choses se

tion de Balzac et de Victor Hugo <sup>(1)</sup>. En fait de Romantisme, je m'y connais.

— J'apprends que ces messieurs viennent de commander cette traduction à M<sup>lle</sup> Judith ! Quel massacre d'un chef-d'œuvre ! Je sais comment ces messieurs font faire leurs traductions, — à 25 francs la feuille, — par des gens qui ne savent pas la langue. J'ai eu entre les mains l'*Histoire de la guerre de Crimée*, de KINGLAKE (cela ne porte pas le nom de Lacroix, puisqu'il a un brevet de libraire à Paris, ce serait dangereux), et je devinais les contre-sens sans avoir le texte anglais sous les yeux <sup>(2)</sup>.

seraient passées comme il les a rapportées, l'indélicatesse des éditeurs belges en serait-elle pour cela établie ? Baudelaire n'a dit nullement avoir proposé à Lacroix-Verboeckhoven de traduire pour eux l'œuvre de Maturin, et la façon dont nous le voyons ici manœuvrer auprès de Lévy, se défendant d'aucune visée personnelle, donne à penser qu'il avait dû agir de même auprès de Verboeckhoven, — que si celui-ci avait esquissé des ouvertures, il avait dû les écarter comme il prévientra celles de Lévy en déclarant : « Je ne suis pas traducteur ». En somme la vraisemblance commande d'admettre qu'en cette circonstance, Baudelaire, une fois de plus, se trouva être la dupe de ses naïves roueries : il avait voulu se faire prier pour obtenir de meilleures conditions ; mais on l'avait pris au mot, tout en retenant son idée. — Voyez page 63, note 1.

<sup>(1)</sup> Pour Balzac, voyez notamment, dans ses *Œuvres complètes* (éd. Conard, tome XXVII), *Melmoth réconcilié*, et, de G. T. Clapton : *Balzac, Baudelaire et Maturin*, essai paru dans *The French Quarterly*, June and September, 1930. — Pour Hugo, nous nous souvenons bien qu'en maints endroits (particulièrement dans *Han d'Islande*) il a cité Maturin ; mais c'était à *Bertram* et non à *Melmoth* qu'il se référerait.

<sup>(2)</sup> Le *Catalogue* de la Bibliothèque nationale mentionne deux éditions de *L'Invasion de la Crimée*, traduction de Théodore Karcher, l'une parue à Bruxelles (sans nom d'éditeur), 1864-1870, 6 vol. in-16 ; l'autre dont nous avons reproduit le titre en note sous la lettre 867 (tome IV, p. 336), et qui porte la marque de Lacroix-Verboeckhoven.

Faire faire une vraie et spirituelle traduction du *Melmoth* de Mathurin peut être une *bonne affaire*, et à coup sûr on n'y peut pas perdre d'argent. Ensuite, il y aurait quelque honneur à faire cela. Vous pourrez, dans vos nombreuses relations, trouver un littérateur instruit qui vous fera une bonne et *littérale* traduction à un prix *bonnête* et modéré, mais très-supérieur à ce que Lacroix paie à ses manœuvriers. Que votre traducteur aille rondement et vous tuez l'opération de Lacroix.

Il va sans dire qu'il ne s'agit de moi en aucune façon<sup>(1)</sup>. J'ai consacré beaucoup de temps à Edgar Poe parce qu'il me ressemble un peu. Je ne suis pas traducteur.

Peut-être êtes-vous lié d'amitié avec M<sup>lle</sup> Judith ? — auquel cas mon idée est détruite.

J'ai trouvé le procédé *belge* un peu trop *incourtois*, et j'ai trouvé bon de vous indiquer une malice, où il y a peut-être une bonne affaire et une *noble* affaire. — Publiez les *Histoires grotesques et sérieuses* le plus tard que vous pourrez ; je suis sans le sol, et très-intéressé à tirer du sac les dernières moutures<sup>(2)</sup>.

Je suis, comme vous voyez, un bon hâisseur, selon l'expression de Byron — je crois d'ailleurs que la colère m'a fait faire un *bon* livre sur la Belgique.

Avez-vous lu l'infâme article d'*Éraste* contre

(1) Il faut remarquer l'énergie de cette déclaration.

(2) C'est-à-dire : intéressé à tirer un peu d'argent de la publication, dans des périodiques, des morceaux des *Histoires grotesques et sérieuses* qui sont encore inédits. Cf. la lettre suivante, 2<sup>e</sup> paragraphe.

Henri Heine et les poètes sataniques? Je suis en train de faire une réponse <sup>(1)</sup>.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Remerciez-moi par intention, puisque vous n'écrivez jamais <sup>(2)</sup>.

C. B.

885. À MADAME AUPICK.

15 février 1865.

Enfin, c'est presque fini, ma bonne chère maman. Je n'ai pas grand'chose à te dire, et je ne t'écris que relativement à ma malheureuse tête, parce que je connais ta malheureuse imagination. Hier soir, je suis sorti, pour la première fois depuis 10 jours, la tête enveloppée d'un mouchoir, comme les charretiers. Malheureusement, j'ai fait comme les enfants qui ont été longtemps à la diète. J'ai fait une petite orgie composée d'huîtres, d'un beefsteak (!) et d'une demi-bouteille de vin. Il paraît que c'était trop. J'ai eu encore ce matin quelques lancinations. Mais puisque j'écris, c'est que je vais bien. — Quel diabolique accident! <sup>(3)</sup>

Enfin, voici des nouvelles de Paris. J'avais

<sup>(1)</sup> Cf. la lettre à Julien Lemer, même date (numéro 886), *sub fine*, page 50.

<sup>(2)</sup> Cette fois, Michel allait écrire, comme le prouve la réponse de notre auteur donnée sous le numéro 891.

<sup>(3)</sup> Nous n'en savons rien d'autre que ce qu'on vient de lire.



lancé un troisième ami <sup>(1)</sup> à la poursuite des deux premiers <sup>(2)</sup>. Il y en avait un que j'avais chargé (IL Y A DOUZE JOURS) de déposer entre les mains de mon ami, l'homme d'affaires, les fragments repris à la *Revue de Paris* et au *Figaro*. Il y en a pour une forte somme, et je n'ai pas le sou. Or, mon homme a répondu que rien de cette nature n'avait été remis entre ses mains, que s'il avait eu ces fragments, il les aurait placés... C'est inouï! — Enfin, j'aime mieux les mauvaises nouvelles que pas de nouvelles du tout. Le silence m'exaspère. Je lui écris tout de suite à ce sujet <sup>(3)</sup>.

Relativement aux grosses affaires, il a répondu que très sérieusement il s'en occupait, et qu'il attendait pour me répondre les *fragments promis* pour répondre sur tout à la fois; — qu'il hésitait entre deux éditeurs, Amyot, éditeur très connu, et un éditeur jeune et nouveau, mais très audacieux, — qu'il penchait d'ailleurs pour ce dernier <sup>(4)</sup>. — Cela m'inquiète. Quel intérêt peut-il avoir à s'intéresser à celui-là? Avec mon nom, mon rang et mon âge, je suis intéressé, moi, à ne confier mes livres qu'à des éditeurs très accrédités. Enfin, tout cela aura une solution. — J'avais bien délibéré en moi-même sur toutes les idées que tu me suggères. La chose qui m'inquiète davantage, c'est de savoir, en supposant les choses

<sup>(1-2)</sup> Le troisième ami : Edouard Manet. Les deux premiers : le commandant Hippolyte Le Josne et Julien Lemer (l'homme d'affaires). Baudelaire fait état ici des renseignements que venait de lui apporter la lettre de Manet dont des extraits figurent tant sous la lettre précédente, page 43, que sous la suivante, page 48.

<sup>(3)</sup> Voyez au verso.

<sup>(4)</sup> Achille Faure.

finies, quel prix il mettra à ses services. J'aurais aimé qu'il me parlât de cela à l'avance.

Comment vas-tu? souviens-toi de ma prière, amuse-toi un peu toutes les fois que tu le pourras <sup>(1)</sup>.

CHARLES.

MM. Lacroix et Verbœckhoven (que j'étais venu voir en Belgique, qui m'ont si drôlement éconduit, après m'avoir calomnié) viennent de commander à un autre un ouvrage dont je leur avais donné l'idée <sup>(2)</sup> : Les Belges! les Belges!

---

886. À JULIEN LEMER.

Hôtel du Grand Miroir  
Rue de la Montagne  
BRUXELLES

15 février 1865.

Mon cher Lemer,

Je reçois enfin des nouvelles de vous par mon ami Manet <sup>(3)</sup>.

Mais quel sacré guignon, pour commencer par

<sup>(1)</sup> La prière exprimée dans la lettre 882, pages 36-37.

<sup>(2)</sup> Voyez la lettre précédente.

<sup>(3)</sup> Dans sa lettre du «mardi 14» (voyez les notes de la page 43), Edouard Manet avait écrit : «Je suis allé hier soir chez Lemère [*sic*] et chez Marcellin [*re-sic*]. Lemère me semble très bien disposé et pense que Faure l'éditeur est celui qui ferait l'affaire. C'est un homme qui est jeune et audacieux. Sinon, il penserait à Amyot. Il n'a pas reçu le manuscrit de Marie Roget et attendait celui-là et les autres pour conclure quelque chose et vous en écrire. Marcellin m'a répondu que certains fragments des *Habitations imaginaires* lui convenaient toujours, mais comme le livre allait paraître, il ne voulait les publier qu'à titre de réclame et non comme articles payés; vous auriez donc à lui faire savoir votre volonté à ce sujet.»

le commencement! — J'ai écrit le 4 au soir à mon ami le commandant Lejosne (avenue Trudaine, 6, près des abattoirs)<sup>(1)</sup> de vous apporter les épreuves du *Mystère de Marie Roget faisant pendant à L'Assassinat dans la rue Morgue*, un chef-d'œuvre, une merveille, — reçue, il y a un an, à *L'Opinion nationale*, sous la direction Pauchet, et repoussée maintenant par son successeur Malespine, qui ne disait mot, — repoussée aussi par Villemessant qui trouve ça trop sérieux.

Il y a aussi trois fragments (*Habitations imaginaires*) qui sont chez Marcelin<sup>(2)</sup>, et que je vous prie de fourrer où vous voudrez, où vous pourrez.

Suggestions : *L'Univers illustré*,  
*le Journal littéraire*,  
*la Presse*,  
*le Pays*,  
*le Constitutionnel*.

Je dois depuis longtemps de l'argent au *Pays* et au *Constitutionnel*, 200 au premier, 500 au second. Ce serait peut-être une raison pour leur donner ces morceaux, — pourvu que cela paraisse tout de suite (variétés ou feuilletons) — pourvu que ce soit bien corrigé, — pourvu qu'on ne fasse qu'une retenue partielle pour amortir ma dette.

C'est *Le Pays* qui a publié, il y a de longues années, les *Histoires extraordinaires*.

(1) Nous n'avons pas retrouvé cette lettre-là dont Hippolyte Le Josne écrira d'ailleurs le 21 février qu'il ne l'a jamais reçue, ajoutant avoir remis à Lemer, le 17, les bonnes feuilles de *Marie Roget*.

(2) Voyez la lettre suivante et, pour les tribulations que connurent ces morceaux-là, la note 2 sous la lettre à Marcelin, 9 octobre 1864 (tome IV, page 308).

Je suis au mieux avec Limayrac et Grandguillot<sup>(1)</sup>. Mais, je le répète, faites ce que vous voudrez.

Marie Roget fait trois feuilles in-octavo, feuilles de revue.

*Habitations* font deux feuilles et sont divisées en trois parties :

*Domaine d'Arnheim*, 15 pages.

*Cottage Landor*, 12 —

*Philosophie d'ameublement*, 6 —

On peut les répartir sur trois journaux.

Manet me dit quelques mots sur vos intentions. J'ai mille choses à vous dire, mais il est 5 heures, et il est urgent que cette lettre parte.

D'ici à la fin du mois, vous recevrez un énorme paquet de *poèmes en prose* et les trois fragments complémentaires de l'ouvrage que j'appelle *Quelques-uns de mes contemporains*<sup>(2)</sup>.

Avez-vous vu l'infâme feuilleton d'*Éraste* sur *Henri Heine et la jeunesse des poètes*? Janin blague les mélancoliques. Je peux appeler ça une pierre dans mon jardin. Je fais une réponse. Mais dans quels termes M. le Figaro est-il avec J. J.? Là est la question<sup>(3)</sup>.

Tout à vous. Croyez que je vous saurai grandement gré de ce que vous ferez pour moi.

C. B.

Michel avait dit qu'il m'accorderait un certain

<sup>(1)</sup> Paulin Limayrac était alors rédacteur en chef du *Pays*, et Grandguillot directeur tant de ce journal que du *Constitutionnel*.

<sup>(2)</sup> Voyez la lettre 879 et, pour les fragments complémentaires, celle à M<sup>me</sup> Aupick, numéro 892, deuxième paragraphe.

<sup>(3)</sup> Nous avons donné dans les *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, deux projets successifs de cette lettre, retrouvés dans les papiers de l'auteur.

temps pour le placement de tout ça ; mais voilà déjà 20 jours perdus, plus peut-être, grâce à Malespine, à Villemessant et à M. Lejosne. Quant à Marcelin, il veut toujours couper ou retoucher, *c'est sa marotte*. Retoucher ou couper dans *Poe!*

Lacroix et Verboek[h]oven viennent de commander à M<sup>lle</sup> Judith la traduction d'un livre, dont je leur avais suggéré l'idée <sup>(1)</sup>. Oh ! les Belges !

---

887. À LOUIS MARCELIN <sup>(2)</sup>.

[Billet inclus dans la lettre précédente.]

[Monsieur —  
 Directeur de la *Vie parisienne*  
 place de la Bourse, 9.]

15 février [1865].

Cher monsieur,

Un extrême besoin d'argent me servira d'excuse auprès de vous, si je vous reprends les *Habitations imaginaires* <sup>(3)</sup>, et si je vous prie de les remettre à Julien Lemer, qui en fera ce qu'il voudra. — En vérité je n'ai pas de chance auprès de vous. J'espère que je me dédommagerai chez vous par un paquet de *poèmes en prose*. J'en ai bien une trentaine sur ma table ; mais ce sont des hor-

<sup>(1)</sup> Voyez les deux lettres précédentes.

<sup>(2)</sup> Émile Planat dit Marcelin (1830-1887), dessinateur médiocre et directeur avisé de la *Vie parisienne* qui lui dut son succès pendant vingt-cinq ans.

<sup>(3)</sup> Voyez les notes 3, page 48, et 2, page 49.

reurs et des monstruosités qui feraient avorter vos lectrices enceintes.

Tout à vous, et pardonnez-moi.

CHARLES BAUDELAIRE.

Je vous réserverai ce qui sera fait pour vous plaire.

---

888. À POULET-MALASSIS.

[Environ 20 février <sup>(1)</sup>.]

Mon cher ami,

J'ai dîné avec Fanny <sup>(2)</sup>. J'étais venu pour vous montrer une lettre fort drôle de Madame Paul Meurice, qui à coup sûr vous aurait fait rire, mais aussi pour vous demander conseil relativement à certains rapports relatifs au *Melmoth*.

C. B.

Ne vous voyant pas venir, j'ai répondu sans vous attendre.

---

<sup>(1)</sup> Dans le recueil du *Mercure de France*, ce billet a été placé à la fin de mai 1865. Or la teneur en est manifestement en rapport avec la substance des lettres du 15 février. Nous avons donc cru devoir le rapprocher de cette date.

<sup>(2)</sup> Voyez tome IV, page 271, note 2.

889. À ANCELLE.

25 février 1865.

Mon cher ami, je vais donner encore à l'Hôtel les 150 fr. dont le reçu est joint à cette lettre. La note montait encore un peu plus haut que je ne croyais. Je ferai ainsi patienter les gens, jusqu'à ce que mes affaires de librairie soient conclues. — Il paraît (me dit-on) que deux libraires s'offrent, mais les traités ne se feront que quand mes quatre volumes seront complètement finis. Je travaille lentement, et avec maussaderie.

Si vous n'avez pas encore fait notre compte de 1864, que cela, je vous en prie, ne retarde pas l'envoi des 150 fr.

Les objets qui étaient chez Desoye et Jacquinet sont-ils enfin réunis chez vous? Avez-vous *tout* retrouvé, sans exception, chez Jacquinet? Le pupitre vous a-t-il paru passablement réparé? Et la serrure? <sup>(1)</sup>

Cette lettre va vous arriver demain matin, dimanche. Je suppose que vous ne m'envoyiez votre réponse que lundi (*avant cinq heures*), je l'aurai mardi matin, *dernier jour du mois*. C'est ce qu'il faut.

Sur la suscription, ne mettez pas : *Hôtel du Grand-Miroir*, mettez : *Rue de la Montagne 28*. — Le résultat sera qu'on m'apportera ma lettre et que je ne serai pas obligé de l'aller chercher à la poste.

(1) Voyez les lettres au même, numéros 868 et 881.

La *Correspondance sur Wiseman*, signée A. Z., est de Louis Blanc. — Je parle de *L'Étoile Belge*. L'avez-vous reçue? <sup>(1)</sup>

Quand les *Histoires grotesques et sérieuses* seront en vente, je vous enverrai un bon pour un exemplaire.

Mes respects à Mad. Ancelle.

Bien à vous.

C. B.

À la fin de Mars, je vous prendrai encore 150 fr., et puis je crois sérieusement qu'alors je reviendrai. — D'ailleurs, une grande partie des manuscrits est à Honfleur. Il faudra que j'aille les chercher.

---

890. À MONSIEUR E. R [OUILLON] <sup>(2)</sup>.

[Environ 1<sup>er</sup> mars 1865 <sup>(3)</sup>.]

Mon cher ami, je viens de lire vos curieuses notes sur Proudhon, et je trouve, à la page 11 du soixante-huitième numéro de *la Petite Revue*, une anecdote que je vous ai contée, il y a longtemps, et qui s'est transformée dans votre mémoire.

<sup>(1)</sup> Il faut entendre l'article consacré par Louis Blanc, *correspondant de l'Étoile belge* en Angleterre, au cardinal Wiseman qui venait de mourir (15 février).

<sup>(2)</sup> Pseudonyme de Poulet-Malassis, dont la mère était née Rouillon.

<sup>(3)</sup> Cette lettre qui a été placée dans le recueil du *Mercur de France*, après le 22 mars 1865, est forcément antérieure puisqu'elle avait paru dans la *Petite Revue* du 11 du même mois, et, ayant trait à un premier article sur *Proudhon en Belgique* en date du 25 février précédent, doit avoir été écrite, si l'on tient



« Un citoyen le contemplait dans les bureaux du Peuple, etc., etc... »<sup>(1)</sup>

Ce citoyen, mon ami, c'était moi. J'étais allé, un soir, chercher le citoyen Jules Viard \* dans les bureaux du *Représentant du Peuple*.

Proudhon y était, entouré de ses collaborateurs, et leur distribuait des instructions et des conseils pour le numéro du lendemain.

Peu à peu, chacun le quitta, et je restai seul avec lui; il me dit que Viard était parti depuis longtemps, et nous nous mîmes à causer. Comme je lui appris, dans la conversation, que nous avions quelques amis communs, entre autres Ricourt<sup>(2)</sup>, il me dit :

« Citoyen, voilà l'heure du dîner; voulez-vous que nous dînions ensemble? »

compte du délai que réclame l'impression, au début de mars. — Lors de sa publication originale, dans le texte de laquelle on la reproduit ici, elle était donnée parmi les « *Errata* du premier article » et se trouvait présentée comme suit :

« 4° Le mot de Proudhon à un citoyen qui s'étonnait de son grand appétit nous a valu une lettre de rectification portant à la fois sur le texte de ce mot, sur les lieux et les circonstances où il a été prononcé. Nous sommes un biographe en ce point très-fautif, et, pour notre punition, un biographe très-raillé, à la fin de la lettre en question, que voici : ... »

<sup>(1)</sup> Le passage rectifié était le suivant :

« Un citoyen le contemplait dans les bureaux du *Peuple*, précipitant les morceaux de son déjeûner énorme et frugal : « Vous vous étonnez de me voir tant manger, citoyen, lui dit-il joyeusement; mon appétit est en raison des grandes choses que j'ai à faire. »

\* Mort ces jours derniers. Il avait fondé en 1848 le *Représentant du Peuple* devenu, en 1849, le *journal de Proudhon*, par le droit du savoir et du talent. [Note de la *Petite Revue*.]

<sup>(2)</sup> Jadis directeur de *l'Artiste*. Il est abondamment question de lui dans le chapitre intitulé *Ponsard* des MYSTÈRES GALANS DES THÉÂTRES DE PARIS, ouvrage auquel Baudelaire collabora certainement.

Nous allâmes chez un petit traiteur récemment installé rue Neuve-Vivienne; Proudhon jasa beaucoup, violemment, amplement, m'initiant, moi, inconnu pour lui, à ses plans et à ses projets, et lâchant involontairement, pour ainsi dire, une foule de bons mots.

J'observai que ce polémiste mangeait énormément et qu'il ne buvait presque pas, tandis que ma sobriété et ma soif contrastaient avec son appétit. « *Pour un homme de lettres, lui dis-je, vous mangez étonnamment.* »

« *C'est que j'ai de grandes choses à faire* », me répondit-il; avec une telle simplicité que je ne pus deviner s'il parlait sérieusement ou s'il voulait bouffonner <sup>(1)</sup>.

Je dois ajouter, — puisque vous attachez aux plus petits détails une importance souvent légitime, — que, le repas fini, quand je sonnai le garçon pour payer notre dépense commune, Proudhon s'opposa si vivement à mon intention que je le laissai tirer sa bourse, mais qu'il m'étonna un peu en ne payant que strictement son dîner. — Peut-être en inférez-vous un goût décidé de l'égalité et un amour exagéré du droit?

Tout à vous.

C. B.

---

<sup>(1)</sup> Hippolyte Castille avait déjà rapporté succinctement ce mot-là. (*Les hommes et les mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe*, 1853).

891. À MICHEL LÉVY.

Jeudi 9 mars 1865.

Mon cher Michel, j'ai été si malade jusqu'à ces derniers jours que je n'ai eu le courage de répondre à aucune lettre.

Votre lettre du 21 Février<sup>(1)</sup> n'exigeait pas une réponse immédiate, d'ailleurs. Vous m'avertissiez que vous alliez mettre en vente HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES<sup>(2)</sup>. Fort bien. — Ce livre est à vous, vous êtes le maître; et c'est à moi à vous remercier de toutes les complaisances que vous m'avez montrées. Seulement, si par hasard le livre n'était pas encore en vente, et si Julien Lemer, que j'avais chargé de cette affaire, avait placé ces fragments (*Marie Roget* et *Habitations imaginaires*) et si ces fragments étaient *au moment* de paraître, n'attendriez-vous pas encore un peu? — Ayez donc l'obligeance de vous informer de cela auprès de Julien Lemer<sup>(3)</sup>.

Mon cher Ami, je ne vous ai pas du tout offert de traduire *moi-même Melmoth* pour vous. Je vous ai dit : *Je vous suggère une bonne idée. Vous trouverez facilement un traducteur bonnête.* J'avoue

<sup>(1)</sup> Nous ne l'avons pas.

<sup>(2-3)</sup> Michel Lévy allait se montrer implacable : les *Histoires grotesques et sérieuses* furent mises en vente le 16 mars. Mais il faut dire à la décharge de l'éditeur qu'il avait laissé à Baudelaire près d'un an pour tirer parti, dans quelque revue, des fragments de son livre restés inédits et se trouvait en droit de décliner toute responsabilité tant dans l'inaction de Lemer que dans les démarches inexpérimentées de Le Josne et de Manet. — Pour *Habitations imaginaires*, cf. tome IV, page 286, note 1.

que c'est la mauvaise humeur que m'a causée l'indélicatesse de MM. Verboekoven [*sic*] et Lacroix qui m'a poussé à vous parler de cela, et surtout la certitude que ce bel ouvrage sera gâté, barbouillé, torchonné.

Du reste, je reviendrai peut-être sur ce que j'ai dit <sup>(1)</sup>. Je vais en écrire un mot à Julien Lemer. Je suis convaincu qu'une simple annonce : *Melmoth de Maturin, traduit par Ch. Baudelaire, avec une notice de M. Flaubert ou de M. d'Aurevilly* (qui sont comme moi deux vieux romantiques), suffirait pour couler la spéculation Lacroix <sup>(2)</sup>. J'ai calculé qu'il suffisait de deux mois d'un travail régulier, pour traduire l'ouvrage entier. On pourrait faire hardiment un premier tirage de 10.000 exemplaires. — Je sais ce que j'affirme. Je viens de relire la détestable traduction faite en 1820 <sup>(3)</sup>, et sous le texte français je devinais par-

<sup>(1)</sup> Voyez les numéros 884 et 892. — Dans sa première lettre à Lévy, Baudelaire s'était-il montré absolument sincère? ne nourrissait-il pas dès lors l'arrière-pensée de la proposition mal déguisée qu'il est bien difficile de ne pas trouver dans celle qui nous occupe? Le soupçon s'en impose évidemment. Mais Baudelaire avait cette faiblesse, — Asselineau l'a constaté avant nous, — de croire ses malices impénétrables, fussent-elles cousues de fil écarlate. Quoi qu'il en soit, ces pourparlers ne devaient pas avoir de suites, et pour cause, — le pauvre poète était déjà bien trop malade pour pouvoir entreprendre un ouvrage de longue haleine.

<sup>(2)</sup> Cette suggestion ne laisse pas de nous paraître singulière car nous n'avons pas souvenir que Flaubert ni Barbey d'Aurevilly aient jamais vanté *Melmoth*; mais peut-être, dans ses entretiens avec eux, Baudelaire les avait-il vus partager son enthousiasme pour cet ouvrage qu'il mettait, lui, au plus haut rang?

<sup>(3)</sup> En existe-t-il une à ce millésime? Les deux premières à notre connaissance, celle de madame Emile Bégin et celle de Jean Cohen, — cette dernière est plutôt une adaptation qu'une traduction, — avaient paru en 1821.

tout la phrase anglaise. — Mais tout cela, comme vous me l'expliquez, ne vous regarde pas. — Seulement si vous voyez Julien Lemer, exprimez-lui ce que je vous dis.

Bonjour à Calman [*sic*] et à Parfait<sup>(1)</sup>. Je suppose que Calman n'a pas détruit la liste de distribution que je lui ai envoyée. *Je crois qu'il ferait bien de m'envoyer la liste des gens à qui il donnera le livre*<sup>(2)</sup> *pour qu'il n'y ait pas de DOUBLES, ma liste d'amis contenant beaucoup de journalistes.* J'enverrai à chacun de ces amis un *bon pour un exemplaire.* À Bruxelles, je n'aurai pas besoin de plus de 3 ou 4 exemplaires.

Il y a longtemps que j'ai fini ma réponse à Janin, à propos de *Heine et la jeunesse des poètes...* Puis, la chose faite, content de l'avoir faite, je l'ai gardée; je ne l'ai envoyée à aucun journal<sup>(3)</sup>; j'ai fait aussi une réfutation de *la préface de Jules César* et puis je l'ai gardée<sup>(4)</sup>. J'ai commencé et je continue un petit travail sur *Chateaubriand* considéré comme le chef du *dandysme dans le monde moral*, où je vengerai ce grand homme des insultes de toute la jeune canaille moderne<sup>(5)</sup>. Mais je ne le communiquerai pas davantage aux journaux. Je

(1) Calmann-Lévy, frère de Michel. — Noël Parfait, lecteur de leur maison d'édition, on l'a vu.

(2) Les *Histoires grotesques et sérieuses*.

(3) Voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I.

(4-5) Il s'agit de la fameuse *Histoire de Jules César* (Paris, Imprimerie impériale, 1865-1866, 3 vol. in-fol., dont un atlas, planches et cartes) où Napoléon III, signataire de la préface, avait exalté le rôle des «hommes providentiels». Il n'a rien été retrouvé de cette réfutation ici mentionnée, — nous verrons d'ailleurs Baudelaire convenir bientôt qu'il en est resté à l'intention de l'écrire (page 68, 1<sup>er</sup> paragr.), — non plus que du «petit travail sur Chateaubriand».

suis las des gazetiers, des ignorants, des barbouilleurs, des rédacteurs en chef et de leur *pionnerie*. Les pions n'aiment pas les pionniers. C'est ma sympathie pour d'Aurevilly qui m'inspire sans doute ce détestable calembour.

Je garderai simplement ces morceaux pour les joindre à mon livre : *Quelques-uns de mes Contemporains*, que Julien Lemer placera chez tel éditeur qu'il voudra, puisque M. Michel Lévy prétend que les œuvres critiques de M. Ch. Baudelaire ne sont pas d'une nature assez intéressante.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

892. À MADAME AUPICK.

Jeudi 9 mars 1865.

Ma bonne chère mère, ton impatience et ton inquiétude me font mal, et crois bien que mon impatience n'est pas inférieure à la tienne.

Voilà tout ce que je sais : un de mes amis <sup>(1)</sup> est allé voir l'homme en question, M. Julien Lemer, boulevard des Italiens, lequel a dit qu'il était sûr de me faire un traité passable avec un éditeur ou un autre (l'un, un nouveau; l'autre, un ancien, très connu, Amyot, rue de la Paix), mais qu'il attendait la fin du manuscrit : *Mes Contemporains*, pour pouvoir affirmer que tout était fini. Peut-être exigera-t-on même que j'aille à Honfleur,

(1) Voyez page 48, note 3.

chercher le commencement du même livre. J'ai annoncé qu'il ne manquait que trois fragments ; *Cbateaubriand et le dandysme littéraire, la Peinture didactique, et les Fleurs du mal jugées par l'auteur lui-même*. Depuis lors, par suite de certaines circonstances, j'y ai ajouté une réfutation d'un article de J. Janin sur *Henri Heine et la jeunesse des poètes*, et la réfutation de *la Préface de la Vie de Jules César par Napoléon III* <sup>(1)</sup>.

Je ne daigne même pas envoyer ces derniers fragments à aucun journal. J'ai peut-être tort ; mais je suis las des journaux. Je suis convaincu qu'un homme d'esprit ne peut jamais être compris par un directeur de journal <sup>(2)</sup>.

Tous les fragments dont je parle sont commencés, aucun n'est fini. Cet épouvantable hiver de février m'a joué un mauvais tour. J'ai gardé, même longtemps après ma guérison, une douleur sourde au-dessus du sourcil droit ; mais mon impatience me pousse à l'activité !

Oui, je continue les *Poèmes en prose*. D'ailleurs, il le faut bien, puisqu'il y a un engagement depuis deux ans <sup>(3)</sup>, et que les *Fleurs du mal* ne reparaitront qu'après les *Poèmes en prose*. Mais je vais lentement, très lentement. L'atmosphère de ce pays est alourdissante, et puis, tu as pu deviner, par la lecture des 40 ou 50 qui ont paru, que la confection de ces petites babioles est le résultat d'une grande concentration d'esprit. Cependant, j'espère que je réussirai à produire un ouvrage singulier,

<sup>(1)</sup> Pour ces divers fragments, voyez page 59, notes 4-5, et 68, note 1.

<sup>(2)</sup> Cf. la lettre précédente, avant-dernier alinéa.

<sup>(3)</sup> Envers Hetzel.

plus singulier, plus volontaire du moins, que les *Fleurs du mal*, où j'associerai l'effrayant avec le bouffon, et même la tendresse avec la haine.

Grande nouvelle : je viens d'apprendre que je ne dois plus rien à Ancelle. Je suis au courant avec lui. C'est à toi que je dois cela. C'est toujours à toi que je dois ce qui m'arrive de bon. Comment te récompenserai-je ?

Rien de neuf, je ne sais rien, quant aux fragments d'Edgar Poe (*Marie Roget* et *Habitations imaginaires*) appartenant au livre qui va paraître. Ces fragments sont-ils placés, ou faut-il renoncer aux 6 ou 700 fr. qu'ils représentent ? Si tu savais quel supplice c'est quand on est intéressé à recevoir des nouvelles relatives à l'argent, de n'en recevoir aucune !

J'ai reçu le 21 février une lettre de Michel Lévy qui me dit qu'il est las d'attendre, et qu'il va mettre le livre en vente. Ainsi, je crois que c'est une affaire perdue. — Je n'ai même pas pu obtenir les misérables 100 fr. que me doit la *Revue de Paris* <sup>(1)</sup>. Je crois qu'elle n'ira pas au delà du mois de mars.

J'ai encore une grosse affaire à l'horizon, à propos de laquelle je vais écrire à M. Julien Lemer.

Je crois que je t'ai dit quelques mots d'une nouvelle infamie de la maison Lacroix relativement à moi. Il s'agit d'une traduction que ces messieurs ont commandée à M<sup>lle</sup> Judith (pas la fille de Th. Gautier) et dont l'idée leur avait été suggérée par moi.

Ce serait un sacrifice de deux mois de mon

<sup>(1)</sup> Voyez page 18, note 1.



année, mais ce serait aussi une forte somme, et *une légitime vengeance*.

Je présume que je pourrai t'écrire à ce sujet à la fin de la semaine *prochaine* <sup>(1)</sup>.

Je parierais que tu as écrit un mot à Ancelle pour le prier de se mêler de mes tripotages littéraires. Cette maladresse maternelle me fait t'aimer davantage.

Je t'embrasse bien,

CHARLES.

893. À ALPHONSE DE CALONNE.

Bruxelles, ce 15 mars 1865.

Cher Monsieur,

Je vous envoie un exemplaire des *Histoires grotesques et sérieuses*. Je vous serai bien obligé d'en dire quelques mots dans votre compte rendu bibliographique <sup>(2)</sup>.

Julien Lemer vous portera prochainement de ma part deux ou trois manuscrits.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Voici la preuve que Baudelaire manœuvrait Michel pour s'en faire prier, comme nous avons conclu dans notre note 2, pages 42-44.

(2) Il ne semble pas que Calonne ait exaucé ce désir.

894. À THÉODORE DE BANVILLE.

Bruxelles, 15 mars 1865.

[L. a. s., 1 p. in-12.

Il l'invite à retirer de chez l'éditeur un exemplaire des *Histoires grotesques et sérieuses*.]

Un petit mot là-dessus, cher ami, si vous pouvez, n'importe où <sup>(1)</sup>.

895. À SAINTE-BEUVE.

[Rue du Montparnasse, 11  
Paris.]

15 mars 1865.

Cher ami, je profite des *Histoires grotesques et sérieuses* pour me rappeler à votre souvenir. — Quelquefois, le matin, je cause de vous avec M. Muller <sup>(2)</sup>, de Liège [*sic*], à côté de qui je déjeune, — et le soir, après le dîner, je relis *Joseph Delorme* avec Malassis. Décidément, vous aviez raison : *Joseph Delorme*, c'est *Les Fleurs du Mal* de la veille. La comparaison est glorieuse

<sup>(1)</sup> Voyez *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, page 243.

<sup>(2)</sup> De l'avis de M. Jean Bonnerot, probablement «Clément Muller, collaborateur du journal de M. Desoer» (c'est-à-dire du *Journal de Liège*), que Sainte-Beuve avait nommé dans sa préface à *Chateaubriand et son groupe*.

pour moi. Vous aurez la bonté de ne pas la trouver offensante pour vous.

Et la préface de la *Vie de César* ? Est-ce assez *prédestinatif* ?<sup>(1)</sup>

Tout à vous<sup>(2)</sup>.

C. B.

896. À ANCELLE.

22 mars 1865.

Mon cher Ancelle,

Mon dernier volume (traduction de Poe) a paru le 16<sup>(3)</sup>. Je n'ai pas encore pu arracher un exemplaire à Michel. Madame Aupick n'a pas reçu le sien, non plus que moi. Michel m'avait demandé des lettres pour les journalistes de Paris ; je les lui ai envoyées. Mais rien ne me prouve qu'il les ait distribuées avec les exemplaires. Car dans ces lettres, il était question d'autre chose que de Poe, et je ne reçois aucune réponse. Impatienté, j'ai

<sup>(1)</sup> Voyez page 59, notes 4-5.

<sup>(2)</sup> Dans sa réponse qu'a donnée la *Correspondance* (27 mars) et qui était d'un ton particulièrement affectueux, — elle commençait par : « Mon cher ami, mon cher enfant », — Sainte-Beuve remerciait Baudelaire de son souvenir et lui envoyait les siens, ainsi qu'à M. Muller. Il lui disait encore qu'il le suivait par l'esprit dans ses promenades du Parc, ayant, lui aussi, vécu à Bruxelles, et ajoutait : « Les coteaux de Montmartre vous réclament. Mais vous êtes là avec un ami, Poulet-Malassis, et tous deux vous broyez ensemble de l'ennui, des rêves, de la poésie. Vous dites vrai : la mienne se rapprochait de la vôtre ; j'avais goûté du même fruit amer, plein de cendres au fond. De là votre sympathie si aimable et si fidèle pour moi. — Je vous la rends, cher ami, et vous serre cordialement la main. »

<sup>(3)</sup> *Histoires grotesques et sérieuses.*

supposé que son ignoble avarice l'empêchait de dépenser quelques sols pour l'envoi de 4 exemplaires qui ne se rapportait pas directement à la vente. Ayez l'obligeance de prendre ces exemplaires, et de vous charger de l'affranchissement. J'ai oublié la loi postale. Je ne sais pas si cela se mesure au poids, ou si c'est 5 centimes par feuille. En tout cas, c'est fort peu de chose.

Tâchez en même temps de savoir ce qui est advenu des vingt lettres qui devaient accompagner les exemplaires adressés à ceux de mes amis qui écrivent dans les journaux. — Et s'il vous répugne, ce que je trouverais très naturel, de parler à des gens comme Michel ou Calman Lévy, adressez-vous à *mon ami Noël Parfait, qui est chez eux, et qui est un homme bien élevé.*

Voici une lettre pour M. Miquel Rouget<sup>(1)</sup>, où je le prie d'allonger un peu sa complaisance, à cause de mes besoins actuels, jusqu'à mon retour en France.

JE VAIS DONNER 200 FR. À L'HÔTEL. — Ne pas grossir ma dette (résultat des mois de Novembre, Décembre et Janvier) est tout ce que je peux faire, tant que ma grosse affaire ne sera pas conclue. Elle va l'être, je le sais, et je sais aussi les raisons de ce long retard. Ce serait trop long à vous expliquer. — Je garderai simplement 50 fr. pour le cas où cette même affaire m'attirerait brusquement à Paris, et m'entraînerait peut-être jusqu'à Honfleur, pour y prendre le commencement du

<sup>(1)</sup> Layetier-emballeur (rue Charlot, 45) qui avait sans doute fourni les caisses expédiées à Honfleur.

manuscrit que ma mère ne saurait pas trouver <sup>(1)</sup>. Ainsi il serait fort possible que je vous visse dans une quinzaine de jours.

Vous comprenez, mon cher ami, que si je me permets d'avancer de huit jours notre échéance ordinaire, c'est qu'il y a urgence. D'ailleurs je manque de tout, même de plus que tout.

Faites taire votre défiance, bien légitimée d'ailleurs par les irrégularités des années précédentes. Cette année présente sera celle de la réforme.

Quant au chiffre qui vous étonne peut-être, en voici l'explication. D'après votre dernière lettre, je ne dois compter que sur 160 fr. par mois (ce qui, multiplié par 12, donne 1.920).

Janvier, Février, Mars et Avril font donc 4 fois	160, c'est à dire	640 fr.
auxquels il faut ajouter un reliquat de		64
	Total	704

Or depuis le 1 <sup>er</sup> janvier je ne vous ai pris que 100, 200 et 150 fr., c'est à dire	450
	Différence 254 fr.

Il paraît que la vente de *César* <sup>(2)</sup> ne va plus. — J'ajouterai aux choses que je dois vous rapporter *Les Propos de Labienus* <sup>(3)</sup>, qui viennent de paraître

(1) Probablement le manuscrit de *Quelques-uns de mes contemporains*.

(2) Voyez page 59, notes 4-5.

(3) *Les Propos de Labienus*, pamphlet contre l'Empire (Bruxelles, 1865, in-12), qui avait un immense succès, et allait valoir à Auguste Rogeard, son auteur, une condamnation à cinq ans de prison. Poulet-Malassis, en 1868, en donnera une nouvelle édition où ils seront accompagnés de *La Dynastie de La Palisse* par Longuet (Paris, de l'imprimerie de la Préfecture de police [Bruxelles], in-12, s. d.).

ici. Il y a de l'esprit, mais c'est loin d'être excellent. J'avais bien envie d'écrire une réfutation de la fameuse préface<sup>(1)</sup>, et puis je me suis dit, comme je me le dis si souvent à propos d'une foule de choses : *A quoi bon ? et que m'importe ?*

Tout à vous, mon cher ami.

Mes compliments à Mad. Ancelle.

C. B.

*L'argent d'abord, je vous prie.*

— J'attends votre lettre le 24, au matin, ou à 3 h. au plus tard.

Quant aux exemplaires, le plus tôt possible.

— Si, par extraordinaire, le Michel s'était exécuté relativement à ma mère et à moi, n'exigez que *votre* exemplaire.

P. S. Cherchez donc dans votre paquet d'autographes, une lettre de M. de Custine (peut-être deux) à propos de la condamnation des *Fleurs du Mal*, et faites-les copier pour moi. Je vous dirai plus tard pourquoi<sup>(2)</sup>.

Si, ayant lu la lettre pour Michel, vous la trouvez trop malhonnête<sup>(3)</sup>, demandez *verbalement* des explications et transmettez-les-moi.

(1) Toujours la préface de l'*Histoire de Jules César*.

(2) Baudelaire voulait réunir dans la troisième édition des *Fleurs du Mal*, en appendice, les plus marquants témoignages de sympathie que lui avait valus le procès de 1857. L'édition posthume a tenu compte de son intention pour une lettre d'Astolphe de Custine. On trouvera un extrait important d'une autre lettre du marquis (adressée, celle-là, à Barbey d'Aurevilly, mais où il ne se prononça pas avec moins de vigueur contre le jugement du 20 août) in *E.-J. CRÉPET*, p. 112.

(3) Ce fut sans doute le cas, et c'est pourquoi la lettre resta dans les archives d'Ancelle.

Ci-joints *La Petite Revue*, 2<sup>e</sup> article sur Proudhon <sup>(1)</sup>; — une lettre pour Michel Lévy; — un bon pour cinq exemplaires de mon livre; — un reçu de 250 fr.; — une lettre pour Miquel Rouget <sup>(2)</sup>. Ayez l'obligeance de cacheter la lettre pour Michel ainsi que celle pour Miquel Rouget; — n'oubliez pas de mettre, sur votre lettre chargée : 28 rue de la Montagne; au lieu de : Hôtel du Grand-Miroir <sup>(3)</sup>.

---

897. À MICHEL LÉVY.

[Incluse dans la précédente.]

[À Monsieur —  
ou, à son défaut à M. Calman [sic]  
ou à M. Noël Parfait  
2 bis, rue Vivienne.  
C. B.]

Mercredi 22 mars 65.

Mon cher Michel,

Je suppose que la raison qui s'oppose à ce que je reçoive un exemplaire des *Histoires sérieuses et grotesques*, et que Mad. Aupick reçoive celui que je vous ai prié de lui envoyer, (malgré les deux demandes que je vous ai adressées) est l'affranchissement d'exemplaires dont l'envoi n'a pas un intérêt direct pour la librairie. Pour lever cet obstacle, je charge un de mes amis, M. Ancelle, de prendre chez vous 5 exemplaires; il vous

(1) Voyez pages 40-41, note 1.

(2) Nous ne l'avons pas.

(3) La raison de cette recommandation est donnée dans la lettre 889, page 53.

remettra en échange un bon signé de moi, et se chargera d'affranchir les envois<sup>(1)</sup>.

J'ai déjà envoyé des bons de ce genre à M. Manet, à Monsieur Lejosne, et à Madame Meurice. En joignant ces exemplaires à ceux-ci, cela fait un total de *buit*. Autrefois vous me donniez 25 exemplaires. Je suppose que cette fois je pourrai aller jusqu'à 12 ou 13.

Quant au paquet de lettres que je vous ai envoyées, elles avaient toutes un but direct d'utilité.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

N'oubliez pas G. Frédéricx et Victor Joly, à Bruxelles, non plus que les cinq ou six noms que je vous ai indiqués, mais pour lesquels il n'y avait pas de lettres<sup>(2)</sup>.

---

### 898. À NOËL PARFAIT.

Dimanche 26 mars 65.

Mon cher Parfait, malgré la répugnance que j'éprouve à vous faire perdre quelques minutes de votre temps, je suis obligé d'invoquer votre protection pour obtenir de MM. Lévy la permis-

<sup>(1)</sup> À la vente des autographes ayant appartenu à Grosclaude (G. Andrieux, janvier 1937), a passé une pièce portant l'entête de l'Hôtel du Grand Miroir, et libellée comme suit :

« Bruxelles, 22 mars 65.

« Bon pour un exemplaire d'*Histoires grotesques et sérieuses* pour M. Ancelle.

CH. BAUDELAIRE. »

<sup>(2)</sup> Voyez la lettre suivante.



sion de faire connaissance avec mon propre livre.

Mercredi 15 Mars, j'ai demandé à Michel trois exemplaires d'*Histoires grotesques et sérieuses*, et un exemplaire pour M<sup>me</sup> Aupick (*rue de Neubourg, Honfleur, Calvados*)<sup>(1)</sup>. — Je n'ai rien reçu, ni ma mère non plus.

Le 19 Mars, j'ai écrit à Calman[n] et je lui ai fait la même demande<sup>(2)</sup>, mais rien n'est venu.

J'ai prié alors un de mes amis<sup>(3)</sup> d'aller voir ces messieurs, de prendre les exemplaires et de les affranchir lui-même. Il m'a simplement répondu qu'il y avait eu oubli, et que j'allais recevoir les exemplaires. Je n'ai rien reçu, ni mad. Aupick non plus, je suppose.

Alors une idée, (trop bizarre sans doute), m'est venue, c'est que la question d'affranchissement était un obstacle. Mais, dans ce cas-là, rien n'était plus facile que de m'envoyer un *bon* pour quatre exemplaires à prendre chez Rosez ou à l'Office de Publicité<sup>(4)</sup>, et de Bruxelles j'aurais renvoyé à Honfleur un des quatre exemplaires.

Mon cher ami, profitez de la circonstance pour vérifier si la distribution a été faite selon les indications données par moi.

*Exemplaires accompagnés de lettres* que j'ai envoyées le 15 à Michel :

× Hetzel<sup>(5)</sup>.

Gautier.

Deschanel[sic]<sup>(6)</sup>.

Chasles.

(1-2) Nous n'avons pas ces deux lettres-là.

(3) Ancelle, on l'a vu par notre numéro 896.

(4) Librairies bruxelloises.

(5) Nous ignorons le sens prêté aux croix qui accompagnaient ici certains noms.

(6) Des vingt lettres mentionnées ici, quatre seulement, celles

Babou.	Sainte-Beuve.
Banville.	Roqueplan.
Asselineau.	Houssaye.
d'Aurevilly.	De Calonne.
Monselet.	Buloz.
Fraisse.	Pichot.
Jouvin.	× Charpentier.
Taine.	Yriarte.

*Exemplaires à distribuer sans lettres :*

Lavoix.	Dollfus ou Arnould.
Cuvillier-Fleury.	Marcelin.
× De Mouy.	<i>Frédéricx, 30, rue Hy-</i> <i>draulique.</i>
Levallois.	<i>Victor Joly, 27, rue Lon-</i> <i>gue Vie (Bruxelles).</i>
Pontmartin.	
Nefftzer ou Schérer.	

J'ai envoyé des *bons* à MM. Manet et Lejosne, à Madame Meurice, et à M. Ancelle. En supposant que je ne prenne pour moi que 12 exemplaires (la moitié de ce que je prenais autrefois), j'ai encore droit à *buit*, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que je ne peux pas même en obtenir un.

Tout à vous, et pardon pour le dérangement que je vous cause.

CH. BAUDELAIRE,  
28, rue de la Montagne.

---

à Banville, Taine, Sainte-Beuve et Calonne, nous ont été conservées, et, des réponses que ces lettres durent entraîner, quatre également, celles de Deschanel, Fraisse, Sainte-Beuve et Taine.

Pour le résultat qu'obtint ce service de presse, voyez *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, pages 239-244.

899. À SAINTE-BEUVE.

Jeudi 30 mars 1865.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre excellente lettre <sup>(1)</sup>; pouvez-vous en écrire d'autres que d'excellentes? Quand vous m'appellez : *Mon cher enfant*, vous m'attendrissez et vous me faites rire en même temps. Malgré mes grands cheveux blancs, qui me donnent l'air d'un académicien (à l'étranger), j'ai grand besoin de quelqu'un qui m'aime assez pour m'appeler son enfant; mais je ne puis m'empêcher de penser à ce burgrave de 120 ans qui parlant à un burgrave de 80, lui dit : *Jeune homme, taisez-vous!* (entre parenthèses, et ceci soit dit entre nous, si j'écrivais une tragédie, je craindrais de lâcher des traits *de cette force*, et de toucher *un autre but* que celui auquel j'aurais visé) <sup>(2)</sup>.

Seulement j'observe que dans votre lettre il n'y a aucune allusion à l'exemplaire d'*Histoires grotesques et sérieuses* que j'ai prié Michel Lévy de vous transmettre. J'ai le droit d'en conclure que ce libraire appartenant à une race qui a crucifié Notre-Seigneur, a pu, très naturellement, faire l'économie d'un exemplaire à votre détriment <sup>(3)</sup>. Je vous jure d'ailleurs que je n'ai nullement l'in-

<sup>(1)</sup> Celle du 27 mars que nous avons résumée plus haut, page 65, note 2. Pour la date d'envoi de la présente réponse, voyez le numéro 905, page 87, 1<sup>er</sup> paragraphe.

<sup>(2)</sup> Baudelaire savait qu'en brocardant Victor Hugo, il ne pouvait être qu'agréable à Sainte-Beuve.

<sup>(3)</sup> Cette phrase-là avait été coupée dans les *Lettres*.

tention de vous soutirer la moindre *réclame* pour ce livre <sup>(1)</sup>. Mon seul but était, sachant comme vous savez bien distribuer votre temps, de vous fournir l'occasion de jouir encore une fois d'une étonnante subtilité de logique et de sentiments. Il y a des gens qui trouveront que le cinquième volume est inférieur aux précédents, mais cela m'est bien indifférent <sup>(2)</sup>.

Nous ne broyons pas tant d'ennui que vous croyez, Malassis et moi. Nous avons appris à *nous passer de tout*, dans un pays où *il n'y a rien*, et nous avons compris que certains plaisirs (ceux de la conversation, par exemple) augmentent, à mesure que certains besoins diminuent.

À propos de Malassis, je vous dirai que je suis émerveillé de son courage, de son activité et de son incorrigible gaîté. Il est arrivé à une érudition fort étonnante, en fait de livres et de gravures. Tout l'amuse et tout l'instruit. — Un de nos grands amusements, c'est quand il s'applique à faire l'athée, et quand je m'ingénie à faire le jésuite. Vous savez que je peux devenir dévot par contradiction (*surtout ici*), de même que, pour me rendre impie, il suffirait de me mettre en contact avec un curé *souillon* (souillon de corps et d'âme). — Quant à la publication de quelques livres *badins*, qu'il s'est amusé à corriger avec la même religion qu'il aurait mise au service de Bossuet ou de Loyola, j'en ai même tiré un petit, petit bénéfice inattendu, *c'est une intelligence plus nette de la Révolution française*. Quand les gens

(1) Fidèle à son étrange attitude envers Baudelaire, le Lundiste ne devait pas en parler.

(2) Ce fut en effet le sentiment général.

s'amusent de certaine façon, c'est un bon diagnostic de révolution <sup>(1)</sup>.

Alexandre Dumas vient de nous quitter. Ce brave homme est venu s'exhiber avec sa candeur ordinaire. Tout en faisant la queue autour de lui, pour attraper une poignée de main, les Belges se sont moqués de lui. Cela est ignoble. Un homme peut être respectable pour sa *vitalité*. Vitalité de nègre, c'est vrai. Mais je crois que bien d'autres que moi, amoureux du sérieux, ont été entraînés par *La Dame de Montsoreau* et par *Balsamo*.

Comme je suis fort impatient de revenir en France, j'ai écrit à Julien Lemer pour le charger de mes petites affaires. Je voudrais rassembler en trois ou quatre volumes les meilleurs de mes articles sur les *Excitants*, sur les *peintres* et sur les *poètes*, en y ajoutant une série de *Considérations sur la Belgique*. Si dans une de vos rares flâneries, vous passez sur le boulevard de Gand <sup>(2)</sup>, fouettez un peu sa bonne volonté, et exagérez ce que vous pensez de moi.

Je dois avouer qu'il manque trois fragments importants, — un sur *la Peinture didactique* (Cornélius, Kaulback [*sic*], Chenavard, Alfred Réthel), — un autre, *Biographie des Fleurs du Mal* — et enfin un dernier : *Cbateaubriand et sa famille*. — Vous savez que ma passion pour ce vieux *dandy* est

<sup>(1)</sup> On trouvera des réflexions de cet ordre dans les *Notes sur les « Liaisons dangereuses »* reproduites au tome I des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*.

<sup>(2)</sup> C'est au boulevard des Italiens que Julien Lemer avait sa « Librairie centrale », mais on sait qu'en 1815 cette voie avait été appelée, par ironie, le boulevard de Gand, les partisans de Louis XVIII s'y réunissant tandis que leur roi attendait, à Gand, la suite des événements.

incorrigible. En somme, peu de travail, dix jours peut-être. Je suis riche de notes <sup>(1)</sup>.

Pardonnez-moi si je me mêle d'une question délicate; mon excuse est dans mon désir de vous voir content (en supposant que certaines choses vous contenteraient), et de voir tout le monde vous rendre justice. J'entends beaucoup de gens qui disent : Tiens! Sainte-Beuve n'est pas encore sénateur? <sup>(2)</sup> Il y a bien des années, je disais à E. Delacroix avec qui j'avais tout mon franc-parler, que beaucoup de jeunes gens préféreraient le voir restant à l'état de pariah et de révolté. (Je faisais allusion à son obstination à se présenter à l'Institut.) Il me répondit : « Mon cher Monsieur, si mon bras droit était frappé de paralysie, ma qualité de membre de l'Institut me donnerait droit à l'enseignement, et en supposant que je me porte toujours bien, l'Institut peut servir à payer mon café et mes cigares. » En deux mots, je crois qu'il se forme, relativement à vous, dans bien d'autres esprits que le mien, une certaine accusation d'ingratitude contre le gouvernement de Napoléon. Vous me pardonnez, n'est-ce pas? de violer les limites de la discrétion; vous savez combien je vous aime; et puis je bavarde comme quelqu'un qui a rarement l'occasion de causer.

Je viens de lire le long discours d'Emile Ollivier <sup>(3)</sup>. C'est bien singulier. Il parle, ce semble,

<sup>(1)</sup> Rien ne nous est parvenu de celles qui pouvaient avoir trait à Chateaubriand ou à la biographie des *Fleurs*, nous l'avons dit. Pour la *Peinture didactique*, voyez *L'Art philosophique*.

<sup>(2)</sup> Il le sera deux mois plus tard.

<sup>(3)</sup> Le discours prononcé le 27 mars 1865 en faveur des libertés politiques.

avec l'autorité d'un homme qui a un gros secret dans sa poche.

Avez-vous lu l'abominable feuilleton de Janin <sup>(1)</sup> contre les poètes mélancoliques et railleurs (à propos de Henri Heine)? *Et Viennet cité parmi les grands poètes* de la France! Et quinze jours après, feuilleton *en faveur de Cicéron!* <sup>(2)</sup> Est-ce qu'il prend Cicéron pour un orléaniste ou pour un académicien? M. de Sacy dit : « Cicéron, c'est NOTRE César, à NOUS! » Oh! non, n'est-ce pas?

Votre bien affectionné.

CHARLES BAUDELAIRE.

Sans aucune transition, je vous dirai que je viens de trouver une admirable ode mélancolique de Shelley <sup>(3)</sup>, composée au bord du golfe de Naples, et qui se termine par ces mots : « Je sais que je suis de ceux que les hommes n'aiment pas; mais je suis de ceux dont ils se souviennent! » À la bonne heure! voilà de la poésie.

(1) Voyez la lettre 886, page 50.

(2) On trouvera l'explication de ces lignes dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. 1, pages 558-559.

(3) *Stanzas written in dejection, near Naples.* — Il y a, dans ce poème-là, quelques accents dont Baudelaire, plus qu'aucun, devait, à cette heure de sa vie, goûter l'amertume :

« Hélas! je n'ai ni espérance ni santé, ni paix au dedans, ni calme autour de moi, ni ce contentement plus précieux que la richesse que le sage a trouvé dans la méditation, et avec lequel il marche couronné d'une gloire intérieure; je n'ai ni renommée, ni pouvoir, ni amour, ni loisir. J'en vois d'autres que tous ces biens environnent; ils vivent, en souriant, et ils appellent la vie un plaisir. Pour moi, cette coupe m'a été autrement mesurée. » (Traduction F. Rabbe, III, page 39.)

900. À ANCELLE.

Mardi 18 avril 1865.

Mon cher Ancelle, il faut que j'aille dimanche à *Namur*<sup>(1)</sup>, ensuite que je repasse par *Bruxelles* pour aller à *Paris*, où je porte un paquet de manuscrits; de là à *Honfleur*, d'où je rapporterai à *Paris* un autre paquet de manuscrits, et enfin que de *Paris* je retourne à *Bruxelles*, où j'espère bien que je ne ferai, cette dernière fois, qu'un séjour d'une dizaine de jours<sup>(2)</sup>.

Ayez donc l'obligeance de m'envoyer les 150 fr. de *Mai*. Je n'ai aucune passe gratuite pour les chemins de fer, et je crois que je n'aurai pas le temps de m'en procurer à mon passage à *Paris*.

Il faut de plus que je me procure un peu de linge avant de partir et que je fasse faire une espèce de portefeuille propre à emporter des papiers et des dessins sans les abîmer.

Vous voyez qu'en supposant que j'aie votre réponse après-demain jeudi 20 (et j'y compte), j'ai très peu de temps devant moi, et surtout très peu d'argent, car les cinq voyages en première classe font presque les 150 fr.

Je n'apporterai pas les volumes que je vous ai promis<sup>(3)</sup>; ce serait imprudent. Je trouverai un moyen de vous les faire parvenir en *Mai*.

(1) Voyez le billet suivant.

(2) Ces projets allaient être ajournés une fois de plus; on en ignore la raison.

(3) Peut-être ceux qui avaient été mentionnés au tome IV, page 336.



Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous ferai une visite à mon passage à Paris.

Tout à vous.

C. B.

Eh bien ! votre petit Paradol<sup>(1)</sup> vous a rempli de joie, n'est-ce pas ?

Paris me fait une peur de chien ; mais *il faut* que j'y aille, et puis j'ai vraiment trop d'envie de revoir ma mère.

Je lui écrirai avant de me mettre en route.

901. À POULET-MALASSIS.

[Environ 20 avril 1865<sup>(2)</sup>.]

SONNET POUR S'EXCUSER DE NE PAS ACCOMPAGNER UN AMI  
À NAMUR :

*Puisque vous allez vers la ville  
Qui bien qu'un fort mur l'encastrât,  
Défraya la verve servile  
Du jameux poëte Castrat<sup>(3)</sup>,*

(1) Prévost-Paradol venait d'entrer à l'Académie.

(2) C'est le 23, aux termes de la lettre précédente, que Baudelaire comptait se rendre à Namur (chez Rops, en compagnie de Poulet-Malassis), et le billet d'excuse que constitue le sonnet qui nous occupe, fut reproduit le 29 dans la *Petite Revue*. — Nous avons déjà donné cette fantaisie dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I. Mais les billets en vers de Baudelaire sont si rares que la répétition de celui-ci nous a paru s'imposer.

(3) La rime est riche, la cheville pareillement. — Allusion à l'infortune de Boileau, auteur de l'*Ode à la prise de Namur*.

*Puisque vous allez en vacances  
Goûter un plaisir recherché,  
Usez toutes vos éloquences,  
Mon bien cher Coco-Malperché* <sup>(1)</sup>

*(Comme je le ferais moi-même)  
A dire là bas combien j'aime  
Ce tant folâtre Monsieur Rops*

*Qui n'est pas un grand prix de Rome,  
Mais dont le talent est haut comme  
La pyramide de Cbéops.*

---

902. À GUSTAVE FRÉDÉRIX <sup>(2)</sup>.

24 avril 1865.

Mon cher Frédéric,

Si j'ai tardé à vous remercier de ce que vous avez bien voulu faire pour les *Histoires Grottesques et Sérieuses* <sup>(3)</sup>, c'est parce que je ne l'ai pas vu tout de suite.

Pourvu que vous soyez aussi gracieux quand il sera question d'un livre de moi ! <sup>(4)</sup>

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

<sup>(1)</sup> On sait que Poulet-Malassis, jouant lui-même sur son nom, avait adopté pour marque, après la rupture de son association avec Eugène de Broise, un poulet sur une broche, et que cette marque avait donné lieu à des variantes : 1. le poulet a peur de la broche ; 2. le poulet sans vie est embroché ; 3. le poulet s'ébat allègrement sur sa broche.

<sup>(2)</sup> Critique littéraire de l'*Indépendance belge*, on l'a dit.

<sup>(3)</sup> Voyez un extrait de l'article en cause dans notre édition de cet ouvrage, page 244. Baudelaire n'en était guère satisfait d'ailleurs, on le verra s'en plaindre dans notre numéro 904.

<sup>(4)</sup> On peut croire que Baudelaire pensait ici, en particulier, à *Pauvre Belgique*. Voyez à ce sujet tome IV, page 235.

## 903. À ANCELLE.

2 mai [1865], 6 h. 1/2.

Mon cher Ancelle,

Avez-vous reçu ma lettre, celle datée du 30 ? et où je vous demandais les 150 fr. de Juin, en vous annonçant définitivement mon voyage.

Voilà déjà six courriers passés qui ne m'ont apporté aucune réponse. Peut-être ma lettre est-elle égarée. Elle contenait le reçu.

Tout à vous.

C. B.

Ne mettez pas sur l'enveloppe : *Hôtel du Grand-Miroir*, mais 28, rue de la Montagne<sup>(1)</sup>.

## 904. À MADAME AUPICK.

Jeudi 4 mai 1865.

Ma chère bonne mère,

Malgré mes sincères résolutions du jour de l'an, je suis obligé de recourir encore une fois à ton obligeance, *si toutefois c'est possible* ; il y a près d'un mois que je pense à cette nécessité, cela m'humilie, et si j'ai longtemps hésité, c'est non

<sup>(1)</sup> Voyez l'antépénultième et l'avant-dernier paragraphes de la lettre suivante.

seulement à cause de la répugnance que j'avais à te le dire, mais parce que je ne voulais pas te troubler dans tes dévotions de Pâques.

Il faut que j'aille à Paris, pour discuter moi-même mon affaire ; il faut que j'aille à Honfleur chercher le commencement d'un des ouvrages (j'apporterai la fin avec moi) ; il faut que je retourne à Paris conclure d'une manière telle quelle (je ne suis pas content des offres qui me sont faites, et j'espère arracher davantage) et enfin que je retourne en Belgique où je ne resterai cette fois qu'une dizaine de jours.

Ce voyage fera au moins huit jours. Mais comment faire ? La femme de l'hôtel me tourmente et je lui ai promis, *sans savoir ce que je disais*, de l'argent pour *samedi*. Ensuite, je manque *de tout*, particulièrement *de linge* ; je ne veux ni ne peux m'adresser à Ancelle ; d'abord ce serait inutile, et ensuite je tiens vivement à rester avec lui dans les termes stricts où nous sommes depuis quatre mois<sup>(1)</sup>.

Je pourrais, il est vrai, accepter ce qui m'est offert. Mais combien de jours durerait encore cette négociation par lettres ! On m'offre quinze cents francs (l'ouvrage sur la Belgique *non compris*) et c'est juste ce qui me suffirait pour me débarrasser de la Belgique et retourner en France. Or, j'ai besoin de beaucoup plus à cause des créanciers de Paris. — Enfin, comment faire pour m'absenter, même huit jours, sans donner ici *un fort acompte* ? On me prendrait, je crois, pour un voleur.

(1) Cette déclaration n'est pas sans étonner quand on songe à toutes les complaisances que Baudelaire avait demandées à Ancelle au cours de ces quatre mois, et au ton cordial des lettres qu'il lui avait adressées pendant cette même période.

Je dois les mois de novembre, décembre, janvier et avril. En février et mars j'ai payé toutes mes dépenses.

Ce n'est pas évidemment à mon premier voyage à Honfleur que je pourrai te rapporter de l'argent. L'unique journée que je passerai à Paris ne me suffira pas pour conclure. C'est en repassant par Paris que j'espère en finir. Laisse-moi croire que j'aurai assez de prévoyance pour te rendre d'abord ce que tu m'auras envoyé : d'ailleurs, voici la belle saison ; et si je ne te le rendais pas, je te priverais sans doute de ce voyage à Paris que tu caresses si vivement. C'est une raison qui me contraindra à me souvenir.

Paris me fait *une grande peur* ; mais la nécessité de discuter moi-même mon affaire me rendra de l'énergie, et la vue d'Honfleur, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures seulement, me fera beaucoup de bien. Je suis tombé dans un vrai marasme. Je n'ai plus le courage de travailler au livre sur la *Belgique*, ni aux *Poèmes en prose*. Quand je vois mettre sur une voiture les malles d'un voyageur, je me dis : « Voilà encore un homme heureux ! Il peut s'en aller ! » Les deux ou trois Belges que j'ai trouvés longtemps agréables *comparativement* me sont devenus *insupportables*.

J'oubliais de te dire qu'il faudra, en supposant que tu puisses m'envoyer de l'argent pour l'hôtel et les emplettes, que je réserve de quoi payer mes quatre chemins de fer. Car je ne sais pas si j'aurai le temps ou l'habileté de trouver des passes gratuites à Paris.

Je crois qu'il me suffira de cinq ou six jours pour faire faire ici quelques chemises, et des chaus-

sures. Je partirais donc *au plus tard* dimanche 15, je passerais à Paris la journée du 16; je serais à Honfleur le 17 au soir, et je voudrais m'arranger de telle façon que je pusse être de retour à Bruxelles le 21, — pour consacrer les 10 derniers jours du mois à *en finir* avec ce pays, où les quelques belles choses qu'il faut avoir vues ne compensent pas l'horreur et le dégoût que me causent les habitants.

Il paraît qu'il est bien difficile de s'entendre par lettres, ou qu'il est bien difficile de vendre convenablement des ouvrages de critique. 500 fr. par volume ne représentent évidemment que le prix d'un tirage. Mes intentions avaient été cependant bien nettement exprimées. Ayant besoin de beaucoup d'argent pour mes créanciers de Paris, je voulais aliéner 4 volumes pour 5 ans, c'est-à-dire toucher le prix de tous les tirages probables pendant cinq ans. Pour le libraire, c'est un jeu où il peut perdre et où il peut gagner. Je suis convaincu que mon opération eût été très facile à faire, s'il se fût agi de romans. Mais des livres de critique! Enfin, je veux disputer moi-même, et je suis sûr que je tirerai de cela, sinon plusieurs milliers de francs, certainement un peu plus qu'on ne m'offre.

Je t'envoie deux autres articles, aussi bêtes que celui que je t'ai déjà envoyé. Il en a paru sans doute beaucoup d'autres; mais je ne les ai pas vus, particulièrement un immensément long, dans la *Revue germanique* <sup>(1)</sup>. Quand j'étais plus jeune les

(1) *Edgar Poe, l'homme, l'artiste et l'œuvre*, par Arthur Arnould, essai dont la publication avait commencé le 1<sup>er</sup> avril et allait se continuer dans les numéros des 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> juillet. On en trouvera un extrait dans notre édition d'*EUREKA*, pages 260-261.

articles me concernant m'agitaient beaucoup. Aujourd'hui, cela m'est tout à fait indifférent.

Tu m'as écrit, ma chère mère, de bien belles choses, de bien bonnes choses dans tes dernières lettres. Tu te doutes bien que je t'en ai remerciée. Relativement à ce qui t'intéresse le plus au monde, c'est-à-dire à ton fils, je te dirai que c'est l'homme le plus sage, le plus raisonnable et le mieux raisonnant qui soit, à propos d'argent, de bonheur, de travail, etc. Mais par je ne sais quel affaiblissement de volonté, il ne peut pas mettre en pratique ses excellentes idées. — Ce que je sais le mieux, c'est qu'il faut décidément beaucoup travailler (ici, je ne le puis plus), m'accoutumer à la solitude, me priver de tous plaisirs, excepté de travail (me priver n'est pas difficile pour [moi], puisque le plaisir, depuis longtemps déjà m'ennuie), enfin n'attacher d'importance qu'au perfectionnement de mon esprit et à la gloire. Il y a beaucoup de gens qui considèrent ou font semblant de considérer la gloire comme une chose *vaine*. Pour moi, j'avouerai simplement qu'elle me paraît le bien le plus positif et le plus solide du monde, mais peut-être aussi le plus difficile à acquérir.

Tu as appris sans doute cette année la mort de M. Lacrosse <sup>(1)</sup>, et l'année dernière, celle de mad. Orfila <sup>(2)</sup>, à qui les journaux ont fait tant d'oraisons funèbres. Je n'ai pas osé t'en parler alors.

Comment te portes-tu ? Souviens-toi de la peur

(1) Bertrand-Théobald-Joseph, baron de Lacrosse, qui avait prononcé au Sénat, en 1857, l'éloge funèbre du général Aupick, son collègue.

(2) Voyez tome II, page 65.

que tu m'as faite quand tu m'as raconté dans quel cas tu t'étais trouvée, pour n'avoir pas voulu consulter un médecin.

Tu as appris probablement la nomination de Sainte-Beuve comme sénateur. Malgré mon intimité avec lui, je crois que je ferais bien de lui écrire pour le féliciter. Je crois qu'il méprise fortement tous les honneurs officiels; mais il est vieux, il est pauvre. Le voilà riche maintenant. Il doit être très satisfait. Mais il a tellement pris l'habitude du travail, qu'il va continuer, je le parierais, son énorme labeur au *Constitutionnel*.

Chose bien bizarre, M. Ancelle a eu besoin d'une procuration de moi, pour toucher de l'argent qui m'est dû par la famille de M. Labie<sup>(1)</sup>. Quel ennui! Un notaire belge, quatre témoins, le ministère des affaires intérieures, l'ambassade, tout cela m'a emporté mes derniers vingt francs.

N'oublie pas qu'il ne faut pas mettre sur l'enveloppe de ta lettre : *Hôtel du Grand-Miroir*, mais simplement : 28, rue de la Montagne, Bruxelles.

Les mots : *Hôtel*, etc., contraignent le destinataire à aller au grand bureau, avec des papiers constatant son identité. Dans le cas contraire, le facteur vient chez la personne elle-même.

Ne m'en veuille pas trop, je t'en supplie. Je t'assure que je saurai trouver l'activité et l'exactitude nécessaires pour ce voyage d'affaires.

Je t'embrasse tendrement.

CHARLES.

<sup>(1)</sup> Prédécesseur de M. Ancelle dans son étude notariale de Neuilly-sur-Seine. La créance en question avait rapport à des terrains situés dans cette même commune, que notre auteur avait hérités de son père.



## 905. À SAINTE-BEUVE.

Jeudi 4 mai 1865.

Mon cher Sainte-Beuve, comme je prenais la plume pour vous écrire quelques mots de félicitation au sujet de votre nomination<sup>(1)</sup>, je retrouve une lettre que je vous écrivais le 30 Mars, et qui n'est pas partie, probablement par une étourderie de ma part ou de la part des gens de l'hôtel.

Je la relis; je la trouve gamine, enfantine. Mais je vous l'envoie tout de même. Si elle vous fait rire, je ne dirai pas : tant pis, mais : tant mieux. Je ne crains pas du tout, connaissant votre indulgence, de me montrer nu devant vous.

Au passage qui a trait à Julien Lemer, j'ajouterai que j'ai fini les fragments en question (excepté le livre sur *la Belgique* que je n'ai pas le courage de finir ici), et que, obligé d'aller à Honfleur pour chercher tous les autres morceaux composant les livres annoncés à Lemer, je passerai sans doute à Paris, le 15, pour le tourmenter un peu. Si, par hasard, vous le voyez, vous pouvez le lui annoncer<sup>(2)</sup>.

Quant à Malassis, sa terrible affaire<sup>(3)</sup> arrive le

(1) Au Sénat.

(2) Voyez la lettre 899, page 75.

(3) Poulet-Malassis, depuis son arrivée à Bruxelles, avait édité un bon nombre d'ouvrages fort libres, et, en eût-il limité la vente à la Belgique, la chose n'aurait pas tiré à conséquence assurément. Mais il avait eu l'imprudence d'en introduire en France, et le Tribunal correctionnel de la Seine, le 12 mai, allait le condamner par contumace à un an de prison et 500 francs d'amende, — ce qui lui vaudra de se voir écrire par Sainte-Beuve le 1<sup>er</sup> octobre : «Vous avez, mon cher ami, le *bannissement* de Théophile.»

12. Il se croit sûr d'être condamné à 5 ans. Ce qu'il y a de grave, c'est que ça lui ferme la France pour 5 ans. Que ça lui coupe momentanément les vivres, je n'y vois pas un si grand mal. Il sera contraint de faire autre chose. C'est trop compter sur l'esprit universel que de braver la pudeur publique obligatoire. Pour moi, qui ne suis pas une bégueule, je n'ai jamais possédé un de ces livres imbéciles, même imprimé en beaux caractères et avec de belles gravures.

Hélas! les *poèmes en prose*, auxquels vous avez encore décoché un encouragement récent<sup>(1)</sup>, sont bien attardés. Je me mets toujours sur les bras des besognes difficiles. Faire *cent* bagatelles laborieuses<sup>(2)</sup> qui exigent une bonne humeur constante (bonne humeur nécessaire même pour traiter des sujets tristes), une excitation bizarre qui a besoin de spectacles, de foules, de musique, de réverbères même, voilà ce que j'ai voulu faire! Je n'en suis qu'à *soixante*, et je ne peux plus aller. J'ai besoin de ce fameux *bain de multitude*<sup>(3)</sup> dont l'incorrection vous avait justement choqué.

<sup>(1)</sup> Allusion aux deux articles des 20 janvier et 24 avril 1865 où le *Lundiste* avait déclaré que *Le vieux Saltimbanque* et *Les Veuves* constituaient «deux bijoux», et que dans certains morceaux Baudelaire avait «peint sur émail».

<sup>(2)</sup> Dans une lettre adressée à Charles Asselineau le 27 septembre 1866, Poulet-Malassis, qui avait en mains les papiers de Baudelaire, écrivait des petits poèmes : «Il en voulait faire cent pour choisir, car sur les 70 faits, il y en a de faibles et d'autres qui font double emploi.» Malheureusement, la plupart des morceaux, qui furent écartés de l'édition posthume où ne figurent que cinquante poèmes, n'ont pas été retrouvés. — Voyez aussi tome IV, page 195, note 3.

<sup>(3)</sup> «Bain de multitude» se rencontre deux fois chez Baudelaire : dans les *PARADIS ARTIFICIELS*, page 115, et dans *Les Foules* (*PETITS POÈMES EN PROSE*, page 33).

Monselet est venu ici. J'ai lu votre article <sup>(1)</sup>. J'ai admiré votre souplesse et votre aptitude à entrer dans l'âme de tous les talents. Mais à ce talent-là, il manque quelque chose que je ne saurais définir. Monselet est allé à Anvers, où il y a des choses magnifiques, surtout des échantillons de ce monstrueux style jésuitique qui me plaît si fort, et que je ne connaissais guère que par la chapelle du collègue de Lyon, qui est faite avec des marbres de diverses couleurs. Anvers a un musée d'une nature très spéciale, plein de choses inattendues, même pour ceux qui savent remettre l'école flamande à sa vraie place. Enfin, cette ville a un grand air solennel de vieille capitale, augmenté par un grand fleuve. Je crois que ce brave garçon n'a rien vu de tout cela. Il n'a vu qu'une grosse friture qu'il est allé manger de l'autre côté de l'Escaut. C'est d'ailleurs un homme charmant.

Décidément, je vous félicite de tout mon cœur. Vous voilà maintenant l'égal (officiellement) de beaucoup de gens médiocres. Peu m'importe. Vous en aviez envie, n'est-ce pas? besoin peut-être? Vous êtes content, donc je suis heureux.

Tout à vous.

C. B.

(1) *Le Constitutionnel*, 24 avril 1865. Pour la première fois de sa vie, Monselet, dans cet article, se voyait pris au sérieux. Il en eut un plaisir extrême. Aussi, dans ses *Souvenirs*, a-t-il commémoré cette circonstance, racontant comment, convoqué par Sainte-Beuve, il avait posé pour lui, et prouvant du même coup que ce jour-là le Lundiste, sans s'en douter, avait pareillement posé pour les lecteurs de Charles Monselet. — Quant à l'effet produit par cet article voyez la *Petite Revue*, 27 mai 1865.

906. À MADAME AUPICK.

Lundi 8 mai 1865.

Ma chère mère, ta lettre écrite vendredi ne m'est arrivée qu'hier matin, dimanche. Divers empêchements se sont opposés à ce que je te répondisse hier.

En lisant le commencement de ta lettre, je me suis senti plein de repentir de t'avoir écrit. Cependant je sens un tel désir et même un tel besoin d'aller à Paris et à Honfleur, que je me suspends à la demi-offre que tu me fais. Ne sachant pas dans quelle situation tu étais, je t'avais d'abord laissée libre de deviner approximativement ce qu'il me fallait, et de m'envoyer ce que tu aurais pu. Maintenant je te donne les chiffres que tu me demandes. Seulement je maintiens que mon *désir* très sincère est de te rendre cet argent sur le produit de la vente de mes livres qui sera signée avant la fin du mois.

Libre à toi de rire de ma promesse. Je reconnais d'ailleurs que je t'en ai souvent donné le droit. Maintenant, *si tu me supposes capable de t'oublier, sous la terrible pression de mes créanciers*, songe qu'en juin, définitivement installé à Honfleur, je pourrai te donner mon revenu mensuel, puisque je suis libre (encore grâce à toi) de ce côté-là.

Les mois d'hiver à l'hôtel sont à peu près de

trois cents francs; ceux d'été de deux cent cinquante. Il y avait donc il y a trois mois un arriéré de 900 — plus un arriéré de 250 le 1<sup>er</sup> mai.

Je viens de causer avec la femme de l'hôtel. J'ai persisté à lui promettre un à compte, et je n'ai pas encore osé lui dire que je projetais une absence d'une huitaine de jours.

Je crois qu'un à compte de 500 fr. serait une chose magnifique.

Je suis obligé d'ajouter une centaine de francs pour emplettes de linge et autres, et une centaine pour le voyage. Cela ne me serait pas tout à fait suffisant, si je ne me croyais sûr de trouver des passes gratuites à Paris.

Et maintenant, si cette somme énorme te cause une trop grande gêne, envoie-moi ce que tu pourras. Mais à coup sûr, dussé-je me sauver, j'irai à Paris pour discuter moi-même mon affaire, et à Honfleur pour t'embrasser et rapporter les fragments qui me manquent.

J'ai mille choses à t'écrire. Mais je préfère te les raconter. J'aurai sans doute ce plaisir prochainement. — Que tu m'écris des choses fantastiques à propos de Sainte-Beuve! Tu me crois donc un goujat? — Et puis tu crois que je dois faire sérieusement le courtisan, prudent et rusé, avec un homme qui, malgré ma jeunesse relative, m'a toujours pris pour son égal. Dix fois déjà je me suis brouillé avec lui; car malgré son âge, il est plus pétulant que moi. Enfin tu te figures que sa nouvelle dignité augmente son influence littéraire. Singulière erreur! Quant à moi, qui le connais à fond, je puis t'affirmer que quand même je choquerais toutes ses opinions, il fera toujours pour

moi tout ce que je lui demanderai, si toutefois c'est possible <sup>(1)</sup>.

J'ai été *contraint* de dîner hier chez mad. Hugo, avec ses fils. (Il a fallu emprunter une chemise). — Mon Dieu ! qu'une ancienne belle femme est donc ridicule quand elle laisse voir son regret de ne plus être adulée ! — Et ces petits messieurs, que j'ai connus tout petits, et qui veulent diriger le monde ! Aussi bêtes que leur mère, et tous les trois, mère et fils, aussi bêtes, aussi sots que le père ! — Ils m'ont beaucoup tourmenté, m'ont beaucoup tracassé, et je me suis laissé faire comme un joyeux bonhomme. — Si j'étais un homme célèbre, et si j'étais affligé d'un fils qui singeât mes défauts, je le tuerais par horreur de moi-même. Mais comme tu ne connais pas les ridicules de tout ce monde-là, tu ne peux comprendre ni mes rires ni mes colères.

— *Tu te portes bien, n'est-ce pas ?*

J'ai juste la place de te dire que je t'embrasse. Je partirai quatre ou cinq jours après l'arrivée de ta lettre <sup>(2)</sup>.

CHARLES.

<sup>(1)</sup> De quelles illusions Baudelaire n'était-il pas capable quand il s'agissait de « l'oncle Beuve » ! Pour les mesurer, il faut lire le réquisitoire dressé par Fernand Vandérem sous le titre : *Baudelaire et Sainte-Beuve* ; il est accablant pour la mémoire du critique.

<sup>(2)</sup> On lit en haut de la lettre autographe, de la main de M<sup>me</sup> Aupick : « Je répons à ceci le 10. Il aura ma lettre le 11 ; il partira donc le 14 ou le 15 et pourra être ici le 17 ou le 18. »

Pauvre M<sup>me</sup> Aupick ! Comme elle appelait le retour de ce fils adoré, qu'elle comprenait si mal !

## 907. À LA MÊME.

Jeudi soir 11 mai 1865.

Ma bonne chère mère, je te remercie vivement pour ce que j'ai reçu ce matin. Voilà encore deux cents francs que je te dois, — à ajouter aux nombreuses sommes que j'ai reçues de toi depuis *vingt-trois ans*. — Je sens combien je te fatigue, et combien tu dois être impatiente de me voir appliquer les beaux plans, dont je parle sans cesse. Mais je crains fort que tu ne comprennes pas bien mes plans. — Moi-même, j'ai eu quelque peine à comprendre ta lettre ce matin. — Cette lettre veut-elle dire : «Arrange-toi comme tu pourras ; — discute, *par lettres*, tes affaires à Paris, et reviens à Honfleur, quand tu pourras ? — Je fais aujourd'hui ce que je peux.» Ou bien y a-t-il entre nous une méprise ? — Dans ce cas, je te donne sommairement la substance de mes deux dernières lettres : — «*Aller à Paris ; — pour y discuter mes affaires moi-même. (Pour cela faire quelques emplettes à Bruxelles, et donner un fort à-compte à l'hôtel) ; — aller à Honfleur, pour y prendre les fragments complétant les trois premiers volumes que je veux vendre ; — revenir à Paris, pour conclure, immédiatement, si c'est possible. — Te renvoyer, à toi, le plus d'argent possible, — retourner à Bruxelles, — courir à travers la Belgique pendant 10 jours, — et enfin revenir définitivement à Honfleur.*»

Ces deux cents francs, sur lesquels j'ai été obligé

de dépenser immédiatement soixante francs (car je manquais de certaines choses indispensables), m'ont attiré tout de suite une aventure désagréable. La femelle maudite qui tient cet hôtel, et qui est à moitié folle, mais qui a beaucoup de mémoire, a su (par la concierge probablement) que le facteur de la poste était monté dans ma chambre. Aussitôt qu'elle m'a vu, elle s'est précipitée sur moi. J'ai été obligé de lui dire que je venais de recevoir une somme insuffisante (je tiens fortement à garder les 140 fr. restants pour mon voyage) et j'ai affirmé impudemment que j'allais en recevoir une nouvelle, quoique, pour dire vrai, je n'en sache rien, puisque tu ne me dis rien de clair à ce sujet.

Je te supplie de ne pas voir d'obsession dans ma lettre. Je veux dire simplement que tu n'as pas compris ce que je t'écrivais, et que je trouve obscur ce que tu m'écris.

S'il faut que je me sauve vers Paris avec 140 ou 100 francs, je le ferai; mais il m'est horriblement déplaisant de passer pour un farceur ou un filou. — Je connais la cervelle de tous ces imbéciles.

Je t'en supplie, ne pleure donc pas, ne te mets pas martel en tête! Que je sois devenu plus indolent, plus endormi, dans un pays de brutes, où tout le monde dort, quoi de bien surprenant? Que je me réveille de temps en temps, et que je veuille me délivrer de ce peuple immonde, quoi d'étonnant? — Je suis sûr que mon nom n'a rien perdu de sa valeur à Paris. C'est l'important. — Beaucoup de gens, à Paris, croient que je suis à Paris, tant les bruits, les cancans, les *on-dit* passent



facilement d'un paÿs à l'autre <sup>(1)</sup>. Si décidément, je puis me transporter à Paris, je te jure bien que je ne verrai personne, excepté ceux qu'il est absolument nécessaire que je voie. —

Je te remercie une seconde fois de tout mon cœur : — mais, je t'en prie, dis-moi si ce que je t'ai demandé est, oui ou non, possible <sup>(2)</sup>. Que tu ne comptes pas sur un remboursement prochain, tant mieux : j'aurai le plaisir de t'étonner davantage.

Quant à partir le 15, tu comprends bien que maintenant c'est impossible. — J'aurais toutes les facilités nécessaires que je ne partirais que le 18 ou le 17. —

Je t'embrasse bien, bien fort, et te remercie de nouveau.

CHARLES.

908. À ÉDOUARD MANET.

Jeudi 11 mai 1865.

Mon cher ami, je vous remercie de la bonne lettre que M. Chorner m'a apportée ce matin, ainsi que du morceau de musique <sup>(3)</sup>.

J'ai depuis quelque temps l'intention de traverser Paris deux fois, une fois pour aller à Honfleur,

<sup>(1-2)</sup> Voyez les deux lettres suivantes.

<sup>(3)</sup> Il semble que Baudelaire réponde ici à une lettre de Manet, non datée, qui a été reproduite in *E.-J. CRÉPET*, pages 391-392, lettre où l'artiste se plaignait tant des injures qui pleuvaient sur lui comme grêle que de l'agacement qu'elles lui causaient, et à laquelle était jointe la *Rapsodie* de Liszt, promise depuis longtemps. — De M. Chorner, nous ne savons rien.

une fois en revenant; je n'avais confié cela qu'à ce fou de Rops, en lui recommandant le secret, car j'aurai à peine le temps de serrer la main à deux ou trois amis; mais, d'après ce que me dit M. Chorner, Rops a dit la chose à plusieurs personnes, d'où il suit naturellement que beaucoup de personnes me croient à Paris et me traitent d'ingrat et d'oublieux.

Si vous voyez Rops<sup>(1)</sup>, n'attachez pas trop d'importance à de certains airs violemment provinciaux. Rops vous aime, Rops a compris ce que vaut votre intelligence, et m'a même confié de certaines observations faites par lui sur les gens qui vous haïssent, (car il paraît que vous avez l'honneur d'inspirer de la haine). Rops est *le seul véritable artiste* (dans le sens où j'entends, moi, et moi tout seul peut-être, le mot *artiste*), que j'aie trouvé en Belgique.

Il faut donc que je vous parle encore de vous. Il faut que je m'applique à vous démontrer ce que vous valez. C'est vraiment bête ce que vous exigez. *On se moque de vous*; les *plaisanteries* vous agacent; on ne sait pas vous rendre justice, etc.<sup>(2)</sup>, etc... Croyez-vous que vous soyez le premier homme placé dans ce cas? Avez-vous plus de génie que Chateaubriand et que Wagner? On s'est bien moqué d'eux cependant? Ils n'en sont pas morts. Et pour ne pas vous inspirer trop d'orgueil, je vous dirai que ces hommes sont des

(1) Voyez tome IV, page 334.

(2) Manet avait écrit: «J'aurais voulu avoir votre jugement sur mes tableaux, car tous ces cris agacent, et il est évident qu'il y a quelqu'un qui se trompe.» Pour l'hostilité et l'incompréhension que rencontrait alors Manet, voyez *La vie artistique au temps de Baudelaire*, par A. Tabarant, *passim*.

modèles, chacun dans son genre, et dans un monde très riche et que vous, *vous n'êtes que le premier dans la décrépitude de votre art*. J'espère que vous ne m'en voudrez pas du *sans-façon* avec lequel je vous traite. Vous connaissez mon amitié pour vous <sup>(1)</sup>.

J'ai voulu avoir l'impression *personnelle* de ce M. Chorner, autant du moins qu'un Belge puisse être considéré comme *une personne*. Je dois dire qu'il a été gentil, et ce qu'il m'a dit s'accorde avec ce que je sais de vous, et ce que quelques gens d'esprit disent de vous : « *Il y a des défauts, des défaillances, un manque d'aplomb, mais il y a un charme irrésistible.* » Je sais tout cela; je suis un des premiers qui l'ont compris. Il a ajouté que le tableau représentant la femme nue, avec la négresse, et le chat (est-ce un chat décidément?), était très supérieur au tableau religieux <sup>(2)</sup>.

Rien de nouveau quant à Lemer. — Je crois que j'irai moi-même secouer Lemer. Quant à finir ici *Pauvre Belgique*, j'en suis incapable; je suis affaibli, je suis mort. J'ai une masse de *poèmes en prose* à répandre dans deux ou trois revues. Mais je ne peux plus aller. Je souffre d'un mal que je n'ai pas, comme quand j'étais gamin et que je vivais au bout du monde. Et cependant je ne suis pas patriote.

C. B.

(1) Dans sa *Vie de Mallarmé*, M. Henri Mondor a montré quel réconfort Manet, encore dix ans plus tard, tirait de cette « terrible et bonne lettre ».

(2) Nous avons déjà rappelé qu'au Salon de 1865, Manet était représenté par *Olympia* et *Jésus insulté par des soldats*.

## 909. À MADAME AUPICK.

Vendredi 12 mai 65.

Ma chère mère, j'ai reçu ce matin le supplément<sup>(1)</sup> de cinq cents francs. Me voici en mesure d'accomplir tous mes plans. Je ne sais comment t'exprimer ma reconnaissance, et je crois que la meilleure manière sera d'exécuter mes promesses.

Je t'écrirai un mot avant de partir pour Paris, et je t'écrirai de Paris. Il est douteux que j'habite quelque part à Paris. Je crois que j'habiterai surtout une voiture dans laquelle je ferai, si je peux, toutes mes courses en un ou deux jours. Il faut maintenant que je m'occupe d'habits peut-être, mais surtout de chemises. On est lent ici; cela durera cinq ou six jours. Je t'écris bien brièvement, pour un fils reconnaissant; mais ce n'est pas pour critiquer ta lettre, où j'aurais préféré trouver des gronderies plutôt qu'un style si cruellement court. — Je t'écrirai de nouveau avant deux jours, et je t'embrasse.

CHARLES.

## 909 bis. À MADAME SCHEPMANS.

L. a. s., 1 p. in-8°, Bruxelles, 20 mai 1865.

Il la prie de lui envoyer une de ses ouvrières pour raccommo-der des chemises et y mettre des cols neufs; il est entendu qu'elle travaillera chez elle et non chez lui.

(1) Voyez la lettre 907.

## 910. À MADAME PAUL MEURICE.

Mercredi, 24 mai 1865.

Il faut, ma chère Madame, que vous soyez bien intimement coquette ou bien incroyante à l'amitié pour avoir béni la maladie, dans l'espérance qu'elle vous rendrait plus intéressante<sup>(1)</sup>. Vous n'avez, je vous le jure, aucun besoin d'ornements de circonstance et j'ajoute qu'il faut aussi que vous soyez bien crédule pour vous figurer que la maladie attire l'amitié. Elle peut attirer l'amitié vraie (celle qui est inspirée par *mon* Dieu ; car, pour votre Dieu, je ne vois pas *qui il est*, à moins qu'il ne soit celui de MM. Rogeard, Michelet, Benjamin Gastineau, Mario Proth, Garibaldi, et de l'abbé Chatel)<sup>(2)</sup>. Mais elle n'attire jamais l'amitié banale et légère. Je me souviens qu'un jour, étant dans un cas fort grave, j'ai fait

(1) Dans la lettre à laquelle Baudelaire répond ici, et qui a été recueillie in *E.-J. CRÉPET* (pages 405-408), lettre tout affectueuse et pleine de charmantes agaceries, M<sup>me</sup> Meurice avait notamment écrit : « J'ai voulu tâter de la maladie, j'ai cru que j'allais ramener un peu d'intérêt sur moi. Hélas ! je n'ai point pâli, je n'ai point maigri. Loin de s'apitoyer sur ma santé, on m'a laissée seule avec ma fièvre. Foin des hommes, foin des amis ! lorsqu'on gémit, ils vous plantent là. Donc je me soigne, donc je veux guérir. Vive la santé ! »

(2) Rendant compte des occupations qu'elle se créait pour combattre « la monotonie écœurante » de la vie, M<sup>me</sup> Meurice avait écrit encore : « Je me lève, je vais, je viens, je rêve, je me mets en colère, je m'en repens, je ne sais si j'aime ou si je déteste l'humanité, variant entre ces deux opinions vingt fois à l'heure ; je prie mon Dieu, à moi, qui ne ressemble guère au vôtre... » Voyez page 10, note 2.

prier quatre fois un de mes amis <sup>(1)</sup> de me venir voir. Enfin, son père m'a répondu, pour lui, qu'il me priait d'excuser son fils, mais que celui-ci, ayant *une insurmontable horreur du sang*, ne pouvait pas prendre sur lui de me venir voir. Je me suis guéri, j'ai retrouvé mon ami, et je ne l'ai jamais plaisanté sur sa couardise à l'endroit du sang.

Je suis bien aise que vous souffriez un peu de temps en temps. — Passez par la fournaise, chacun y gagne; je ne pousserai pas la brutalité jusqu'à vous dire, comme ce butor de Veillot <sup>(2)</sup>, que, *si vous souffrez, c'est que vous avez péché!* Je crois qu'il est bon que les innocents souffrent <sup>(3)</sup>. Je suis bien peu galant, n'est-ce pas? et j'ose écrire à une femme, sans assaisonner ma lettre de galanteries et de fadaïses. Combien de fois, vous trouvant si gentille, si gracieuse et si bonne, ai-je eu envie de vous sauter au cou et de vous embrasser? Mais cela n'eût pas été *convenable*; vous connaissez mon respect pour le *convenable*; et puis, pour achever ma confession, je me suis dit : *Elle est femme; donc, elle ne comprendra pas le sens de mon embrassade.* Ouf! ceci étant dit, je n'en parlerai plus jamais.

Quand vous verrez Manet, dites-lui ce que je vous dis, que la petite ou la grande fournaise, que la raillerie, que l'insulte, que l'injustice sont des choses excellentes, et qu'il serait ingrat, s'il ne remerciait l'injustice. Je sais bien qu'il aura quel-

<sup>(1)</sup> Il semble qu'il s'agisse de Théodore de Banville qui était affecté d'hémophobie. Le fait rapporté ici dut se placer vers 1845-1848.

<sup>(2)</sup> Ce nom n'avait pas été donné dans les *Lettres*.

<sup>(3)</sup> Toujours les idées de Joseph de Maistre.

que peine à comprendre ma théorie ; les peintres veulent toujours des succès immédiats ; mais, vraiment, Manet a des facultés si brillantes et si légères qu'il serait malheureux qu'il se décourageât. Jamais il ne comblera absolument les lacunes de son tempérament. Mais il a *un tempérament*, c'est l'important ; et il n'a pas l'air de se douter que, plus l'injustice augmente, plus la situation s'améliore, — à condition qu'il ne perde pas la tête ; (vous saurez dire tout cela gaiement, et sans le blesser <sup>(1)</sup>).

J'ai été *contraint*, il y a quelque temps, de dîner chez Madame Hugo <sup>(2)</sup> ; ses deux fils m'ont vigoureusement sermonné, mais j'ai fait le bon enfant, moi, républicain avant eux, et je pensais en moi-même à une méchante gravure représentant Henri IV à quatre pattes, portant ses enfants sur son dos. — Madame Hugo m'a développé un plan majestueux *d'éducation internationale* (je crois que c'est une nouvelle toquade de ce grand parti qui a accepté l'entreprise du bonheur du genre humain). Ne sachant pas parler facilement, à toute heure, surtout après dîner, surtout quand j'ai envie de rêver, j'ai eu toutes les peines du monde à lui expliquer qu'il y avait eu de grands hommes *AVANT l'éducation internationale* ; et que, les enfants n'ayant pas d'autre but que de manger des gâteaux, de boire des liqueurs en cachette, et d'aller voir les filles, il n'y aurait pas plus de grands hommes *APRÈS*. — Heureusement pour moi, je passe pour fou, et on me doit de l'indulgence.

Très sérieusement, très définitivement, j'irai

(1) Cf. la lettre 908.

(2) Il avait déjà été question de ce dîner-là page 92.

vous serrer les mains entre le 1<sup>er</sup> et le 5 Juin. — Si, dans vos conversations avec votre mari, mon nom intervenait, présentez-lui mes amitiés, et expliquez-lui comment, — bien que *je ne pense pas comme lui*, — j'ai le droit de me considérer comme *un bonnête homme*.

Le célèbre <sup>(1)</sup> m'a fait, lui aussi, un sermon de deux heures (il croit que c'est là une conversation), à la fin duquel je lui ai simplement dit : *Monsieur, vous sentez-vous assez fort pour aimer un merdeux qui ne pense pas comme vous ?* Le pauvre innocent en a été suffoqué !

Tout à vous, votre bien dévoué.

C. B.

---

911. À CHAMPFLEURY.

[L. a. s. de ses initiales, 2 p. in-8°. — La pièce A Honoré Daumier forme la deuxième page.]

Jeudi, 25 mai 1865.

... J'ai voulu dire que le génie satirique de Daumier <sup>(2)</sup> n'avait rien de commun avec le génie

(1) Il y a tout lieu de croire que c'est de Victor Hugo lui-même que Baudelaire parlait ici, et qu'au blanc laissé dans ce passage correspondait dans l'original le terme dissyllabique par lequel le populaire désigne le mari malheureux. Mais nous ne saurions l'affirmer, n'ayant jamais vu la pièce autographe.

(2) Le 24 mai 1865, par une lettre que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* (livraison du 20 décembre 1939), Champfleury avait demandé à Baudelaire, pour son *Histoire de la Caricature moderne* alors en préparation, quelques vers définissant le génie d'Honoré Daumier. Voyez *LES FLEURS DU MAL*, pages 487-489.



satanique ; c'est bon à dire, dans un temps où les portraits de certains personnages, par exemple Jésus-Christ, sont altérés par des sots qui y sont complètement intéressés...

... Manet a un fort talent, un talent qui résistera. Mais il a un caractère faible. Il me paraît désolé et étourdi du choc. Ce qui me frappe aussi, c'est la joie de tous les imbéciles qui le croient perdu...<sup>(1)</sup>.

---

912. AU MÊME.

26 mai 1865.

2 p. 1/2 in-8°, signées de ses initiales.

Curieuse épître où il lui propose un changement dans sa pièce sur Daumier.

Au lieu de :

*Sous le fouet vivant d'Alecto  
Qui les déchire et qui nous glace.*

il propose de mettre :

*Sous la torche d'une Alecto  
Qui les brûle, mais qui nous glace.*

Il expose les raisons de ce changement et cite à ce propos des vers du 6<sup>e</sup> Chant de l'Énéide<sup>(2)</sup>.

---

(1) Cf. la lettre 908 et la précédente, pages 100 et 101.

(2) Voyez *LES FLEURS DU MAL*, page 488. — Nous avons publié *in-extenso*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, série de guerre, numéro 1 (1940), la lettre de remerciements de Champfleury (27 mai) qui se déclara d'accord avec le changement : « Votre correction [...] est utile en effet et il n'y a pas à sourire de ces pré-occupations de détails qui n'appartiennent qu'aux véritables artistes. »

## 913. À ANCELLE.

30 mai 1865.

Mon cher Ancelle,

Je crois que nous nous verrons très prochainement. Je suis très attendu, à Paris et à Honfleur. Deux ou trois jours après votre réponse, je partirai. Ayez l'obligeance de mettre pour moi 150 fr. à la poste, et écrivez simplement sur votre lettre : 28, rue de la Montagne. — Si vous êtes absent de chez vous, la lettre, la mienne, vous suivra, et je vous serais bien obligé de prier Madame Ancelle de me répondre pour vous.

Si je vous trouve, nous aurons à causer de bien des choses. — Croyez-vous que je trouve dans Neuilly un emballer accoutumé à faire des caisses pour des objets fragiles? Dans ce cas-là, j'aurais soin de rapporter à Neuilly deux grands tableaux que je veux expédier à Honfleur et que je joindrais au reste.

Je m'occuperai de votre tailleur en juillet.

Tout à vous.

C. B.

Le reçu est sur l'autre feuillet.

## 914. À MADAME AUPICK.

Mardi 30 mai 1865.

Ma bonne chère maman, il n'y a rien de changé dans mes projets. D'ailleurs, il faut absolument que je cause à Paris avec plusieurs personnes, et

il faut aussi que j'aille remuer tous mes papiers à Honfleur. Je partirai très prochainement. — Seulement la maîtresse de l'hôtel m'a promis pendant 10 jours une ouvrière en linge, et celle que j'ai enfin trouvée n'a pas fini sa besogne. Ensuite, j'ai été brusquement repris par les névralgies (ce qui n'est rien) et par le ventre. Je me suis traité comme un cheval, et je suis passablement affaibli par une série de purgations. — J'occupe mon temps à grossir doucement mon paquet de *Poèmes en prose*, parce que en attendant l'arrangement de mon affaire, je ne serais pas fâché de prendre à Paris de petits à-compte sur des articles inédits.

Tu m'écris, chère mère, des choses à me faire pleurer. Je te trouverai donc *bien vieille, bien vieille*? Que m'importe, à moi? Je sais que je ne m'ennuierai jamais auprès de toi. Je ferai seulement cette cruelle réflexion que j'ai été fou de ne pas passer toutes ces dernières années près de toi. Je me suis criminellement privé de ces dernières années.

Ce voyage de mad. Bâton <sup>(1)</sup> me fait plaisir et me tourmente; — me fait plaisir, parce que cela te distraira; — me tourmente à cause des craintes que tu m'exprimes. Mais vraiment cette dame ne peut pas être folle ou indiscreète au point d'exiger d'une vieille amie un mouvement perpétuel au-dessus de ses forces.

Si je parviens à mon but, à m'installer à Honfleur à la fin de juin, je te jure bien que je n'en bougerai pas de six mois au moins, même pas pour de petits voyages d'affaires.

(1) Voyez tome III, page 330, note 3.

Je t'embrasse et je te supplie de me pardonner toutes mes fautes, toutes mes lâchetés, toutes mes paresse. Je ne suis pas fou, je ne suis pas ingrat. Je suis lâche, et je suis plein de remords.

CHARLES.

Il te [*sic*] faut pas te mettre, *selon ton habitude*, martel en tête pour les indispositions dont je te parle. C'est très gênant, voilà tout. Et cette fois-ci, la névralgie voyageuse ne s'est jetée ni dans la tête ni du côté du cœur. Ce sont les deux cas les plus insupportables.

Ta lettre datée du samedi 27 n'est arrivée qu'hier lundi 29.

---

915. À LA MÊME.

Samedi 3 juin [1865].

Mais en vérité, ma bonne chère maman, c'est absolument de la folie que d'aimer les gens à ce point! Cela me rend honteux. Désormais je ne te parlerai plus du tout de mes bobos. Tu sais que depuis de longues années je suis sujet aux rhumatismes et aux névralgies. C'est douloureux, voilà tout. Ce ne sont pas des maladies. Quant à ces constipations qui suivent les diarrhées, et dont le grand inconvénient est d'aigrir le caractère, il y a évidemment un petit régime à suivre, que je suivrai quand je serai tranquille.

Oui, je partirai prochainement. Mais croirais-tu que maintenant je me sens intimidé; — intimidé

de quoi? — de la peur de ne pas réussir! Là est l'explication de cette indécision qui m'a toujours joué de si cruels tours. Cependant il est évident que pour finir une affaire, la première condition c'est de la commencer.

Je me souviens qu'il m'est souvent arrivé à Paris de rester huit jours sans oser rentrer chez moi de peur de trouver en rentrant une nouvelle désagréable. C'est honteux, mais c'est invincible.

Il faudrait tout simplement, je crois, que je mangeasse du pain de seigle à tous mes repas. C'est un rafraîchissant modéré qui vaut mieux que les purgatifs. Mais demander cela à l'hôtel, c'est vouloir passer pour fou. Déjà, au commencement, on m'a cru fou, parce que je demandais une *grande* table pour écrire et une *grande* chambre pour pouvoir marcher.

À bientôt; et je t'embrasse, furieux et désolé de t'avoir inquiétée.

CHARLES.

Actuellement, je vais bien.

---

916. À POULET-MALASSIS.

[Juin 1865.]

Lisez pour vous amuser le délicieux petit article de Joly, dans *Le Sancho* sur votre procès<sup>(1)</sup>.

Ce naïf garçon est convaincu, d'ailleurs, que

(1) Le *Sancho*, journal bruxellois du dimanche, que publiait Vincent (dit Victor) Joly (1811-1870), écrivain auquel ses outrances, pas toujours désintéressées, avaient valu le surnom de *Don Quiblague*. — Dans le numéro du 4 juin, rendant compte

*Hic, Hæc, Hoc* (ouvrage mentionné dans le réquisitoire) est de Mérimée. Il est également convaincu qu'il n'y a qu'un sénateur du second Empire qui puisse employer ses loisirs à de pareilles ordures.

Il paraît que *Hic, Hæc, Hoc* est un ouvrage en trois volumes. Trois heures durant, Joly a dégueulé de la morale. Il ignore que vous êtes en cause, et n'a même pas pensé à me demander comment j'étais si bien informé.

C. B.

de la triste affaire où Poulet-Malassis se trouvait impliqué (voyez page 87, note 3), Victor Joly avait écrit :

«... Il s'agit de publication de livres obscènes pour la plupart imprimés à Bruxelles. Sept ou huit libraires sont en cause. L'un d'eux est en fuite. L'affaire est jugée à huis clos. Il résulte de ces débats que ce commerce procurait à ceux qui l'exerçaient des bénéfices considérables. Certains livres se vendaient jusqu'à 300 francs. De tristes détails ont été révélés. L'un de ces mauvais livres porte l'empreinte d'un véritable talent bien malheureusement appliqué. Ce serait l'œuvre, le croiriez-vous? de l'un de nos grands poètes dont il a fallu prononcer le nom : Alfred de Musset! — L'autre écrit avait pour titre : *Hic, Hæc, Hoc*, c'est le programme complet de l'athéisme et de la débauche. Il a pour auteur un écrivain qui est tout à la fois académicien et sénateur. Ceux qui ont lu ces charmantes nouvelles qui s'appellent *La Prise de la redoute, Le Vase étrusque, Colomba, La Vénus d'Ille*, etc., sauront le nom de celui qui a eu le courage d'écrire sans le [sic] signer, cette œuvre infâme...»

Pour l'œuvre poursuivie d'Alfred de Musset, faut-il préciser qu'il s'agissait de *Gamiani*? Quant au livre prêté à Mérimée, c'était *Hic-et-Hec, ou l'Élève des RR. PP. Jésuites d'Avignon*, (Berlin, 1798), généralement attribué à Mirabeau et dont Baudelaire, comme Joly, ce qui ne laisse pas de rendre notre redresseur un peu comique, confondait le titre avec celui d'un petit ouvrage en trois volumes de Fortunat Mesuré : *Hic, Hæc, Hoc, Cancan de l'an 40*, qu'ils avaient dû lire autrefois l'un et l'autre, et qui n'est nullement obscène. — Il faut ajouter qu'entre tous les publicistes de la Belgique d'alors, qui croyait son indépendance menacée par l'Empire, Victor Joly se signalait par son ardeur francophobe.

## 917. AU MÊME.

[Environ 25 juin 1865.]

Mon cher ami,

Quelle singulière idée vous avez eue de m'écrire tout cela, au lieu de me le dire! <sup>(1)</sup>

Je vous remercie d'abord de l'intention que vous m'exprimez de ne vendre cette créance <sup>(2)</sup> qu'à la dernière extrémité; cela pourrait en effet me causer quelques tracas. Mais, entre nous, je pense que vous aurez avantage à la garder.

Mon intention est de faire ce que vous me demandez; mais il est bon que nous en causions; car enfin, il faut que je sache exactement ce que je demande à ma mère, que je lui explique, et même que je lui montre un modèle de lettre.

Enfin, j'ajoute ceci, c'est que j'espère qu'à partir de la fin de cette année je pourrai vous donner de l'argent régulièrement tous les mois. Vous tiendrez un compte exact de toutes ces sommes.

<sup>(1-2)</sup> Nous n'avons pas cette lettre de Poulet-Malassis, mais à la lumière de la réponse de Baudelaire comme de quelques autres documents (voyez notamment nos numéros 920, 921 et 926), il est aisé d'en présumer la substance. On se souvient que lorsque Poulet-Malassis avait été déclaré en faillite, notre poète restait lui devoir 5.000 francs (lettre à M<sup>me</sup> Aupick, 13 décembre 1862). Or Poulet-Malassis venait de trouver acquéreur de sa créance en la personne de son ancien commis René Pincebourde, maintenant établi à son compte, et qui pensait avoir une vengeance à exercer vis-à-vis de Baudelaire (voyez les lettres à Bourdilliat, 10 février 1861, et à Ancelle, 8 juillet 1865). Poulet-Malassis venait donc d'avertir son débiteur que, vu sa gêne, il ne se trouverait pas en état de refuser l'offre de Pincebourde, à moins qu'un acompte et certaines garanties ne lui fussent accordés.

Il faut que nous revoyions ensemble le titre que vous possédez et que j'ai signé à Paris <sup>(1)</sup>. — *Votre lettre contient des erreurs*. Autant que je me souviens, l'acte en question dit : 5.000 francs. J'ai eu le plaisir, comme vous m'en faites souvenir, de vous en remettre 200 fr. à la suite de votre procès; mais, de plus, L'écrivain m'a dit qu'il vous avait remis une somme de 180 (approximativement) à son retour de Paris. Consultez-le là-dessus. C'était le reliquat de 1.100 fr. qu'il avait touchés chez Michel Lévy et sur lesquels il avait à prélever d'abord 600 fr. pour payer un billet et des frais <sup>(2)</sup>.

Quant aux 900 fr. que je [*sic*] vous ajoutez, je suppose que vous pensez à deux billets, passés l'un chez Tenré, l'autre chez Lemercier. Mais vous avez oublié que ces deux messieurs m'ont fait signer un engagement personnel de tout payer <sup>(3)</sup>.

Neyt vient de me montrer vos farces dans la *Petite Revue*. Vous êtes incorrigible <sup>(4)</sup>.

Tout à vous.

C. B.

Je vous dirai qu'il me vient une idée d'une nature assez ennuyeuse. — Vous craignez, me

<sup>(1)</sup> Voyez la lettre 819 (tome IV) et l'*Appendice*.

<sup>(2)</sup> Voyez les numéros 768 et 803.

<sup>(3)</sup> Baudelaire a négocié tant de billets chez Tenré et Lemercier qu'il paraît bien difficile d'identifier ceux dont il est ici question. Voyez cependant les lettres 731 et 775.

<sup>(4)</sup> Charles Neyt, photographe émérite — le *Carjat bruxellois*, disait la *Petite Revue* du 28 janvier 1865 — et aussi, pour ses amis qu'il se plaisait à régaler, cuisinier de grande classe. Félicien Rops l'a célébré en sa première qualité dans une *Affiche*, et, en sa seconde, l'a mis sur cuivre avec *Le grand Marmiton*. On doit à Neyt le beau cliché du *Baudelaire au cigare*. Notre auteur semble avoir particulièrement goûté sa compagnie et son tour d'esprit. Dans *Pauvre Belgique*, on le voit s'écrier : « Quel bon-



dites-vous, d'être obligé de vendre la créance, mais vous avez l'intention de ne pas la vendre si je vous apporte une lettre garantissant le paiement de préférence à toute autre créance.

Mais, mon cher ami,

1° Cela ne vous donnera pas un sol (et c'est pour cela que tout en vous donnant la garantie que vous me demandez, je désire vous remettre de l'argent le plus souvent possible).

2° Qui me dit que dans une de ces crises de pauvreté que vous prévoyez, vous résisterez à l'envie de vendre la créance, avec la garantie ajoutée, — ce qui pourrait, ce me semble, ajouter pour moi des ennuis nouveaux à ceux que vous voulez m'épargner ?

Tout à vous. — Vous savez que je ne pars, au plus tôt, que dans 10 jours.

C. B.

Si vous venez dans [mon, *raturé*] notre quartier, montez chez moi <sup>(1)</sup>.

---

heur! M. Neyt», et citer des «mots» de lui. — «*Vos farces*». Dans la *Petite Revue* du 24 juin, Poulet-Malassis avait reproduit le sonnet trisyllabique :

*Vacquerie*  
*A son Py*  
*lade épique...*

etc. (voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*, tome I, page 28), en le faisant suivre de cette mention : «Ch. B., poète satirique facile à reconnaître».

<sup>(1)</sup> Cette rectification : *notre*, remplaçant *mon*, biffé, est singulière. Baudelaire, à cette époque-là, aurait-il vécu en ménage ?

918. À ANCELLE.

Mercredi 28 juin 1865.

Mon cher Ancelle,

Je crois toujours tout ce que je dis et tout ce que j'annonce. La terreur de ne pas réussir, le labyrinthe, un affaiblissement réel de la volonté, m'ont empêché d'aller à Paris discuter une grosse affaire <sup>(1)</sup> au commencement de ce mois. Mais il faut en finir; envoyez-moi donc mon mois de Juillet (dont voici le reçu), et, si je ne pars pas après-demain, au reçu de votre réponse, je partirai le 5 Juillet.

Je vous ai envoyé une bagatelle qui a été publiée *malgré moi* dans *L'Indépendance* <sup>(2)</sup>. Car vous ne supposez pas que je veuille écrire dans les journaux belges.

Mettez simplement sur l'enveloppe : 28, rue de la Montagne.

Tout à vous.

C. B.

Si vous êtes absent, veuillez charger de cette commission Madame Ancelle, à qui je vous prie de présenter mes respects.

---

(1) Peut-être la vente de ses œuvres complètes, peut-être l'affaire de la traduction de *Melmoth*.

(2) Le petit poëme en prose : *Les bons chiens*, paru le 21.

## 919. AU MÊME.

HÔTEL  
DU GRAND MIROIR  
Bruxelles

Samedi 1<sup>er</sup> juillet [1865].

Mon cher Ancelle,

Vous êtes sans doute absent, et ma lettre ne vous est pas encore parvenue.

Toutes les lettres de Belgique arrivent à Paris à 8 h. du matin. Celles destinées à la banlieue doivent arriver à 10 heures. J'attendais donc votre réponse hier matin. Voilà six courriers passés qui ne m'apportent rien. J'aurais pu partir aujourd'hui. Il est possible que je sois impérieusement appelé à Paris le 4. Mais alors mon embarras sera énorme. J'ai emprunté ici une petite somme en disant que je la renverrais de Paris le 3. — Je vous en prie, répondez-moi. — Mon reçu (150 fr.) était inclus dans la lettre, et je vous faisais, comme d'habitude, la recommandation de mettre sur l'enveloppe de votre lettre chargée : 28, *Rue de la Montagne, Bruxelles*, — et de supprimer les mots : *bôtel du Grand Miroir*.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

6 heures 1/2  
du soir.

Ma lettre (la première) est du 28 juin. Elle est partie par le courrier du soir.

920. À JULIEN LEMER.

Bruxelles, mardi 4 juillet 1865.

Mon cher Lemer, me voici dans un cas fort grave, et vous seul, je le crois, pourrez peut-être me tirer d'affaire. Les choses que je vous priais de résoudre au commencement de Février étaient déjà pressées, maintenant elles sont plus que pressées.

Ce n'est que par Manet que j'ai appris que vous vouliez bien vous charger de mon affaire, mais que vous attendiez la copie. La chose est actuellement si urgente que je vous porte moi-même à Paris tout ce que j'ai ici à Bruxelles, et puis je vais à Honfleur vous chercher le reste. Maintenant je vais peut-être apprendre que vous êtes absent ou malade, ou que vous n'avez pas le temps de vous occuper des affaires des autres. Que sais-je encore ?

Dans le paquet que je vais vous remettre, manquera le manuscrit *Pauvre Belgique!* qui ne sera positivement revu, corrigé, complété et émondé qu'à la fin de Septembre<sup>(1)</sup>.

Cependant il me semble qu'il y aurait avantage à traiter pour les trois ouvrages à la fois, ce dernier pouvant être un appât pour le libraire. Du reste, je vous expliquerai minutieusement ce que c'est que cet ouvrage.

Voici ce qui m'arrive : Malassis, à qui je dois de l'argent et qui est très gêné, vendra, le 10, la

(1) Est-il utile de répéter que le manuscrit de *Pauvre Belgique* ne sera jamais terminé ?

*créance* qu'il a sur moi, si je ne lui trouve pas 2.000 fr. qu'on lui offre ailleurs, dit-il <sup>(1)</sup>. Je vous dirai le nom du spéculateur qui se propose, je crois, de me mener durement, de prendre partout tout ce qui pourra m'être dû, et même d'exercer des répétitions sur Michel et Hetzel <sup>(2)</sup>. D'où il suit que me voilà menacé de toutes sortes de tracas, sans compter que je serai privé non seulement des moyens de retourner en France, mais peut-être des moyens de vivre. — Je vous montrerai demain la copie de cet acte, que j'ai signé en 1862 sans le lire, sans en méditer les conséquences, et dont Malassis ne m'a jamais envoyé de double <sup>(3)</sup>.

Quant à tous les autres détails, je vous demanderai demain un rendez-vous pour en causer avec vous, et puis j'irai à Honfleur vous chercher les quelques fragments qui manquent.

Croyez-vous, comme moi, qu'il y aurait avantage à faire une vente du *tout* pour cinq ans à partir de la publication? Ou bien faut-il se borner à vendre un certain nombre d'exemplaires de chaque ouvrage, à un prix aussi honorable que possible? Dans ce cas-là, il faudrait vendre au moins trois mille exemplaires de chacun des quatre volumes, et stipuler le paiement (argent ou billets, ça m'est égal) sur livraison de l'ouvrage.

Pourrait-on obtenir 3.000 fr. pour chaque vo-

<sup>(1)</sup> Voyez page 109, notes 1-2.

<sup>(2)</sup> Sur Michel en raison de la cession totale des cinq volumes de traduction (1<sup>er</sup> novembre 1863); sur Hetzel, du fait de la vente pour cinq ans des *Fleurs du Mal* et des *Petits Poèmes en prose* (13 janvier 1863).

<sup>(3)</sup> Voyez la lettre 819 (tome IV).

lume exploitable pendant cinq ans? — Mais, décidément, je vous laisse tranquille pour aujourd'hui. La conversation vaut mieux que la plume, et d'ailleurs je suis si inquiet que je me sens incapable de raisonner nettement. Depuis deux jours, je ne mange ni ne dors.

*Les Paradis artificiels* sont un livre très amusant, comme vous savez, mais assez court. Je crains au contraire que les deux volumes des *Contemporains* et que *Pauvre Belgique!* ne soient bien gros.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

921. À HETZEL.

Paris, mercredi 5 juillet [1865].

Mon cher Hetzel,

Je sais quelle lettre vous avez dû recevoir hier<sup>(1)</sup>. Cela a éclaté tout à coup. Le 1<sup>er</sup> juillet seulement. Ce n'est qu'à Bruxelles que j'ai eu

(1) Nous devons à l'obligeance de M<sup>me</sup> Fernand Bonnier de la Chapelle, petite-fille d'Hetzel, de pouvoir donner ici le texte complet de cette lettre que M. A. Parménie, dans son très intéressant article : *Baudelaire et l'éditeur Hetzel*, paru aux *Nouvelles littéraires* le 12 juillet 1945, avait seulement résumé :

« Monsieur,

« Il y a sans doute une fatalité pour que je n'aie à vous écrire que dans des cas désagréables. La première fois, c'était à propos d'un abus de propriété de Monselet. Aujourd'hui, c'est pour un autre fait du même genre relatif à Baudelaire.

« Baudelaire, se croyant rentré dans ses propriétés littéraires

pleine connaissance de ce que j'avais signé autrefois sans y faire grande attention. — Je suis venu hier à Paris pour tâcher de pêcher [*sic*] deux mille francs; mais je doute fort que je réussisse. Si je ne les trouve pas, tout ce que je pourrai gagner passera dans les mains de l'acheteur de cet acte.

A coup sûr, j'irai vous voir aujourd'hui ou

par le fait de mon dépôt de bilan, vous a vendu des livres qu'il m'avait donnés, avec toutes ses autres productions, en garantie d'une somme de 5.000 francs qu'il me doit depuis assez longtemps. Cette garantie résulte d'un traité, passé à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1862, entre lui et moi, enregistré. Je vous en envoie copie.

«Par suite de mon concordat, je suis rentré en possession de ce traité, et c'est alors que j'ai appris, non sans étonnement, que Baudelaire, d'une part, avait touché chez vous 1.400 francs qui auraient appartenu à mes créanciers, si je n'avais pas obtenu de concordat, et d'autre part que vous aviez traité de bonne foi d'une propriété au moment où elle se trouvait entre les mains de mon syndic.

«Relativement au règlement de cette affaire, Baudelaire m'avait fait des promesses qu'il n'a pas tenues, et comme je me trouve présentement *dans des difficultés d'existence extrêmes*, j'ai dû songer à tirer parti de ma créance.

«Un libraire de Paris m'offre de ce traité 2.000 francs comptant, et j'ai jusqu'au 10 courant pour accepter ou rejeter sa proposition.

«Je suis décidé à accepter, mais auparavant, pour éviter à Baudelaire les conséquences fort tristes pour lui qu'auront nécessairement les procès qui suivront ma cession, j'ai pensé à vous offrir cette affaire qui ne saurait être pour vous qu'avantageuse.

«En effet mon traité vous assurera la reproduction des œuvres de Baudelaire *jusqu'à concurrence d'une somme de cinq mille francs*, plus les intérêts annuels, et il ne tiendra qu'à vous de passer avec lui, en vertu de ma cession, un autre traité dans lequel vous comprendrez naturellement la somme que vous lui avez si malheureusement pour moi avancée. Je dis malheureusement, car si j'avais eu cette somme en 1863, je ne me serais pas trouvé dans le dénûment qui m'a forcé à m'exiler.

«J'ai prévenu Baudelaire de tout cela, et même de la démarche que j'allais faire *in extremis* auprès de vous. Il doit quitter

demain, avant de partir pour Honfleur. Il me faut beaucoup de bravoure pour aller vous voir quelque aimable que vous soyez.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai pris une copie de l'acte; — car je n'en ai jamais eu le double.

---

Bruxelles demain, et je l'ai engagé à aller vous voir aussitôt son arrivée à Paris.

«Si l'affaire vous convenait, veuillez me le faire savoir le 9 courant au plus tard; si non, ne prenez pas la peine de m'écrire, et excusez-moi d'avoir pris la liberté de m'adresser à vous.

«Je vous prie d'agréer mes civilités respectueuses.

«A. P.-MALASSIS  
«35 bis, rue Mercédis  
«Ixelles.

«P.-S. — J'oubliais qu'indépendamment de la garantie de toutes les œuvres, dans le cas de la mort de sa mère, Baudelaire peut compter sur une assez belle fortune.

«3 juillet 1865.»

Poulet-Malassis disait-il la vérité en affirmant que s'il était rentré en possession de son traité avec Baudelaire, c'était par l'effet de son concordat? Nous avons des raisons de croire bien plutôt qu'il avait soigneusement dissimulé à son syndic, dès la première heure, l'existence de sa créance sur le poète. Mais la tricherie dont il s'était rendu coupable envers ses créanciers ne saurait évidemment justifier celle que Baudelaire avait commise envers lui.

A remarquer encore que l'éditeur commettait ici une petite erreur : ce n'est pas 1.400 francs, mais 1.200 que Baudelaire avait touchés d'Hetzel.



## 922. À AUGUSTE VITU.

5 juillet 1865.

[L. a. s., 1 page in-8°.]

Le nom du destinataire a été gratté. Baudelaire prie ce dernier de lui procurer une passe pour Honfleur où il se rend entre deux séjours à Bruxelles <sup>(1)</sup>.

---

## 923. À JULIEN LEMER.

HÔTEL  
DU GRAND MIROIR  
Bruxelles

[6 juillet 1865.]

Vous aviez prévu juste. Hetzel me dégage, contre remboursement <sup>(2)</sup>. C'est demain le 7. Gare à Malassis!

Prévoyant le cas où le sieur Pincebourde serait, le 10, nanti du droit de réclamer 5.000 fr., j'ai livré la copie de l'acte en question à l'homme d'affaires de ma mère (un ami de famille <sup>(3)</sup>) espérant qu'il y verrait quelque vice qui per-

<sup>(1)</sup> Auguste Vitu, vieux camarade de Baudelaire, était alors un des rédacteurs principaux du *Pays* et du *Constitutionnel*.

<sup>(2)</sup> Voyez les lettres 920, 921 et tome IV, page 289, note 4. — Hetzel ne devait être remboursé de son avance de 1.200 francs qu'après la mort de Baudelaire, par M<sup>me</sup> Aupick. Nous avons publié dans le *Goëland* (mars 1943) une lettre et un reçu d'Hetzel relatifs à ce règlement.

<sup>(3)</sup> Ancelle naturellement.

mettrait d'introduire un arbitrage (*date* de l'acte, et puis *date* à laquelle je dois avoir remboursé, *Juillet 1866*).

Hetzel, comme vous, a trouvé quelque chose de bizarre dans la rédaction de cet acte.

C. B.

1. *Les Fleurs du Mal*, édition définitive, augmentée de 45 poèmes nouveaux <sup>(1)</sup> et d'une préface par Théophile Gautier <sup>(2)</sup>, 1 vol.
2. *Les Paradis artificiels*, 1 vol. (*Opium et Haschisch*).
3. *Quelques-uns de nos contemporains*, (peintres et littérateurs), 2 vol.
4. *Le Spleen de Paris*, (pour faire pendant aux *Fleurs du Mal*), 1 vol.
5. *Pauvre Belgique!* 1 vol.  
6 volumes.

Je pars demain matin <sup>(3)</sup>.

Je serai ici le 9 <sup>(4)</sup>.

---

<sup>(1)</sup> 45 et non 35, comme on lit dans les *Lettres*.

<sup>(2)</sup> La notice de Gautier sur Baudelaire qui avait paru dans l'anthologie des *Poètes français* publiée sous la direction d'Eugène Crépet.

<sup>(3)</sup> Pour Honfleur.

<sup>(4)</sup> Ici, c'est-à-dire : de retour à Paris.

924. À MONSIEUR COINDARD <sup>(1)</sup>.

A monsieur —  
 Secrétaire général  
 de la Compagnie de l'Ouest,  
 Rue de l'Ouest.

[6 juillet 1865.]

Monsieur,

Je suis arrivé en France avant-hier soir et je suis encore tout indisposé. Pardonnez-moi donc de ne pas vous porter cette lettre moi-même et de vous remercier de votre gracieuseté.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes parfaits sentiments.

CH. BAUDELAIRE.

Veillez donner la réponse au porteur. Si je ne pars pas ce soir, je pars demain.

---

## 925. À POULET-MALASSIS.

CAFÉ DE PARIS  
 DAVID  
 Limonadier de la Planchette  
 HONFLEUR.

Honfleur.  
 Samedi 8 juillet 1865.

Mon cher ami,

Vous aurez ma lettre demain soir, c'est à dire la veille du délai fixé par vous. Cependant ne

<sup>(1)</sup> Voyez la lettre 922.

livrez pas la créance à Pincebourde à moins qu'il ne vous soit tout à fait indifférent de me mettre dans une situation atroce. — Je crois que vous aurez très prochainement vos 2.000 fr. Je ferai mes efforts pour qu'on vous les envoie le 11. — Maintenant il ne s'agit plus pour moi que de dénicher la somme nécessaire pour me délivrer de la Belgique.

Je suis arrivé à Paris, le 4, au soir; j'ai vu la personne chargée des intérêts de ma mère (M. Ancelle, maire de Neuilly, avenue de la Révolte). Je lui ai raconté mon cas vis-à-vis de vous, votre besoin d'argent, la situation où je me trouverais si j'étais en face d'un spéculateur rigoureux et malintentionné, etc..., enfin combien c'était pressé. Cette conversation avait lieu le 6 au soir. Le 7, je suis parti pour Honfleur, et hier soir, bien que je fusse résolu à ne plus faire à ma mère aucune de ces déplorables confidences, la chose en question est venue dans la conversation; je ne lui ai rien demandé; c'est elle qui, spontanément, m'a dit : « Il faut sortir de là. Grâce à toi, je suis très gênée. Je ne puis pas payer 5.000 fr., pas même 2.000. Mais je vais prier instamment M. Ancelle de me prêter l'argent — pour détruire l'effet possible de cette créance; et toi, tu paieras les 3.000 fr. restants, plus tard, quand tu pourras ». Ainsi, en deux minutes, a été résolue une affaire qui me donnait le frisson, chaque fois que j'y pensais. — Ma mère a écrit aujourd'hui à ce monsieur, — que d'ailleurs je verrai en traversant Paris.

Il est impossible, je présume, qu'il résiste à un désir de ma mère aussi formellement exprimé;

mais voilà *le bic* : il est peut-être sans argent ; il lui faudra peut-être, lui aussi, *emprunter* ou *déplacer*, que sais-je ? De plus, il est fort chargé d'affaires, et un peu lent par profession. Or, c'est demain le 9 ! — Mais comptez sur moi pour le talonner.

Je ne vous demande pas de réponse. La réponse se croiserait sans doute avec moi. Je repars pour Paris demain ; je crois que je serai à Bruxelles le 12.

M. Ancelle, que je reverrai, a votre nom, cela va sans dire, mais je ne me souviens pas si je lui ai donné votre adresse à Bruxelles.

Vous avez sans doute vu Bracquemond. J'ai appris son départ par Mad. Meurice <sup>(1)</sup>.

Je ne vous rapporte pas cette fois vos esquisses et vos dessins <sup>(2)</sup>. Je suis trop ahuri pour faire des emballages.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai vu Hetzel qui ne s'occupe plus que de ses livres pour les enfants, et qui me réclamera 1.200 francs quand j'aurai trouvé un autre éditeur, lequel, je l'espère, ne sera pas Pincebourde.

---

<sup>(1)</sup> Bracquemond, à cette époque-là, avait entrepris de graver des tableaux de Leys.

<sup>(2)</sup> Des dessins d'Alphonse Legros. A l'époque où il s'était vu poursuivi, Poulet-Malassis avait éparpillé chez des amis les objets auxquels il tenait.

926. À ANCELLE.

CAFÉ DE PARIS  
 DAVID  
 Limonadier de la Planchette  
 HONFLEUR.

Honfleur. Samedi 8 juillet.

Mon cher Ancelle,

Je m'étais sérieusement promis de ne rien dire à ma mère. Mais, accoutumée à me voir toujours dans des crises, elle m'a accablé de questions, et je ne sais comment il s'est fait que je lui ai raconté la chose qui m'agite tant. *Je ne lui ai rien demandé*; c'est elle qui, spontanément, m'a dit : « *Il faut sortir de là, et puisque 2.000 fr. suffisent pour te rendre la liberté, et en payer 5.000, c'est moi qui te les donnerai; plus tard, tu paieras les 3.000 restants, si tu le peux, et si ta conscience te l'ordonne* ».

En vérité, c'est magnifique; libéré du côté de Malassis, l'argent venant par Julien Lemer me servirait à me délivrer de la Belgique, et en revenant en France, il me resterait encore quelque chose.

Mais (!) c'est aujourd'hui le 8! le 9 demain, et *le dernier délai posé est le 10!* Je viens d'écrire à Malassis pour le supplier d'attendre deux ou trois jours; car je suppose que vous n'avez pas d'argent; mais attendra-t-il? — Observez bien que je connais l'homme qui a offert de lui payer cette créance 2.000 fr. C'est un vilain être, une espèce<sup>(1)</sup> d'Auvergnat dans le commerce de la littérature, qui est venu récemment à Bruxelles et m'a tourmenté pour que je fisse<sup>(2)</sup> un livre pour

(1-2) Et non : « *un espèce... fasse* », comme on lit dans *Lettres*.

lui. Je lui ai *brutalement refusé*, et il m'a dit (en riant, comme peuvent rire ces gens-là) qu'il pourrait bien un jour *m'y contraindre*. Je n'ai pas compris; je comprends aujourd'hui qu'il avait connaissance de la transaction secrète que je vous ai remise, et de la gêne de Malassis.

Décidément, mon cher, il y a de longues punitions pour les péchés de jeunesse. Si jamais je sors de tous ces embarras, je me promets bien de ne rien emprunter à qui que ce soit. Mais en sortirai-je jamais?

Autre question! Il faudra rendre les 2.000 fr. à ma mère et je ne puis guère faire cela qu'en procédant par des à-compte, et à partir de la fin de l'année.

Quant aux 3.000 fr. restants de la créance Malassis, très sérieusement, je les rendrai aussi, mais par lambeaux, et en prenant toutes mes aises, puisque je n'aurai plus cette terrible épée sur la tête<sup>(1)</sup>.

Il me tarde bien de revoir J. Lemer, et de savoir ce qu'il a fait. Quand je pense qu'un coup de tête de Malassis, ou simplement une gêne<sup>(2)</sup> excessive, peuvent rendre les efforts de Lemer superflus, et jeter tout cet argent entre les mains d'un goujat!

Tout à vous.

Je pars demain matin.

C. B.

Comme j'arriverai dimanche soir, je ne saurai rien relativement à M. Julien Lemer.

(1-2) Et non : « dans la tête ... ma gêne », leçons des *Lettres*.

## 927. À POULET-MALASSIS.

Paris, 10 juillet 1865.

Mon cher,

Vous pouvez considérer votre affaire comme faite <sup>(1)</sup>. Je n'ai pas pu aller plus vite.

Mais M. Ancelle ne connaît pas de banquier à Bruxelles, et n'y [a] aucun correspondant. Il m'a dit qu'il croyait que le moyen le plus simple pour vous était d'envoyer à votre correspondant de Paris notre ancien traité avec ordre de le lui remettre en échange de 2.000 fr. <sup>(2)</sup>. Il a oublié de mentionner ce chiffre dans la lettre qu'il vous écrit; mais cet oubli ne signifie rien. Il connaît ce chiffre, que ma mère lui a mentionné, et d'ailleurs je lui ai montré une de vos dernières lettres.

Maintenant, je bats le pavé pour trouver de quoi me délivrer de la Belgique.

Je suis diablement fatigué de ce voyage fait avec tant d'inquiétudes. Je suis rompu. Et ce n'est pas fini!

Voilà la ridicule dépêche que Bruxelles m'a renvoyée à Honfleur <sup>(3)</sup>.

Tout à vous.

C. B.

Il me serait désagréable que vous prissiez ce

(1) Voyez le numéro 925.

(2) Malassis, semble-t-il, allait décliner cette offre.

(3) Nous ignorons ce que c'était.



Pincebourde pour intermédiaire pour recevoir les 2.000 fr.

Bonjour à Bracquemond.

928. À SAINTE-BEUVE.

11 juillet.

Très cher ami, je ne pouvais pas traverser Paris sans venir vous serrer la main. — A bientôt, — dans un mois probablement.

J'ai vu Julien Lemer, il y a trois jours, quand je me dirigeais sur Honfleur. — Lemer prétendait alors qu'il allait entamer pour moi une affaire importante avec MM. Garnier<sup>(1)</sup>. — Si vous pouviez intervenir en ma faveur, avec deux ou trois paroles autoritaires, vous me rendrez [*sic*] heureux. — Vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas, de mes bizarres compliments, à propos du Sénat?<sup>(2)</sup>

Votre très dévoué ami.

CH. BAUDELAIRE.

Je repars pour l'Enfer, *demain soir*. Jusque-là, je suis à l'*Hôtel du Chemin de fer du Nord*. *Place du Nord*<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Ici, dans le recueil des *Lettres*, on lit : « Il est inutile que j'y aille ». Effet d'une interpolation, accidentelle sans doute : cette courte phrase appartient à notre numéro 931.

<sup>(2)</sup> Voyez page 89 et notre numéro 1057.

<sup>(3)</sup> Sans doute Sainte-Beuve manda-t-il alors Baudelaire chez lui, car nous verrons celui-ci (numéro 932) écrire qu'il a vu le Lundiste à son second passage à Paris. — C'est au cours de ce voyage-là (le dernier qu'il ait fait encore valide) que se place cette affreuse nuit chez Catulle Mendès, nuit coupée de délires, d'aveux et de sanglots, dont la relation forme le plus émouvant chapitre de *Belles-Lettres et Environs*.

929. À ANCELLE.

Bruxelles.

Dimanche, 16 (!) [juillet 1865.]<sup>(1)</sup>

Mon cher ami,

Par une sottise particulière d'un garçon de l'Hôtel du Chemin de fer du Nord, je n'ai pu avoir ma carte qu'hier, et je ne suis arrivé à Bruxelles qu'à minuit.

*Trois Caroly.*

1. Joseph, habite grande avenue de Neuilly.

2. Jean Caroly, avocat. Rue de Naples, 26.

A Ixelles. Bruxelles.

3. Henry Caroly (le vôtre, probablement)<sup>(2)</sup> décédé à Bruxelles, le 18 Mai 1864.

Que faire? J'irai, demain matin, de mon mouvement propre, chez *M. Prosper Crabbe*<sup>(3)</sup>, *agent de change, rue Neuve, 52 bis*. Je lui expliquerai mon affaire, et je le prierai de nous servir d'intermédiaire avec *M. Malassis*. (*Poulet-Malassis, rue de Mercélis, 35 bis, Ixelles. Bruxelles.*)

Vous enverrez à *M. Prosper Crabbe* le double de l'acte pour qu'il puisse collationner.

Quant à exiger en outre un reçu des 2.000 fr. cela me paraît un peu sévère, et superflu. — Je crains d'offenser un vieil ami.

<sup>(1)</sup> C'est évidemment par erreur que cette lettre avait été placée au mois d'août dans le recueil du *Mercure de France*.

<sup>(2)</sup> Sans doute, *Poulet-Malassis* n'ayant pas consenti à exposer son titre de créance aux risques d'un envoi (cf. p. 126, note 2), Ancelle avait-il envisagé de recourir aux bons offices de ce *Henry Caroly*, de lui anciennement connu.

<sup>(3)</sup> Voyez la note 1, tome IV, page 264.

Lundi, 17 (vous recevez ma lettre).

Mardi 18.

Mercredi 19.

Jeudi, 20 (!!!)

M. Jean Caroly est à Marienbourg; il ne reviendra que jeudi, et les frères se voyaient fort peu.

Tout à vous.

C. B.

930. AU MÊME.

Lundi 17 [juillet 1865].

Mon cher Ancelle, je sors de chez M. Prosper Crabbe, 52, rue Neuve. Voici un en-tête de lettre <sup>(1)</sup>.

Je lui ai expliqué *la chose*. — Un double (duplicata) qu'il recevra de vous, et qu'il aura à collationner. — Plus 2.000 fr., qu'il livrera en échange du traité, enregistré jadis à Paris.

Adressez donc en toute sûreté les 2.000 fr. et ce traité à Crabbe.

C'est M. Crabbe qui vient d'acheter les tableaux de Malassis. — VITE! VITE! *Vous savez que votre Caroly est mort*. Nous sommes le 17; vous recevrez cette lettre le 18, à 10 h. Vous n'aurez que, tout juste, *le temps de répondre et d'envoyer l'argent*. Il va sans dire que c'est Crabbe, et non pas moi, qui vous renverra le traité.

<sup>(1)</sup> Voir la lettre précédente. L'en-tête joint mentionnait la qualité d'agent de change de M. Crabbe. Comme la précédente cette lettre avait été placée en août dans les *Lettres*.

Mettez dans une chemise les lettres de Malassis avec le traité.

— Et maintenant, je vais chauffer l'affaire Lemer.

Bonjour à Madame Ancelle.

Tout à vous.

C. B.

931. AU MÊME.

Jeu­di 20 juillet 1865.

Mon cher ami,

Vous recevrez demain ven­dredi 21, de M. Martroye <sup>(1)</sup>, le reçu que vous avez demandé à M. Malassis, et le traité en question. (*Très sérieusement parlant, M. Malassis a envoyé 100 fr. à ce gre­din de Pincebourde avec qui, à ce qu'il paraît, l'affaire était conclue dès le 10 Juillet*). M. Malassis a payé, pour moi, une bagatelle (1 fr. 60) que je vais lui rembourser. — Quant aux 10 fr., veuillez les porter à mon compte de dépenses <sup>(2)</sup>.

Je vous remercie d'avoir été voir Julien Lemer. Je suis si troublé et si ahuri, que je ne peux pas me résigner à écrire ce soir à Julien Lemer, à qui j'ai encore une masse de notes importantes à envoyer, relativement au traité qu'il a à faire faire (notes curieuses, intéressantes, pour le libraire <sup>(3)</sup>)

<sup>(1)</sup> Notaire bruxellois qui habitait 11, rue de Ruysbroeck, et qui a laissé quelques écrits sur l'industrie lainière et la morale notariale. (Renseignement obligeamment fourni par M. Gustave Charlier.)

<sup>(2-3)</sup> C'est « 100 fr. » et « pour la librairie » qu'on lit dans les *Lettres*, au lieu de « 10 fr. » et « pour le libraire » que donne la pièce autographe, mais la première de ces infidélités semble justifiée par le contexte et la logique.

avec qui il traitera). Je les ferai, avant minuit.

J'ai, de plus, à vous envoyer une note peu importante, concernant M. Miquel Rouget<sup>(1)</sup>, qui m'a écrit une lettre pressante. Cela n'a rien d'alarmant.

Ce qui m'inquiète vivement, c'est de savoir si Sainte-Beuve<sup>(2)</sup> et Julien Lemer me feront faire *un bon traité*, pour mes six volumes. — Julien Lemer refuse tout salaire<sup>(3)</sup>. *Cela ne me convient pas.*

Tout à vous.

C. B.

Bonjour à Madame Ancelle.

M. Malassis sort de chez M. Martroye. Il est inutile que j'y aille.

(Un de mes amis intimes, de Paris, à qui j'ai raconté les angoisses que cet *auvergnat* de Pincebourde me faisait endurer, m'a offert de me débarrasser de lui par des moyens violents et dictatoriaux. — J'en profiterai peut-être. — Ce Pincebourde fait le commerce immoral des autographes<sup>(4)</sup>.)

(1) Le layetier qui avait fourni les caisses envoyées à Honfleur.

(2) Voyez le numéro 928.

(3) C'est évidemment au cours de leur entretien du 5 juillet, à Paris, que Julien Lemer avait exprimé ce refus, car sa première lettre à Baudelaire, sur laquelle nous reviendrons, est datée du 7 août (voir en 933, note 1).

(4) Nous ignorons si Baudelaire tenta rien dans ce sens. Mais nous ne le croyons guère, d'abord parce que ses appétits de vengeance, pour violents qu'ils fussent, fondaient rapidement, comme il arrive presque toujours chez les hommes dont l'activité est sollicitée par des buts supérieurs, et puis parce que, en l'espèce, il lui aurait fallu s'en prendre à lui-même. C'est en effet de Poulet-Malassis que Pincebourde tenait les autographes dont il faisait «le commerce immoral», — et auprès de Baudelaire que Poulet-

## 932. À MADAME AUPICK.

Bruxelles, 26 juillet 1865.

Je t'assure, ma bonne chère mère, que ta plainte est injuste. D'abord, j'allais t'écrire. Ensuite, n'était-il pas convenu que je ne t'écrirais que pour t'annoncer des choses résolues? Or, je suis aussi inquiet que toi. Il n'est pas de supplice comparable à celui-ci : *ne pas savoir ce qui se passe loin de nous, relativement à nous.*

Cependant, l'affaire Malassis est résolue. Elle a été arrangée le 20. Me voilà libre!!! *grâce à toi.* Je puis vendre mes livres, à qui bon me semblera, et le prix que je pourrai. — Le même 20 juillet, M. Ancelle m'annonçait qu'il venait de voir mon ami M. Julien Lemer, et que celui-ci lui avait dit qu'il allait décidément, le 20 ou le 21, traiter pour moi, et qu'il avait espoir de faire un traité

Malassis s'en approvisionnait parfois, on l'a vu. — Quant à l'ami intime en question, il semble bien qu'il s'appelait Champfleury. Du moins il y a une lettre de Poulet-Malassis à lui adressée — nous l'avons publiée *in extenso* dans le *Figaro* du 26 août 1933 — qui le donnerait à croire. Voici ce qu'on y lit, en réponse à une mercuriale de l'auteur des *Bourgeois de Molinchart* qui, en dépit de cette satire, ne laissait pas de professer sur bien des points une morale toute bourgeoise :

«Quant aux autographes, autre excès de jugement. J'ai échangé à Pincebourde et à Claudin [autre libraire], contre des livres nécessaires pour moi, un capharnaüm de billets autographes de nul intérêt. Ils ont été triés avec soin et *quant à mes amis*, je défie qu'on en trouve un qui ne soit insignifiant. La plupart des gens de lettres donnent indifféremment des autographes, même compromettants. Je le sais, je l'ai vu, je l'ai éprouvé, et voilà que pour avoir échangé des bouts de lignes où on m'invitait à dîner et où on me donnait des rendez-vous, vous m'enfoncez des épingles dans le derrière. Là-dessus encore, en mon âme et conscience, je ne peux me trouver criminel.»

avantageux. — Mais depuis le 20, aucune nouvelle!

Sainte-Beuve, que j'ai vu à mon second passage à Paris, m'a dit qu'il se mêlerait un peu de la question.

Quand je suis retourné de Honfleur à Paris, M. Julien Lemer, qui prétendait traiter avec MM. Garnier, me dit que le chef de la maison venait de partir pour la Normandie, pour visiter ses terres. Ces goujats achètent des châteaux avec l'argent que nous leur faisons gagner.

(Il devait revenir à Paris samedi 15. Je suis arrivé à Bruxelles, samedi 15, et depuis ce temps-là j'attends.)

J'ai une immense envie d'écrire de nouveau à Sainte-Beuve et à Lemer; mais à quoi bon tourmenter des gens dont je suis sûr?

Si au moins je savais la raison du retard!

Peut-être Lemer a-t-il échoué, malgré qu'il eût l'air si sûr de lui? Peut-être trouve-t-on que 4.800 fr., pour le premier tirage de 6 volumes, c'est un peu cher?

Peut-être Lemer est-il obligé de partager les 6 volumes entre plusieurs libraires?

Mon impatience m'empêche de travailler. C'est ce qu'il y a de pire.

Fais mes sincères amitiés à ma belle-sœur. Je suis enchanté de savoir qu'elle est près de toi et que tu t'occupes d'elle.

Ma bonne maman, je te disais que ta plainte était injuste. Mais j'aime toujours tes plaintes, parce qu'elles me montrent combien tu m'aimes.

CHARLES.

Je ne vais ni bien ni mal. Je m'ennuie.

---

## 933. À JULIEN LEMER.

9 août 1865.

Mon cher ami, je n'ai reçu que ce matin, mercredi 9 Août, votre lettre datée du 7 et timbrée le 8<sup>(1)</sup>. Vous recevrez celle-ci demain matin jeudi 10. Sera-t-il encore temps pour vous de profiter de quelques indications relatives aux *Fleurs du Mal*, que je ne crois pas sans importance ?

Je dois d'abord vous remercier de toute la peine que vous prenez, et surtout de votre lettre de ce matin. Pour vous donner une idée de certaines faiblesses de mon caractère, je vous dirai que, ne voyant rien venir de vous, je m'étais figuré que, *désormais, aucun livre de moi n'était vendable*, et conséquemment qu'il était *inutile* de finir *Le Spleen de Paris* et *La Belgique*. Découragement parfait. — Votre lettre m'a fait grand bien, et je me remets au *Spleen de Paris*, qui sera certainement fini à la fin du mois.

Pour ne négliger aucun moyen de me procurer un peu d'argent, nous donnerons, ou je donnerai,

(1) Nous avons publié dans le *Bulletin du Bibliophile*, série de guerre, numéro 2 (mars 1940), la lettre de Julien Lemer à laquelle Baudelaire répond ici. Dans cette lettre, Lemer disait n'avoir pas encore écrit parce qu'il n'avait encore aucune nouvelle positive à donner, bien qu'il fût allé cinq fois chez les frères Garnier. Ceux-ci lui avaient paru un peu effrayés du livre sur la Belgique en raison de leurs relations commerciales avec ce pays. Cependant les pourparlers continuaient, secondés dans la coulisse par Sainte-Beuve et Vacquerie, et il gardait bon espoir. — Voir aussi la lettre à Sainte-Beuve, 3 septembre (numéro 936).



les fragments restants à *Charpentier*<sup>(1)</sup> ou à la *Revue Française*. — Car le besoin d'argent se fait cruellement sentir, et je croyais que l'affaire pourrait être résolue en 15 jours. Or, je désire entamer le moins possible la somme que vous tirerez du libraire, — de laquelle somme d'ailleurs il faudra d'abord défalquer 1.200 fr. pour Hetzel et 500 pour Manet<sup>(2)</sup>, — avant même de payer mes dettes de Bruxelles.

J'ai négligé d'avertir Hetzel que *l'épée-Damoclès-Malassis* n'existait plus et qu'il n'avait à craindre aucun procès. Il sera toujours temps de le lui dire quand *Les Fleurs* et *Le Spleen* seront vendus.

Maintenant, j'arrive à votre lettre. Momentanément, je me fiche de la destinée de *Pauvre Belgique!* (qui s'appellera, je crois, *Une Capitale ridicule*). Il y a seize mois, je disais à M. Dentu que j'allais partir pour la Belgique et que j'en rapporterais peut-être un livre. Il m'a alors proposé de me l'acheter<sup>(3)</sup>. D'un autre côté quand j'ai traversé Paris, tout récemment, Massenet de Marancour<sup>(4)</sup> m'a affirmé que M. Faure<sup>(5)</sup> le

(1) Il s'agit des poèmes en prose encore inédits. L'organe de Charpentier, c'est-à-dire la *Revue nationale et étrangère* en publiera trois, avec trois autres en reproduction, mais ce sera, hélas! après la mort de leur auteur, — en août, septembre et octobre 1867. Quant à la *Revue française*, elle n'en donnera aucun.

(2) Pour les 1.200 francs dus à Hetzel, voyez tome IV, page 241, note 1. — Les 500 francs empruntés à Edouard Manet lui furent rendus par M<sup>me</sup> Aupick après la mort du poète.

(3) On nous a affirmé — un Baudelairien très sérieux — que *Pauvre Belgique!* avait été annoncée dans un catalogue de Dentu. Mais c'est en vain que nous avons essayé de retrouver cette annonce.

(4) Auteur des *Confessions d'un commis-voyageur*, des *Échos du Vatican*, etc., et ami de Julien Lemer qui, comme lui, avait collaboré au *Corsaire*.

(5) Faure, l'éditeur du boulevard Saint-Martin.

prendrait volontiers. J'ai répondu que j'avais chargé Julien Lemer de mes petites affaires et que je n'avais pas le droit de m'en mêler directement. Avez-vous vu Marancour?

Quant à renoncer à finir ce livre sous prétexte qu'il est aujourd'hui repoussé, c'est absurde; j'y ai trop travaillé déjà pour ne pas le finir. D'ailleurs, j'ai des rancunes à satisfaire contre cette peuplade immonde.

La répugnance de M. Garnier m'a fait rire et m'a fait penser à ce que Alphonse Karr appelle la *Tyrannie des faibles*. La Belgique est inviolable. Je le sais. Mais je m'en moque.

Je crois qu'il sera bon de parler au libraire de l'ordre des publications. Voici, selon moi, comment il faudra procéder :

Avant tout, 1° *Fleurs du Mal*, augmentées de plusieurs pièces, — et de plusieurs articles et lettres, relatifs à la première et à la seconde édition. (Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Edouard Thierry (*Moniteur*), Asselineau, d'Aurevilly, Custine, Deschamps, etc...) Tout cela *mis à la fin* <sup>(1)</sup>, comme a fait Sainte-Beuve pour *Joseph Delorme* <sup>(2)</sup>. Tout cela est en partie chez ma mère, chez Malassis et chez M. Ancelle. J'en retrouverai certainement beaucoup. Observez que le livre est dédié à Théophile Gautier, et que la préface <sup>(3)</sup>, à côté de la dédicace, ferait un singulier effet.

Je sais que M. Eugène Crépet n'a aucun droit à exercer sur les extraits qu'on peut faire de son *Anthologie*, vendue depuis à Hachette.

(1-3) C'est en somme le plan de l'*Appendice* de l'édition posthume que nous voyons dresser ici. — Le *Joseph Delorme* publié par Poulet-Malassis en 1861. — Voyez page 120, note 2.

*Les Fleurs du Mal* sont la publication la plus pressée, parce que, depuis deux ans surtout, on les demande partout, et, dans les ventes, elles se vendent même assez cher.

Si le libraire veut plus tard en faire une riche édition, grand in-octavo ou in-quarto, il n'aura qu'à racheter à Poupart-Davy<sup>l</sup> les clichés des fleurons, lettres ornées et culs de lampe préparés du temps de Malassis<sup>(1)</sup>. Il ne manque qu'un portrait et un frontispice, dans le même style, dont les dessins sont chez Braquemond<sup>(2)</sup>.

Donc, d'abord, 1° *Fleurs du Mal*.

2° *Spleen de Paris* (qui leur sert de pendant).

3° *Paradis artificiels* (livre peu connu).

4° *Contemporains, Peintres et Poètes* (sur lesquels je compte beaucoup, et qui se trouveraient ainsi étayés sur trois livres amusants).

Puisque vous allez quelquefois le soir au Café de Bade, bonjour de ma part à Manet, — et dites-lui que je compte bien qu'il ne s'en ira pas en Espagne sans m'avertir.

Je vais écrire quelques mots à Sainte-Beuve.

Je vois, mon cher ami, que je vous donne

<sup>(1-2)</sup> Une bonne partie de tout cela a été reproduite : les fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe, dessinés par Braquemond et gravés par Sotain, dans l'article de Maurice Tourneux : *Auguste Poulet-Malassis, Notes et Souvenirs* (aux bureaux de l'*Artiste*, 1893); le frontispice dans une étude d'Octave Uzanne : *Une illustration projetée des «Fleurs du Mal»* (*Le Livre moderne*, t. III). — Voyez d'ailleurs nos notes sur le numéro 670.

beaucoup de mal, et je crois qu'il serait inconvenant que j'acceptasse, même de vous, un dévouement gratuit.

Tout à vous, et merci.

CH. BAUDELAIRE.

Je vais me remettre au *Spleen* et négliger, pour le moment, la *Belgique*. — Je vous remettrai les *Fleurs du Mal*, en même temps que les articles y relatifs.

---

934. À ANCELLE.

9 août 1865.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir une longue lettre de J. Lemer<sup>(1)</sup> (qui n'a d'ailleurs rien que de rassurant) mais qui va probablement m'obliger à faire une nouvelle excursion à Paris et à Honfleur.

Veillez m'envoyer les 50 fr. dont voici le reçu.

En attendant que j'aie le plaisir de vous voir (je ne sais pas au juste quand ce sera), veuillez chercher dans vos papiers si vous avez *quelques articles* ou *quelques lettres* relatives aux *Fleurs du Mal*.

1° Un *Memorandum*, imprimé à mes frais, pour mes juges<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Nous l'avons résumée sous la lettre qui précède celle-ci, page 134, note 1.

<sup>(2)</sup> Il s'agit de la brochure ayant pour titre : *Articles justificatifs pour Charles Baudelaire, auteur des «Fleurs du Mal»*, Paris, impression de V<sup>o</sup> Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, déjà mentionnée au tome II, p. 86, note 1.

2° Des articles du *Salut public*, signés *Armand Fraisse* <sup>(1)</sup>.

3° Lettres de *Custine*, de *Flaubert*, et d'autres.

4° Et cætera...

Comme je vous le dis, je ne sais pas au juste quel jour j'irai vous prendre ces petits documents; il est bien inutile de me les envoyer, puisque je les destine à J. Lemer, ainsi que tous ceux, de même nature, que je trouverai chez Malassis et chez ma mère <sup>(2)</sup>.

Je saurai sans doute me procurer à Paris une passe gratuite pour Honfleur et une passe pour Bruxelles. Lemer me dit que vous lui avez fait une nouvelle visite. Ne le tourmentez pas. Je vois qu'il met du zèle à mon service.

Mes respects à Madame Ancelle.

CH. BAUDELAIRE.

28, rue de la Montagne, et non pas :

Hôtel du Grand-Miroir.

Les 50 fr. tout de suite.

---

(1) Parus en février 1860. Baudelaire les avait en haute estime et voulait les joindre à ceux qui sont entrés dans l'*Appendice* de la troisième édition des *Fleurs du Mal*. Voyez la lettre 502.

(2) Ceci montre bien que ce n'est pas, comme on pourrait le croire, sa *Biographie des «Fleurs du Mal»*, que Baudelaire avait alors en vue.

## 935. AU MÊME.

Dimanche 13 août 1865.

Mon cher Ancelle,

Vous ne vous doutez pas combien j'ai besoin de la petite somme que je vous ai demandée<sup>(1)</sup>. J'attendais votre réponse le 11.

Quant aux autres objets dont je vous ai parlé<sup>(2)</sup>, vous aurez quelques jours pour les chercher. Je vous les demanderai, quand je traverserai Paris<sup>(3)</sup>.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

## 936. À SAINTE-BEUVE.

3 septembre 1865.

Mon cher ami, que vous seriez bon, et aimable, si vous pouviez prendre cinq minutes sur vos occupations journalières pour m'écrire quelques lignes!

Je suis revenu ici (à Bruxelles), le 15 Juillet. *Rien de neuf de l'affaire Lemer-Garnier* depuis le 9 août, jour où j'ai reçu une lettre de Julien Lemer me disant qu'il avait vu trois fois Hippolyte Garnier, et qu'il espérait conclure avant le 12,

<sup>(1-2)</sup> Voir la lettre précédente.<sup>(3)</sup> Baudelaire ne devait jamais retraverser Paris.

Garnier devant se mettre en voyage de nouveau, le 12. — Depuis lors, silence absolu. Lemer est un disciple trop zélé de Pythagore <sup>(1)</sup>. Et puis il ne sait pas ce que sont les nerfs des gens exilés sans nouvelles et sans communications.

(L'affaire est-elle manquée, ou bien a-t-elle été remise jusqu'au retour de M. Garnier, et celui-ci est-il toujours absent? Impossible de rien deviner de cela.)

Mais ce qui m'avancerait beaucoup dans mon travail de conjectures, ce serait de savoir *si vous avez été consulté* <sup>(2)</sup>. Dites-le-moi, je vous en prie, je ne vous demande que cela. Si vous avez été consulté, ce sera pour moi une preuve que la question a marché. Cependant, si, me connaissant aussi bien que je me connais, vous voulez me dire quelques injures sur ma faiblesse, mon découragement, dites, dites. Des injures de vous me feront plaisir, et cela me prouvera, au moins, que vous êtes en bonne santé.

Si je pouvais remplir dix pages avec les impressions que j'ai ressenties par le dernier volume

<sup>(1)</sup> On sait que les adeptes de Pythagore étaient astreints au silence.

<sup>(2)</sup> La réponse de Sainte-Beuve a été publiée dans sa *Correspondance*, tome II, page 23. On y lit : « Une seule fois, M. Hippolyte Garnier m'a parlé, à votre sujet et de l'ouverture Lemer. J'ai dit ce qu'il fallait sur votre talent et votre distinction. Mais ces messieurs ne se décident ordinairement que sur des motifs de vente. L'idée d'*œuvres complètes* les a peut-être effrayés. Ce sont de grands sceptiques quand ils ne voient pas d'avance un produit net. Ils n'auraient probablement dit ni oui ni non. C'est remis pour le retour de M. Hippolyte. » (4 septembre.)

L'appui du critique en l'occurrence était d'autant plus précieux que les frères Garnier avaient une confiance entière dans son jugement. Nous tenons de Jules Troubat que pour eux la porte de Sainte-Beuve n'était jamais close.

que vous m'avez donné, je suis sûr que je vous amuserais. Je l'ai lu lentement, car la lecture en chemin de fer me blesse les yeux, et dans ce vilain climat, je suis rongé de névralgies. — Je connais maintenant ce M. Deleyre; mais vous me l'avez si bien fait comprendre qu'il me semble que j'ai connu d'autres Deleyre. Ce n'est plus un individu; c'est un genre <sup>(1)</sup>.

Votre dénombrement de l'armée des cafards et des ultras, sous la Restauration, m'a fait rire comme un fou (et je ne ris guères ici).

Mais, en général, ce qui m'a le plus frappé dans votre livre, c'est un ton de justice, d'équité; c'est une espèce de bonne humeur philosophique qui vous permet de voir ce qui est bien, là même où n'est pas votre amour. Jamais je ne pourrai attraper cette qualité.

A propos de Rodin, et des livres qui expriment la haine populaire contre la congrégation, vous avez oublié *Le Monde tel qu'il est*, par de Custine <sup>(2)</sup>, qui a précédé les livres d'E. Sue de bien des années. C'est un livre qui m'a paru bien surprenant, je vous assure; un livre que Balzac trouvait trop misanthropique, et auquel il reprochait ce qu'on a reproché plus tard à *La Comédie humaine*. Je fais allusion à un article inédit de Balzac, retrouvé par Dutacq <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Alexandre Deleyre (1726-1797), jésuite et collaborateur de l'*Encyclopédie*, personnage très pittoresque du fait des contradictions de sa nature et de son comportement : il vota la mort de Louis XVI. C'est dans son étude : *Ducis épistolaire*, recueillie dans le tome IV des *Nouveaux Lundis*, que Sainte-Beuve l'a peint.

<sup>(2)</sup> Paru en 1835, 2 vol. in-8° (Renduel).

<sup>(3)</sup> Cet article a été reproduit par MM. Marcel Bouteron et Henri Longnon dans leur édition des *Œuvres complètes* de Balzac



Votre travail sur Lacordaire <sup>(1)</sup> est lumineux. Il y a, dans vos études, une foule de petites choses très grosses, je veux dire très suggestives, qui font plaisir à se faire comprendre. Je connais bien les côtés faibles du P. Lacordaire ; mais j'aime encore les grands rhéteurs, comme j'aime la peinture et la musique. Soyez tranquille de ce côté-là ; chez moi, comme chez tous les hommes, la sensualité diminuera avec le temps.

J'ai relu l'article *Salammbô* et la réplique <sup>(2)</sup>. Notre excellent ami a décidément raison de défendre gravement son rêve. Vous aviez raison de lui faire sentir en riant, qu'il est quelquefois peu adroit d'être trop grave ; mais, peut-être, en certains endroits, avez-vous ri un peu fort <sup>(3)</sup>.

Voyez comme je m'ennuie, puisque je bavarde à ce point que je vous parle, à vous, de vos livres !  
Pardonnez-moi, et aimez-moi.

CH. BAUDELAIRE.

28, rue de la Montagne,  
Bruxelles.

---

(Louis Conard, tome XXXIX). — Dans sa réponse, Sainte-Beuve exprimait le regret de n'avoir pas assez lu Custine.

<sup>(1-2)</sup> Voyez pareillement le tome IV des *Nouveaux Lundis*, page 31, et, pour la réplique de Flaubert, dans l'édition de ses *Œuvres complètes* procurée par Louis Conard, *Correspondance*, 3<sup>e</sup> série (1940), p. 332-347.

<sup>(3)</sup> A propos de ces lignes, M. Jean Pommier (*Dans les chemins de Baudelaire*, page 235) a cru pouvoir écrire : « Cette crâne sincérité demeure la plus belle action peut-être de Baudelaire homme de lettres. »

937. À MADAME AUPICK.

3 septembre 1865.

Ma bonne chère mère,

Que te dire, si ce n'est, chose que tu peux deviner facilement, que je m'ennuie beaucoup, que je pense combien je serais heureux près de toi, que je rumine souvent comment je pourrai réparer tout ce que j'ai à réparer, que je suis épouvanté de la grosseur de la tâche, etc...? Enfin, que j'espère aller prochainement à Paris avec une certaine quantité de manuscrits, pour en tirer de l'argent, et diminuer d'autant ma dette ici ; car je ne peux pas consentir à manger d'avance les 4.000 fr. espérés, sur lesquels, d'ailleurs, il y a tant déjà à prélever. Il est présumable que me trouvant à Paris, je ne pourrai pas résister au désir d'aller t'embrasser à Honfleur.

Si ma belle-sœur est encore auprès de toi, présente-lui mes amitiés, et dis-lui que je la remercie de toute l'affection qu'elle peut te témoigner.

Maintenant, que répondre à ta dernière lettre ? On a découvert que mad. Ancelle avait une âme sensible. Vraiment ? j'en douterai toujours.

Que je dois me hâter de revenir, pour ne pas grossir ma dette, je le sais.

Que M. Ancelle me conseille de revenir sans payer *en laissant mes manuscrits et mes livres!!!* Ah çà ! il est fou, archifou !

Je t'aime, je t'aime beaucoup ; je suis plein

de tristesse; j'ai besoin de beaucoup de force. Demande pour moi cette force à Dieu. Peut-être cela m'aidera-t-il à la trouver.

Quant à Lemer, il m'a enfin écrit le 9 août<sup>(1)</sup>. Il devait conclure avec M. Garnier le 12, avant le départ de ce dernier. Depuis lors, pas de nouvelles. Affaire manquée? Ce n'est pas probable, puisqu'ils avaient déjà parlé ensemble de cette affaire trois fois. Garnier est-il parti, avant la conclusion de l'affaire, et est-il encore absent? Je n'en sais rien. Les gens qui ne sont pas exilés ne savent pas ce que sont les nerfs de ceux qui sont cloués à l'étranger, sans communications et sans nouvelles.

Je viens d'écrire à Sainte-Beuve, pour lui demander s'il a été consulté<sup>(2)</sup>.

Je m'ennuie et je t'embrasse. Comment te portes-tu?

CHARLES.

938. À CATULLE MENDÈS.

HÔTEL  
DU GRAND MIROIR  
Bruxelles

3 sept. 1865.

Mon cher Mendès,

Je vous remercie de votre lettre<sup>(3)</sup> et de votre bon souvenir. Je pourrai peut-être vous être

(1) Baudelaire confond ici la date de sa réponse à Lemer avec celle de la lettre de celui-ci, voyez page 134, note 1.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) Le 22 août 1865 (et non 1863, comme il a été imprimé par erreur in *E.-J. CRÉPET*, où sa lettre a été recueillie), Men-

agréable un de ces jours par quelque lecture de poésies anglaises<sup>(1)</sup>, ou bien par une étude critique que j'ai faite moi-même sur les *Fleurs du Mal*<sup>(2)</sup>.

J'avais eu autrefois une idée analogue à la vôtre, c'était une série de récitations (entrecoupées d'observations critiques) formant une espèce de perspective de la poésie française — ou un arbre généalogique. Il y a de si belles choses, si peu connues.

Le grand danger de votre entreprise, c'est de devenir une foire, une exhibition d'impuissances et de vanités, et de médiocrités. *Cinq ou six poètes par soirée!* grand Dieu! Dans les siècles féconds, il y en a dix, *peut-être*<sup>(3)</sup>.

dès demandait à Baudelaire soit son concours soit l'envoi de vers inédits pour des *Lectures publiques* hebdomadaires qu'il allait « fonder » avec Leconte de Lisle, et où chaque fois « cinq ou six poètes » liraient des études d'esthétique, des traductions de poésies anciennes ou étrangères, des vers d'eux-mêmes, etc.

<sup>(1)</sup> Peut-être d'Edgar Poe, comme l'a suggéré M. Yves-Gérard Le Dantec qui publia cette lettre avant nous, mais peut-être d'autres aussi, car dès 1845-1846 Baudelaire avait traduit des poésies anglaises (voir *JUVENILIA*, *ŒUVRES POSTHUMES*, *RELIQUIÆ*, tome II).

<sup>(2)</sup> Nous avons déjà dit que cette étude-là semblait être restée à l'état de projet (lettre 879).

<sup>(3)</sup> Peut-être Baudelaire se souvenait-il ici de deux vers de Gautier dans *Compensation*, une pièce qu'il admirait particulièrement :

*De ceux-là chaque peuple en compte cinq ou six,  
Cinq ou six tout au plus, dans les siècles prospères.*

Dans sa réponse (un court billet que nous avons publié dans le *Bulletin du Bibliophile*, série de guerre, numéro 4, 1940), Mendès dira qu'il y a eu malentendu : «... Ne croyez pas que notre but soit de présenter chaque semaine au public cinq ou six poètes *nouveaux!* Cinq ou six poètes sont les fondateurs de notre entreprise : selon toute apparence nous n'en admettrons point d'autre.»

Cela me fait penser à une queue d'article d'un journal belge, à propos de l'enterrement (*civil*) d'Armellini.

— Description minutieuse du catafalque.

— Et puis : «... Derrière, suivait L'INNOMBRABLE MULTITUDE DES LIBRES PENSEURS <sup>(1)</sup>».

Or combien y en a-t-il eu depuis les temps historiques ?

Pour laisser les farces de côté, je vous souhaite une bonne chance, et je vous prie de présenter mes vives amitiés à Leconte de Lisle, et à ce bon Philoxène Boyer, que je n'ai pas vu depuis des années, et à qui je pense souvent. — Il pourra, je crois, vous rendre de grands services <sup>(2)</sup>.

Tout à vous. — C'est ici un pays affectionné par la névralgie. C'est pourquoi je vous réponds si tard.

CHARLES BAUDELAIRE.

NOTE. «... puis deux ou trois jeunes gens *comme moi*.» Il y a là, mon cher ami, une petite affectation de modestie qui me choque. Vous savez bien que je connais tous vos vers, et je pourrais vous étonner en vous en récitant quelques-uns, — que je n'ai lus qu'une fois <sup>(3)</sup>.

---

(1) Charles Armellini, jurisconsulte et homme politique italien (1777-1863), récemment mort à Bruxelles où la défaite de son parti l'avait exilé. — Ceci se retrouvera dans *Pauvre Belgique*.

(2) Cf. la lettre 971, *in fine*.

(3) Dans sa lettre, Mendès, après avoir cité Soulayr, Gautier, Louis Ménard, Philoxène Boyer, etc., avait écrit : «puis deux ou trois jeunes gens comme moi».

## 939. AU COMMANDANT HIPPOLYTE LE JOSNE.

Jeudi 28 septembre 65.

Mon cher Lejosne,

J'ai été bien fâché de ne pas vous trouver à Paris le 5 juillet. Vous étiez, dans mon rapide voyage, une de mes consolations projetées. Je suis revenu dans le pays de *la libre pensée*, le 15 juillet, où j'ai retrouvé mon ennui, mes indigestions, mes fièvres et mes névralgies. Observez que 10 jours de Paris et de Honfleur m'avaient rendu à la jeunesse.

Le 15 juillet, Lemer était au moment de conclure pour moi une affaire qui peut devenir fructueuse dans l'avenir. Le 7 août, il m'a écrit que rien n'était fini, et que M. Garnier allait s'absenter. Depuis ce temps-là, il me laisse dans les ténèbres.

Lisez la lettre que je lui écris. Cela me dispensera de vous en faire un abrégé. Et puis, cachez-la <sup>(1)</sup>. Ensuite, mon cher ami, répondez-moi le plus vite possible.

J'ai enfin à vous demander un autre service, quelque chose d'atroce, c'est à dire de l'argent. Je n'ose pas, je ne peux pas m'absenter d'ici sans arroser la maîtresse de mon hôtel. Et cependant, il faut que j'aille à Paris; il faut que j'aille à Honfleur. — Vous ne sauriez imaginer combien il me coûte de vous parler de cela. Dans ces choses-là, on risque d'abord l'indiscrétion. Ensuite on risque

(1) Nous n'avons pas cette lettre.

d'affliger les gens en les prenant au dépourvu. Ensuite, si lié qu'on soit avec eux, on se sent un peu humilié. Mais c'est là un mauvais sentiment que je n'avoue que pour le plaisir de ne rien cacher.

Pouvez-vous vous priver pour quelque temps (et pour combien de temps?) de quelques centaines de francs, 600, 500, ou ce que vous pourrez?

Comment vous les rendrai-je?

Ce sera soit sur l'affaire Lemer-Garnier, soit sur les fragments que j'ai à disséminer dans les journaux.

Si vous ne le pouvez pas tout de suite, dites-moi quand vous le pourrez! Et si vous ne le pouvez pas du tout, instruisez-m'en tout de même.

J'ai enfin accouché de mon insupportable aveu.

Je crois que si vous pouvez me venir en aide, je partirai deux ou trois jours après votre envoi.

Je voudrais être de retour ici le 15, et si enfin Lemer conclut, je n'aurai plus que pour 10 ou 15 jours de Belgique.

Hélas! c'est la 3<sup>e</sup> fois que je fais ce rêve.

J'ai su par *le grand Alfred*<sup>(1)</sup>, que Madame Lejosne avait encore été malade, et *très malade*, m'a-t-il dit. Mais c'est vraiment navrant. Madame Lejosne a l'air de la personne la moins sujette à être malade, et elle passe sa vie à souffrir. Dites-moi comme elle se porte.

Mon Dieu! pourvu que ma lettre indiscreète n'aille pas tomber chez vous au milieu de chagrins et de soucis domestiques!

(1) Alfred Stevens.

N'écrivez pas sur l'enveloppe de votre réponse<sup>(1)</sup>:  
*Hôtel du Grand Miroir*, mettez simplement : 28, rue  
 de la Montagne.

A bientôt, cher ami, et pardon.

CH. BAUDELAIRE.

1. Garnier est-il absent?
  2. L'affaire tient-elle?
  3. Si elle est ratée avec qui veut-il conclure?
  4. Quand?
- 

940. À ANCELLE.

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1865.

Mon cher Ancelle, vous recevrez cette lettre  
 demain matin lundi, à 10 heures. Ayez l'obli-  
 geance, *sans attendre 5 heures du soir*, de m'envoyer  
 immédiatement ces 100 fr. par la poste. Je vous  
 en supplie, n'attendez pas *au lendemain*. Je vous  
 assure que c'est très pressé. Il s'agit de petits  
 besoins urgents, de ces petits besoins qui ne  
 veulent pas attendre.

J'ai reçu ce matin de nouvelles informations de  
 Paris<sup>(2)</sup>. Il paraît que mon affaire n'est pas du tout

<sup>(1)</sup> On la trouvera in *E.-J. CRÉPET*, pages 384-385, datée  
 par erreur du 20 au lieu du 29 septembre, et amputée d'une page  
 où le Commandant s'excusait sur ses charges quant au prêt  
 demandé. Nous ne la reproduisons pas ici, car elle n'apporte  
 rien qui n'ait été déjà dit ou redit, — et Baudelaire d'ailleurs va  
 la résumer dans le second paragraphe de sa lettre à Ancelle, qui  
 suit immédiatement celle-ci.

<sup>(2)</sup> Par le Commandant Le Josne, comme on vient de le voir  
 par la note ci-dessus.



perdue, mais que M. Hippolyte Garnier *veut* et que son frère *Auguste ne veut pas*. Heureusement Hippolyte est le plus fort. — Mais il est encore à la campagne. — Il s'agit de 4.000 fr. Seulement quand l'affaire sera conclue, *tout sera mangé d'avance*. — Il ne restera rien pour payer des dettes en France.

J'espère qu'il me restera sur ces 100 fr. de quoi aller à Paris avant le 15, pour signer ce traité, s'il y a lieu.

— Quand vous m'aurez envoyé ces 100 fr., mais seulement *après*, (*les 100 fr. étant ce qu'il y a de plus pressé*), ayez l'obligeance de demander dans une mairie (derrière Saint-Sulpice)<sup>(1)</sup>, un extrait de mon acte de naissance (9 Avril 1821) et de me l'envoyer ici. On me le réclame à l'Hôtel de Ville.

Je n'ai pas pu *faire autrement*, n'ayant pas de domicile en France, que de souscrire un *billet à l'ordre de Miquel Rouget, payable chez vous*, — un billet de 280 ou 290, le 25 ou le 26 Octobre prochain.

Vous serez d'ailleurs parfaitement garanti. — Il me reste 110 fr. à vous prendre sur Septembre.

Il vous en restera	10
Tout Octobre	160
Novembre	160
	<hr/>
	330

— 40 de trop.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce billet m'a été une chose désagréable. Mais la lettre de

(1) La mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement (jadis le XI<sup>e</sup>) où la naissance du poëte avait été déclarée le 11 avril 1821.

Rouget était plus qu'impérieuse, elle était suppliante.

Comme la mienne, aujourd'hui.  
Mes respects à Madame Ancelle.

CH. BAUDELAIRE.

941. À POULET-MALASSIS.

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1865.

Mon cher ami,

Vous seriez bien gentil si vous m'envoyiez une note me disant quel est le prix d'un exemplaire de la *Justine*, et où cela peut se trouver, *tout de suite* ;

me disant aussi le prix des *Aphrodites*, de *Diable au corps* <sup>(1)</sup>, et quelles sont selon vous les *Caractéristiques morales ou littéraires* d'autres saloperies, telles que celles produites par le Mirabeau et le Rétif <sup>(2)</sup>.

Que diable le sieur Baudelaire veut-il faire de ce paquet d'ordures ?

Le sieur Baudelaire a assez de génie pour étudier le crime dans son propre cœur. — Cette

<sup>(1)</sup> Poulet-Malassis venait de procurer, dans la collection de sa *Bibliothèque curieuse*, une nouvelle édition de *Diable au corps* et des *Aphrodites*.

<sup>(2)</sup> On ne possède malheureusement pas la réponse de Malassis.

note est destinée à un grand homme<sup>(1)</sup> qui croit ne pouvoir l'étudier que chez les autres.

J'ai reçu de Paris une lettre singulière<sup>(2)</sup>. Il paraît que j'ai fait les *Frères ennemis* dans la maison Garnier.

C'est à dire qu'Auguste est contre moi, et Hippolyte pour moi.

En attendant, je manque de tout, et on me fait ici une vilaine mine.

Un agent de police est venu ce matin me dire que j'étais depuis bien longtemps à Bruxelles, et qu'il me priait de faire venir de France un extrait de mon acte de naissance.

Est-ce un signe de malveillance, ou simplement un fait résultant de quelque règlement?<sup>(3)</sup>

Grâce aux lenteurs de Lemer, quand l'affaire sera conclue, tout sera mangé d'avance.

Tout à vous.

C. B.

Arthur<sup>(4)</sup> pense qu'on a bien raison de surveiller les étrangers.

---

(1) Le « grand homme » s'appelait Sainte-Beuve, qu'on voit, dans sa *Correspondance*, et précisément le 1<sup>er</sup> octobre 1865, remercier Poulet-Malassis de l'envoi du *Cabinet satyrique* et du *Parnasse satyrique*. (Cf. aussi notre numéro 986.)

(2) La lettre de Le Josne dont il est question sous notre numéro 940, page 150, notes 1-2.

(3) C'est cette dernière hypothèse qui était la bonne : les étrangers séjournant en Belgique se trouvaient alors soumis à des mesures très strictes dont la presse libérale réclamait d'ailleurs l'abrogation.

(4) Arthur Stevens.

942. À ANCELLE.

Administration communale  
de la  
Ville de Bruxelles.

Division centrale  
de Police.

N° de l'Indicateur

Bruxelles, le 12 octobre 1865.

*Monsieur,*

*J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir, ou de remettre à l'hôtelier, la pièce constatant votre identité, afin que je puisse remplir les formalités exigées pour les étrangers ; c'est le soussigné qui est venu vous parler il y a quelques jours.*

*L'officier de police  
JOUSSEN.*

*Monsieur Baudelaire Charles,  
à l'Hôtel du Grand Miroir.*

[AU VERSO :]

13 octobre 1865.

Vous voyez bien, mon cher Ancelle, que cet acte de naissance est une chose pressée <sup>(1)</sup>.

Si vous l'avez oublié, envoyez-moi un acte quelconque, constatant mon identité.

Tout à vous.

C. B.

N'oubliez pas le billet de 280, pour le 25.

---

(1) Voir la lettre au même, 1<sup>er</sup> octobre 1865, p. 151.

943. À JULIEN LEMER<sup>(1)</sup>.

Vendredi 13 octobre 1865.

Mon cher Lemer,

Ma situation diabolique ne peut guère traîner plus longtemps. Je vous prierai donc, *avant le retour de M. Garnier*, d'aviser à la vente du livre sur *la Belgique*, dont je vous enverrai demain ou après-demain une analyse ou une table des matières *très détaillée* (ainsi qu'une note relative aux nouvelles *Fleurs du Mal* et un paquet considérable de *poèmes en prose*, avec une lettre pour Yriarte ou pour Calonne, à qui vous demanderez de l'argent de ma part<sup>(2)</sup>).

Je crains toujours de vous ennuyer, mon cher ami, et ce n'est qu'avec une certaine répugnance que je vous charge de commissions. L'indiscrétion me fait horreur.

Yriarte m'a *plusieurs fois* donné de l'argent sur dépôt de manuscrits. D'ici à la fin du mois, je vous livrerai 50 poèmes en prose, complément du *Spleen de Paris*. (Il y en a chez Charpentier<sup>(3)</sup>, et il m'est impossible de savoir si ce vieux fou les prend ou les repousse<sup>(4)</sup>.) Or, en supposant que, sur ces derniers 50, il y en ait 20 inintelligibles

<sup>(1)</sup> Baudelaire résumera lui-même, dans notre numéro 946, la lettre à laquelle il répond ici (lettre que nous avons publiée *in extenso* dans le *Bulletin du Bibliophile*, série de guerre, II, 1940). Dans ce même numéro il réitérera l'intention d'envoyer à Lemer l'analyse dont la maladie l'a obligé à remettre la rédaction.

<sup>(2)</sup> Charles Yriarte, directeur du *Monde illustré*. — Alphonse de Calonne, directeur de la *Revue contemporaine*.

<sup>(3)</sup> Pour le nombre des *PETITS POÈMES*, voyez page 88, note 2, et, pour Charpentier, les notes 1, pages 135 et 156.

<sup>(4)</sup> Cette épithète, bien anodine pourtant, avait été remplacée par un blanc dans les *Lettres*.

ou répulsifs pour le public d'un journal, il restera toujours bien assez de matière pour pouvoir demander une bonne somme.

Je n'écris que très lentement, parce que l'impossibilité de trouver ici un bon copiste me force à écrire au crayon avec un papier à décalquer<sup>(1)</sup>.

Quant à *Belgique*, je ne vois guères à l'horizon que M. Dentu, ou MM. Faure. J'avoue que j'inclinerais plutôt vers ces derniers.

Pour obtenir la plus grosse somme possible, je suis porté d'abord à livrer la chose *tout à fait inédite*, ensuite à la céder pour un nombre d'exemplaires assez considérable, ou plutôt pour un laps de temps déterminé!

Inutile, n'est-ce pas, de vous envoyer immédiatement l'exemplaire remanié des *Fleurs* avec pièces intercalaires? Il me manque des documents qui sont à Honfleur, et je n'ai ni le temps ni l'argent du voyage. — Je vous ai dit, je crois, que la lettre retrouvée de Sainte-Beuve est très importante et très extraordinaire.

Les autres lettres sont de Deschamps et de Custine; les articles sont de Gautier, d'Aurevilly, Thierry, etc.<sup>(2)</sup>.

Ce qui m'a poussé subitement à vous écrire ce

<sup>(1)</sup> M. A. Godoy possède un manuscrit intitulé *Paquet pour Julien Lemer*. — *Poèmes en prose*, qui est précisément rédigé sur papier à décalquer; mais celui-là (voyez page 23, note 1), il semble que Baudelaire l'avait déposé à la *Revue nationale*, l'organe de Charpentier, au cours de son dernier voyage à Paris (juillet). Il contenait onze poèmes dont cinq, alors tenus pour impubliables, furent mis, après la mort de leur auteur, à la disposition de ses éditeurs posthumes; c'étaient *M<sup>lle</sup> Bistouri*, *Assomons les pauvres*, *La Soupe et les Nuages*, *Le galant Tireur* et *Perte d'auréole*.

<sup>(2)</sup> Voyez page 136, note 1.

matin, c'est que je viens de voir dans un journal belge que le nouveau tirage de la brochure Dechamps est fait <sup>(1)</sup>. Le 4, lendemain du jour où votre lettre m'est arrivée, un M. Crabbe partait pour Paris, avec une note pour vous relative à M. Dechamps et à Casanova. Je crois bien qu'en sa qualité de Belge, M. Crabbe se sera dispensé de faire la commission <sup>(2)</sup>.

Il y a des Casanova, chez Rosez, 6 vol., 16 fr. 50 (remise faite), 1 fr. par volume, pour la contrebande; — à moins qu'un ami, passant par Bruxelles, ne s'en charge.

Total : 2 exemplaires	16,50
	16,50
	6
	6
	35,00 [sic] <sup>(3)</sup>

J'ignore le prix du Dechamps.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

<sup>(1)</sup> A la fin de sa lettre, Julien Lemer avait demandé à Baudelaire : 1° de lui procurer « la dernière brochure de M. Deschamps [sic] sur l'annexion ». — Il s'agissait de *La Convention de Gastein, la France et l'Allemagne*, où Ad. Dechamps, l'homme d'État belge, étudiait la question alors brûlante de l'annexion éventuelle de son pays par l'Empire (il en sera parlé dans *Pauvre Belgique*); 2° de s'informer si le libraire bruxellois Rosez pourrait lui fournir deux exemplaires des *Mémoires de Casanova*.

<sup>(2)</sup> Voici qui témoigne une fois de plus du parti pris de Baudelaire à l'égard des Belges, car M. Prosper Crabbe, autant que nous sachions du moins, n'avait eu pour lui que d'obligeants procédés, lui ouvrant sa galerie de tableaux et lui prêtant ses salons, pour une réception (voyez, tome IV, page 272).

<sup>(3)</sup> Emile Deschanel a rapporté qu'au collège Louis-le-Grand, Baudelaire et lui, pendant les classes de mathématiques, passaient le temps à s'écrire des bouts-rimés. Le total auquel arrive ici notre poète, n'est pas pour infirmer son témoignage.

944. À POULET-MALASSIS.

16 octobre 1865.

Mon cher ami,

Ayez donc l'obligeance de dire au *savant* directeur de la *Petite Revue*<sup>(1)</sup> que je suis incapable de faire un hémistiche tel que celui-ci :

«*Pourquoi, beureuse enfant...?*»<sup>(2)</sup>

Ce ne peut être que : «*pourquoi, l'heureuse enfant...?*» Quant au mot extraordinaire MALABRAISE<sup>(3)</sup>, je remercie ce brave homme de n'avoir pas poussé la divination<sup>(4)</sup> jusqu'à écrire Calabraise. Mais dites-lui que les Malabares ou Malabarais sont originaires de la côte de Malabar. Il trouvera facilement ce mot *choquant* en regardant une carte de l'Inde<sup>(5)</sup>. Tout à vous.

C. B.

---

(1) C'était alors René Pincebourde, l'ancien commis de Poulet-Malassis, qui dirigeait et publiait la *Petite Revue*, et celle-ci, entre autres «*Poésies oubliées, non réimprimées ou inédites d'auteurs modernes*», venait de reproduire (14 octobre) les vers *A une Malabaraise* qu'elle avait tirés de la *Revue européenne* (livraison du 15 novembre 1857).

(2-3) Coquilles de la reproduction (vers 17 et titre).

(4) «*La divination*», dans la lettre autographe, remplace : «*l'intelligence*», raturé.

(5) Dans le numéro suivant de la *Petite Revue* (21 octobre), on pouvait lire :

«*Errata*. — Nos lecteurs n'auront pas rendu un poète tel que M. Baudelaire responsable de l'hémistiche :

*Pourquoi beureuse enfant...*  
au lieu de           *Pourquoi l'heureuse enfant...*

de la pièce publiée dans notre dernier numéro, et intitulée fautivement *A une Malabaraise*.

«*C'est à une MALABARISE qu'il faut lire ou à une MALABARE. Notre correcteur sommeille quelquefois sur le français*», etc.



944 bis. À CHARLES HUGO.

[Environ 20-25 octobre 1865<sup>(1)</sup>.]

... Si *Les Chansons des Rues et des Bois* sont prêtes, rappelez mon nom au souvenir de votre père. Il serait assez naturel qu'il m'oubliât au milieu de ses nombreuses affaires...

---

945. À ANCELLE.

Jeudi, 26 octobre 1865.

Mon cher Ancelle, je crois que la puissante et curieuse municipalité de Bruxelles, après m'avoir fatigué de questions indiscrètes, comme cela se fait généralement dans les pays de liberté, se déclare enfin satisfaite; car on m'a envoyé un permis officiel de séjour, dont je voudrais bien, croyez-le, n'user *que fort peu de temps*.

Je vous remercie du ton de votre excellente lettre. Puisque vous voulez bien vous intéresser à mes affaires, je vous dirai que je n'ai aucun reproche à faire à M. Julien Lemer, et qu'il n'y a nullement de sa faute si ma dette ici s'est grossie des dépenses forcées de quatre mois. (Hélas! les 4.000 fr. promis y passeront peut-être.) Julien Le-

<sup>(1)</sup> *Les Chansons des Rues et des Bois* furent annoncées dans le *Journal de la Librairie* le 4 novembre 1865. — Voyez page 168.

mer croyait pouvoir aboutir, au moment où j'ai quitté Paris, le 15 Juillet. Après plusieurs conférences (dans lesquelles il a deviné qu'*Hippolyte Garnier, le plus fort des deux frères, était pour moi et Auguste contre moi*), il a été obligé de laisser partir Hippolyte pour la campagne et pour ses voyages annuels sans avoir obtenu de conclusion (12 Août). On me dit qu'Hippolyte (qui était ici, à Bruxelles, le 23, mais que j'ai eu le plus grand soin de ne pas voir) a dû rentrer à Paris le 25. Il y a donc lieu d'espérer que mon affaire va être reprise. Lemer prétend qu'elle sourit beaucoup à Hippolyte. Mais le livre sur la Belgique est exclu du marché. Après tout, tant mieux. C'est toujours ça de sauvé. On en trafiquera plus tard.

J'ai deviné, en lisant votre lettre, que, très alarmé de ma situation, vous aviez peur d'une de ces demandes de fonds auxquelles, naturellement, vous devez résister, et qui m'ont tant appauvri. Non, mon cher ami; je souffre, et je souffrirai encore; mais je crois que je me tirerai d'affaire tout seul.

Cependant, voilà un reçu préparé d'avance qui implique de ma part *l'intention* de ne vous rien prendre avant le 31 Décembre. Je vous vois d'ici sourire ou froncer le sourcil.

Il n'y a pas moyen de faire autrement. *La somme est minime*; mais, avec 200 ou 300 fr. que je recevrai peut-être du *Monde illustré*<sup>(1)</sup>, elle servira à *graisser le bec* de mon insupportable hôtesse, avec qui j'ai eu une entrevue des plus désagréables, et qui m'ennuie depuis le 15 Juillet. Sachez de plus

(1) Où quelques poèmes en prose étaient déposés.

qu'elle surveille mes lettres, et qu'à chaque lettre nouvelle, elle se précipite vers moi d'un air curieux. Cela devient intolérable. Ces 200 fr. représentent à 10 fr. près, en plus ou en moins, tout ce que j'ai le droit de vous demander avant Janvier, les 290 fr. de Miquel Rouget<sup>(1)</sup> étant ajoutés au compte de mes dépenses. *J'ai noté tout cela très exactement.*

J'ajouterai que je désire que cette fois, vous m'envoyiez cela *poste restante*, tant la curiosité de cette femme m'irrite ! J'irai, après-demain matin, samedi, à la poste, mais je ne serai très inquiet que si, dimanche matin, il n'y a encore rien.

Ma seconde crise nerveuse sera occasionnée par l'attente de la réponse du *Monde illustré*. J'espère qu'enfin la première quinzaine du mois prochain verra finir mes douleurs.

*Ma santé*, dites-vous ? Comment diable voulez-vous qu'elle soit bonne, avec tant de colères et de soucis ?

Et la vôtre ? Je viens d'apprendre que cet excellent ami Édouard Manet a eu une attaque de choléra. Il est tiré d'affaire.

Ce qui m'irrite plus que tout, plus que la misère, plus que V. Hugo qui m'a tant fatigué, plus que la bêtise dont je suis environné, c'est un certain état soporeux qui me fait douter de mes facultés. Au bout de 3 ou 4 heures de travail, je ne suis plus bon à rien. Il y a quelques années, je travaillais quelquefois 12 heures, et avec plaisir !

Aussitôt que Lemer aura conclu, je ferai mes préparatifs, et, 10 jours après, je serai en France.

(1) Voyez le numéro 940, page 151.

Et ma pauvre mère, que doit-elle penser de moi ?

Tout à vous, et mes respects à Madame Ancelle.

C. B.

Et la lettre Custine ? <sup>(1)</sup>

Mais ne perdez pas de temps à la chercher, cela retarderait votre réponse.

La lettre Custine ne sera indispensable que quand MM. Garnier demanderont la note des pièces justificatives des *Fleurs du Mal*.

Note : j'ai promis les 200 pour dimanche.

---

946. À ÉDOUARD MANET.

Samedi, 28 octobre 1865.

Mon cher ami,

Les premières lignes de votre lettre m'ont donné le frisson. Il n'y a pas dix personnes en France, — non certes, il n'y en a pas dix, — au sujet desquelles j'en pourrais dire autant <sup>(2)</sup>.

Les lenteurs forcées de Lemer (car je n'ai vraiment rien à lui reprocher) me font en effet beaucoup souffrir.

<sup>(1)</sup> Elle prendra place dans l'*Appendice* de l'édition posthume des *Fleurs du Mal*, « édition définitive ».

<sup>(2)</sup> La lettre à laquelle Baudelaire répond ici a été recueillie in *E.-J. CRÉPET*, pages 393-394. Manet la commençait en mentionnant qu'il venait de payer son tribut à l'épidémie régnante, c'est-à-dire au choléra.

Je me vois mangeant en herbe les 4.000 francs promis. Et vous savez que j'avais l'intention de prélever d'abord une part pour Hetzel et une part pour vous <sup>(1)</sup>.

Cela devait se conclure le 15 Juillet, jour de mon retour en Belgique. Cela a dû, plus tard, se conclure le 12 Août. Hippolyte Garnier est parti pour sa maison de campagne et pour ses voyages annuels, avant que la chose fût conclue. Le 3 Octobre, Julien Lemer m'a envoyé une lettre d'explication, de laquelle il résulte : 1° qu'Hippolyte Garnier est parti avant la conclusion de l'affaire ; 2° qu'on attendait le retour de Garnier le 25 Octobre ; 3° qu'Hippolyte était pour moi, mais qu'Auguste était contre ; 4° que le livre sur la *Belgique* était exclu du marché.

Je vais envoyer à Lemer une table des matières, *très bien distribuée et très intelligible*, et le prier de traiter *tout de suite, tout de suite* pour le livre *Belgique*. Si je le fais attendre un peu <sup>(2)</sup>, c'est que j'ai été repris par mes infâmes névralgies. Ce fléau augmente avec l'âge. Autrefois je ne les subissais que dans les bras ou dans les jambes. Actuellement, elles se jettent quelquefois dans la poitrine et dans la tête.

Ce qu'il y a de bizarre dans mon cas (littéraire), c'est que l'on continue à demander mes livres dans les librairies, quoique je ne publie rien et que je laisse s'écouler des années entre une édition et l'autre. Comme les hommes faits pour les affaires doivent me mépriser !

(1) Voyez page 135, note 2.

(2) Cette table des matières, Baudelaire l'avait promise à Lemer dès le 13 octobre.

Et Victor Hugo ! Il ne peut pas se passer de moi, dites-vous <sup>(1)</sup>. Il m'a un peu fait la cour. Mais il fait sa cour à tout le monde et *traite de poète* le dernier ou premier venu. Mon cher ami, il y a dans votre phrase un peu de la *correspondance Stevens* ; trois espions du genre humain <sup>(2)</sup> qui font concurrence à la correspondance Havas.

..... (3)

<sup>(1)</sup> Dans sa lettre Manet avait écrit : « J'ai appris avec plaisir que Victor Hugo ne pouvait plus se passer de vous ; cela ne m'étonne pas, il doit trouver plus d'attraits en la compagnie d'un homme comme vous qu'en celle des fanatiques qui l'entourent d'ordinaire. »

<sup>(2)</sup> Manet était très lié, et en correspondance fréquente, avec les trois frères Stevens : Joseph et Alfred, les peintres, et Arthur, le marchand de tableaux.

<sup>(3)</sup> N'ayant pas réussi à retrouver la minute autographe de la lettre qui nous occupe, c'est le texte qu'en a donné l'*Écho de Paris* dans son article du 30 septembre 1912 : *Baudelaire et Manet*, que nous reproduisons. Or ce texte n'était pas complet. Le publicateur l'avait coupé à l'endroit que nous avons cru devoir marquer ici par une ligne de points, puis résumé dans les termes que voici :

« Victor Hugo envoie à Baudelaire son dernier volume publié. Le poète des *Fleurs du Mal* mentionne ainsi cet envoi :

« Il avait écrit sur le volume : à Charles Baudelaire, *jungamens « Dextros »* [*sic*]. Cela... », etc.

Pourquoi cette coupure ? Nous supposons que les lignes supprimées devaient contenir quelque épithète ou allégation violente contre Arthur Stevens que Baudelaire, ailleurs, a qualifié de « portière du genre humain ».

Quoi qu'il en soit, dans les *Lettres* de 1906, cette lacune du texte avait été déguisée comme suit :

« ... correspondance Havas.

« Hugo avait écrit sur le volume : à Charles Baudelaire, *jungamus dextras*. — Cela, je crois... » etc.

Quant au volume en cause, c'était un exemplaire des *Chansons des Rues et des Bois* : on le retrouve, avec sa dédicace, au numéro 271 du catalogue de la *Bibliothèque de feu M. Auguste Poulet-Malassis*.

Cela, je crois, ne veut pas dire seulement : *donnons-nous une mutuelle poignée de main*. Je connais les sous-entendus du latin de V. Hugo. Cela veut dire aussi : *unissons nos mains*, POUR SAUVER LE GENRE HUMAIN. Mais je me fous du genre humain, et il ne s'en est pas aperçu<sup>(1)</sup>.

Vous comprenez, mon cher Manet, que je vous écris *secrètement*, relativement à beaucoup de choses, — ainsi si vous voyez Mme Meurice, il est inutile d'affliger ses convictions. Cette excellente femme, qui aurait eu autrefois plaisir à vivre, est tombée, vous le savez, dans la démocratie, comme un papillon dans la gélatine<sup>(2)</sup>.

De même, je vous recommanderai, si vous voyez Julien Lemer, de ne lui raconter de ma lettre que ce que vous jugerez bon de lui raconter.

Il paraît que M. Bracquemond, qui est venu à

(1) On lit dans les *Mémoires d'un critique* de Jules Levallois (page 230) :

«La folie des tables [tournantes] prit subitement, violemment, après une brochure de Victor Hennequin, intitulée : *Sauvons le genre humain*. Ce Victor Hennequin, avocat de talent, exulta tout d'un coup en lisant les récits qui arrivaient d'Amérique sur les esprits frappeurs. A la longue il devint fou après s'être coupé la langue avec les dents. Mais on ignora cette mort, et l'impulsion donnée était trop forte pour que cet incident l'arrêtât.»

Or on sait que Victor Hugo donnait, depuis 1853, dans le spiritisme. N'y aurait-il pas lieu dès lors de trouver dans le *jungamus dextras* une allusion à cette faiblesse d'Olympio, et une autre à la plaquette de Victor Hennequin, cet autre V. H., dans le *Pour sauver le genre humain*? — «Mais je me fous du genre humain». Sur cette profession de foi, qu'il faut rapprocher de «Que m'importe où vont ces consciences?» de *Fusées* (XV, 22), voyez quelques notes curieuses de Benjamin Fondane, auteur paradoxal mais souvent suggestif, dans *Baudelaire et l'Expérience du Gouffre* (Pierre Seghers, 1947).

(2) Cf. page 10, note 2.

Bruxelles, n'a pas trouvé bon de me venir voir <sup>(1)</sup>. Il opère une vente de ses lithographies, au mois de janvier. J'ai une vive envie de 4 ou 5 pièces de Devéria <sup>(2)</sup> qui sont chez lui. — Achat, échange, cadeau, ce qu'il voudra.

N'oubliez pas de présenter à votre mère et à votre femme mes respects les plus affectueux.

Tout à vous.

C. B.

947. À ANCELLE.

Dimanche 29 octobre, 7 h. du soir.

Mon cher Ancelle, avez-vous reçu ma lettre de jeudi 26 ?

J'ai encore eu hier et aujourd'hui, deux explications désagréables avec mon hôtesse.

Je suis allé à la poste restante hier matin. J'y suis allé aujourd'hui trois fois, aux trois courriers.

Aucune réponse.

Peut-être êtes-vous malade.

Je ne sais que penser et que devenir.

Tout à vous

C. B.

<sup>(1)</sup> On peut croire que Bracquemond gardait rancune à Baudelaire d'avoir refusé son projet de frontispice pour la deuxième édition des *Fleurs du Mal*. Cependant on doit se souvenir que, quand Asselineau publia son *Charles Baudelaire*, le premier hommage rendu à la mémoire du poète (1869), c'est de grand cœur qu'il lui apporta son concours.

<sup>(2)</sup> Baudelaire possédait un bon nombre d'estampes de Devéria qui après sa mort, par une touchante attention de M<sup>me</sup> Aupick, furent distribuées à ses amis.



## 948. À MADAME AUPICK.

Vendredi 3 novembre 1865.

Ma bonne chère mère, c'est rester trop longtemps sans t'écrire, n'est-ce pas? J'en étais honteux. Tu as bien deviné que si je n'écrivais pas, c'est que je n'avais rien de neuf à t'annoncer. Tu m'as souvent accusé de négligence envers toi, sans doute. Négligence, oui. Oubli jamais. C'est toi qui occupe [*sic*] ma pensée, toujours, toute la journée.

Je crois que ce mois-ci, ma situation va s'éclaircir. Voilà ce que je sais de neuf. — J'ai bien souvent pesté contre M. Julien Lemer, mais je crois maintenant que je n'ai le droit de lui faire aucun reproche. Le 15 juillet, jour de mon retour à Bruxelles, Lemer, délivré de l'affaire Malassis, devait traiter avec les Garnier. Il les a vus trois fois. Le 12 août, Garnier (Hippolyte) est parti pour ses voyages annuels, avant que le traité ait pu se faire. Il a dû rentrer à Paris le 25 octobre. Il était à Bruxelles le 23. — Je sais deux choses très importantes, la première c'est qu'Hippolyte Garnier est allé consulter Sainte-Beuve sur cette question, preuve qu'il a envie de faire le marché, — la seconde, c'est que les deux frères sont divisés à mon sujet; Auguste est contre moi. Seulement, on dit qu'Hippolyte est le plus intelligent et le plus fort.

Je t'ai dit, je crois, que dans tous les cas, le

livre sur la Belgique serait exclus [*sic*] <sup>(1)</sup> du marché. Ils en ont peur.

J'ai un si vif désir de te voir que je voulais aller à Paris et à Honfleur, faire des courses à Paris, et puis passer deux jours auprès de toi. Mais à quoi bon dépenser deux cents francs de voiture, quand la question est pendante ? Mon voyage ne l'aurait pas avancée. — J'attends.

Victor Hugo qui a résidé pendant quelque temps à Bruxelles et qui veut que j'aille passer quelque temps dans son île <sup>(2)</sup>, m'a bien ennuyé, bien fatigué. Je n'accepterais ni sa gloire ni sa fortune, s'il me fallait en même temps *posséder* ses énormes ridicules. Madame Hugo est à moitié idiote, et ses deux fils sont de grands sots <sup>(3)</sup>. — Si tu avais envie de lire son dernier volume (*Chansons des rues et des bois*), je te l'enverrais tout de suite. Comme d'habitude, énorme succès, *comme vente*. — Désappointement de tous les gens d'esprit après qu'ils l'ont lu. — Il a voulu, cette fois, être joyeux et léger, et amoureux et se refaire jeune. C'est horriblement lourd. Je ne vois dans ces choses-là, comme en beaucoup d'autres, qu'une nouvelle occasion de remercier Dieu, qui ne m'a pas donné tant de bêtise. Je fais sans cesse la prière du pharisien <sup>(4)</sup>.

— Que fais-tu ?

— Comment vas-tu ?

<sup>(1)</sup> Orthographe due sans doute à la fréquentation des auteurs anciens.

<sup>(2)</sup> Guernesey où il s'était fixé dès 1856, après son expulsion de Jersey.

<sup>(3)</sup> Et non *idiots*, comme on lit dans les *Lettres*.

<sup>(4)</sup> Voyez tome III, page 9, note 1, et aux *Addenda*.

— Ne me garde pas rancune, et réponds-moi, ma chère mère.

Comment sont occupées tes journées, et que penses-tu de ta santé?

Pour la dixième fois, je te dis : à *bientôt*, et je désire que tu me croies.

Je pense aussi à ton jardin, mais surtout à ma chambre et à mes paperasses. Tu ne m'en veux pas, à cause de cela, j'en suis sûr.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

C. B.

949. À LA MÊME.

Lundi 13 novembre 1865.

Ma bonne petite mère, je ne puis que te répéter les informations que je t'ai données déjà.

— Du 15 juillet au 12 août, M. Julien Lemer a eu plusieurs pourparlers avec MM. Garnier pour mes cinq volumes. Le 6<sup>e</sup> (*Belgique*) est exclu du marché. — Le 12 août M. Hippolyte Garnier (qui est le directeur de la librairie) est parti pour ses voyages annuels. Il est rentré à Paris le 25 octobre. — Je n'ai d'ailleurs aucune nouvelle. Je sais seulement, et c'est un signe important, que M. Garnier est allé consulter Sainte-Beuve; — de plus que M. Hippolyte désire faire ce traité, mais que son frère Auguste est contre moi.

*Et si l'affaire ne se fait pas ? dis-tu. Pourquoi ne pas me dire qu'aucun livre de moi ne se vendra plus jamais.*

Seulement, *je me sens oublié*. Je suis triste. Je ne suis plus bon à rien. Je m'ennuie mortellement. Je crois que cette affaire se fera, mais ma grande crainte est de devoir *alors ici*, les 4.000 fr. que les frères Garnier auront à me compter; ces 4.000 fr. que je voulais consacrer à payer des dettes françaises.

Certainement, le livre sur la *Belgique* est très avancé. Il manque peu de chose; mais la privation totale d'argent m'empêche de le finir. Je devrais consacrer mon loisir forcé à retoucher le plus possible mes *Poèmes en prose*, et *Mes contemporains*; ce serait toujours du temps gagné; car il faudra bien le faire plus tard. Mais je n'ai plus de cœur à rien. Il y a quinze jours, un directeur de journal de Paris m'a écrit que si je voulais lui envoyer un choix de ces fragments, pourvu qu'ils ne fussent pas de nature à *chagriner* ses abonnés, il m'enverrait tout de suite 3 ou 400 fr. <sup>(1)</sup>. Non seulement je n'ai rien fait, mais je ne lui ai même pas répondu.

Dans cet état somnolent, qui ressemble beaucoup au *spleen*, il faut cependant que je me fasse un devoir de t'écrire souvent. Car je vois que les ennuis de l'hiver commencent cruellement pour toi. L'idée de te distraire me donnera peut-être le courage que je n'ai pas pour mes intérêts.

Tu as voulu la vérité. Je te l'ai dite. — Je vois tous les jours aux vitres des librairies de Bruxelles toutes les polissonneries et toutes les inutilités journalières qu'on imprime à Paris, et j'entre en rage quand je pense à mes six volumes, fruit de

(1) Nous n'avons pas cette lettre.

plusieurs années de travail, et qui, réimprimés seulement une fois par an, me donneraient une jolie rente. Ah! je peux dire que je n'ai jamais été *gâté* par le destin!

Lemer dit toujours : *patience!* Il affirme qu'il considère l'affaire comme *excellente* pour les Garnier. *Je n'en doute pas.* Je soupçonne qu'il va très lentement pour n'avoir pas l'air pressé, et que, comme il refuse de rien recevoir de moi, il veut se faire payer par eux — ou *plutôt, je ne comprends rien.* —

Porte-toi bien autant que tu le pourras. C'est tout ce que je te demande et tout ce que je demande au ciel.

C. B.

950. À CHAMPFLEURY.

Lundi 13 nov. 1865.

Mon cher Champfleury,

Je vous demande pardon si j'ai tant tardé à vous remercier pour votre second volume sur la *Caricature* <sup>(1)</sup>. Il y a un certain état de l'esprit, vaporeux et sombre, que vous appellerez, si vous voulez, paresse ou mélancolie, et qui équivaut à la fatigue causée par une trop grande activité. Or, ce détestable état de l'esprit nous fait manquer à tous nos devoirs, même à ceux qui seraient agréables.

<sup>(1)</sup> *L'Histoire de la Caricature moderne*, faisant suite à *L'Histoire de la Caricature antique*, l'une et l'autre parues en 1865 (Dentu).

Je ne peux pas vous rendre compte minutieusement de l'impression causée sur moi par votre volume. J'y ai trouvé vos trois grandes qualités, la sensibilité, la bonne humeur et l'esprit de justice. Mais, — ce qui ne vous sera peut-être pas indifférent, — ce volume m'a procuré une sensation très particulière : — il a renouvelé en moi la mémoire d'une foule de faits, d'anecdotes, d'amusements, de plaisirs, et d'impressions presque oubliés<sup>(1)</sup>. Il m'a fait revivre dans un temps déjà ancien. Il a rafraîchi un tableau [déjà raturé] un peu terni dans mon esprit.

Je vous remercie de tout ce que j'y ai trouvé de personnellement agréable pour moi ; mais, franchement, vous m'avez un peu trop loué et un peu trop cité<sup>(2)</sup>.

Vous passez souvent sur le boulevard des Italiens. Si vous rencontrez Julien Lemer<sup>(3)</sup>, faites lui donc part de mon état d'esprit ; dites lui que je me figure : — que je ne pourrai plus jamais rien faire imprimer, — que je ne pourrai plus gagner un sou, — que je ne verrai plus jamais

(1) Et non «oubliées», comme il avait été imprimé antérieurement.

(2) Champfleury avait copieusement emprunté à *De l'Essence du Rire* comme à *Quelques Caricaturistes français* et à *Quelques Caricaturistes étrangers*. Il avait de plus logé dans son ouvrage (pages 64-65) ces *Vers pour le portrait de M. Honoré Daumier* dont nous avons parlé dans nos notes sur les lettres 911-912, et que devait recueillir, après les *Epaves*, la troisième édition des *Fleurs du Mal*. — Le recueil de 1906 n'avait donné, de cette lettre, que le passage commençant à : «J'y ai trouvé...» et finissant à : «... un peu trop cité».

(3) On se rappelle que Julien Lemer y tenait la «Librairie centrale».

ma mère ni mes amis, — et qu'enfin s'il a des nouvelles désastreuses à m'annoncer, qu'il me les annonce plutôt que de me laisser dans l'incertitude.

Si vous voyez l'aimable secrétaire de l'oncle Sainte-Beuve, dites lui de m'expédier les articles sur Proudhon <sup>(1)</sup>.

Je sais que vous n'êtes pas en bons termes avec le *Vieux-mauvais-Sujet*; mais si son article sur les *Cbansons des Rues et des Bois* a paru <sup>(2)</sup>, je vous serai bien obligé de me l'envoyer.

Vous voyez que je vous écris comme un homme abandonné de tout le monde.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand Miroir  
Rue de la Montagne  
Bruxelles.

---

951. AU COMMANDANT HIPPOLYTE LE JOSNE.

Lundi 13 novembre 1865.

Ah! mon cher Lejosne, écrivez-moi quelques mots, je vous en prie, quand même vous n'auriez rien à me dire. L'enveloppe de la lettre, à elle seule, me fera du bien.

(1) «L'aimable secrétaire de Sainte-Beuve», Jules Troubat. — «Les articles sur Proudhon», voyez page 180, note 1.

(2) Le 14 janvier 1854, rendant compte au *Pays des Contes d'été*, Barbey d'Aurevilly avait condamné le réalisme dans la personne de Champfleury, et celui-ci, en 1856, dans sa *Gazette* avait répondu par des attaques d'une extrême violence. — Voyez la note 4, au verso, et page 177, *in fine*.

Je n'ai pas besoin, n'est-ce pas? de vous demander pardon d'être tombé sur vous à l'improviste pour un service que vous ne pouviez pas me rendre. Je sais que vous avez dû éprouver encore plus de peine à me dire : *ce n'est pas possible*, que moi d'embarras à vous le demander <sup>(1)</sup>.

Voilà 19 jours écoulés depuis la rentrée de M. Garnier dans Paris. Je n'ose plus écrire à Lemer. Je n'ose plus vous en parler. Je crains même que vous ne lui parliez trop de mes affaires. Je crains de l'importuner par moi-même et de l'importuner par mes amis. Mais il y a évidemment un mystère, et ce mystère, je ne peux pas le deviner. Quatre mois et plus écoulés! Je vois à la vitre de tous les libraires, toutes les sottises et toutes les inutilités possibles, et je me demande ce qui empêche de vendre cinq ou six volumes estimables. De temps en temps, je conclus *fort sérieusement que jamais plus je ne pourrai faire imprimer quoi que ce soit de moi, et que jamais plus je ne verrai ma mère ni mes amis* <sup>(2)</sup>. Du reste, je ne travaille plus du tout. Je ne vois personne cela va sans dire (j'éprouve même devant certains visages, quand je les rencontre, des frissons de haine), et mon unique préoccupation est de savoir chaque matin si je pourrai dormir la nuit suivante. Je voudrais dormir toujours <sup>(3)</sup>.

L'article du *Vieux-Mauvais-Sujet* sur les *Chansons des Rues et des Bois* a-t-il paru [?] <sup>(4)</sup>. Quand il

<sup>(1)</sup> Voyez notre numéro 939.

<sup>(2)</sup> Cf. les deux lettres antérieures.

<sup>(3)</sup> Cf. *Le Létbé* :

*Je veux dormir! dormir plutôt que vivre!*

<sup>(4)</sup> Nous avons déjà dit que dans le cercle des Le Josne, Barbey d'Aurevilly était couramment désigné sous le sobriquet que



aura paru, envoyez-le-moi. Quant à lui, il est incapable de cette attention, — et d'ailleurs j'ignore son adresse.

Comment se porte Mme Lejosne ?

Bonjour au docteur et à M. Massiat ? <sup>(1)</sup>.

Tout à vous.

C. B.

28, rue de la Montagne.

952. AU MÊME.

16 novembre 1865.

Mille mercis, mon cher ami <sup>(2)</sup>.

Dans une lettre datée du 3 octobre, Lemer me disait que Garnier était attendu du 20 au 25 octobre. Garnier était à Bruxelles le 23 oct., et il est reparti pour Paris le 25 octobre. J'ai fait dire cela à Lemer par Alfred Stevens. Quand même j'aurais rencontré Garnier, je n'aurais pas soufflé mot de mes affaires. *Je considérerais cela comme une maladresse et une déloyauté*, puisque j'ai confié toute l'affaire à Lemer. Seulement je crois que si ces

lui avaient valu sans doute ses prétentions attardées. Il existe un sonnet du Commandant intitulé : *Le Vieux Mauvais Sujet*. — L'article de Barbey sur les *Chansons des Rues et des Bois* allait paraître deux jours plus tard (*Nain jaune*, 15 novembre); il a été recueilli dans *Les Poètes*. Baudelaire, à qui Le Josne l'avait fait parvenir dans l'intervalle, en parlera dans la lettre suivante.

<sup>(1)</sup> Le D<sup>r</sup> Mabira et M. Massiat (de Montpellier), familiers des Le Josne.

<sup>(2)</sup> Nous n'avons pas la lettre de Le Josne à laquelle Baudelaire répond.

interminables lenteurs s'allongent encore, Lemer lui-même enverra promener Garnier, et, tout en regrettant ces cinq mois perdus, s'adressera à un autre éditeur. En vérité s'il faut attendre le bon vouloir de MM. Garnier, les *Fleurs du Mal*, les *Paradis* risquent fort de ne jamais reparaitre, et le *Spleen de Paris* et les articles sur les *Contemporains* peuvent être jetés au feu.

Quant à la question d'argent, je puis mettre Lemer (et conséquemment Garnier) bien à leur aise ; je n'ai besoin immédiatement que de 2.000 fr., et le reste peut être réglé en billets.

Et, dans le cas où, la chose conclue, les livres en question auraient comme c'est probable, une seconde édition, est-ce qu'ils se feraient tirer l'oreille encore pendant cinq mois pour payer les droits d'auteur ?

Comment persuader à des esprits si mercantiles et si timides que mes articles critiques eux-mêmes, pourvu qu'ils soient publiés en dernier lieu, sont d'une défaite facile ?

Cela regarde Lemer.

J'ai commencé, il y a 15 jours au moins, ce travail de classification, et cet *argument*, ou ce *sommaire* minutieux que vous me demandez pour Lemer <sup>(1)</sup>. Mais les névralgies et le découragement l'ont interrompu. — *Je crois qu'il l'aura lundi.*

— D'ailleurs, le prix d'un tel livre (sur lequel je ne veux recevoir qu'un à-compte) ne pourrait pas me suffire.

Avant tout, les *Fleurs du Mal*, les *Paradis*, etc...

<sup>(1)</sup> Il s'agit ici de l'*Argument de Pauvre Belgique*, voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome II.

Bonjour à Lemer. Montrez-lui ma lettre, si vous voulez <sup>(1)</sup>.

Mes respects à Mad. Lejosne. Contraignez-la à boire à ma santé.

Tout à vous.

C. B.

Cette question d'argent est absurde. Si le traité était signé, je ne pourrais réclamer tout de suite que le paiement des *Fleurs du Mal*, des *Paradis* et des *Contemporains*, (et encore je ne demanderais le paiement des *Contemporains* qu'en billets). Quant au *Spleen de Paris*, j'en ai ici un grand nombre de fragments déjà publiés, et le reste va être disséminé entre *Charpentier* qui en a déjà, *Calonne* et *Yriarte* <sup>(2)</sup>. — Du reste, s'il n'y a rien de conclu à la fin du mois, je tâcherai d'aller à Paris pour y découvrir quelques moyens de gagner un peu d'argent.

L'article du *Vieux Mauvais Sujet* est exécrable. Quel petit-lait! et encore M. Ganesco le trouve-t-il trop amer <sup>(3)</sup>.

C. B.

<sup>(1)</sup> La lettre autographe porte, de la main d'Ancele, l'apostille suivante : *communiqué par M. Lejosne à M. Lemer.*

<sup>(2)</sup> Aucun *petit poème en prose* ne paraîtra plus du vivant de Baudelaire.

<sup>(3)</sup> Voyez la note 4, page 174. — En publiant l'article de Barbey d'Aurevilly, qui était fort dur, et même cruel, quoi qu'en dise Baudelaire, le directeur du *Nain jaune*, Grégory Ganesco, l'avait accompagné de quelques mots destinés à en atténuer l'effet.

953. À ANCELLE.

30 novembre 1865.

Mon cher Ancelle,

Je vous demande pardon de vous faire payer 12 sols pour une demande désagréable d'argent. *Je ne peux pas faire autrement.* J'ai, là, une bagatelle que je me suis procurée, il y a longtemps, pour ma mère, et je ne peux pas la lui envoyer, faute de pouvoir payer le port <sup>(1)</sup>.

Hélas! vous aviez donc encore raison. Je ne peux pas attendre le 31 Décembre. Heureusement, nous touchons à la fin de l'année et la somme n'est pas forte. Si j'étais à Honfleur, je laisserais dormir mon revenu chez vous; mais quand y serai-je?

J'ai repris un peu l'habitude du travail. C'est tout ce que j'ai de bon à vous annoncer.

*Le Monde illustré* m'a renvoyé mon manuscrit, en me disant de le retoucher, d'atténuer certaines choses que l'abonné ne pourrait pas supporter, etc. <sup>(2)</sup>

Connaissez-vous quelque chose de plus bête et de plus tyrannique qu'un abonné ou qu'un rédacteur en chef?

Je n'ai aucune nouvelle de Julien Lemer et des frères Garnier, sauf que M. Hippolyte Garnier est rentré à Paris le 25 Octobre, et puis, — ce que je

<sup>(1)</sup> Voyez page 190.

<sup>(2)</sup> C'étaient très certainement des poèmes en prose, — et ceux-là que Baudelaire avait «polycopiés» pour risquer sa chance dans le même temps auprès de plusieurs revues. Voyez la lettre 943, page 156, note 1.

savais déjà, c'est qu'avant de s'absenter, il avait été consulter Sainte-Beuve sur la valeur de mes livres. — Julien Lemer m'a fait dire, par un de nos amis, qu'il voudrait bien voir mes notes sur la Belgique. Je soupçonne qu'il veut acheter le livre, — lequel livre répugne à Garnier. J'ai donc remis le nez dans cet épouvantable fatras <sup>(1)</sup>, que j'avais depuis longtemps jeté de côté. Depuis quatre jours, je travaille à classer toutes mes notes et à construire une table des matières. J'en ai mal aux reins.

Mais, en supposant que Lemer me le prenne, les 800 fr. qu'il me donnera ne me tireront pas d'affaire. Je ne puis être *délivré* que par la conclusion de l'affaire Garnier. Et comme ça traîne ! Comme ça traîne !

Je vais vous faire, mon cher Ancelle, ma prière habituelle. Quand j'attends un peu d'argent je suis *physiquement malade* d'impatience. Je vous en supplie, n'attendez pas au lendemain pour ces misérables 150 fr. Cette *bougresse* (la maîtresse de l'Hôtel) me rend malade, elle, de colère et de honte. Vous pouvez cette fois m'adresser directement cette lettre *rue de la Montagne, 28*. Je lui destine 140 fr. afin de l'apaiser pour quelques jours. Ensuite, j'attendrai, aussi patiemment que mes nerfs me le permettront, les réponses de Lemer et du *Monde illustré*.

Pensez à la *lettre Custine* <sup>(2)</sup>, et écrivez-moi quelques bonnes paroles. Pas besoin de recommandations d'économie ; je vous verrai probable-

(1) *Fatras* n'est pas exagéré. Certaines notes du manuscrit de *Pauvre Belgique* ont été reprises cinq ou six fois, ne montrant que des variantes infimes.

(2) Voyez page 162, note 1.

ment, dans le courant de Décembre, et je ne vous prendrai pas d'argent. Aussitôt que je recevrai une somme quelconque, je mettrai 100 fr. de côté, pour aller *inspecter un peu mes affaires moi-même à Paris!*

Je m'ennuie et je souffre le martyre. J'ai rompu toute espèce de relations. J'aime encore mieux une solitude absolue que les compagnies brutales, bêtes et ignorantes.

Et ma mère? Avez-vous de ses nouvelles? Je me figure quelquefois que je ne la verrai plus.

Vous aurez cette lettre demain matin à 10 h. Si vous pouvez (je suis exigeant comme un homme qui souffre) me répondre avant 5 h., j'aurai votre lettre le 2 à 8 h.

Bien à vous, et pas de gronderie, n'est-ce pas?  
Mes respects à Mad. Ancelle.

C. B.

— Lisez les articles de Sainte-Beuve sur Proudhon <sup>(1)</sup>.

---

954. AU MÊME.

Jeudi 21 décembre 1865.

Mon cher Ancelle,

Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous répondre; mais j'ai été saisi par une névralgie à la

(1) Le 31 octobre, Sainte-Beuve avait commencé, à la *Revue contemporaine*, un essai sur Proudhon, présenté «comme un suprême témoignage d'estime», dont la publication allait être poursuivie dans les livraisons des 15 et 30 novembre et 15 décembre 1865. Voyez à ce sujet *La genèse du «Proudhon» de Sainte-Beuve*, par Jean Pommier (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, tome 32).

tête qui dure depuis plus de quinze jours ; vous savez que cela rend bête et fou, et pour pouvoir écrire aujourd'hui à vous, à Lemer<sup>(1)</sup> et à ma mère, j'ai été obligé de m'emmailloter la tête dans un bourrelet que j'imbibe d'heure en heure d'eau sédative. Les crises sont moins violentes que l'an passé, mais le mal dure bien plus longtemps. — Je dois avant tout, vous faire mille excuses pour l'ennui que je vais vous causer. Rien n'est plus insupportable que les commissions pour un homme occupé. Je sens combien je suis indiscret ; mais comment faire, et à qui m'adresser, si ce n'est à vous ?

Il s'agit de *la montre*<sup>(2)</sup>. D'ailleurs le temps est venu (*sinon passé*) de la dégager, et vous savez combien je tiens à ce souvenir. J'ai cette manie de vouloir savoir l'heure à tout instant, et de ne pas pouvoir travailler sans pendule. Or, je n'en ai pas dans ma chambre. Pendant très longtemps je me suis servi d'une montre prêtée qui m'a été réclamée. Ainsi il vaut mieux dégager que renouveler.

Je suis vraiment désolé des courses que cela va vous imposer. Aller une fois, deux fois peut-être, au Mont-de-Piété, emballer soigneusement cela dans une petite boîte, *de telle façon que l'objet ne puisse pas bouger en route*, et enfin le déposer au chemin de fer ou à la poste, en demandant un reçu. Je crois qu'heureusement vous avez ce qu'on

(1) Nous n'avons pas cette lettre à Julien Lemer.

(2) Voir nos numéros 870-871. — A propos de ce besoin que Baudelaire avait d'une montre, pour travailler, rappelons que sur le cadran de la sienne, fidèle à la moralité de *L'Horloge*, il avait écrit : « Il est plus tard que tu ne crois ».

nomme une *grande* reconnaissance, et que le bureau de la rue Joubert est un *grand* bureau. Alors il n'y aura qu'une course. Mais vous pouvez vous débarrasser de tout cela sur un commissionnaire en qui vous ayiez [*sic*] confiance.

Le reçu ci-joint représente les 40 francs de la montre, 100 fr. que je vous demande pour suffire aux besoins du jour de l'an (ce qui me navre) (et c'est pour les soustraire à la maîtresse de l'Hôtel que je vous prie de me les adresser poste restante), enfin 10 fr. que je suppose devoir être plus que suffisants pour les intérêts du Mont-de-Piété et les deux affranchissements. Il va sans dire qu'il faut que dans les premiers mois de l'année je rétablisse l'équilibre dérangé par une avance de trois cents francs. C'est facile en ne prenant que 80 ou 90 fr. par mois. En Avril nous serons au pair. Je ne me vante pas de posséder encore ces vulgaires vertus que vous m'avez tant prêchées, mais cependant vous avez pu vous apercevoir que j'y tends un peu.

J'ai à peu près une trentaine de francs à éparpiller entre les domestiques, et je ne peux pas ne pas apporter quelques bagatelles dans deux ou trois maisons, particulièrement chez Mad. Hugo, où j'ai longtemps fréquenté.

Maintenant je ne vois plus personne, malgré votre conseil. J'aime mieux *mon ennui* que la distraction causée par des conversations insipides. Et puis, j'ai l'esprit toujours tourné vers ma mère ou vers ce maudit Julien Lemer. Rien de plus. D'ailleurs je ne peux plus quitter ma chambre. Ma coiffure fait scandale, même dans la cour.

Et vous supposez que je lis les fadaises de Paris et les bavardages d'un M. Rochefort; mais je con-



nais trop bien ce qu'on appelle le petit journalisme, et les petites gazettes, et la littérature de café! Et vous me parlez du sieur Lanfrey, mais vous avez donc oublié ma haine contre ce qu'on appelle *les libéraux*. Le livre sur la Belgique est justement l'expression de cette haine. — Julien Lemer me l'a récemment fait demander, ou tout au moins le plan minutieux, l'argument. Je crois qu'il veut l'acheter. Mais tant que je n'aurai pas l'espérance de quelques heures de répit dans mon crâne, je ne pourrai pas travailler.

J'ai reçu, il y a quelques jours, quinze jours à peu près, une visite agréable qui m'a un peu remonté le caractère, — pour *quelques heures*. Un jeune homme de Paris, de mes amis<sup>(1)</sup> est venu me voir; il avait rencontré Julien Lemer sortant de chez les Garnier, et prétendant toujours que la chose se ferait. Lemer ne parle plus de 4.000 fr., mais de 5 ou 6.000. Mais quel mystère que ces lenteurs! Enfin, le tumulte du Jour de l'An passé, j'irai m'enquérir moi-même de tout cela.

Et mon nom qui se laisse oublier! et ces *Fleurs du Mal* qui sont une valeur dormante, et qui dans une main habile auraient pu, depuis *neuf ans*, avoir deux éditions par an! Et les autres livres! Quelle maudite situation!

Et en supposant *La Belgique* parfaitement finie, et achetée par Lemer, il ne pourra m'en donner tout au plus que 800 fr. pour le premier tirage; or, non seulement une pareille somme est pour moi très insuffisante, mais de plus, je ne peux pas laisser imprimer le livre tant que je serai en Bel-

(1) Massenot de Marancour, voyez pages 135, 188 et 194.

gique. Donc il faut en revenir à l'affaire Garnier.

Le nouveau Roi a fait son entrée triomphale sur un air des *Bouffes-Parisiens* : « C'est le Roi Barbu qui s'avance. » C'est la faute d'un naïf Allemand dirigeant l'orchestre militaire. Ce peuple est si profondément bête que personne n'a trouvé cela bouffon<sup>(1)</sup>.

Les princes d'Orléans n'ont pas assisté à la prestation du serment. Ils ont préféré se retirer plutôt que de céder la préséance aux ambassadeurs.

Tout ce deuil national s'est exprimé par une boissonnerie épouvantable. Jamais les rues n'ont été tant inondées d'urine et de vomissements. Un soir j'ai voulu sortir, et tout de suite je suis tombé par terre.

— Me voilà obligé d'ajouter un chapitre sur *le vieux Roi*<sup>(2)</sup>.

Si vous aimez, comme moi, vous mettre un peu de rage au cœur, lisez un grand succès parisien : *Une cure du docteur Pontalais*<sup>(3)</sup>. C'est l'histoire d'un saint, converti à l'athéisme par un jeune médecin. *C'est une infamie, écrite par un sot. C'est digne de la femme Sand*<sup>(4)</sup>.

Encore une fois, mille pardons, et mes respects à Madame Ancelle.

C. B.

En tout cas, dimanche, je m'empaquetterai la

<sup>(1-2)</sup> Ceci se retrouve, avec plus de détails, dans *Pauvre Belgique*. — Le roi qui venait de mourir : Léopold I<sup>er</sup>.

<sup>(3)</sup> De Robert Halt, pseudonyme de Louis-Charles Vieu.

<sup>(4)</sup> Cf. les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> feuillets de *Mon Cœur mis à nu* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome II).

tête et j'irai à la poste. Peut-être la poste prend-elle des paquets pour poste restante.

Je serais bien heureux de recevoir vos deux réponses (le paquet par le chemin de fer, — à moins que la poste ne s'en charge, — et la lettre chargée par *la poste restante*) dimanche, veille de Noël. Mais je crains bien que vous ne puissiez faire tout cela en deux jours.

---

955. À MADAME AUPICK.

Vendredi 22 décembre 1865.

Ma bonne chère petite mère, j'aurais dû te répondre tout de suite selon ta prière; mais j'ai sottement lambiné pendant trois ou quatre jours, et puis j'ai été pris d'une névralgie ou d'un rhumatisme aigu à la tête, comme celui de l'an passé, mais qui dure plus longtemps, puisque voilà déjà *quatorze jours* que ce supplice continue. Il est vrai qu'il y a des intermittences, puisque je t'écris, mais je ne suis jamais sûr d'un repos de deux heures. J'ai pris des purgations; je me suis enveloppé la tête de linges imbibés d'eau sédative. J'ai obtenu des soulagements momentanés; mais le mal ne veut pas partir. Je ne suis plus maître de mon temps. C'est alors qu'on regrette vivement de n'avoir pas travaillé dans les jours de santé.

Le mot *rente* était bien fait pour te frapper, n'est-ce pas? — Il n'est pas absolument juste, et cependant ce que je veux dire ressemble beau-

coup à une rente. Il y a des livres qui ont une vogue momentanée; il y en a d'autres qui se vendent toujours. Ma traduction de Poe, dont j'ai aliéné les droits pour deux mille francs, il y a deux ans, me rapportait, bon an, mal an, 500 ou 600 fr. Si, depuis neuf ans, je m'étais occupé soigneusement des *Fleurs du mal*, elles eussent été réimprimées au moins neuf fois si ce n'est plus, et à chaque fois j'aurais touché des droits. Parmi les ouvrages que Lemer se charge de vendre, il n'y en a, je crois, que trois qui puissent espérer sinon une vente éternelle, au moins plusieurs tirages, ce sont les *Fleurs du mal*, le *Spleen de Paris*, et les *Paradis artificiels*. — La critique, en général, s'écoule lentement, et se réimprime peu. Tu as bien compris maintenant que quand un écrivain reste maître de sa propriété, et qu'il a un certain nombre d'ouvrages d'une vente facile, il possède une espèce de rente. Pour te faire comprendre la chose en un mot, suppose que les lois permettent de transférer indéfiniment la propriété littéraire, et que les héritiers de Racine aient touché depuis sa mort des droits sur la réimpression de ses tragédies, te figures-tu quelles sommes énormes ils auraient touchées, même en supposant les droits excessivement minimales? Être propriétaire de ses propres ouvrages (si quelques-uns de ces ouvrages sont de nature à se vendre longtemps), c'est être presque riche.

— Un imbécile a eu tout à l'heure la mauvaise idée de venir me voir. Après son départ ma tête a été reprise par les galops de la névralgie. J'interromps ma lettre. Il existe contre les névralgies des pilules composées, je crois, de quinine, de codéine

et de *morphine*. L'horreur que j'ai depuis longtemps à l'endroit de l'opium m'a empêché d'en faire usage. Mais dans deux ou trois jours, si cela continue, j'en essaierai.

Samedi 23 [décembre 1865]<sup>(1)</sup>.

Relativement au *guignon* dont je me plains (et dont je me vengerai si je peux), je ne puis pas, ma chère petite mère, être de ton avis, malgré toute ma déférence pour toi. Je connais mes vices, je connais mes erreurs, mes lâchetés, aussi bien que toi ; je grossirais volontiers mes torts, et malgré tout cela, je soutiens que Paris n'a jamais été juste envers moi, — que jamais on ne m'a payé, en estime, non plus qu'en argent, CE QUI M'EST DÛ. Et la preuve la meilleure qu'il y a une espèce de guignon suspendu sur moi, c'est que ma mère elle-même, en mainte circonstance, se tourne contre moi. — Dans trois mois et demi, j'aurai 45 ans. Il est trop tard pour que je puisse me faire même une petite fortune, surtout avec mon talent désagréable et impopulaire. Il est peut-être trop tard pour que je puisse même payer mes dettes, et sauvegarder de quoi entretenir une vieille libre et honorable ? Mais si jamais je peux rattraper la verdeur et l'énergie dont j'ai joui quelquefois, je soulagerai ma colère par des livres épouvantables. Je voudrais mettre la race humaine tout entière contre moi. Je vois là une jouissance qui me consolerait de tout.

<sup>(1)</sup> Cette seconde lettre commence au milieu du deuxième feuillet de la première.

En attendant, mes livres *dorment*, valeurs perdues pour le moment. Et puis, on m'oublie.

Un jeune homme de mes amis, qui venait de Paris et traversait Bruxelles<sup>(1)</sup>, m'a dit qu'il avait rencontré Julien Lemer sortant de chez les Garnier, et affirmant toujours que la chose se ferait. Il ne parle plus de 4 000 fr., mais de 5 000, ou de 6 000 fr.

Mais quel mystère que toutes ces lenteurs! Enfin, j'irai moi-même à Paris, après les turbulences du jour de l'an, m'informer de tout cela, et sans doute je pousserai jusqu'à Honfleur.

Julien Lemer m'a fait dire qu'il voudrait bien voir le plan et des fragments du livre sur la Belgique. Voilà la Belgique à la mode, par la mort de cette vieille bête de roi, et par une foule de petites circonstances. Je soupçonne que Lemer voudrait le prendre pour lui. Mais en supposant le livre tout à fait fini, 800 fr. (c'est tout ce qu'il pourrait m'offrir) ne peuvent pas me tirer d'affaire, et pour des raisons que tu devines facilement, je ne peux pas laisser imprimer et publier le livre tant que je ne serai pas *bors d'ici*. — Il faut donc encore en revenir à l'affaire Garnier, puisqu'il veut s'y acharner. Mais six mois perdus! quel mystère!

Enfin, ma chère mère, je m'ennuie mortellement; ma grande distraction est de penser à toi. Ma pensée est toujours dirigée vers toi. Je te vois dans ta chambre ou ton salon, travaillant, allant, agissant, maugréant, et me faisant des reproches de loin. Et puis je revois toute mon enfance passée

<sup>(1)</sup> Probablement Massenet de Marancour (voyez la lettre 954, page 183, note 1).

près de toi, et la rue Hautefeuille, et la rue Saint-André-des-Arts; mais je me réveille de temps en temps de mes rêveries, et je me dis avec une sorte de terreur : « L'important est de prendre l'habitude du travail, et de faire de ce désagréable compagnon mon unique jouissance. Car il viendra un temps où je n'en aurai plus d'autre. <sup>(1)</sup> »

Ça te fatigue, n'est-ce pas, de m'écrire? Tu me fais entendre cela dans ta dernière lettre. Écris-moi de temps en temps deux lignes, pour me dire que tu te portes bien, si c'est vrai toutefois. Car je veux la vérité avant tout.

Je voudrais bien avoir ton portrait. C'est une idée qui s'est emparée de moi. Il y a un excellent photographe au Havre. Mais je crains bien que cela ne soit pas possible maintenant. Il faudrait que je fusse présent. Tu ne t'y connais pas, et tous les photographes, même excellents, ont des manies ridicules; ils prennent pour une bonne image une image où toutes les verrues, toutes les rides, tous les défauts, toutes les trivialités du visage sont rendus très visibles, très exagérés; plus l'image est DURE, plus ils sont contents. De plus, je voudrais que le visage eût au moins la dimension d'un ou deux pouces. Il n'y a guères qu'à Paris qu'on sache faire ce que je désire, c'est-à-dire un

(1) Déjà vers 1862, semble-t-il, Baudelaire avait noté dans ses *Journaux intimes* : « A Honfleur! le plus tôt possible, avant de tomber plus bas. Que de pressentiments et de signes envoyés déjà par Dieu, qu'il est grandement temps d'agir, de considérer la minute présente comme la plus importante des minutes, et de faire ma perpétuelle volupté de mon tourment ordinaire, c'est-à-dire du travail! »

portrait exact, mais ayant le *flou* d'un dessin. Enfin, nous y penserons, n'est-ce pas<sup>(1)</sup>?

Je me suis procuré pour toi, depuis assez longtemps, deux bagatelles qui te feront plaisir, je l'espère<sup>(2)</sup>. La première fois que j'aurai de quoi payer l'emballage et le port, je te les enverrai. Si elles te déplaisent, tu me le diras franchement, mais tu agréeras l'intention d'un fils qui serait bien heureux de te donner *tous les jours* des étrennes, et qui voudrait faire le diable pour se faire pardonner tous les chagrins qu'il t'a causés. — Écris-moi comment tu te portes.

Cette lettre va partir ce matin. Tu l'auras dimanche matin si on fait à Honfleur une distribution le dimanche.

CHARLES.

---

956. À MONSIEUR JOUSSET<sup>(3)</sup>.

HÔTEL  
DU GRAND MIROIR  
Bruxelles

Lundi 25 déc. 65.

Monsieur,

Je vous aurais répondu plus tôt, sans une névralgie à la tête qui dure *depuis 15 jours*, et m'empêche, souvent même, d'écrire.

Pour la fin du mois, l'argent me paraît devoir

(1) M<sup>me</sup> Aupick ne dut pas se rendre à cette suggestion, car on n'a d'elle aucune photographie sauf celle, si insuffisante, où on la voit assise sur le perron de la Maison-joujou.

(2) Cf. les lettres 953 et 958 (début).

(3) Jousset, le maître de l'Hôtel de Dieppe où Baudelaire avait presque constamment logé de la fin de l'année 1859 jusqu'à son



me manquer, mais j'ai quelques petites sommes à recueillir à Paris, et si vous ne m'avez pas vu moi-même avant le 10 janvier, ou si je ne vous ai pas envoyé d'argent avant cette époque, réclamez-moi un billet de 350 fr. payable le 15 avril, à Neuilly, chez M. Ancelle.

« Encore des billets ! j'en ai tant remboursé, dites-vous. » — Dernièrement, j'ai usé de ce moyen pour une autre personne que vous. Je prends maintenant moins d'argent à Neuilly qu'autrefois et je ne dois plus rien à M. Ancelle.

« Mais, direz-vous, pourquoi pas tout de suite ? »

Parce que j'ai une certaine répugnance pour les billets, et que je préfère de beaucoup vous donner de l'argent. Or, d'ici au 10, il peut arriver du nouveau. Je pense notamment à l'affaire dont s'est chargé M. Julien Lemer, pour laquelle il me dit toujours : *patience*, et qui peut aboutir d'un moment à l'autre.

350 fr., c'est bien peu, mais cela pourra vous être agréable au moment du terme.

Bien à vous,

CH. BAUDELAIRE.

---

départ pour la Belgique, ne devait être payé que par la succession de son débiteur. — Plusieurs pièces ayant rapport aux relations pécuniaires de Baudelaire avec Jousset, ont passé récemment en vente à l'Hôtel Drouot; c'étaient : une reconnaissance de dette (1709 francs au 20 décembre 1863); six billets dont un, de 600 francs, payable fin juin 1864; quatre autres de même montant, souscrits le 20 décembre 1863, et à régler fin avril, juillet, octobre 1864 et janvier 1865; le sixième, de 300 francs, en date du 14 janvier 1866, et domicilié chez Ancelle au 15 avril suivant; enfin une lettre de M<sup>me</sup> Aupick informant l'hôtelier, « ce 4 déc. », en réponse à une réclamation relative à un billet de 150 francs, que ses affaires « sont tout à fait séparées de celles de son fils », et l'invitant à s'adresser à M. Ancelle.

957. À ANCELLE.

Mardi 26 décembre 1865.

Mon cher ami, je vous remercie. Je suis sorti ce matin pour aller à la poste et pour chercher un emballer pour les objets que je veux envoyer à ma mère <sup>(1)</sup>.

J'ai un peu de vague dans la tête, du brouillard, et de la distraction. Cela tient à cette longue série de crises, et aussi à l'usage de l'opium, de la digitale, de la belladone et de la quinine. — Un médecin, que j'ai fait venir, ignorait que j'avais fait autrefois un long usage de l'opium. C'est pourquoi il m'a ménagé, et c'est pourquoi j'ai été obligé de doubler et de quadrupler les doses <sup>(2)</sup>. Je suis parvenu à déplacer les heures des crises; c'est beaucoup. Mais je suis très fatigué.

Ainsi je vous remercie pour les 100 fr.

Mais quant à la montre <sup>(3)</sup>, vous vous abusez en croyant que ce n'est pas pressé. — L'engagement primitif a eu lieu en septembre 63. — Dernier délai, octobre 64. — Vous avez renouvelé l'engagement; — dernier délai, novembre 65. Or, nous sommes à la fin de décembre; donc, *le temps légal est passé!* S'il est arrivé un malheur (car, le 13<sup>e</sup> mois

<sup>(1)</sup> Il avait été question de ces objets dans nos numéros 953 (début) et 955 (fin).

<sup>(2)</sup> Bien des biographes ont soutenu que si Baudelaire avait pris de l'opium, c'était seulement pour se mettre en état de traiter des «Paradis artificiels». Voilà pourtant de quoi les confondre.

<sup>(3)</sup> Voyez la lettre 954, page 181.

passé, le Mont-de-Piété considère les objets comme lui appartenant), il va falloir consulter les registres de vente (grande fatigue) et trouver le nom du marchand qui a acheté la montre, et me la revendra *ce qu'il voudra, s'il l'a encore*. — Considérez aussi quelle fatigue pour moi que d'attraper au vol les vagues sonneries des horloges de la ville, dans ma maudite chambre.

Il faut que je vous parle encore un peu de Julien Lemer. Toutes ces lenteurs sont pour moi très mystérieuses. Viennent-elles d'un affaiblissement de la volonté, d'un défaut de caractère chez Lemer, ou bien ne seraient-elles pas le signe d'une prudence excessive de la part de ce brave garçon qui, deux ou trois fois, m'a écrit : *Patience ! patience !* et qui, *ayant refusé tout salaire de moi, a gardé l'espérance de se faire payer par les Garnier, comme leur procurant une excellente affaire ?* — Ce que je dis est subtil, mais ne manque pas de sens.

Par suite de l'affaire Malassis, vous avez eu occasion de voir Lemer, il y a six mois, et il sait que vous êtes un ami de ma famille et que vous avez quelquefois de l'argent à me donner. Je ne verrais donc aucun inconvénient à ce que vous passiez chez lui, et que, avec votre tact habituel, doucement, légèrement, sans le blesser, vous vous entreteniez avec lui de mes inquiétudes et des obstacles qu'il trouve à la réalisation de *ses promesses*.

Dans ce cas-là, pensez à 4 points :

1° — Si je n'ai pas obéi à l'invitation qu'il m'a fait transmettre par un ami commun, le commandant Lejosne (lui envoyer *un plan* et des *fragments*

du livre sur la Belgique) <sup>(1)</sup>, c'est parce que j'ai été très sérieusement malade, surtout depuis la visite de M. Massenet de Marancour <sup>(2)</sup>.

2° — Mes embarras, et mes inquiétudes. Les petites sommes que vous avez pu m'envoyer n'équivalent pas à mes dépenses. Dettes forcées et indéfiniment croissantes.

3° — Mon véritable besoin de revoir ma mère et mon *chez moi*.

Enfin 4° — le danger qu'il y a à *me laisser oublier* et à *laisser dormir mes livres*. C'est ce qui me tourmente le plus.

Maintenant que la grande comédie du deuil belge est finie, les articles amers sur le Léopold I<sup>er</sup> commencent. C'était véritablement *une triste canaille* <sup>(3)</sup>. Croyez-moi. J'ai lu les journaux français. En général, ils sont *ineptes*; excepté un article de *La Patrie*, signé *Casimir Delamarre* <sup>(4)</sup>, les journaux français n'entendent rien à la question belge.

Voir, dans le *Figaro*, un article sur Léopold — bon article signé *Yvan Wæstyne* <sup>(5)</sup> — ce qui signifie *van de Wæstyne*, officier d'artillerie belge que j'ai connu à Paris. Les officiers belges le traitent de gremlin, cela va sans dire.

Les articles de Sainte-Beuve, au nombre de 3

<sup>(1)</sup> Ce plan avait été promis à Julien Lemer dès le 13 octobre, et dans son article du *Livre* (10 mai 1888), Lemer écrira : « Les négociations entamées pour la publication de ses œuvres originales n'aboutirent pas, faute par moi peut-être d'avoir pu communiquer l'argument de *Pauvre Belgique* qu'il [B.] promettait toujours de m'envoyer et ne m'envoyait jamais. »

<sup>(2)</sup> C'est M[onsieur] Massenet de Marancour qu'on lit dans la pièce autographe, et non *Madame*, comme dans *Lettres*. — Voyez à son sujet page 183, note 1.

<sup>(3)</sup> Cf. *Amantitates belgicae*, « La Mort de Léopold I<sup>er</sup> ».

<sup>(4-5)</sup> Respectivement parus les 11 et 17 décembre.

ou 4, ont paru dans la *Revue contemporaine*<sup>(1)</sup>; ce sont des miracles d'intelligence et de souplesse.

Tous vos libéraux seront *damnés*.

Écrivez-moi, *au plus vite* et mille merci.

C. B.

958. À MADAME AUPICK.

27 décembre 1865.

Ma chère petite mère,

Voici les petites bêtises en question. Les burettes pour l'huile et le vinaigre, avec le porte-burettes te feront peut-être rire. Je crois que c'est de la vieille faïence de Rouen. Mais je n'en suis pas sûr. Pour tout dire, je trouve que la pâte et la couleur sont médiocres. Il y a un petit défaut (un éclat, une rondelle d'émail qui a sauté) que j'ai négligé de faire réparer, trouvant que l'objet n'en valait pas la peine, et ne sachant à qui m'adresser.

Quant aux jardinières (ce sont des jardinières où on peut mettre de l'eau et ranger des fleurs en éventail ou en écran), elles sont, comme tu vois, assez fines et assez brillantes. Faïences de Delft.

Tout cela te paraîtra peut-être singulièrement piteux. Mais tu me sauras gré d'essayer de te plaire.

Le port est payé.

Comment vas-tu? Écris-moi un peu à ce sujet, mais brièvement puisque l'écriture te fatigue.

CHARLES.

Je viens de recevoir ta petite lettre. Quelle sin-

<sup>(1)</sup> Voyez page 180, note 1.

gulière idée de refuser mes bibelots ! C'est assez malhonnête. Moi qui ai couvé des yeux ces jardinières pendant plusieurs mois ! — Comme je me défie des coups de marteau et de la maladresse d' Aimée <sup>(1)</sup>, j'ai fait fermer la caisse avec des vis et non avec des clous. Il faut donc dévisser et ne pas faire sauter les planches. Quant à l'intérieur, qu'elle prenne garde ; il doit y avoir des lattes qui maintiennent les objets. Il faut arracher les clous des lattes avec précaution.

Le médecin <sup>(2)</sup> m'a ordonné de l'opium, de la digitale, de la belladone et de la quinine.

Je suis parvenu à déplacer les heures des crises. On dit que c'est là un grand résultat. Puis les crises sont beaucoup moins douloureuses. Mais je suis bien fatigué.

Tu me diras si les objets sont arrivés en bon état.

C. B.

Décidément l'emballeur a voulu se servir de clous et non pas de vis. Donc *attention* ! — Il n'y a pas de lattes, et je crois l'emballage très mal fait.

959. À JULIEN LEMER.

30 décembre 1865.

Mon cher ami,

Je profite de toutes les occasions pour vous faire souvenir que j'existe encore. Il y a près d'un

<sup>(1)</sup> La servante de M<sup>me</sup> Aupick.

<sup>(2)</sup> Il semble que le médecin par lequel Baudelaire se faisait alors soigner, était le D<sup>r</sup> Oscar Max, dont le neveu, l'héroïque bourgmestre de Bruxelles, illustrera le nom.

mois que je suis malade. Ç'a été surtout après la visite de Marancour que j'ai été pris. Depuis 15 jours je vis d'opium, de digitale et de belladone.

Je crois cependant que vous aurez prochainement *l'argument* de *La Belgique désbabillée*, interrompu depuis si longtemps.

Enfin, je vous demanderai si décidément vous croyez encore aux Garnier, ou si vous jugez le moment venu de les envoyer promener.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

1866

960. À MADAME AUPICK.

1<sup>er</sup> janvier 1866.

Ma chère maman, je vais beaucoup mieux. J'espère que mon tribut à l'hiver belge est payé. Mais de cette migraine de 15 jours, il me reste de la lourdeur, et surtout beaucoup de distraction.

Ta lettre, que tu crois consolante, m'inquiète beaucoup, beaucoup.

Souviens-toi que, pour n'avoir voulu consulter personne pendant longtemps, tu t'es exposée récemment à conserver une infirmité grave. Est-ce qu'il n'y a pas à Honfleur un honnête médecin, capable de donner des conseils d'hygiène? Ta résignation me fait mal. Malgré que la vieillesse soit la principale des maladies, il doit y avoir un

moyen d'exciter les jambes et de fortifier leur faiblesse. Je suis convaincu que nous ne nous occupons pas assez d'hygiène, c'est-à-dire de médecine prévoyante.

Toutes les fois que tu auras une heure à toi, écris-moi quelques mots. Cela me fait toujours tant de plaisir !

Il faut vraiment, ma chère maman, que tu sois bien oublieuse, ou que je m'exprime bien mal pour toi, pour que tu ne saches plus qu'il y a trois ans j'ai vendu, à *tout jamais*, pour une somme de 2 000 fr., une fois donnée, tous mes droits sur mes cinq vol. de traductions. Je t'ai raconté cela vingt fois. — J'ai fait là une énorme sottise, mais j'étais obligé de trouver 1 100 fr. du jour au lendemain. Les vol. en question me donnaient bon an mal an 500 ou 600 fr.

Les ouvrages qui m'appartiennent et dont Lemer s'est chargé de faire le placement (d'une manière temporaire, c'est-à-dire pour un certain temps, ou pour un nombre d'exemplaires convenu), sont :

— *Les Fleurs du mal.*

— *Le Spleen de Paris.*

(Sauf 1 200 fr. à rembourser à Hetzel qui me les avait prêtés sur les deux ouvrages.)

— *Les Paradis artificiels.*

— *Mes contemporains* (2 vol.).

— *Belgique.*

Soit 5 ouvrages, 6 vol.

Lemer prétend, depuis le mois de juillet, qu'il vendra ces volumes à raison de 800 par vol. et par tirage de 2 000 exemplaires. Les 2 000 exemplaires écoulés, *nouveau traité*, ou bien la *liberté*,



pour l'auteur et pour l'éditeur, *de se séparer*. —  
Total, 4 800 fr.

Mais QUAND ?

Je ne puis plus y tenir. J'irai à Paris <sup>(1)</sup> à la fin de janvier approfondir cet interminable mystère, et puis j'irai te dire bonjour.

Chère maman, je vous embrasse, et vous supplie de vous bien porter.

C. B.

961. À FÉLICIEN ROPS.

[Monsieur —  
rue Neuve  
Namur.]

Bruxelles, 1<sup>er</sup> janvier 1866.

Mon cher Rops, j'avais juré cette année de protester, par une vigoureuse abstention, contre l'usage des cartes du jour de l'an, et vous êtes déjà le second ami, aujourd'hui, qui m'oblige à me contredire <sup>(2)</sup>.

Avez-vous donc besoin de ma carte pour deviner que je ne vous oublie pas et que je désire pour vous mille prospérités ?

Présentez, je vous prie, mes respects bien affectueux à votre beau-père <sup>(3)</sup> et à Madame Rops.

<sup>(1)</sup> Cette promesse ne sera point tenue, et pour cause, la santé de notre auteur s'altérant de plus en plus.

<sup>(2)</sup> Baudelaire répond donc ici à une lettre où Rops lui avait exprimé ses souhaits. Malheureusement elle ne nous est pas parvenue.

<sup>(3)</sup> M. Polet de Faveaux, alors vice-président du tribunal de Namur et auteur, sous le pseudonyme de Sylvain, de *Suarsub-siorpok* ou *Le Chasseur à la bécasse*, ouvrage illustré par son gendre de trente-trois dessins. Baudelaire, qui avait passé quelques jours dans son château de Thozée (Ardenne), a parlé de lui avec faveur : « le seul homme de Belgique sachant le latin et ayant l'air d'un Français », assurait-il.

En voyant votre nom, j'ai d'abord supposé que vous étiez à Bruxelles. Mais je suis parvenu à déchiffrer le timbre «*Namur*».

Qu'est devenue la *Danse Macabre* ?<sup>(1)</sup>

Tout à vous.

Ch. BAUDELAIRE.

962. À SAINTE-BEUVE.

Mardi, 2 janvier 1866.

*Bruxelles.*

Mon bon ami,

Je viens de voir que, pour la première fois de votre vie, vous avez livré votre personne physique au public. Je fais allusion à un portrait de vous, publié par l'*Illustration* <sup>(2)</sup>. C'est bien vous, ma foi !

<sup>(1)</sup> Plus exactement *La mort au bal masqué*, une des rares peintures à l'huile qu'ait faites Rops. Baudelaire avait des raisons particulières pour s'intéresser à cette toile-là : d'abord l'idée en avait proeédé tant de sa propre *Danse macabre* que du *Masque de la Mort rouge* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*), et puis il nourrissait déjà le désir (auquel nous le verrons revenir dans notre numéro 996), que Rops en tirât un frontispice pour une troisième édition des *Fleurs du Mal*. Cette *Mort au bal masqué*, qu'il ne faut pas confondre avec *La Mort qui danse* (planche où la Camarde est affublée d'un tutu) et qui, comme toute la collection Kröller-Müller, se trouve aujourd'hui au musée néerlandais du Hoge Veluwe, est une fort belle chose à laquelle dès longtemps les Ropsiens, Camille Lemonnier et Gustave Kahn notamment, avaient rendu justice; en 1895 l'éditeur Pellet en avait même donné une reproduction en couleur tirée à 100 épreuves (renseignements fournis par MM. Albert Kies et Auguste Lam-biotte).

<sup>(2)</sup> Se sachant très laid, Sainte-Beuve fuyait les photographes. — Livraison de l'*Illustration* en date du 30 décembre 1865. Un article de Jules Claretie accompagnait le portrait, vantant en Sainte-Beuve, notamment, le *conversationniste*.

l'air familier, railleur, et un peu concentré, et la petite calotte elle-même ne s'est pas cachée. Vous dirai-je que je m'ennuie tellement, que cette simple image m'a fait du bien? La phrase a l'air impertinent. Elle veut dire simplement que, dans l'abandon où me laissent quelques vieux amis de Paris (en particulier Julien Lemer), votre image a suffi pour me *divertir*<sup>(1)</sup> de mon ennui. Que ne donnerais-je pas pour aller, en cinq minutes, rue du Mont-Parnasse, pour causer une heure<sup>(2)</sup> avec vous de vos articles sur Proudhon<sup>(3)</sup>; avec vous qui savez écouter même les gens plus jeunes que vous!

Ce n'est pas, croyez-le bien, que je trouve la réaction, en sa faveur, illégitime. Je l'ai beaucoup lu, et un peu connu. La plume à la main, c'était un *bon bougre*; mais il n'a pas été et n'eût jamais été, même sur le papier, un *dandy*. C'est ce que je ne lui pardonnerai jamais. Et c'est ce que j'exprimerai, dussé-je exciter la mauvaise humeur de toutes les grosses bêtes, bien pensantes, de l'*Univers*.

De votre travail, je ne vous dis rien. Vous avez, plus que jamais, l'air d'un confesseur et d'un accoucheur d'âmes. On disait, je crois, la même chose de Socrate; mais les sieurs Baillarger et

(1) M. Jean Pommier (*Dans les chemins de Baudelaire*, p. 146) a trouvé, dans l'emploi du mot souligné, une preuve que les *Pensées* étaient familières à notre auteur.

(2) Dans le texte autographe, « une heure » remplace « quelques moments » biffé.

(3) Voyez page 180, note 1. Au témoignage de Julien Lemer (*Le Livre*, 10-v-1888), Proudhon avait, après la Révolution de 1848, remplacé Théophile Gautier dans la dilection de notre auteur.

Lélut ont déclaré, *sur leur conscience*, qu'il était fou <sup>(1)</sup>.

Voici le commencement d'une année qui sera sans doute aussi ennuyeuse, aussi bête, aussi criminelle que toutes les précédentes. Que puis-je vous souhaiter de bon? Vous êtes vertueux et aimable, et (chose extraordinaire!) on commence à vous *rendre justice!*

Il n'y a ici que deux personnes avec qui je puisse causer de vous, mais de deux manières bien différentes, — Malassis et Madame Hugo.

Quand je suis retourné à Bruxelles, en juillet, j'ai cru qu'un littérateur français ne pouvait se dispenser de faire une visite à Victor Hugo. Ce sentiment dérivant d'une politesse innée m'a jeté dans <sup>(2)</sup> les aventures les plus baroques. Je vous raconterai cela, si jamais je vous revois. Car il me semble quelquefois, quoique je ne sois éloigné de mes amis que de six heures, que je ne les reverrai plus.

Madame Hugo, seule, et malgré ses fils, entend votre nom et votre éloge avec plaisir <sup>(3)</sup>. Le mot : *grand poète* ne l'étonne pas. Au fait, de ce côté-là la clarté ne s'est pas assez faite. C'est peut-être

<sup>(1)</sup> Célèbres aliénistes. Baudelaire les a pareillement brocardés dans *Assommons les pauvres!* (*PETITS POÈMES EN PROSE*, p. 347-348). L'essai de Lélut : *Du Démon de Socrate*, avait fait beaucoup de bruit. Hugo, lui aussi, l'a raillé :

*Socrate est fou; lisez Lélut qui le confond.*

(Les Quatre vents de l'esprit, I, XXI.)

<sup>(2)</sup> «M'a jeté dans...» — Baudelaire avait d'abord écrit : «m'a attiré...».

<sup>(3)</sup> Selon Louis Barthou (*Les Amours d'un poète*, p. 119), M<sup>me</sup> Victor Hugo était «toujours obsédée par l'idée d'une réconciliation entre son mari et son ami». — Voyez la lettre 968.

moi qui aiderai le plus à la faire; si on veut bien encore imprimer une ligne de moi <sup>(1)</sup>.

Je bavarde beaucoup trop, comme un homme nerveux qui s'ennuie. — Ne me répondez pas, si vous n'avez pas cinq minutes de loisir <sup>(2)</sup>.

Votre bien affectionné.

C. B.

963. AU MÊME.

[S. d.] <sup>(3)</sup>

De qui est ce sonnet <sup>(4)</sup>, extrait d'un *Parnasse satyrique*, réimprimé en Belgique? Saint-Victor a

<sup>(1)</sup> Allusion à un article en projet sur lequel Baudelaire reviendra dans sa lettre au même, le 15 janvier, et qui devait avoir pour titre : « *Joseph Delorme jugé par l'auteur des Fleurs du Mal* ».

<sup>(2)</sup> La réponse de Sainte-Beuve (5 janvier), du ton le plus affectueux, et fort intéressante, a été donnée dans sa *Correspondance*, t. II, p. 47-49. Nous ne la résumons pas ici parce que Baudelaire le fera lui-même dans ses lettres à Poulet-Malassis et à M<sup>me</sup> Victor Hugo (numéros 965 et 968).

<sup>(3-4)</sup> Ce billet qui appartenait à la collection Louis Barthou et qui figure dans *Lettres*, sous le millésime 1863, avait été annoté comme suit par Jules Troubat : « Sonnet dont me chargea Baudelaire pour Sainte-Beuve, à quoi Sainte-Beuve me répondit : « On attribue à Théophile toutes les saletés de ce temps-là, « comme on attribuera celles de notre temps à l'auteur des *Fleurs du Mal* ». Baudelaire m'écrivit ce sonnet dans un café de la rue Royale, en sortant du concert Besselièvre. » Si cette note était exacte, — et il est à constater que Troubat l'a confirmée dans ses *Souvenirs d'un ancien secrétaire de Sainte-Beuve*, — notre billet serait de toute évidence antérieur à la date où nous le donnons, le dernier voyage de Baudelaire à Paris, avant que la maladie le terrassât, s'étant placé en juillet 1865. Mais les *Souvenirs* de Troubat n'ayant paru qu'en 1890, soit vingt-cinq ans après les faits allégués, on semble autorisé à en mettre en doute la fidélité. D'autre part c'est seulement dans sa lettre du 5 janvier 1866 qu'on voit Sainte-Beuve répondre à la question posée, et il le fait sans s'excuser d'un retard quelconque comme sans aucun

parié pour Théophile de Viau, Malassis pour Racan (!!!), et moi, pour Maynard. Nous avons peut-être tort tous les trois.

C. B.

*Cette nuit, je songeais que Pbillis revenue,  
Belle, comme elle était à la clarté du jour,  
Voulait que son fantôme encore fît l'amour,  
Et que, comme Ixion, j'embrassasse une nue !*

*Son ombre dans mon lit se glisse toute nue,  
Et me dit : Cber Damon, me voici de retour !  
Je n'ai fait qu'embellir en ce triste séjour  
Où, depuis mon départ, le sort m'a retenue.*

*Je viens pour rebaiser le plus beau des amants !  
Je viens pour remourir dans tes embrassements !  
Alors, quand cette idole eut abusé ma flamme,*

*Elle me dit : Adieu ! je m'en vais chez les morts ;  
Comme tu t'es vanté d'avoir f... mon corps,  
Tu pourras te vanter d'avoir f... mon âme !*

transition : « Quant au beau sonnet de *l'Ombre*, écrit-il, je le sais, Saint-Victor le récite admirablement, mais j'en ignore l'auteur : un Théophile, un Maynard même, a bien pu faire cela dans un moment de chaleur. » N'y a-t-il pas apparence dès lors que la note qui nous occupe avait été incluse — peut-être en rappel — dans la lettre précédente ?

Pour en revenir au pari qui s'y trouve mentionné, c'est Saint-Victor qui avait raison. Ce beau sonnet dont Baudelaire raffolait au point de se recommander de le citer dans *Mon cœur mis à nu*, avait en effet paru sous la signature de Théophile de Viau dès le *Second Livre des Délices satyriques*, en 1620. Quant à l'ouvrage imprimé en Belgique où Baudelaire l'avait lu, ce devait être LE PARNASSE SATYRIQUE du sieur Théophile avec le *Recueil des plus excellents vers satyriques de ce temps*, nouv. éd. Gand et Paris, 1861, 2 vol. in-16 ; mais le texte donné dans cet ouvrage différerait de celui qu'on voit ici, par quelques variantes. — Ajoutons que Sainte-Beuve, dans sa réponse orale à Troubat, s'était montré bon prophète : en 1926 on verra Vigné d'Octon attribuer *l'Ombre* à Baudelaire (voyez notre article rectificatif, dans *Comœdia*, même année, 11 janvier : *Histoire d'un Sonnet. Il est de Théophile...*).

## 964. À ANCELLE.

Mercredi 3 janvier 1866.

Mon cher Ancelle,

Je sens avec humiliation combien je vous fatigue. En vous donnant une nouvelle commission, j'ai augmenté mon indiscretion. *Laissez de côté Julien Lemer, et envoyez-moi TOUT DE SUITE LA MONTRE, S'IL EST ENCORE TEMPS*<sup>(1)</sup>. — On vous demandera quelle est la valeur de l'objet. Déclarez tout au plus la valeur de 40 fr. et payez les frais.

Lemer vient de recevoir, coup sur coup, *deux messagers de moi*<sup>(2)</sup>, avec prières insistantes de me répondre. S'il ne me répond pas, c'est qu'il *ne le peut ou ne le veut pas*. Si vous saviez ce que c'est que d'attendre une réponse pendant 14 jours.

Tout à vous, et ne m'en veuillez pas.

C. B.

Envoyez donc un commissionnaire au Mont-de-Piété. — C'est si simple!

## 965. À POULET-MALASSIS.

[6 janvier 1866.]

Mon cher ami,

Je suis repris par les migraines, grâce aux quatre heures passées à l'entrepôt, dans le vent et

(1) Voyez la lettre 957.

(2) Bien probablement encore Le Josne et Manet.

dans la pluie <sup>(1)</sup>. Je viens de trouver, sous ma porte, une très longue et très étrange lettre de Sainte-Beuve <sup>(2)</sup> où il y a quelques mots affectueux pour vous, et dont j'extrais ce passage :

...*En faisant mes compliments à Malassis, demandez-lui le titre de je ne sais quelle petite ordure de l'abbé de Voisenon, réimprimée là-bas, et qui n'est pas dans ses œuvres. Dans quel petit recueil du XVIII<sup>e</sup> siècle a-t-elle été d'abord imprimée? Vous voyez que je suis un curieux incurable* <sup>(3)</sup>...

J'enfermerai votre réponse dans la mienne.

Mes compliments à M<sup>lle</sup> Fanny <sup>(4)</sup>. Dites-lui combien je lui suis reconnaissant de ses complaisances. Je crains que la migraine ne me fasse passer à ses yeux pour un paresseux.

Oh! la visite à l'entrepôt, *quel chapitre!* <sup>(5)</sup>

Tout à vous.

C. B.

Vous pouvez me répondre tout de suite, et donner votre réponse au commissionnaire, avec mes *poèmes en prose* <sup>(6)</sup> bien enveloppés.

<sup>(1)</sup> L'entrepôt du chemin de fer où il était allé chercher sa montre tant attendue (voyez la lettre précédente).

<sup>(2)</sup> La réponse à sa lettre du 2 janvier.

<sup>(3)</sup> La petite ordure, c'étaient *Les Exercices de dévotion de M. Henri Roch avec M<sup>me</sup> la duchesse de Condor*, par feu M. L'ABBÉ DE VOISENON, de joyeuse mémoire et, de son vivant, membre de l'Académie Française. A Vaucluse, 1786. — Voyez la note 2, page 240.

<sup>(4)</sup> Voyez tome IV, page 271, note 2.

<sup>(5)</sup> Il faut peut-être entendre : « Quel chapitre ... pour *Pauvre Belgique!* » où l'on trouve une relation de cette visite (voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II).

<sup>(6)</sup> Sans doute quelques-uns de ses poèmes le plus nouvellement mis au point et dont il avait voulu éprouver l'effet sur Poulet-Malassis.



966. À ANCELLE.

Vendredi 12 janvier 1866.

Mon cher ami,

Je reçois une lettre de ma mère qui me gronde de n'avoir pas répondu tout de suite à votre dernière longue lettre <sup>(1)</sup>.

Je ne réponds que *provisoirement*, pour vous remercier de votre amitié. Mais croyez-vous donc qu'il soit très facile de répondre dans de telles complications?

Il faut beaucoup réfléchir.

Je crois que dans deux jours vous recevrez le plan, ou, pour mieux dire, le sommaire, le *compendium*, du livre sur la Belgique, à communiquer à J. Lemer, *qui paraît avoir envie de ce livre*. Ce sera pour vous une occasion de le voir. Le jeter immédiatement de côté, ce serait trop brutal. — Vous recevrez les lettres de Lemer et la lettre de Sainte-Beuve, ayant trait à cette affaire <sup>(2)</sup>. — Vous déciderez *ce que vous voudrez et vous ferez de mes conseils ce que vous voudrez*. — Vous m'apprenez des choses que je savais, en particulier le rejet, par la maison Garnier, du livre sur la *Belgique*.

Vous êtes tombé, grâce à une *inspiration*, dont je vous sais, d'ailleurs, le plus grand gré, dans une maison dont vous ignoriez le train-train. Et la seule chose qui me frappe dans votre récit, c'est

<sup>(1)</sup> Inquiet sans doute de la nervosité dont témoignaient les lettres de son pupille, l'excellent Ancelle, toujours si dévoué, était allé voir les frères Garnier.

<sup>(2)</sup> Les lettres de Lemer des 7 août et 3 octobre 1865; celle de Sainte-Beuve en date du 4 septembre de la même année.

qu'Hippolyte Garnier (*le vrai directeur*) n'avait pas encore instruit Auguste Garnier (*le frère vulgaire*) de l'état de l'affaire. — Du reste, le paquet que vous allez recevoir vous instruira à fond, — et, s'il vous plaît, si vous jugez convenable de revoir les Garnier, dites simplement que je suis en train de donner le dernier tour à mon livre : *Le Spleen de Paris (pour faire pendant aux Fleurs du Mal)*, ainsi qu'à mes *Réflexions sur mes Contemporains*, et que j'irai les voir au mois de Février.

Il faudra évidemment que Sainte-Beuve entre de nouveau en danse. *Traiter directement avec moi!* pour mon esprit défiant, cela veut dire : *M. Baudelaire sera plus facile à duper.*

Tout à vous. Merci. Et souvenez-vous que, quoi qu'en dise ma mère, j'ai deviné et apprécié toute l'énergie de votre amitié.

La santé de ma mère m'inquiète beaucoup, beaucoup. Je vais écrire secrètement au docteur Lacroix, de Honfleur, pour être renseigné avec précision à ce sujet <sup>(1)</sup>.

Présentez mes respects à Madame Ancelle.

C. B.

967. À MADAME AUPICK.

Vendredi 12 janvier 1866.

Ma chère mère, je t'écris quelques lignes provisoirement, à la hâte. Je viens de recevoir ta lettre ce matin.

La lettre d'Ancelle était trop grave pour que j'y

<sup>(1)</sup> Nous ignorons s'il le fit.

pusse répondre sans réflexion<sup>(1)</sup>. De plus, il faut que je lui transmette plusieurs documents qu'il ne connaît pas. Il a été mû par une excellente intention, mais il ne savait rien de ce qui avait été fait, ni des habitudes intérieures de la maison Garnier.

Je crois que demain soir je ferai partir le paquet nécessaire pour le mettre au courant. Mais vraiment sa lettre m'a jeté dans une grande perplexité. — Il ne faut pas insulter Lemer, qui n'est coupable peut-être que d'apathie, ni avoir l'air de l'éliminer d'une affaire qu'il a entamée. — Le Garnier qu'Annelle a vu, c'est le *mauvais* Garnier, c'est-à-dire celui que son frère considère comme inférieur, et à qui il ne laisse que l'administration intérieure de la maison. Tous deux sont évidemment égaux dans la propriété.

Je te tiendrai au courant de tout cela. Je crois que le meilleur serait qu'Annelle vît Lemer, comme je le lui avais conseillé<sup>(2)</sup>, et lui racontât franchement sa visite aux Garnier, — puis, que j'allasse, en février, à Paris, conclure moi-même ; — mais si j'avais choisi un intermédiaire, c'est parce que je me défiais de moi-même, et si le libraire veut traiter *directement avec moi*, c'est par un secret désir de trouver un être facile à tromper.

Mais parle-moi, prochainement, très prochainement, le plus souvent possible, de ta santé. C'est bien plus important.

Ce que tu me dis de ta mémoire, et de la fatigue que tu éprouves à descendre dans le jardin, pour ouvrir une porte, m'inquiète et me tourmente.

(1) Voir la lettre précédente.

(2) Par sa lettre du 26 décembre 1865.

Quand même j'aurais l'air négligent, ne me néglige pas. Je n'ai pas besoin de te dire que si je vais à Paris, je pousserai jusqu'à Honfleur.

Je t'aime et je t'embrasse. CHARLES.

Ce que je vais transmettre à Ancelle, c'est le *plan de BELGIQUE*.

(Pour J. Lemer, — occasion de le voir.)

— La note relativement aux 5 autres volumes (pour MM. Garnier).

— Les lettres de Lemer et la lettre de Sainte-Beuve, qui l'instruiront de ce qui a été dit et fait jusqu'à présent<sup>(1)</sup>.

---

968. À MADAME VICTOR HUGO.

Vendredi 12 janvier 1866.

Madame,

Voici les deux passages auxquels je faisais allusion en vous parlant de la dernière lettre que M. Sainte-Beuve m'a écrite<sup>(2)</sup>. — Observez que dans la lettre, à laquelle la sienne est une réponse, je lui disais que j'avais le plaisir de vous voir fréquemment, et quelquefois de vous parler de lui, avec la sympathie toute naturelle d'une vieille amitié.

Les lacunes, représentées ici par des points, sont remplies, dans la lettre de Sainte-Beuve, par des plaintes sur l'état d'anarchie actuelle de la littérature et sur l'ignorance des jeunes gens. C'est sans doute ma propre lettre qui l'a jeté dans ce courant d'idées.

<sup>(1)</sup> Cf. la note 2, page 207.

<sup>(2)</sup> Celle du 5 janvier.

« Nous sommes, au vrai, dans la plus grande  
 « anarchie et le plus parfait dispercement. Il se  
 « forme, de temps en temps, de petits groupes,  
 « mais qui n'ont eu jusqu'à présent, ni consistance  
 « ni avenir... La matière littéraire n'a pas cessé d'être  
 « riche, mais elle me semble complètement dissé-  
 « minée... Proudhon, duquel vous me parlez,  
 « devait être l'homme qui vous était le plus anti-  
 « pathique. Tous ces philosophes et socialistes ne  
 « veulent de la littérature que comme d'une insti-  
 « tution ou d'un instrument de moralisation pour  
 « le peuple. C'est le point de vue le plus opposé à  
 « nous autres, nés dans un intervalle de brillante  
 « et heureuse fantaisie <sup>(1)</sup>...

« ...Vous êtes bien aimable de causer quelque-  
 « fois de moi avec mad. Hugo; c'est la seule amie  
 « constante que j'aie eue dans ce monde littéraire.  
 « Les autres ne m'ont jamais pardonné de m'être  
 « séparé à un certain moment... <sup>(2)</sup>.

« ...V. Hugo plane sur tout cela, et s'en inquiète  
 « assez peu. *Altà sedet Æolus arce* <sup>(3)</sup>; et je suis  
 « persuadé que de lui à moi, si nous nous ren-  
 « contrions directement, les vieux sentiments se  
 « réveilleraient dans leurs fibres secrètes; il ne

<sup>(1-2)</sup> L'analyse et les extraits que Baudelaire donne de la lettre de Sainte-Beuve étaient fidèles, à quelques variantes près, d'ailleurs négligeables. Mais ici le transcripteur avait eu la délicatesse de sauter trois lignes médiocrement indulgentes pour le mari de la destinataire et ses mamelouks : « Hugo, qui est quelquefois votre voisin, est devenu lui-même un prédicateur et un patriarche : l'humanitarisme se retrouve jusque dans ses goguettes. » Et pareillement un peu plus loin (après *certain moment*) : « Les enfants ne doivent me connaître qu'à travers leurs préjugés. Les disciples de la dernière manière sont ce qui m'est le plus antipathique au monde, et je les crois nés pour décrier l'École finissante et lui imprimer un ridicule indélébile. »

<sup>(3)</sup> Texte exact : *Celsa sedet Æolus arce* (*Æn.* 1, 60).

« m'est jamais arrivé de le revoir, sans que nous « nous entendissions au bout de quelques semaines, tout comme autrefois... »

Tout le reste de la lettre porte sur la jeunesse littéraire, sur les tentatives de la jeunesse, sur le talent mal employé, le talent sans grammaire et sans tradition. Enfin, ce brave ami conclut de la façon la plus bizarre, selon moi; il prétend qu'il faut que je retourne à Paris, et que c'est à moi à prendre la direction de tous ces mouvements désordonnés. La clairvoyance habituelle de Sainte-Beuve lui fait ici défaut <sup>(1)</sup>.

Je ne suis pas fait pour diriger qui que ce soit, et j'ai un profond mépris pour les gens qui ne savent pas se diriger eux-mêmes.

Voilà, Madame, l'analyse de la lettre dont je vous parlais récemment, vous en ferez ce que vous voudrez. Vous la communiquerez si bon vous semble, à votre mari <sup>(2)</sup>. Ce qui m'a le plus frappé, en la relisant, c'est de voir que Sainte-Beuve est bien éloigné de croire ce que vous

<sup>(1)</sup> Voici ce qu'avait écrit Sainte-Beuve au sujet de l'enthousiaste article de Verlaine qui venait de paraître dans *L'Art* (16-20 novembre et 23 décembre 1865) :

« Vous avez été très-bien traité dans un journal nouvellement fondé, *L'Art*. Le groupe est parfaitement bien disposé et très-littéraire pour le fond de nature; mais que d'inexpérience! comme on croit le monde facile à conquérir, et combien je crains qu'on ne recommence cette éternelle ritournelle d'audace, d'outrecuidance, d'échecs et de découragement à laquelle nous avons assisté tant de fois depuis trente ans! Ce qui manque à tous ces nouveaux venus, c'est la tradition, une tradition *relative*, un corps d'armée, auquel ils se rejoignent, même en faisant leurs caravanes de jeunesse et leurs aventures. Si vous étiez ici, vous deviendriez, bon gré mal gré, une autorité, un oracle, un poète consultant. »

<sup>(2)</sup> On ignore si cette communication fut faite.

m'avez dit, et qu'il ne se doute même pas des défiances de M. Victor Hugo au sujet d'un vieil ami<sup>(1)</sup>.

Veillez agréer, madame, l'assurance de mes respects bien affectueux.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

<sup>(1)</sup> Cette lettre est, de la part de Baudelaire, bien singulière. Que madame Hugo poussât de son mieux à la réconciliation de son mari et de son ancien amant, c'est dans l'ordre habituel des choses. «Après les blessures, ce que les femmes font le mieux, c'est de la charpie», a dit quelqu'un. Que Sainte-Beuve fût tout disposé à oublier comme à voir oublier et sa félonie première, et l'infamie que fut son *Livre d'Amour*, et cette autre ignominie, plus abjecte encore, qu'il avait commise, traître ce jour-là envers sa maîtresse comme jadis envers son ami, en faisant tenir à Hugo les lettres les plus décisives d'Adèle — ces *puđenda* dont a parlé Léon Daudet — cela encore se conçoit aisément : en somme dans cette affaire-là il avait eu le dessus, et la satisfaction de l'avoir eu devait le porter à chasser de son souvenir jusqu'à la fameuse apostrophe vengeresse :

*Que dit-on ? On m'annonce un libelle posthume...*

*Rien de toi ne m'étonne, ô fourbe tortueux...*

*Car on pressent la toile en voyant l'araignée !*

Après tout, à un mari outragé il convient de passer quelques éclats verbaux. Mais le rôle de Baudelaire ici ? Cette innocence, cette bonne foi que respire sa lettre ! Est-il pourtant croyable que, lié comme il l'était avec Sainte-Beuve, il ne sût rien de ses amours ? Peut-on admettre qu'il fût pareillement dupe des hypocrites protestations d'Adèle ? Et s'il ne l'était pas, alors que supposer ? Éprouvait-il un secret plaisir à remettre sur le tapis une question où la majesté d'Olympio s'était trouvée ravalée par une infortune des plus vulgaires ? Se proposait-il de vérifier si l'amour et l'adultère, «ces deux petites choses puériles et légères» comme il les a définies plusieurs fois, pourraient indéfiniment tenir en échec la libre attraction des affinités spirituelles ? Comptait-il, par son adresse, se signaler à la gratitude des intéressés ? (on sait qu'il goûtait particulièrement d'être mêlé à des négociations délicates). Ou bien s'amusait-il, par simple curiosité, à souffler sur des cendres chaudes pour voir s'il ne s'en échapperait pas encore une étincelle, et laquelle ? — *Puzzling question !* pour emprunter son langage.

969. À SAINTE-BEUVE.

15 janvier 1866.

Mon cher ami,

Je ne saurais trop vous remercier de vos bonnes lettres. C'est vraiment d'autant plus beau de votre part que je vous sais très occupé. Si je tarde quelquefois longtemps à vous répondre, c'est que je suis dans un état de santé qui me casse la volonté et me jette même quelquefois au lit pour plusieurs jours. — Je suivrai votre conseil<sup>(1)</sup>, j'irai à Paris et je verrai les Garnier moi-même. Alors, peut-être, commettrai-je l'indiscrétion de vous demander un nouveau coup d'épaule. Mais quand? Depuis six semaines, je suis plongé dans la pharmacie. Qu'il faille supprimer la bière, je ne demande pas mieux. Le thé et le café, c'est plus grave; mais passe encore. Le vin? diable! c'est cruel. Mais voici un animal encore plus dur<sup>(2)</sup>, qui dit qu'il ne faut ni lire ni étudier. Drôle de

<sup>(1)</sup> Dans sa lettre du 5 janvier, Sainte-Beuve avait écrit : « Je me demande quelquefois pourquoi diable vous ne nous revenez pas. Vous finiriez mieux, ce me semble, vos affaires en quelques jours ici que pendant des années de là-bas. »

<sup>(2)</sup> Peu satisfait, semble-t-il, des soins du D<sup>r</sup> Osear Max (cf. notre numéro 990), Baudelaire s'était mis aux mains d'un nouveau médecin, le D<sup>r</sup> Léon Marcq, dont nous rencontrerons par deux fois le nom dans des lettres subséquentes (973 bis et 1006). Celui-ci jouissait alors d'un grand crédit, en raison du dévouement qu'il avait montré trois ans auparavant, au cours de l'épidémie de choléra qui avait décimé la population bruxelloise. De plus il appartenait dans quelque mesure au monde littéraire et artistique ayant, en ses années d'étudiant, collaboré tant au *Crocodile* qu'à l'*Uylenspiegel* où son ami Rops avait fait sa caricature. Peut-être est-ce ce dernier qui l'avait recommandé à notre auteur? on ne sait. — M. Maurice Kunel, à l'ouvrage duquel nous empruntons ces détails, a retrouvé une note autographe



médecine que celle qui supprime la fonction principale ! Un autre me dit pour toute consolation que je suis *bystérique*. Admirez-vous comme moi l'usage élastique de ces grands mots bien choisis pour voiler notre ignorance de toutes choses ?

J'ai tâché de me replonger dans le *Spleen de Paris* (poèmes en prose), car ce n'était pas fini. Enfin, j'ai l'espoir de pouvoir montrer, un de ces jours, un nouveau Joseph Delorme accrochant sa pensée rapsodique à chaque accident de sa flânerie et tirant de chaque objet une morale désagréable. Mais que les bagatelles, quand on veut les exprimer d'une manière à la fois pénétrante et légère, sont donc difficiles à faire !

Joseph Delorme est venu là tout naturellement.

remise par Baudelaire au D<sup>r</sup> Marcq le 20 janvier, au cours d'une visite que celui-ci lui avait faite à l'Hôtel du Grand Miroir. En voici le texte. Malheureusement elle n'apporte pas grand'chose qui ne se trouve dans la suite de nos lettres (cf. notamment celle à Asselineau, du 5 février) :

« J'ai observé que presque toutes les crises m'ont pris à jeun. Leurs retours ne sont pas du tout réglés. La première fois (nuit de dimanche à lundi) j'ai eu plusieurs crises. J'ai pu dernièrement passer deux jours presque entiers sans crise.

« Je crois que la nourriture et le jeûne n'y font rien. Seulement je n'ai jamais faim ; je puis rester plusieurs jours sans désirer de manger.

« Ordre des sensations, :

« Vague dans la tête. Étouffements. Horrible douleur à la tête. Lourdeur ; congestion ; vertige complet. Debout, je tombe ; assis, je tombe. Tout cela très rapide.

« Après reprise de connaissance, envies de vomir. Chalcur extrême à la tête. Sueur froide.

« Vomissements jaunes ou aqueux ou glaireux ou spumeux. Quand il n'y a pas de vomissements, il y a des éructations ventueuses ; quelquefois des hoquets. Stupeur. Il y a eu deux fois coïncidence avec un peu de rhume — constipation. — Tout ce dont je me souviens. »

Les deux derniers paragraphes de cette note sont, paraît-il, biffés au crayon.

J'ai repris la lecture de vos poésies *ab ovo*. J'ai vu avec plaisir qu'à chaque tournant de page je reconnaissais des vers qui étaient d'anciens amis. Il paraît que, quand j'étais un gamin, je n'avais pas si mauvais goût. (La même chose, en décembre, m'est arrivée pour Lucain. *La Pharsale*, toujours étincelante, mélancolique, déchirante, stoïcienne, a consolé mes névralgies. Et ce plaisir m'a induit à penser qu'en réalité nous changions fort peu. C'est à dire qu'il y a en nous quelque chose d'invariable.)

Puisque vous avouez qu'il ne vous déplaît pas d'entendre parler de vos ouvrages <sup>(1)</sup>, j'aurais bien la tentation de vous faire à ce sujet trente pages de confidences; mais je crois que je ferai mieux de les écrire d'abord en bon français pour moi-même, et puis de les communiquer à un journal, s'il existe encore un journal où l'on puisse causer poésie.

Cependant voici quelques suggestions du livre qui me viennent au hasard :

J'ai beaucoup mieux compris qu'autrefois *Les Consolations* et *Les Pensées d'Août*.

J'ai noté, comme plus éclatants, les morceaux suivants :

*Sonnet à Madame G.*, p. 225 <sup>(2)</sup>.

(Vous avez donc connu Madame Grimblot, cette grande et élégante rousse pour qui a été fait le mot *désinvolture*, — et qui avait cette voix

<sup>(1)</sup> Allusion à une lettre antérieure de Sainte-Beuve (4 septembre 1865) où on lisait : « Il n'est jamais si désagréable à un auteur qu'on lui parle de lui et de ses livres. »

<sup>(2)</sup> Cette référence, comme celles qui vont suivre, est prise de l'édition des *Poésies complètes* (Michel Lévy, 1863).

rauque ou plutôt profonde et sympathique, de quelques comédiennes parisiennes? — J'ai souvent eu le plaisir d'entendre Madame de Mirbel lui faire de la morale, et *c'était fort drôle*. — Après tout, je me trompe peut-être; c'est peut-être une autre Madame G. <sup>(1)</sup> — Ces recueils de poésie sont non seulement de la poésie et de la psychologie, mais aussi des annales.)

*Tu te révoltes...* page 192.

*Dans ce cabriolet...* page 193.

*En revenant du convoi...* page 227.

*La voilà...* page 199.

Page 235, j'ai été un peu choqué de vous voir désirant l'approbation de MM. Thiers, Berryer, Thierry, Villemain <sup>(2)</sup>. Est-ce que vraiment ces messieurs sentent le *foudroiement* ou <sup>(3)</sup> *l'enchantement* d'un objet d'art? Et puis, vous aviez donc bien peur de n'être pas apprécié, pour avoir accumulé tant de documents justificatifs? Ai-je besoin, pour vous admirer, de la permission de M. de Béranger?

<sup>(1)</sup> Il est question d'elle dans une lettre de M<sup>me</sup> Aupick à Charles Asselineau : «M<sup>me</sup> de Mirbel, cette femme si remarquable, si supérieure, n'étant plus, je n'avais aucune raison pour continuer des relations avec les personnes que je voyais chez elle. Ce M. Grimblot, dont vous me parlez, que je ne savais pas avoir été consul, s'était logé avec sa jeune femme, une petite brune, douce, timide, assez gentille (à ce que je crois me rappeler) dans la même maison que M<sup>me</sup> de Mirbel, rue de Bellechasse, et ils s'étaient mis en pension chez elle, pour la table.» Il faut convenir que le portrait de cette jeune femme par la bienveillante M<sup>me</sup> Aupick correspond assez mal au souvenir que Baudelaire avait gardé d'elle et qui semble avoir été mieux fondé (voyez à ce sujet la *Correspondance générale* de Mérimée, tome I, page 337).

<sup>(2)</sup> Voyez la pièce intitulée *A Monsieur Villemain* (PENSÉES D'AOÛT).

<sup>(3)</sup> Dans la minute autographe, *ou remplace et*, biffé.

Sacrebleu! j'allais oublier *Le Joueur d'orgue*, page 242.

J'ai beaucoup mieux saisi qu'autrefois le but et l'art des récits tels que *Doudun*, *Marèze*, *Ramon*, *M. Jean*, etc. Le mot *élogie analytique* s'applique à vous bien mieux qu'à André Chénier.

Il y a encore une pièce que je trouve merveilleuse, c'est le récit d'une veillée funèbre près d'un cadavre inconnu, adressée à Victor Hugo, au moment de la naissance d'un de ses fils<sup>(1)</sup>.

Ce que j'appelle le Décor (paysage ou mobilier) est toujours parfait.

En de certaines places de *Joseph Delorme*, je trouve un peu trop de *lutbs*, de *lyres*, de *barpes* et de *Jebovabs*. Cela fait tache dans des poèmes parisiens. D'ailleurs vous étiez venu pour détruire tout cela.

En vérité, pardon! JE M'ÉGARE! Je n'ai jamais osé vous en dire si long.

J'ai retrouvé des pièces que je savais par cœur (pourquoi relit-on avec plaisir, dans des caractères d'imprimerie, ce que la mémoire pourrait réciter?)

*Dans l'île Saint-Louis. (Consolations.)*

*Le Creux de la vallée*, [p.] 113.

Voilà bien du Delorme!

Et *Rose* (charmant), [p.] 127.

*Stances de Kirke White*, [p.] 139.

*La Plaine* (beau paysage d'octobre), [p.] 138.

Ma foi! je m'arrête. J'ai l'air de vous faire des compliments, et je n'en ai pas le droit. C'est impertinent.

[*Sans signature.*]<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de *La Veillée*.

<sup>(2)</sup> Cette lettre ne devait parvenir à son destinataire que jointe à celle du 5 février (numéro 977).

## 970. À ANCELLE.

Jeudi, 18 janvier.

Mille remerciements, mon cher ami, pour votre amitié et votre bonne volonté. Si j'avais pu deviner votre *inspiration*, je vous aurais donné des documents! Vous n'avez rien obtenu de clair, parce que vous avez causé avec un imbécile (Auguste Garnier) que son frère Hippolyte n'instruit des choses qu'au dernier moment. Vous comprenez que si Hippolyte est allé consulter Sainte-Beuve sur ma valeur littéraire, c'est qu'il considérait la chose comme digne d'attention. Je sais, depuis plus de six mois, que la *Belgique* sera exclue du marché.

Demain, je vous enverrai les lettres de Lemer et de Sainte-Beuve <sup>(1)</sup>.

J'ai encore été malade, très malade. Vertiges et vomissements pendant trois jours. Il a fallu que je me tinsse sur le dos, pendant trois jours; car, même accroupi par terre, je tombais, la tête emportant le corps. Je crois que c'était une ivresse de bile. Le médecin ne me recommande que l'eau de Vichy; et pas le sou!

Voici le plan du livre sur la Belgique <sup>(2)</sup>, que Julien Lemer désirait voir depuis longtemps.

C'est enfin une occasion pour vous de causer avec lui, et d'obtenir *un compte rendu exact de ce qui*

(1) Voyez la note 2, page 207. — Cet envoi sera renvoyé au 22 (lettre 975.)

(2) Plan connu dans la bibliographie baudelairienne sous le titre de : *Argument du livre sur la Belgique*. C'est Baudelaire aussi bien, on le verra un peu plus loin, qui l'avait appelé ainsi.

*a été dit entre Hippolyte Garnier et lui à mon sujet, depuis six mois et demi.*

Vous le trouverez toujours entre 5 heures et minuit. Quand il n'est pas à son bureau, il est dans son appartement. Il demeure au-dessus.

Combien je suis honteux de vous causer tant d'ennuis!

Je veux, sur *La Belgique*, une réponse rapide, *sinon immédiate.*

On m'écrit que Lemer est dans de mauvaises affaires. Je ne serais pas très heureux de lui vendre ce livre; mais je me souviens qu'il y a deux ans, quand j'annonçai à Dentu mon voyage projeté en Belgique, il me dit que si je faisais quelque chose sur ce pays, il l'achèterait volontiers. Malheureusement, la librairie Dentu a de grands vices.

Peut-être se figurait-il à l'avance une description de monuments, et non pas un croquis de mœurs. La mariée est devenue trop belle.

Enfin que ce soit Lemer, Dentu, ou le diable qui l'achète, *je ne veux plus écrire une ligne, avant d'avoir un traité. Malgré le traité, je ne prendrai d'argent que quart par quart, et je livrerai la matière au fur et à mesure. Cet ARGUMENT minutieux prouve que j'ai passablement de matériaux entre les mains. Je peux dire que le livre est dans l'état confus où Proudbon a laissé ce qu'on appelle ses œuvres posthumes. Quant à l'arrangement que je propose, il prouve que je veux aller vite.* (Cependant je ne laisserai pas publier le livre tant que je serai ici. Donc, comme vous ne me prêterez pas les 2.500 fr. dont j'ai besoin, il faudra en revenir à la grosse affaire Garnier. Julien Lemer a la table des matières, et a la matière de 3 volumes, sur 5. Je n'irai à Honfleur

chercher la matière, pour combler les lacunes, qu'après le traité fait.) Il dit qu'Hippolyte a même pris des notes sur mon programme.

*La Belgique est un peu à la mode. Donc on peut faire un assez gros tirage.*

*Dites à Lemer que je lui recommande bien de ne pas égarer LES PARADIS (je n'ai pas d'autre exemplaire), ni la collection d'articles critiques que j'appelle : LES CONTEMPORAINS* <sup>(1)</sup>. Il y a évidemment <sup>(2)</sup> dans cette lettre des lignes que vous ne pourrez pas lui lire. Il faut bien prendre garde de le blesser, et d'ailleurs, même en adoptant le plan que vous me suggérez, nous ne pouvons jeter Lemer de côté qu'après l'avoir mis au pied du mur, c'est à dire convaincu d'incapacité. Ne trichons jamais.

Je ne puis pas, mon cher ami, me faire envoyer par vous 80 fr. — Les quatre premiers mois de l'année font 640 fr. J'en ai déjà reçu 300. Je voudrais, le plus tôt possible, ne plus vous rien devoir. Je joins donc à cette lettre un reçu de 100 fr. juste. Et en Février, quand il faudra, comme je l'espère, aller moi-même à Paris, vous m'enverrez 50 fr. *Pas de lettre chargée, je vous en prie*; la femme de l'hôtel croirait que je reçois

<sup>(1)</sup> On lit dans la relation que Lemer a laissée de ses rapports avec Baudelaire, après le passage que nous en avons cité page 194, note 1 : « Peu de temps après il mourut. Sa famille me fit demander aussitôt tous les manuscrits que j'avais entre les mains, et je m'empressai de les remettre en m'offrant de fournir des indications pour une classification méthodique de ses œuvres, d'après ses lettres et les instructions que j'avais reçues de lui. On ne jugea pas à propos d'accepter.» Et Lemer de s'indigner à ce sujet. Bien à tort : car la suite de son récit prouve qu'il fut incapable, une fois les *Œuvres complètes* parues, d'y reconnaître les manuscrits qui avaient été entre ses mains.

<sup>(2)</sup> *Évidemment* et non *décidément*, leçon des *Lettres*.

des trésors, et les voyages à la *poste restante* ne me sont plus possibles. On ne volera pas la lettre, parce qu'il y aura dedans un billet de 100 fr. Le coût des lettres entre France et Belgique est changé pour les lettres ordinaires. Ce n'est plus que 30 centimes.

On m'a dit que *L'Indépendance* avait été interdite en France, à cause des mauvaises nouvelles qu'elle donnait sur le Mexique.

Si je peux finir cette nuit cet extrait de mes notes que j'appelle *l'argument*, je joindrai tout de suite à ce paquet la lettre de Sainte-Beuve et les lettres de Lemer.

Inutile de recopier pour vous le programme de mes 5 autres volumes qui est chez Lemer.

*Fleurs du Mal* (augmentées, et avec lettres et articles curieux).

*Spleen de Paris*, pour faire pendant.

*Contemporains*, peintres et poètes, 2 vol.

*Paradis Artificiels*.

Il me semble que pour avoir trois volumes amusants, et d'une vente sûre, un libraire peut bien se risquer à acheter 2 vol. de critique en plus. C'était mon calcul, et Lemer le trouvait bon. Sainte-Beuve le trouvait audacieux.

J'ai peur que Lemer n'ait appris votre visite chez les Garnier, et ne prenne ça pour un espionnage de ma part. Raison de plus pour le voir et, puisqu'il lui est si pénible d'écrire des lettres, dites-lui que vous me transmettez fidèlement tout ce qu'il vous dira.

Je suis très inquiet de la santé de ma mère.

Quant à moi, je ne peux plus fumer sans dégoût. Pour un fumeur, c'est un vrai signe de



découragement. Tout à l'heure, j'ai été obligé d'interrompre cette lettre pour me jeter sur mon lit, et c'est un grand travail, car je crains toujours d'entraîner avec moi les meubles auxquels je m'accroche.

Avec ça, les idées noires ; il me vient quelquefois à l'esprit que je ne verrai plus ma mère.

Pardon et merci. Tout à vous.

Mes compliments à Madame Ancelle.

Pourvu que Lemer n'aille pas s'offenser parce que je ne lui écris pas, et parce que je ne vous donne pas une lettre d'introduction pour lui ! Mais il ne me répond jamais. Après tout, c'est un excellent garçon ; seulement je crois que la vieillesse et les chagrins l'ont apparessé.

CHARLES BAUDELAIRE.

Je n'ai pas de copie du plan du livre sur la Belgique. Ce serait cruel de recommencer. Si Lemer le garde <sup>(1)</sup>, faites-lui observer ça.

Il me paraît difficile qu'un tel *plan* n'excite pas la curiosité d'un éditeur, si peu intelligent qu'il soit.

Je mets toute ma confiance en vous, délivrez-moi. Mais soyez prudent.

(1) Ancelle communiqua-t-il alors le plan à Lemer, contre lequel son zèle à servir les intérêts de son pupille semble l'avoir prévenu ? Cela paraît probable, puisque la pièce lui avait été envoyée à cet effet et que Baudelaire écrira bientôt à M<sup>me</sup> Aupick (lettre 979) avoir « exigé de lui » une visite à son agent. Mais en tout cas il ne dut pas lui laisser l'*Argument*, car nous le verrons tout à l'heure en faire faire une copie (lettre 990), ce qui justifierait dans une certaine mesure l'inaction de Lemer, ou tout au moins confirmerait son témoignage tel qu'on l'a reproduit page 194, note 1.

Vous devriez mettre le plan dans une enveloppe à part, avant de le montrer.

Maintenant, je ferme le livre, et je mets mes notes au fond de ma commode, afin de n'y plus penser que quand j'aurai un traité, c'est à dire la certitude d'être payé.

---

971. À CATULLE MENDÈS <sup>(1)</sup>.

[Monsieur —  
16 rue de Douai,  
Paris]

Vendredi 19 janvier 66.

Mon cher Mendès, c'est fort bien, et vous savez que je suis tout à vous. J'irai même jusqu'à vous avouer que je ne repousserai pas les 100 fr. Car il faudra très prochainement que j'aille à Paris, et je suis sans un sol. Croirait-on qu'une distance de sept heures nous fasse tant oublier de nos amis ! — Seulement, il faut examiner ce qui est possible.

<sup>(1)</sup> Par une lettre non datée que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, Série de guerre n° 4 (1940), Catulle Mendès venait de demander à Baudelaire sa collaboration pour un organe nouveau : le *Parnasse Contemporain*, qu'il allait fonder, le projet de *Lectures* dont il l'avait entretenu antérieurement (septembre 1865) n'ayant pas abouti. Le *Parnasse Contemporain* paraîtrait par livraisons hebdomadaires de 16 pages et paierait 100 francs la feuille (28 vers à la page). On ne tenait pas absolument à ce que tous les vers fussent inédits. Ainsi Baudelaire pourrait donner là ce qui avait paru dans le *Boulevard* et dans la *Revue nouvelle* ainsi que *Madrigal triste* publié jadis par la *Revue fantaisiste*. Cependant «il serait indispensable de mêler quelques pièces nouvelles à ces pièces anciennes... et souhaitable que le tout réuni formât un bloc homogène, et occupât une livraison entière», puis encore fût présenté «sous une dénomination unique et générale». Mendès terminait en promettant de veiller à la correction des épreuves, et en se plaignant de l'état de sa santé.

1° D'abord, je suis dans votre cas. Je viens d'être affreusement malade, je suis en retard pour beaucoup de choses, et je n'ai pas le temps de préparer tout de suite votre affaire.

2° Ensuite dites-moi si vous m'interdisez de reproduire dans une prochaine édition des *Fleurs* ce qu'il me plaira de reprendre dans le *Boulevard*, dans la *Revue Nouvelle* et dans la *Revue Fantaisiste*. Dans ce cas-là, il y aurait empêchement <sup>(1)</sup>.

3° J'ai l'intention de retoucher un peu ces pièces, sur épreuves, bien entendu.

4° Je vous ferai parvenir prochainement un petit volume de moi où vous pourrez puiser. Ce volume a été fait sans que je m'en mêlasse; vous y trouverez des bagatelles que vous ne connaissez pas, et même des bouffonneries. Il contient malheureusement les six pièces condamnées des *Fleurs du Mal*, ce qui fait qu'on ne pourra pas le mettre en vente ni l'envoyer aux journaux. Je ne me suis pas fâché, mais je veillerai à ce que cette plaquette ne tombe que dans des mains amies <sup>(2)</sup>.

5° Quant au titre général, vous l'inventerez.

Mes bons souvenirs à Banville, Asselineau, Philoxène [*sic*], Leconte de Lisle. — Je suis

<sup>(1)</sup> Dans sa réponse non datée (*E.-J. CRÉPET*, p. 396) Mendès ne s'opposera pas à ce que les vers à publier dans le *Parnasse* soient repris dans la prochaine édition des *Fleurs*; il demandera seulement qu'ils ne soient point reproduits tout de suite. Il ajoutera qu'il attend avec impatience le petit volume dont Baudelaire lui annonce l'envoi, et insistera pour avoir aussi quelques poèmes «absolument inédits. Quelques-uns, deux ou trois seulement. Ce serait très important pour notre publication».

<sup>(2)</sup> On a reconnu les *Épaves*, et l'on admirera le sérieux avec lequel Baudelaire nie sa participation à cette plaquette dont on sait aujourd'hui en toute certitude qu'il l'avait établie de concert avec Poulet-Malassis.

assez curieux de savoir quel est le mortel audacieux, absurde, inepte, anti-progressiste et divin, qui a osé penser qu'il y aurait des lecteurs à qui des vers, même excellents, je les suppose tous excellents, pourraient plaire <sup>(1)</sup>. Ainsi l'absurde est encore de ce monde. Je croyais qu'il n'y avait plus que moi dans ce genre-là.

J'ai reçu récemment une lettre de Sainte-Beuve qui me parle d'un journal que je ne connais pas, *L'Art* <sup>(2)</sup>. Qu'est-ce que c'est que ça ?

Tout à vous.

Et comme je suppose que comme tous les gens *sensibles*, vous ne pouvez souffrir que par le sang, la bile ou les nerfs <sup>(3)</sup>, je vous recommande la quinine, l'eau de Vichy, la digitale, la belladone et l'opium.

CHARLES BAUDELAIRE.

N'oubliez pas de *prendre* un paquet à Philoxène. *Il a des choses superbes*. Mais par un faible mystérieux, qui est du reste en accord avec toute sa baroquerie personnelle, peut-être par suite d'idées particulières sur la valeur d'un pucelage, il ne veut pas laisser imprimer ses vers. Il les

<sup>(1-2)</sup> Au cours de la lettre déjà mentionnée page précédente, note 1, Mendès répondra :

« *L'Art* [n'est plus] ... *L'Art* a publié [...] trois longs articles sur vous. J'avais indiqué les opinions à émettre. Mais je n'ai pu m'opposer aux fautes de langue qui constituent l'originalité de l'auteur [Verlaine]. *L'Art* [...] a cessé de paraître par mes conseils. Le directeur, L. X. de Ricard est cet homme absurde et divin [épithètes reprises de Baudelaire] qui fonda avec moi le *Parnasse Contemporain*. »

<sup>(3)</sup> Ici la lettre autographe montre plusieurs corrections sous lesquelles on lit : « comme tous les gens d'esprit, vous ne pouvez souffrir que *du sang, de la bile ou des nerfs* ».

cache, comme un autre montre les siens. Il faut le violer <sup>(1)</sup>.

N. De France en Belgique, et réciproquement, les lettres peuvent maintenant être affranchies pour 30 centimes.

---

972. AU MÊME.

Dimanche 21 janvier 1866.

Mon cher Catulle,

Comme l'impression de la plaquette dont je vous ai parlé durera plus longtemps que je ne croyais <sup>(2)</sup>, je vous en envoie quelques extraits dont vous ferez ce que vous voudrez; car ils ne vous plairont peut-être pas. Ensuite prenez ce que vous voudrez dans le *Boulevard*, la *Revue Fantaisiste* et la *Revue Nouvelle*. (Seulement, je veux remanier un peu, sur épreuves.) Enfin mettez-moi à la poste, le plus tôt possible, LES ÉPREUVES, et même les 100 fr., j'ai honte de le dire. Depuis six semaines, je suis fort malade, et le médecin s'impatiente de voir que je ne fais rien de ce qu'il

<sup>(1)</sup> Le *Parnasse Contemporain* donnera six pièces de Philoxène Boyer dans son tome I<sup>er</sup>. — On remarquera la persistance de Baudelaire dans ses intentions obligeantes envers ce vieux camarade, déjà mis en avant dans sa lettre du 3 septembre 1865. Où est le temps qu'il fuyait «le cruel petit lyrique» et son tyrannique bavardage? N'y a-t-il pas apparence que l'éveil de sa sympathie pour cet autre poète, comme lui né dans l'aisance, comme lui passionné pour les lettres, et comme lui devenu misérable, procédait d'une mise en parallèle, plus ou moins consciente, de leurs destinées?

<sup>(2)</sup> Il s'agissait des *Épaves*, nous l'avons dit sous la lettre précédente page 225, note 2.

me prescrit. Hélas ! il y a de bonnes raisons pour cela.

Aussitôt que je serai rétabli, j'irai à Paris.

Ne mettez jamais sur l'enveloppe de vos lettres : *Hôtel du Grand Miroir*, mais simplement : 28, *rue de la Montagne* <sup>(1)</sup>.

En dehors des fragments que je vous envoie, voici la note de ce qui a paru dans les journaux en question :

BOULEVARD :

*La prière d'un païen*

*Le Rebelle*

*Recueillement*

*Le Couvercle*

*L'Avertisseur*

*Épigraphe pour un livre condamné*

*L'examen de Minuit*

*L'imprévu*

*La plainte d'un Icare*

*Le Coucher du Soleil Romantique*

REVUE FANTASISTE :

*Madrigal triste.*

Tout cela à retoucher un peu.

REVUE NOUVELLE :

*Le Gouffre*

*Bien loin d'ici*

*Les yeux de Berthe*

*La Voix*

{ ? Ce point d'interrogation veut dire que je ne sais pas si cela a paru, ni si cela a paru dans la *Revue Nouvelle* <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> On a vu pourquoi (lettres 889, 904, etc.).

<sup>(2)</sup> De ces quatre pièces les trois premières avaient paru à la *Revue nouvelle*, *Le Gouffre* après publication dans l'*Artiste*, les deux autres encore inédites. La quatrième avait déjà été donnée d'abord dans la *Revue contemporaine*, puis dans l'*Artiste*.

Titre général : celui que vous voudrez, *Sylves* <sup>(1)</sup>, peut-être.

[*Sans signature.*] <sup>(2)</sup>

973. À ANCELLE.

Lundi 22 [janvier 1866.]

Mon cher ami, ce lourd travail de classification n'était pas fini, interrompu par une reprise de crises nerveuses, de vertiges, de nausées et de culbute [*sic*]. J'ai eu une crise chez le médecin lui-même <sup>(3)</sup>. Il me demande sans cesse si je suis son traitement. Je n'ose pas lui dire *pour quelles*

<sup>(1)</sup> Dans son excellent article : *Charles Baudelaire et le «Parnasse contemporain»*, paru à la *Nef* en mai 1946, M. Yves-Gérard Le Dantec a présumé que ce titre avait procédé de Stace ou de Lucain, et c'est bien vraisemblable en effet. — Dans l'autographe Baudelaire avait d'abord écrit : «Les Sylves», puis biffé *Les*. — Mendès, on le verra, ne devait pas retenir cette suggestion.

<sup>(2)</sup> Est-ce à dessein — à cause du caractère clandestin des *Épaves* — que Baudelaire n'avait pas signé sa lettre ? Auquel cas il faudrait le louer de sa prudence puisque ce recueil, en 1868, sera condamné à la destruction par jugement du tribunal correctionnel de Lille. — La réponse à cette lettre a été reproduite in *E.-J. CRÉPET*, page 397. Mendès y remerciait Baudelaire de son envoi qu'il avait «violemment admiré» et qui suffirait, disait-il, pour faire une feuille, même une fois écartées les pièces «trop vives» (sans doute *Les promesses d'un visage* et *Le Monstre ou le Paranymphe d'une Nymphe macabre*). Il promettait de plus des épreuves dans un court délai ainsi que les 100 francs convenus.

<sup>(3)</sup> Chez le Dr Léon Matcq, semble-t-il, puisque, dans le billet suivant, c'est celui-ci que Baudelaire nomme comme étant son «médecin traitant».

*raisons je ne fais rien.* (Bains, éther, valériane, eau de Vichy.) Mais selon moi, tout cela ne serait pas suffisant.

*N'écrivez rien* de toute cette aventure à ma mère.

Ma lettre est bien confuse, n'est-ce pas? Je résume : — voir Lemer, obtenir de lui tous les renseignements possibles sur la question Garnier.

Vendre *La Belgique tout de suite*, (il faut 3 semaines pour lui donner le dernier *fon*.)

*Ne pas perdre le plan.* <sup>(1)</sup>

*La copie* des trois volumes qui sont chez Lemer doit être serrée soigneusement jusqu'à ce que j'aie à Paris.

Si nous jetons Lemer de côté, alors vous vous ferez *homme d'affaires littéraires* par amour pour moi, et nous tâcherons <sup>(2)</sup> de vendre en Février les 5 autres volumes.

Il faut que l'éditeur (quel qu'il soit) observe que *Belgique sera tout à fait inédit*, et que, en disséminant les fragments, j'en pourrais tirer beaucoup d'argent.

Mes compliments à Madame Ancelle.

C. B.

<sup>(1)</sup> Voyez la note 1, page 223.

<sup>(2)</sup> Et non : *Vous tâcherez...*, comme on lit dans *Lettres*.



973 bis. À POULET-MALASSIS <sup>(1)</sup>.

[Monsieur A. Malassis  
35 bis rue de Mercé-  
Ixelles  
Bruxelles.]

[23 janvier 66  
Cachet postal.]

Mon cher ami,  
Veuillez chercher les mots <sup>(2)</sup> :

*Giraumont* ?

(Quelle est la grosseur, la forme et la couleur de cette citrouille ? Le mot peut-il s'appliquer métaphoriquement à toutes les tumeurs comme seins, fesses, et généralement à l'obésité ?)

*Clavicules de Salomon* ?

*Cas* ?

Le mot *Cas* peut-il s'appliquer au *Cul* comme à la p..., ou en est-il l'antipode ?  
*Il s'agit du Diable*. (Trouver, s'il est possible, un exemple.)

— Toujours malade. — Nouvelles crises.

— Marcq <sup>(3)</sup> est ennemi des purgatifs.

<sup>(1)</sup> Ce billet resté inédit avait été joint à l'exemplaire d'épreuves des *Épaves* formé par Poulet-Malassis et qui appartient aujourd'hui à M<sup>me</sup> Ronald Davis.

<sup>(2)</sup> Mots employés respectivement dans les vers 22-24 et 64 de la pièce des *ÉPAVES* intitulée *Le Monstre ou le Paranymphe d'une Nymphe macabre* (voyez *LES FLEURS DU MAL*, pages 270-273) que Baudelaire venait de remanier.

<sup>(3)</sup> Le D<sup>r</sup> Léon Marcq dont nous avons déjà parlé (numéro 969, page 214, note 2).

— Le paranymphe de la vieille B... <sup>(1)</sup> a maintenant 15 couplets.

Bonjour à Fanny.

C. B.

J'ai eu bien des désirs dans ma vie. Je ne connaissais pas le désir de vomir et de ne plus faire de culbutes.

974. À CATULLE MENDÈS.

[16 rue de Douai  
Paris.]

Vendredi 26 [janvier 1866.  
Timbre postal.]

Mon cher Catulle,

J'ai encore de nouvelles pièces de vers <sup>(2)</sup>, que je ne peux pas vous transcrire maintenant, tant j'ai peur d'être repris du vertige. En général, des épigrammes contre la Belgique. D'ailleurs, j'ai crainte, si votre *Parnasse* a beaucoup de publicité, que le *Figaro* ne reproduise ces farces. Je suis déjà assez mal vu ici.

De plus je vous préviens que la pièce intitulée *le Monstre*, si toutefois vous osez l'imprimer, a

<sup>(1)</sup> Le manuscrit autographe du *Monstre* qu'a publié son possesseur, M. Armand Godoy, laisse deviner, biffée, une dédicace à une Madame B... qu'on n'a pas réussi à identifier.

<sup>(2)</sup> Mendès avait-il insisté à nouveau pour avoir des pièces inédites? Ou s'agissait-il là d'une offre spontanée de Baudelaire? Nous ne connaissons pas de réponse de Mendès au présent billet. En tout cas, ce dont il s'agissait ici, c'est de quelques-unes des *Amanitates belgicae* (Voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome II).

maintenant 15 ou 16 couplets<sup>(1)</sup>, avec un certain air archaïque qui en sauve un peu la crudité.

Raison de plus pour que je corrige les épreuves.  
Écrivez-moi un mot.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

975. À ANCELLE.

Lundi, 29 janvier 1866.

Mon cher ami,

Ou vous n'avez pas reçu mon paquet de lundi dernier 22, composé d'un *plan de BELGIQUE*, en 16 feuillets, d'une *longue lettre* pour vous, de *deux lettres de Lemer*, d'une *lettre de Sainte-Beuve*, et d'un *reçu de 100 francs*<sup>(2)</sup>. Ou vous n'avez pas compris toute la tristesse de ma situation, — ou bien enfin, votre réponse a été égarée ou volée.

*Mes crises, vertiges, convulsions sont devenus plus rares ; mais excepté quand je suis couché sur le dos, je ne suis pas solide. Le médecin, me croyant peut-être guéri, ne vient plus, et je n'ose plus faire payer les médicaments par l'hôtel.*

Enfin, je suis inquiet non pas seulement des cent francs, mais aussi de *tout le reste*. Quant à ce *tout le reste*, vous recevrez prochainement la visite d'un de mes amis, M. Lécivain, ancien libraire<sup>(3)</sup> ; vous pourrez peut-être vous éclairer de ses conseils, et il me transmettra à son retour votre conversation avec lui. Vous aurez soin de bien vous

<sup>(1)</sup> Il a donc existé, du *Monstre*, une version plus courte que celle des *ÉPAVES*. On ne l'a pas encore retrouvée, que nous sachions.

<sup>(2)</sup> Voyez le numéro 970.

<sup>(3)</sup> Voyez au verso, note 2.

faire expliquer ce que c'est qu'un *traité à temps* et un *traité basé sur un tirage déterminé*. Dans l'un des cas, une somme est donnée à l'auteur, en échange de l'exploitation pour un certain temps. Dans l'autre cas, on donne à l'auteur *tant par exemplaire*. M. Lécivain prétend que MM. Garnier préféreront, s'ils traitent avec moi, traiter *pour dix ans*. Mais alors, grand Dieu! quelle somme demander?

J'ai rédigé la note que vous me demandez pour M. *Hippolyte* Garnier<sup>(1)</sup>; mais avant de vous l'envoyer, il faut prendre un parti, mûrement réfléchi, au sujet de Lemer; alors seulement, je prierai Sainte-Beuve de revenir à la charge.

Présentez mes respects à Madame Ancelle. Mais, je vous en supplie, répondez-moi.

Bien à vous.

C. B.

976. AU MÊME.

Mardi 30 janvier 1866.

Mille remerciements pour tout votre zèle. Vous vous en tirez beaucoup mieux que je ne croyais.

J'ai d'abord lu votre lettre à M. *Lécivain*, qui part demain et que vous recevrez sans doute le 2, ou le 3.<sup>(2)</sup>

Voilà, à peu de choses près, le résultat de notre conversation, et, conséquemment le sujet de votre future conversation :

1° Les arrangements futurs dont vous me par-

<sup>(1)</sup> On la trouvera à la suite du numéro 980.

<sup>(2)</sup> Le départ de Lécivain allait être remis (numéro 980), et finalement Lécivain ne devait pas rendre visite à Ancelle (987).

lez sont-ils une *réalité*, au moins une *réalité* commencée, ou bien *l'exposé des espérances* de Julien Lemer? (Lécrivain, *autrefois lié avec Lemer*, l'aura peut-être tâté.)

2° Je trouve les tirages *trop faibles*. Lécrivain dit qu'il importe peu, et que les Garnier s'apercevront bien vite de la valeur de mes livres.

3° Que signifie *ce délai de trois ans*? — et si, dans six mois, un des cinq tirages est épuisé, ne devra-t-on pas payer de nouveaux droits d'auteur, au taux convenu?

Lécrivain prétend que cela va sans dire.

4° Je veux corriger les épreuves; je ne laisserai jamais imprimer une ligne de moi, sans l'avoir relue au moins deux fois.

5° Faites-vous expliquer ce que c'est que les *doubles mains de passe*, sur lesquelles je prétends qu'on doit prélever les exemplaires pour les amis et les journaux.

6° Que MM. Garnier sachent que si j'accepte des conditions que je trouve chétives, c'est parce que je veux que *mes œuvres* soient désormais abritées dans *une maison solide*, et que j'espère que c'est une raison pour que tout *mon avenir* s'y rattache (à cette maison). Les Garnier ignorent ce que c'est que *Le Spleen de Paris*; — que Sainte-Beuve, dans *Le Constitutionnel*, lors de ma *bouffonne*, mais *très intentionnée* candidature à l'Académie, a parlé<sup>(1)</sup> de quelques-uns de ces fragments comme de *vrais chefs-d'œuvre*. Ce n'est pas moi qui parle. On pourrait retrouver le numéro<sup>(2)</sup>.

(1) Et non : *a cité, parlant de...*, leçon des *Lettres*.

(2) Paru le 20 janvier 1862. On y lisait notamment : *Le vieux Saltimbanque* et *Les Veuves* sont deux bijoux».

MM. Garnier ignorent la valeur des *pièces justificatives* des *Fleurs du Mal* (articles de Sainte-Beuve, Custine, Th. Gautier, d'Aurevilly, etc...<sup>(1)</sup>) Il leur en faudra parler. Mais M. Lécivain prétend qu'avec des gens aussi rusés que les Garnier, il ne faut pas avoir l'air trop pressé.

Et puis souvenez-vous que si les deux Garnier sont égaux quant à la propriété, ils sont très inégaux en intelligence et en fonctions. Hippolyte est le directeur spirituel.

Tous ces points, sans exception, sont également intéressants. Lécivain vous parlera aussi de *La Belgique déshabillée*.

Tout ce que vous a débité là-dessus Lemer est *radicalement absurde*.

Aucun journal, c'est vrai, *aucune revue même* ne peut prendre ce livre *total*, seulement peut-être *quelques fragments descriptifs*. Il faut qu'il paraisse, neuf et entier, chez un éditeur. — Il n'est pas d'éditeur assez bête pour ne pas comprendre le programme minutieux que je vous ai envoyé. Il n'est pas d'éditeur assez bête pour ne pas comprendre que la condition que j'impose (paiement du livre quart par quart) est la meilleure garantie de mon activité. (C'est pour pouvoir finir le livre en France.)

J'accepte volontiers le secours de M. Nisard<sup>(2)</sup> (Lécivain n'est pas de cet avis) et je l'en remercie d'avance. Si M. Nisard avait lu plus attentivement mon programme, il aurait vu une ligne qui répondait à sa pensée : que *l'Impiété belge est une contrefaçon, résultat de l'enseignement des réfugiés fran-*

<sup>(1)</sup> Les pièces qui seront réunies dans l'*Appendice* de la 3<sup>e</sup> édition.

<sup>(2)</sup> Voyez la lettre 980 (début).

çais. — Quant aux lignes malhonnêtes et injurieuses qu'il accole au nom de V. Hugo, j'en pense encore bien plus long que lui. Mais je ne puis pas le dire.

Souvenez-vous que *La Belgique désbabillée* est un croquis très grave, très sévère, de *suggestion sévère*, sous une apparence bouffonne, à l'excès, quelquefois. Ainsi tombent vos reproches à propos du *bâton merdeux*<sup>(1)</sup>, et d'autres expressions purement confidentielles. Je suis convaincu que l'éditeur auquel vous montrerez cet abrégé de l'ouvrage ne s'y méprendra pas.

Maintenant, le courage me revient. Je vais remanier le *Spleen*, et remanier aussi les *Contemporains* (en m'appuyant uniquement sur ma mémoire, hélas! car le manuscrit est chez Lemer). J'aurai fini, le 20 Février, si mes évanouissements et mes vomissements ne reviennent pas. Il me suffit donc que toutes les clauses soient vidées le 20.

Quant à votre dernier conseil, je ne puis pas le suivre. Jamais je ne trouverai le courage, d'abord de déclarer à ma maîtresse d'Hôtel que je m'en vais sans la payer, ensuite de voler encore de l'argent à ma mère, de la bonté de qui j'ai honteusement abusé.

Il est six heures. Je n'ai plus le temps de vous remercier comme mon cœur le voudrait.

Tout à vous.

C. B.

Relisez cette lettre en commun avec M. Lécivain, et discutez ensemble la valeur de chaque article

(1) Un peu plus tard (numéro 992) Baudelaire priera Ancelle de rétablir, pour Dentu, le texte intégral de son *Argument*.

(excepté les passages confidentiels sur ma pauvreté).

Il va me rester 20 fr. Je retourne dimanche à Namur<sup>(1)</sup> voir Rops et admirer de nouveau *cette église des Jésuites* dont je ne me lasserai jamais.

Pourvu que le wagon ne me rende pas malade!

Je sais que M. Rops a fait une magnifique affiche pour le cas de réimpression des *Fleurs du Mal*. Il en veut 100 fr.<sup>(2)</sup>

<sup>(1-2)</sup> Namur et non point Malines, comme on lit dans les *Lettres*. — Par une lettre à Poulet-Malassis qu'a publiée Pierre Dufay (*Mercur de France*, 1-x-1933), Félicien Rops s'était excusé, le 26 janvier, de n'avoir pas encore fini «le frontispice de Baudelaire», puis, se reprenant, il écrivait : «c'est-à-dire, si ! il est fait, mais je ne l'ai pas mis sur cuivre. J'ai fait avec le dessin de ce frontispice une grande lithographie-frontispice pour les *Fleurs du Mal*, je ne sais par exemple ce que je vais faire de cette pierre; ne m'aviez-vous pas dit un jour qu'on allait faire une seconde édition des *Fleurs du Mal*? Si je pouvais vendre cette pierre à l'éditeur pour une centaine de francs, cela ferait une superbe annonce pour mettre aux vitrines des libraires. Le dessin me paraît très réussi (excusez les fautes de l'auteur) très réussi, il a un aspect très étrange.

«Je vous attendrai à dîner Dimanche 4 février — vous prendrez avec vous la plaque des *Épaves* (qui est la reproduction de cette lithographie) et vous me direz ce que nous pourrions faire pour utiliser cette pierre [...]

«A vous et à Dimanche 4 février ou à Dimanche prochain, si vous voulez; seulement la plaque ne sera pas faite après-demain.

«Si vous preniez Baudelaire sous votre manteau?»

Il est évident que Poulet-Malassis avait communiqué à Baudelaire cette lettre (où Rops confondait la 2<sup>e</sup> édition des *Fleurs* avec la troisième en projet) et que c'est en raison de l'invitation de Rops que notre auteur se proposait de se rendre à Namur le 4 février, comme on le lui voit annoncer ici. Mais le fit-il? M. Kunel l'admet (*op. cit.*, page 152); c'est même sous la date du 4 février qu'il place l'accident survenu au cours d'une visite à l'église Saint-Loup, — cette chute dont le poète s'excusa en disant que le pied lui avait tourné, et dont Rops et Malassis qui l'accompagnaient ne devaient pas tarder à démêler la véritable cause, leur



Mais les Garnier sont si peu cultivés qu'ils ignorent peut-être le nom de M. Rops.

Il y a, chez un imprimeur de Paris, des clichés, fleurons, culs de lampe, majuscules ornées, qui avaient été préparés pour une grande édition des *Fleurs du Mal*<sup>(1)</sup> (avis aux Garnier, sauf consultation de Lécivain).

977. À SAINTE-BEUVE.

5 février.

Mon cher ami, la lettre est restée longtemps interrompue<sup>(2)</sup>. J'ai été repris par les vertiges et les culbutes.

Ensuite, j'ai appris que vous étiez vous-même malade, ou que vous l'aviez été. Ceci m'inquiète et a inquiété Malassis. Il a été, à ce qu'il paraît, question d'une opération. Qu'est-ce que c'est que cela?<sup>(3)</sup> Où en êtes-vous?

ami ayant dès le lendemain donné des signes de trouble mental. Mais pour nous, M. Kunel se trompe : la dernière visite à Rops et à l'église Saint-Loup doit être placée sensiblement plus tard (voyez notre numéro 1004, note 1); le 4 février Baudelaire était hors d'état de voyager, à preuve sa lettre du surlendemain, 6, à Ancelle (numéro 980), où on le voit écrire qu'il a dû se remettre au lit « depuis quelques jours ». — Pour l'affiche des *Fleurs*, voyez page 288, note 3.

<sup>(1)</sup> Il s'agit des ornements de Bracquemond gravés par Sotain, dont nous avons parlé sous notre lettre 670, et qui étaient restés aux mains de Poupart-Davyl, créancier de Poulet-Malassis.

<sup>(2)</sup> Celle du 15 janvier, qu'accompagnait la présente.

<sup>(3)</sup> On sait que Sainte-Beuve souffrait de la pierre.

Pas de politesse d'écriture avec moi. Mais, je vous en prie, chargez votre *fidus Troubatès* de m'écrire *quelques lignes sur votre santé*. Dites-lui aussi, si vous pouvez penser à ces bagatelles, qu'il serait bien aimable de me trouver ce numéro d'un journal nouveau, *L'Art*, et de me renseigner sur une autre publication périodique, en vers : *le Parnasse* (avec un adjectif à la suite).<sup>(1)</sup>

Malassis n'a rien trouvé de plus sur *Voisenon*. — Je crois qu'il a été un peu étourdi d'un petit sermon que vous lui avez adressé. Il avait eu, en effet, une drôle d'idée (sans s'en douter). Moi qui sais que vous ne grondez jamais longtemps les gens qui vous aiment, j'en ai bien ri.<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Voyez pages 212, note 1, et 226, note 1-2, ainsi que page 224, note 1. Baudelaire, le 14 février, renouvellera sa demande d'information auprès du *fidus Troubatès*.

<sup>(2)</sup> Poulet-Malassis avait pensé être agréable à Sainte-Beuve qu'il admirait tout particulièrement, en joignant à la plaquette de *Voisenon* dont il a été question dans notre numéro 965, des pamphlets dirigés contre l'Empire, entre autres *Les Propos de Labiénus*. D'où le petit sermon de Jules Troubat, qui suit :

«Ce 11 janvier 1866.

«Mon cher ami, tout d'abord M. Sainte-Beuve, en vous remerciant beaucoup, vous supplie de ne plus user de la voie du ministère. Le dernier envoi n'a été délivré que sur déclaration exacte du contenu et après ouverture. La seule voie sûre, pour ne pas être ouvert, est celle des ambassades [...] Dans tous les cas, il vous prie expressément de n'envoyer rien de Rogeard et de ne mêler absolument rien de politique : c'est déjà bien assez des grivoiseries de *Voisenon*. — Il m'explique à merveille comment ce qu'il a droit de réclamer de la complaisance du ministère, à titre de bibliophile, n'a plus aucun lieu ni aucune justification dès qu'il s'agit de livres politiques auxquels l'entrée du pays est interdite. Tête toute poétique et tout artiste, imprimez-vous bien cela dans l'esprit.» (Note empruntée à E. Crépet, *Œuvres posthumes*, p. 229-230.)

A propos d'amitié et d'ami renié, savez-vous que le magnifique vers :

*Est comme un enfant mort, dans nos flancs, avant l'heure,*

vers 12, p. 195, 2<sup>e</sup> volume, se trouve traduit en prose, et très bien, ma foi ! dans une nouvelle de Paul de Molènes, *La Pâtissière*, je crois, histoire de l'amour d'un *parfait officier de cavalerie légère* (style Molènes) pour une pâtissière ? L'image est transférée de l'amitié à l'amour. Peut-être ignorait-il qu'il vous copiait. <sup>(1)</sup>

Mais vous êtes malade, et il se peut que je vous fatigue.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

<sup>(1)</sup> PENSÉES D'AOÛT, *A Ultr*[ich Guttinguer]. Le vers est en effet assez beau. Surtout il contraste heureusement avec la médiocrité de ceux qui le suivent et dont l'un — le dernier cité ci-dessous — accuse une lourderie singulière :

*Cet ami qu'on portait...*

*Est comme un enfant mort dans nos flancs avant l'heure*

*Qui remonte et s'égare et corrompt sa demeure ;*

*Car il ne peut sortir ! Et ce fardeau si doux*

*Qui réchauffait la vie ainsi doublée en nous,*

*N'est plus qu'un ennemi, le fléau des entrailles.*

— La nouvelle de Paul de Molènes avait pour titre non *La Pâtissière* — l'erreur de Baudelaire s'explique du fait qu'une belle pâtissière en est l'héroïne — mais *L'Écueil de Lovelace*, paru à la *Revue des Deux Mondes* le 15 décembre 1857, puis recueilli dans les *Chroniques contemporaines* (Michel Lévy, 1859). Quant à la phrase visée, la voici :

« Il se compara lui-même à la femme qui, au moment où elle se livre à toutes les espérances et à toutes les joies de la maternité, s'aperçoit soudain avec une invincible épouvante qu'elle est devenue le sépulcre d'un enfant mort. »

Mais est-ce bien de Sainte-Beuve que Molènes s'était souvenu ? Cf. Lamartine dans *Getsemani* (VOYAGE EN ORIENT) :

*Mon cœur mourut en moi comme un fruit que la femme  
Porte mort et froid dans ses flancs !*

978. À CHARLES ASSELINEAU<sup>(1)</sup>.

5 février 1866.

... Ce n'est pas chose facile pour moi que d'écrire. Si vous avez quelque bon conseil à me donner, vous me ferez plaisir. A proprement parler, depuis vingt mois j'ai été presque toujours malade... En Février de l'année dernière, violente névralgie à la tête, ou rhumatisme aigu, lancinant; quinze jours à peu près. Peut-être est-ce autre chose? Retour de la même affection en Décembre. — En Janvier, autre aventure : un soir, à jeun, je me mets à rouler et à faire des culbutes comme un homme ivre, m'accrochant aux meubles et les entraînant avec moi. Vomissements de bile ou d'écume blanche. Voilà invariablement la gradation : je me porte parfaitement bien, je suis à jeun, et tout à coup, sans préparation ni

<sup>(1)</sup> Cette lettre est mentionnée sous le n° 12 au *Catalogue de la Bibliothèque romantique et des livres modernes...* de feu M. Charles Asselineau (A. Voisin, 1874) comme ayant 4 pages pleines et jointe à un exemplaire sur papier vergé du *Charles Asselineau, sa vie et son œuvre* (1869). Malheureusement nous n'avons pas réussi à en retrouver le possesseur actuel. Nous devons donc nous contenter d'en reproduire les passages qu'avait donnés Asselineau lui-même dans sa biographie, les présentant en ces termes :

«Au commencement de l'année suivante [1866], les bruits alarmants circulèrent de nouveau plus précis et plus significatifs. J'écrivis à Baudelaire pour lui reprocher de laisser ses amis dans l'inquiétude, le priant de m'envoyer, soit une consultation écrite de son médecin, soit une description détaillée de son état et des traitements qu'on lui faisait suivre, d'après laquelle je puisse consulter un médecin de Paris.

«Le 5 février il me répondit...» — Voyez notre numéro 985, page 261, notes 1-2.

cause apparente, je sens du vague, de la distraction, de la stupeur; et puis une douleur atroce à la tête. Il faut absolument que je tombe, à moins que je ne sois en ce moment-là couché sur le dos. — Ensuite sueur froide, vomissements, longue stupeur. Pour les névralgies, on m'avait fait prendre des pilules composées de quinine, de digitale, de belladone et de morphine. Puis application d'eau sédative et de térébenthine, très inutile d'ailleurs, à ce que je crois. Pour les vertiges, eau de Vichy, valériane, éther, eau de Pullna. — Le mal a persisté. Maintenant des pilules dans la composition desquelles je me souviens qu'il entre de la valériane, ou de l'oxyde de zinc, de l'assa foetida, etc., etc. C'est donc de l'anti-spasmodique? — Le mal persiste. Et le médecin a prononcé le grand mot : *hystérie*. En bon français : je jette ma langue aux chiens. Il veut que je me promène beaucoup, beaucoup. C'est absurde. Outre que je suis devenu d'une timidité et d'une maladresse qui me rendent la rue insupportable, il n'y a pas moyen de se promener ici, à cause de l'état des rues et des routes, surtout par ce temps. Je cède pour la première fois au désir de me plaindre. Connaissez-vous ce genre d'infirmité? Avez-vous déjà vu ça?...

Merci encore une fois pour votre bonne lettre. Donnez-moi la distraction d'une réponse. Serrement de main à Banville, à Manet, à Champfleury, si vous les voyez.

CHARLES BAUDELAIRE.

979. À MADAME AUPICK.

Mardi 6 février 1866.

Ma bonne chère mère, bien que je pense sans cesse à toi, je pourrais dire : à toutes les minutes, je ne te le prouve guères. Mais c'est qu'il m'est très difficile d'écrire. Tu me dis sagement que nous avons toujours tort d'effrayer nos amis. Aussi je ne veux pas que tu t'effraies. D'abord *je ne souffre pas du tout, du tout*, excepté lors de la crise. Mais comme je ne suis pas content de mon médecin, qui a l'air très incertain, je te prie de lire cette note à ton ami, M. Lacroix<sup>(1)</sup>, *si toutefois tu te portes assez bien pour te déranger*. Il se mettra peut-être à rire. Mon médecin, lui aussi, ne prenait pas trop la chose au sérieux, excepté depuis que j'ai eu une crise sous ses yeux. D'ailleurs, il est passablement absurde de vivre couché, et de ne plus pouvoir travailler. Je suis maintenant une *buître*. Peut-être M. Lacroix connaît-il ce genre d'infirmité?

(Mes dettes, mon impuissance à travailler, le conseil judiciaire, ta santé, l'affaire Garnier, tout cela fait un remue-ménage dans ma cervelle, et mon immobilité augmente ce remue-ménage.)

Et puis, avant tout, et toi?

Les jambes? l'épine dorsale et la térébenthine? — Ancelle, comme tu sais, est allé se jeter un peu étourdimement chez les Garnier, sans notes, sans documents, ne connaissant rien des habitudes de la maison. Le gronder? Ce n'était pas possible, puisque son intention était bonne. —

(1) Médecin de M<sup>me</sup> Aupick à Honfleur.

J'ai exigé qu'il allât chez Lemer, pour obtenir des documents. (Il n'avait vu que le mauvais Garnier), et puis, je le dirige par lettres (quelle fatigue!) Enfin un de mes amis (français)<sup>(1)</sup> est allé à Paris et lui enseignera un peu des choses de librairie.

Je ne demande pas mieux que de voir tes cousins.<sup>(2)</sup> Mais quand? fais-leur mes compliments affectueux.

Je te répète que je ne souffre pas du tout. Mais mon impuissance m'exaspère. Je sens que *ce n'est rien*, si désagréable que ce soit. Si je pouvais faire quelques lieues à pied, sous le soleil autour de Paris, je serais guéri, ce me semble. Mais quand?

Je t'aime bien. Écris-moi, si tu peux, quelques lignes.

CHARLES.

NOTE.

En février 1865, névralgie (?) ou rhumatisme lancinant à la tête (?) — aucun remède. Diète. — Il y avait des intermittences et des reprises. 10 jours.

En décembre 1865, nouvelle névralgie ou rhumatisme à la tête (?), avec intermittences et reprises; ça [*sic*] été très long, 15 jours peut-être (pillules [*sic*] composées de quinine, de digitale, de belladone et de morphine).

Y a-t-il corrélation avec ceci?

En janvier, et encore maintenant, à jeun, sans cause apparente, soudainement, un peu de vague,

(1) L'écrivain, on l'a vu par les lettres 975 et 976.

(2) Au faire-part de la mort du poète figureront : « M. Jean Levailant, général de brigade, M. Jean-Jacques Levailant, chef de bataillon, et Charles Levailant, général de division, ses cousins », qui seront au nombre des légataires de M<sup>me</sup> Aupick.

de distraction et de stupeur. Et puis douleur atroce à la tête, vertige. Même assis, il faut que je tombe. Ensuite sueur froide, vomissements de bile ou d'écume blanche. Stupeur assez longue.

(Traitement : valériane, éther, eau de Vichy, eau de Pullna (purgatif).

Du mieux pendant quelques jours.

Crises nouvelles.

(Pillules dans la composition desquelles il entre, je me souviens, de la valériane, un oxyde de zinc, de l'assa foetida, etc.; donc, c'est des anti-spasmodiques.)

Toujours de la distraction et de la stupeur, — lourdeur dans la tête.

Grande gaucherie, grande maladresse, grande faiblesse.

Le médecin a lâché le mot : hystérie. Cela veut dire : je jette ma langue aux chiens.

---

980. À ANCELLE.

Mardi 6 février 1866.

Mon cher ami, je vous renvoie la note de M. Charles Nisard, <sup>(1)</sup> pour éviter de céder à

<sup>(1)</sup> Cette note malheureusement ne nous a pas été conservée, et nous ne savons rien qui en supplée l'absence. Que *Désiré* Nisard fût l'ennemi déclaré de Victor Hugo, cela, certes, on ne l'ignorait pas; mais *Charles* Nisard? Faut-il croire que l'esprit de famille l'avait conduit à partager les haines de son frère? ou qu'en 1866 il s'appliquait encore à faire oublier cette *Épître aux Antimantiques* qui, en 1829, l'avait fait applaudir du Cénacle? M<sup>me</sup> Daubray nous affirme n'avoir rencontré le nom de Charles Nisard ni dans l'œuvre ni dans la correspondance ni dans les carnets d'Hugo.



l'envie de lui jouer un mauvais tour et de publier cette note. M. Charles Nisard est sans doute très jeune, et d'ailleurs il aura été élevé parmi les professeurs. Ce n'est pas un joli monde. Je n'avais pas réfléchi d'abord à la singularité de son procédé. Veut-il m'imposer des haines? C'est indiscret. Suppose-t-il que je ne connais pas les ridicules de V. Hugo? C'est impertinent. Croit-il que je sois un ami aveugle et intime de V. Hugo? Alors, c'est un outrage personnel qu'il m'adresse. N'est-ce pas vrai?

Je reviens à *notre* affaire? (Mon Dieu! comme Madame Ancelle doit m'en vouloir de vous chiper ainsi une portion de votre temps!)

M. L'écrivain n'a pu partir de Bruxelles que vendredi. — Sa première observation, quand je lui ai lu votre lettre, a été : « *Lemer donne des détails bien minutieux pour une affaire entamée. S'il en savait si long, l'affaire serait, pour ainsi dire, conclue.* »

Voici la note que vous m'avez demandée depuis longtemps pour *Hippolyte* Garnier, (au cas où nous jetterions Lemer de côté). Mais, — attention! — Lemer espérait sans doute tirer de MM. Garnier un petit bénéfice très légitime au sujet de cette affaire. Je suppose que vous la finisiez; mais il l'a commencée; et il est évident que MM. Garnier seront enchantés de trouver un prétexte pour le priver de ce qu'il attend. Il y a là des délicatesses à observer.

Notez cette phrase que vous retrouverez dans une de ses deux lettres : *Je persiste à considérer l'affaire non seulement comme bonne pour vous, mais aussi comme excellente pour les Gar-*

nier<sup>(1)</sup>. Il l'aura présentée ainsi. Je me creuse la cervelle pour songer à tout et ne rien oublier.

Une singularité dans votre note écrite presque sous la dictée de Lemer :

1.500	exemplaires,	tirage	des	<i>Fleurs!</i>
1.500	—	—	des	<i>Paradis!</i>
1.500	—	—	de	<i>Spleen!</i>
et 2.000	—	—	des	<i>Contemporains?</i>

J'aurais supposé juste le contraire, puisque ce dernier ouvrage est celui dont le succès est douteux (aux yeux du libraire, du moins).

J'ai été obligé de me remettre, depuis quelques jours, au lit, et je crois que je n'en bougerai plus. J'ai trop peur de mes étourdissements, et quelquefois, au lit même, j'ai la tête lourde. Mais je suis en sûreté. Quant à la maîtresse de l'hôtel, je n'ose plus penser à elle.

Avez-vous quelques nouvelles de ma mère?

Tout à vous.

C. B.

Que Lemer n'égare rien. Il a la matière de trois volumes.

*Note pour M. Hippolyte Garnier.*

Il y a un an, j'ai chargé M. Lemer, un de mes anciens amis, de trouver un libraire qui voulût bien se charger de mes œuvres, un libraire solide et fort qui pût leur donner une longue publicité. M. Lemer m'instruisit qu'il avait fait choix de

<sup>(1)</sup> Cette phrase-là ne se trouve textuellement dans aucune des deux lettres de Lemer. Mais elle résume exactement le sens de la seconde.

MM. Garnier, mais que très certainement *La Belgique déshabillée* serait exclue du marché, si marché il y avait. Je ne pouvais pas, d'ailleurs, ne pas trouver le choix de M. Lemer excellent. M. Lemer approuvait mon idée de rassembler mes œuvres chez le même éditeur, pour qu'elles pussent s'épauler les unes les autres; et moi, sachant que les libraires actuels n'augurent pas toujours bien des œuvres critiques, je me disais qu'après tout on pouvait bien prendre les miennes, appuyées ainsi sur trois volumes amusants : *Les Fleurs du Mal*, *Les Paradis artificiels*, et *Le Spleen de Paris* (pendant des *Fleurs du Mal*), dont Sainte-Beuve a, par avance, trop chanté les louanges dans *Le Constitutionnel* <sup>(1)</sup>.

Et puis je n'ai plus eu aucunes nouvelles des résultats de cette offre.

Voici quelques notes qui ne sont pas inutiles :

— *Fleurs du Mal* (se demandent toujours, épuisées depuis très longtemps). Édition définitive; augmentée cette fois de plusieurs pièces de vers nouvelles, et de plusieurs pièces justificatives des plus curieuses (Théophile Gautier, Sainte-Beuve, de Custine, d'Aurevilly, et d'autres). Tout cela est à Honfleur. J'irai le chercher, aussitôt que ma santé me permettra de quitter Bruxelles.

— LE SPLEEN DE PARIS, pour faire pendant aux *Fleurs du Mal*. (En prose.) Le manuscrit est moitié ici (Bruxelles) moitié à Honfleur.

— LES PARADIS ARTIFICIELS, *études sur les effets physiques et moraux de l'opium et du haschisch*. (Livre à succès, peu connu.)

(1) Voyez la note 2, page 235.

— QUELQUES-UNS DE MES CONTEMPORAINS, artistes et poètes, 2 vol.

Le Dessin (Ingres). La Couleur (Delacroix). Le Chic (Vernet). L'Eclectisme et le Doute (Scheffer et Delaroche). La beauté moderne.

Méthode de critique. — Delacroix et Ingres à l'Exposition universelle. — La reine des facultés. — Le public et la photographie. — L'artiste moderne, etc... — L'essence du rire. Caricaturistes français. — Morale du Joujou. — Le peintre de la Modernité (Constantin Guys de Sainte-Hélène). — L'Art didactique, écoles allemande et lyonnaise. — La vie et les œuvres de Delacroix.

Edgar Poe, sa vie et ses œuvres<sup>(1)</sup>. Victor Hugo. Desbordes-Valmore. Auguste Barbier. Pétrus Borel. H. Moreau. G. Le Vavasseur. Th. de Banville. P. Dupont. Th. Gautier. Leconte de Lisle. Rouvière. Richard Wagner. Les Dandies (Chateaubriand et autres). Sainte-Beuve ou J. De lorme jugé par l'auteur des *Fleurs du Mal*<sup>(2)</sup>. Tout cela est à Paris.

CH. BAUDELAIRE.

Bruxelles, 6 février 1866.

<sup>(1)</sup> C'est là le titre de la préface des *Histoires extraordinaires*, qui appartenait sans conteste à Michel Lévy depuis le traité du 1<sup>er</sup> novembre 1863, nous l'avons déjà dit page 25, note 1. On doit donc croire que Baudelaire, ou bien envisageait un arrangement avec Lévy, ou bien pensait utiliser la première mouture de sa préface, parue en 1852 sous le titre approchant de : *Edgar Poe, sa vie et ses ouvrages*.

<sup>(2)</sup> On n'a rien retrouvé des *Dandies* ni du *Sainte-Beuve*.

981. À MADAME AUPICK.

Samedi matin 10 février [1866].

Ma chère mère, malgré ta précaution de ne pas mettre *bôtel* sur ton enveloppe, le facteur de mon quartier étant changé, la poste a exigé que j'allasse chercher ta lettre au grand bureau. Je ne l'ai eue que ce matin, et tu n'auras ainsi ma réponse que demain soir, ou lundi matin. (Je te dirai, pendant que j'y pense, que par suite d'un nouveau règlement, les lettres que je reçois de France ne sont généralement timbrées que de 30 centimes au lieu de 40.)

Tu as passé une très mauvaise nuit, *grâce à moi*. *J'ai donc eu un très grand tort en te parlant* de mon infirmité et même de mes névralgies. Songe donc à tous les accidents nerveux et à toutes les migraines que tu as subis pendant tant d'années. Quoi d'étonnant, si je tiens un peu de toi, et si avec un tempérament bilieux et une sensibilité violente, il m'arrive quelques accidents?

*Je ne veux pas que tu écrives à Ancelle. Je ne veux pas que tu le déranges.* Il sait que j'ai été plusieurs fois malade. Il sait que j'ai le plus vif désir de revenir, et de payer ce que je dois ici. La personne qui est partie de Bruxelles vendredi (de la semaine précédente) et qui m'a promis de lui donner quelques conseils, revient demain<sup>(1)</sup>. Elle m'apportera, sans doute, quelques nouvelles de mon affaire de librairie.

*Je refuse absolument tes secours. Je ne veux plus*

(1) Lécivain.

d'argent de toi. Je refuse de te donner de B. des renseignements sur la somme que je dois ici. Tout au plus, j'oserais accepter si mes traités étaient signés, parce que j'aurais alors quelque possibilité de te rendre de l'argent. J'ai confiance dans Ancelle; il s'agit seulement de le diriger. — J'ai une peur horrible de ton imagination, et je ne veux pas que tu te mettes l'esprit à l'envers.

Oui, les 50 fr. me seront utiles. J'ai l'intention de ne payer le médecin que lors de mon départ; mais je suis très humilié souvent de faire payer mes drogues par la sous-maîtresse de l'hôtel.

Et maintenant, pour te rassurer, sache que depuis trois jours je n'ai eu ni vertiges, ni vomissements. Il est vrai que je ne suis pas solide. Mais le médecin dit : « hystérie! hystérie! Il faut vous vaincre vous-même; il faut vous contraindre à marcher ». Marcher, par ce temps, dans ces affreuses rues et ces routes défoncées! La flânerie est impossible à Bruxelles.

Chose vraiment *ridicule*, un homme qui marche derrière moi, un enfant ou un chien qui passe, me donnent envie de m'évanouir. C'est bien ridicule, n'est-ce pas? Hier, je suis allé visiter une exposition de dessins. Mais au bout de quelques minutes, comme quand je suis obligé d'appliquer mon attention à quelque chose, (*ce ne sera pas éternel*), j'ai senti venir quelques mauvais symptômes, et malgré la pluie, je me suis vite réfugié en plein air.

Tu vois que tout cela est purement nerveux. La belle saison chassera tout cela. La seule chose raisonnable (à mon sens) que le médecin m'ait dite, c'est : « *prenez des bains froids et nagez.* » Mais

dans ce sacré Bruxelles, il n'y a pas de fleuve. On a inventé, il est vrai, des piscines ou bassins artificielles [*sic*], où l'eau est un peu attédiée par une mécanique voisine. Cela fait horreur à mon imagination. Je ne veux pas me baigner dans un lac artificiel souillé par tous ces saligauds. Le conseil est aussi difficile à suivre que celui de la promenade. — Je vais me mettre en quête de douches froides.

Tu ne me parles pas de ta santé. *C'est plus grave pour moi que la mienne, puisque tu es plus faible que moi.*

*Il ne faut pas écrire à Ancelle, promets-le-moi.* Ce pauvre homme a bien assez de se débrouiller dans des affaires nouvelles pour lui. — *Il ne faut pas m'en vouloir de mon refus.* Je suis trop honteux de tout l'argent que je t'ai soutiré déjà.

Je dois te dire que voilà la 5<sup>e</sup> fois que je me crois guéri. Si de quelques jours je n'éprouve plus de rechute, je prierai le médecin de me dicter une *hygiène perpétuelle*. Comme, de moi-même <sup>(1)</sup>, j'avais supprimé *vin, thé et café*, il m'a dit : C'est trop sévère. D'ailleurs la nourriture n'y fera rien. Buvez un peu de thé, et même un peu de vin. Il revient toujours à son mot : *accidents nerveux*, et à ses drogues antispasmodiques, et puis : « Marchez toujours, malgré votre timidité. » Je répondrai toujours immédiatement à tes lettres.

Je te remercie et je t'embrasse. CHARLES.

Je ne veux pas garder le lit; mais j'ai peur de travailler.

(1) «De moi-même»? Ceci semble en contradiction avec ce qu'il avait écrit à Sainte-Beuve le 15 janvier.

982. À LA MÊME.

Lundi 12 février 1866.

Je suis vraiment désolé de t'avoir parlé de l'état de ma santé. Je vois maintenant quel désordre j'ai causé chez toi. D'abord je t'avais dit (ce qui est vrai) que je ne souffrais pas du tout. Je dois te dire maintenant que je ne t'ai parlé de ce dérangement que vers la fin. Ainsi je peux t'annoncer que j'ai repris plaisir à fumer (le tabac lui-même m'inspirait du dégoût) et qu'hier j'ai éprouvé non seulement un grand dégoût de toutes les pillules [*sic*], mais aussi une grande faim, ce qui ne m'était pas arrivé depuis trois semaines. Cette timidité qui faisait [*sic*] mon malheur diminue; bien souvent dans ces interminables journées passées au lit, je me disais : « Ah ça ! raisonnons ! Si c'est l'apoplexie ou la paralysie qui vient, que ferai-je et comment mettrai-je ordre à mes affaires ? » Je dois ajouter quelque chose de bien singulier, c'est que *quand je pensais au vertige, le vertige venait*, et ensuite les vomissements. Et la routine du mal recommençait. Si j'avouais cela, on me traiterait de *malade imaginaire*. En somme, je dois dire que je ne comprends rien à ce qui m'est arrivé, et que je voudrais bien, au moins, qu'un médecin, me connaissant, me fît une hygiène définitive. Car *voici la 5<sup>e</sup> fois que je me crois délivré*. Si je pouvais travailler quelques heures de suite sans étourdissements ni culbutes, je me croirais guéri. J'essaierai ce soir.



Tout ce qui reste acquis, c'est qu'il faut marcher, prendre des bains froids, et supprimer le café, l'eau-de-vie, le thé et la bière.

Je reviens à ta lettre. Je refuse tout service de toi ou d'Ancelle, pour le moment.

Je n'aime pas voir Ancelle dans ces affaires d'argent. (D'ailleurs, il y aurait, de notre part, indiscretion. C'est bien assez de lui avoir imposé le soin de conclure deux traités, et peut-être six).

Je n'accepterais de l'argent de toi ou de lui qu'après un arrangement définitif avec les libraires, au cas où ils diraient : « Nous ne voulons payer qu'au fur et à mesure de l'impression. »

Ceci me ramène aux Garnier et à Lemer. Comme Ancelle est crédule ! et comme tu es crédule !

Lemer lui a dit : « Les 5 vol. de Baudelaire sont une mise de fonds de 11 à 12 000 fr. On peut lui donner 600 fr. par vol. pour un tirage de 1 500 ex. par vol., soit 3 000 fr. »

L'écrivain à qui j'ai lu la lettre de M. Ancelle, m'a dit tout de suite : « Des détails si minutieux impliquent qu'une affaire est finie. Ces détails sont trop minutieux pour qu'il y ait quoi que ce soit de vrai. Lemer est un paresseux, et aux yeux de M. Ancelle, il a voulu voiler son inertie, — c'est-à-dire qu'il a donné les combinaisons de son esprit, *pour des faits résolus.* » Est-ce clair ?

J'attendais M. L'écrivain hier. Il n'est même pas revenu aujourd'hui. Il est vrai qu'il a ses affaires personnelles.

Maintenant, voici ma conclusion :

Ancelle étant bien éduqué, et se trouvant seul en face des Garnier, je demanderai, par son inter-

vention : 15 000 fr. pour l'exploitation des 5 vol. pour 5 ans, — et si, comme c'est probable, MM. Garnier refusent de déboursier d'un seul coup 15 000 fr. pour l'auteur, je me soumettrai au prix de 600 fr. (par tirage de 1 500 ex. de chaque vol.) payables à chaque tirage nouveau, ce qui, au bout de 5 ans, représente la même somme : 15 000 fr.

Seulement, dans ce cas, je veux qu'il soit entendu que, tous les ans, MM. Garnier auront écoulé (succès, ou insuccès, ça ne me regarde pas, qu'ils s'arrangent comme ils voudront) 1 500 exemplaires de chacun des cinq volumes. — Cela peut se résumer ainsi : « Une rente de 3 000 fr. pendant 5 ans, en échange de l'exploitation de 5 vol. pendant 5 ans. » Il est vrai que, dans ce cas, si la question était posée ainsi, les Garnier diraient probablement : « *Et les révolutions ! Et le choléra ! Et les intermittences dans le commerce ! Est-ce que nous sommes sûrs, en supposant que tous les livres de M. Baudelaire soient excellents, de les vendre régulièrement pendant 5 ans ?* » — Je réponds : « Vous êtes libraires. Vous devez courir des risques. D'ailleurs, je me résigne à un très petit droit, et si la vente d'un seul volume dépasse 1 500 ex. par an, pendant 5 ans, cela compense largement vos pertes sur les autres vol. »

*Mais tu n'y comprends rien, n'est-ce pas ?*

Quant à la Belgique, il faut que je me hâte de trouver un libraire. Les événements marchent. Une nouvelle loi électorale va être votée ; on oublie déjà Léopold I<sup>er</sup>. Mon manuscrit sera vieux déjà, quand Ancelle aura conclu.

Il faut absolument que tu me parles de ta santé. A chaque fois que je t'écris, je te fais la même prière.

Il y a, à Paris, un homme qui aurait pu me rendre service. Je le verrai à mon prochain passage. C'est Charles Lassègue [*sic*], mon ancien répétiteur de philosophie, quand j'étais un gamin. Il a abandonné la philosophie. Il s'est fait médecin, et il est devenu un médecin célèbre<sup>(1)</sup>. Sa spécialité, c'est les *fous* et les *hystériques*.

Écris-moi. Et je t'embrasse.

CHARLES.

983. À JULES TROUBAT.

14 février 1866.  
Mercredi des Cendres.

Cher monsieur Troubat,

J'ai envoyé à M. Sainte-Beuve, il y a une huitaine de jours, une lettre un peu folâtre<sup>(2)</sup>, qui est peut-être tombée d'une manière très intempestive. Car, comme j'achevais ma lettre, commencée depuis un mois, j'apprenais brusquement qu'il était malade.

(1) Voir tome I, page 5, note 1. — Le D<sup>r</sup> Lasègue sera consulté quelques mois plus tard par correspondance. On trouvera sa réponse dans l'*Appendice des Derniers jours de Charles Baudelaire*, suite de documents par nous annotés, qu'a publiée la NRF le 1<sup>er</sup> novembre 1932.

(2) Celle du 5 février.

Qu'est-ce que c'est que cette opération dont a parlé la stupide *Indépendance* <sup>(1)</sup>? *Vraiment, je suis inquiet, je vous l'assure, et je vous serai personnellement très obligé de vouloir bien me donner nettement de ses nouvelles.* <sup>(2)</sup>

Merci, et bonjour à Champfleury. Si vous pouvez m'envoyer *L'Art*, vous me ferez plaisir. <sup>(3)</sup>

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CHARLES BAUDELAIRE.

<sup>(1)</sup> Il s'agissait sans doute de l'écho suivant, paru le 30 janvier : « M. Sainte-Beuve est en ce moment empêché de se rendre au Sénat par suite d'un état de souffrance qui a même nécessité une opération dont, du reste, les conséquences ne sont aucunement dangereuses. »

<sup>(2)</sup> Voyez, dans la *Correspondance* de Sainte-Beuve (tome II, pages 56-57, 15 février) la lettre par laquelle celui-ci tint à renseigner Baudelaire aussitôt et personnellement. Si le *Lundiste* ne prêta certainement pas à son ami toute l'assistance qu'on eût souhaité, il faut convenir du moins que dans leur commerce épistolaire il lui montra parfois une vive affection. Sa réponse du 15 février 1866 était particulièrement cordiale. D'abord il y assurait Baudelaire que sa lettre du 5 février n'était aucunement arrivée à contre-temps, lui ayant été remise à une heure où l'on est « encore plus sensible aux témoignages de l'amitié », puis il s'appliquait à le reconforter lui-même :

« J'ai causé plus d'une fois de vous avec M. Piogey, qui est un véritable médecin d'homme de lettres. Il vous faut observer un régime assez exact : vous avez un fonds de forte nature, mais la nervure a été chez vous fort travaillée et fort aiguisée. Ne faites rien qui la surexcite. Je sais tout ce que l'ennui a d'assommant. Il est pourtant nécessaire dans la vie et pour la vie de savoir s'ennuyer un peu [...] Je vous remercie de votre bon intérêt, et je serai heureux quand je pourrai lire quelque chose de vous. »

<sup>(3)</sup> On ne possède pas la réponse de Troubat. Voyez la lettre 1003.

984. À POULET-MALASSIS.

[14 février 1866  
Cachet postal.]

*Monsieur Auguste Malassis  
Rue de Mercélis  
Numéro trente-cinq bis  
Dans le faubourg d'Ixelles,  
Bruxelles.  
(Recommandée à l'Arioste  
De la poste,  
C'est à dire à quelque facteur  
Versificateur.)*

..... (1)

985. À MADAME AUPICK.

Vendredi 16 février 1866.

Ma chère mère,

Voici donc encore de l'argent; mais pourquoi? Je n'en veux plus. Il me restait sur les 50 fr., 20 fr. que je voulais consacrer aux douches. Je suis sûr que je t'offenserais si je te renvoyais ces 100 fr. Je vais les mettre de côté, et quand je recevrai un peu d'argent de France, je le joindrai à ces 100 fr. pour offrir une somme passable à mon hôtelière, et lui faire prendre patience jusqu'à

(1) La lettre manque. — Voyez *JUVENILIA*, *ŒUVRES POST-HUMES*, *RELIQUIÆ*, tome I, page 399.

la solution de mon affaire. M. Lécivain est revenu. Il prétend que *Lemer n'a rien fait, que les chiffres donnés par lui à Ancelle sont tout à fait hypothétiques, et que les Garnier ne consentiront à traiter définitivement ni avec Lemer ni avec Ancelle.* Mais quand pourrai-je travailler, et quand pourrai-je aller en France?

Non, je ne veux pas de ton argent. Je te dois bien déjà 30.000 fr. Suis-je donc un goujat ou un lâche pour consentir à te rogner ta pension?

Non, je ne veux pas non plus de l'argent d'Ancelle. D'abord, *il ne paierait rien, j'en suis convaincu. Il promettrait des séries d'à-compte, et cela m'attirerait une foule d'humiliations.*

Je n'accepterais un pareil service que s'il payait tout d'un seul coup, et seulement après la signature de mon traité.

Je ne sais pas pourquoi tu me réclames une réponse à ton avant-dernière lettre. Tu as dû la recevoir mardi 13.

Toute lettre qui part le soir de Bruxelles arrive à Honfleur le lendemain soir. Toute lettre qui part le matin, de grand matin, arrive à Honfleur le lendemain matin.

Mad. Victor Hugo, qui ne m'était apparue que sous un jour ridicule, est décidément une bonne femme. Mais elle aime un peu à faire la maman avec tous ses amis. Elle a exigé que son médecin vînt me voir<sup>(1)</sup>. Celui-ci a approuvé le traitement

<sup>(1)</sup> Dans une lettre (non datée, mais certainement de l'année 1865 ou 1866) qui a été reproduite in *E.-J. CRÉPET* (p. 380), on voit M<sup>me</sup> Victor Hugo écrire à notre auteur : « Qu'au moins vous ennuis soient adoucis par la conviction que vous avez en nous des amis d'un dévouement absolu. » Ce n'était pas là une vaine assurance, témoin un autre billet d'elle, adressé à Arthur

fait jusqu'ici, mais il prétend qu'il faut y ajouter un régime fortement ferrugineux, parce que, dit-il, la prédominance de la bile et des nerfs prouve un *appauvrissement du sang*. Je n'aurais jamais pensé à cela. Il paraît que quelques personnes ont entendu parler à Paris de ma ridicule infirmité. Sainte-Beuve a consulté son médecin et m'a envoyé des conseils<sup>(1)</sup>. Un autre de mes amis a fait de même<sup>(2)</sup>. Tous ces avis s'accordent à peu près.

Lécrivain m'a dit une chose fort grave. Il prétend que les Garnier, tels qu'il les connaît, inclineront surtout vers un traité *impliquant l'abandon de la propriété*. Jamais je ne ferai cela. Je me souviens de *l'affaire Edgar Poe*. Je suppose 600 fr.

Stevens, dont M<sup>me</sup> Stoclet, la fille du destinataire, a bien voulu nous envoyer copie par l'obligeante entremise de M. Camille Gaspar. Ce billet est daté du 31 mars 1866, soit du lendemain du jour où le poète fut terrassé par l'hémiplégie qui le menaçait depuis si longtemps. Voici ce qu'on y lit : « Mon fils Charles vient de visiter notre ami Baudelaire qu'il a trouvé très mal et trop mal pour le laisser seul. Vous seriez bien gracieux de venir nous voir afin d'aviser au moyen de garantir le pauvre malade d'accidents graves et peut-être irréparables. » Et il faut ajouter que Victor Hugo, lui non plus, n'allait pas se désintéresser du sort de son émule. « Où en est notre ami Baudelaire, écrira-t-il, pareillement à Stevens, le 11 avril [...] Le sauverons-nous ? et que pourra dans cette terrible atteinte, votre tendre sollicitude ? Si je vous importune encore, c'est que je ne sais à qui m'adresser dans cette triste circonstance. » — Le médecin de M<sup>me</sup> Hugo : le docteur Jottrand.

<sup>(1-2)</sup> Voyez pages 248, note 1, et 258, note 2. Comme Sainte-Beuve, c'est à Piogey qu'Asselineau s'était adressé pour s'éclairer sur le cas de Baudelaire. Mais, de cette consultation, il était sorti, lui, beaucoup moins optimiste que Sainte-Beuve. « Je portai cette lettre [notre numéro 978] à l'excellent docteur Piogey, notre médecin, notre ami et notre conseiller à tous, qui connaissait depuis longtemps Baudelaire et l'avait plus d'une fois soigné. Il me consola médiocrement, trouva les symptômes très graves, et refusa de se prononcer avant d'avoir vu le malade. » (*Charles Baudelaire*, p. 94.)

pour un tirage d'un vol., 3000 fr. pour un tirage des cinq vol. Ils m'offriront peut-être 4000 fr. pour l'exploitation complète pendant ma vie et 30 ans après ma mort. J'aime bien mieux attendre le succès, s'il doit venir, et toucher, 10 fois peut-être, 20 fois peut-être de petites sommes. Je n'ai pas de fortune, et je ne veux pas aliéner mes droits successifs.

Si tu t'imagines que ce que tu m'écris sur ta somnolence et ton affreuse fatigue d'estomac, le soir, est de nature à me rassurer, tu te trompes grandement. *Je te supplie de consulter un médecin là-dessus. Promets-moi cela. Je suis sûr que, malgré ta vieillesse, il y a quelque chose à faire.*

Je vais tâcher de gagner quelques à-compte, pour la maîtresse de l'hôtel. Quand j'aurai pu travailler quelques heures de suite, je te le dirai. — Et puis, j'irai à Honfleur chercher les manuscrits qui manquent, et je tâcherai de traiter avec les Garnier.

Je t'embrasse bien fort, et je te remercie de toutes tes bontés.

CHARLES.

986. À POULET-MALASSIS.

Vendredi, 16 février 1866.

Mon cher,

J'ai reçu ce matin une lettre de Sainte-Beuve<sup>(1)</sup>. Il est tout à fait tiré d'affaire. Il s'agissait d'un engorgement au prépuce. On voulait le dissuader de se faire opérer, et on lui disait de vivre avec

<sup>(1)</sup> Voyez page 258, note 2.



ça, mais *on ne doit pas garder ces choses-là*, comme il dit, et il a tant tourmenté les gens qu'on l'a opéré. Un homme fort habile, à ce qu'il paraît, s'est chargé de cela; mais il est survenu des complications (sans doute des fièvres), et il m'écrit qu'il a beaucoup souffert. La fin de la lettre vous concerne :

*«... Je serais désolé que le petit mot que Troubat a écrit à Malassis, et dans lequel il lui faisait en mon nom de petites recommandations de prudence<sup>(1)</sup>, eût chiffonné ce galant homme et cet excellent ami. Il y a répondu, d'ailleurs, de la manière la plus gracieuse, en nous envoyant une drôlerie de Voisenon qui a charmé l'un de mes intervalles de souffrance et qui nous a déridés quelques instants. — Je vais maintenant tout à fait bien...»*

(?)<sup>(2)</sup>

---

987. À ANCELLE.

Vendredi 16 février 1866.

Mon cher ami, M. L'écrivain est revenu à Bruxelles dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a causé quatre fois avec Lemer, et n'est pas allé vous voir. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a fait cette singulière réponse : *«Je n'ai pas voulu voir M. Ancelle parce que j'ai craint de l'offenser en lui disant ce que je pense : c'est à dire que MM. Garnier ne traiteront pas plus avec lui, Ancelle, qu'avec Lemer. Les visites de M. Ancelle chez MM. Garnier ne serviront qu'à persuader à ceux-ci que vous avez un violent*

(1) Voyez page 240, note 2.

(2) Ce billet dont nous n'avons pas retrouvé l'original, semble incomplet.

besoin d'argent, et plus vous le laisserez voir, et moins ils seront pressés de conclure.

«M. Ancelle peut traiter en votre nom, mais avec des lettres de vous. Mais le plus raisonnable serait d'aller à Paris traiter vous-même, et surtout de ramasser et de mettre en ordre les éléments des deux autres volumes<sup>(1)</sup>, puisque Lemer n'en a que trois. Les Garnier sont très défiants.

«De mes conversations avec Lemer, il résulte pour moi, que, comme je l'avais deviné, les chiffres indiqués par Lemer à M. Ancelle, sont des chiffres en l'air, ne représentant que les calculs approximatifs de Lemer, et ne signifient donc absolument rien, puisque Hippolyte Garnier N'A FAIT AUCUNE OFFRE RÉELLE.

«Des mêmes conversations, il résulte que MM. Garnier ont ENVIE de faire l'affaire, mais qu'ils traînent en longueur afin d'avoir plus facilement raison de vous, — de plus (ici, mon cher Ancelle, attention!) qu'ils voudraient surtout acquérir ces 5 vol. en toute propriété.

«Quant aux idées de Lemer sur votre Belgique, elles sont stupides. M. Ancelle devrait voir Dentu ou Faure (avec des lettres de vous), et montrer ce plan qui suffit parfaitement.<sup>(2)</sup>»

Ainsi, mon cher Ancelle, voilà des raisons pour enrayer votre beau zèle. Mais je vous suis très reconnaissant, je vous le répète. Je crois seulement qu'il n'y aurait pas de mal à faire une visite à

(1) C'est-à-dire des *Fleurs du Mal* et des *Petits Poèmes en prose*.

(2) En ses intéressants *Commentaires graphologiques sur Charles Baudelaire*, M. Édouard de Rougemont a rapporté à l'année 1858 la première apparition, dans l'écriture de notre auteur, de signes révélant «des altérations physiologiques décisives du système nerveux» — notamment de mots soit biffés et rétablis aussitôt, soit répétés inconsciemment et raturés seulement — l'examen

M. *Hippolyte* Garnier ; à lui remettre la petite note que je vous ai envoyée <sup>(1)</sup> ; à lui dire que je suis malade ; qu'en Mars j'irai probablement à Paris exprès pour le voir, apportant avec moi *Le Spleen de Paris*, et qu'enfin j'irai à Honfleur chercher *Les Fleurs du Mal*, avec les additions et les pièces justificatives. Dans la conversation, vous trouverez bien moyen de le tâter un peu.

Pour votre gouverne, il faut que je vous explique la phrase de L'écrivain relative à la propriété. Accepter un pareil arrangement, ce serait une immense sottise. Jamais les Garnier ne consentiraient à me donner une somme assez forte pour l'exploitation, pendant toute ma vie et les 30 ans qui suivront ma mort, de ces 5 volumes.

Puisque je n'ai aucune fortune, il faut que mes

microscopique de l'encre le prouve — à la relecture. Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec lui, ayant rencontré de ces signes-là dans des lettres antérieures de plusieurs années, par exemple dans celle à George Sand, du 14 août 1855, comme nous l'avons signalé tome I, page 346. Mais il est exact que c'est environ l'an 1858 que la fréquence en augmente, accompagnée d'autres symptômes traduisant également un trouble de l'attention, un déficit de la mémoire, ou des besoins singuliers de précision et d'insistance (voyez tome IV, page 57, note 2). A dater de 1864 ils se multiplient encore davantage. Alors on trouve dans nos lettres, comme ici, des paragraphes entiers soulignés de la première à la dernière ligne, et des mentions tracées en caractères énormes, elles aussi, soulignées, voire jusqu'à quatre et cinq fois, et des phrases dont le tour, modifié en cours de rédaction sans apparence de nécessité, trahit un embarras de la pensée ou une gêne dans l'expression. En certains endroits ceux-ci sont même si sensibles qu'on dirait d'un tragique bégaïement de la plume. — Nous ne pouvions, tout au long de nos cinq tomes, relever ces indices — une telle restitution aurait été aussi pénible que fastidieuse, — mais pour quelques lettres où il s'en trouve de particulièrement manifestes, nous les avons reproduits, entre crochets, en leur intégralité. Voyez nos numéros 502, 860, 990, 992-994, 997 et 1000.

(1) Elle avait accompagné la lettre au même, du 6 février.

livres me fassent une petite rente, et j'aime mieux, croyant fermement au succès, recevoir une série indéterminée de petites sommes. J'ai aliéné à tout jamais ma traduction de Poe, et je m'en suis mille fois repenti. Supposons seulement deux tirages de chaque volume à deux mille exemplaires, à 30 centimes par exemplaire. Cela fait 20.000 exemplaires, soit 6.000 francs. Je parie qu'ils ne consentiraient même pas à me donner cette somme *pour la propriété entière*. Or, faisons un simple calcul sur mes poésies seulement : si pendant trente ans, on en vend seulement 200 exemplaires par an, cela donne un résultat net de 6.000 exemplaires, soit 1.800 fr. de droits d'auteur, dont MM. Garnier bénéficieraient. Supposons 500 exemplaires par an, cela fait 15.000 exemplaires, soit 4.500 fr. Or, *Les Fleurs du Mal* se vendront longtemps. Opérez maintenant le même petit calcul, le plus modeste possible, sur les autres vol., et vous verrez le résultat.

Je vais mieux ; je ne vais pas bien. On me parle de la nécessité de beaucoup me promener, de suivre un régime ferrugineux, et de prendre beaucoup de douches, sans compter les antispasmodiques, comme ceux que j'ai pris. Tout cela est bien ennuyeux, et il est impossible de se promener ici. De plus, les appareils à douches sont mal faits.

Mes respects à Mad. Ancelle.

Tout à vous. Écrivez-moi.

C. B.

Je n'ai pas encore osé me remettre au travail.

Je vous enverrai une lettre pour Dentu d'abord, puis pour Faure.

988. À MADAME AUPICK.

Samedi 17 février 1866.

Ma chère Mère, j'avais presque deviné tout ce que tu me dis de désolant quant à l'argent, et je me demandais souvent comment tu avais pu subvenir à des demandes si fréquentes. Abandonner le plaisir de ton jardin et congédier Aimée, à ton âge ! Et tu crois que j'accepterais cela ! Ce serait une horreur.

Tu n'as pas compris ce que je te disais relativement au cas d'un traité signé, ne comportant pas un paiement total immédiat. Dans ce cas, disais-je, je dirais à Ancelle : *Empruntez, prenez de l'argent où vous voudrez, payez ma dette tout de suite, et remboursez-vous sur les conséquences du traité* ; — cela ne te regarde en rien. — Mais, hélas ! nous n'y sommes pas.

Ainsi, M. Lécivain, comme je te l'écrivais hier, avait parfaitement deviné. Soit paresse de Lemer, soit éloignement des Garnier qui ne veulent discuter qu'avec l'auteur lui-même, *rien n'est fait*, et Lécivain m'a dit de bien recommander à Ancelle de ne pas trop insister auprès des Garnier. Cela ferait mauvais effet. Je vais tâcher de travailler un peu, et puis j'irai à Paris vers le milieu de Mars m'informer de toutes mes affaires. D'ici-là, Ancelle aura eut-être conclu un traité pour la *Belgique*. L'important pour moi maintenant, c'est de dénicher quelques à-compte pour faire patienter mon hôtelière.

Lécivain m'a beaucoup effrayé en me parlant de la tendance des Garnier à acheter ce qu'on appelle *des propriétés*. — Aliéner pour 3 ou 4000 fr.

comptants des valeurs littéraires qui peuvent, *avec le temps*, me rapporter 10 fois 600 fr. ou 10 fois 800 fr., je ne le ferai jamais.

Plus tard, mon nom ayant augmenté de valeur, étant plus près de la mort, et n'ayant pas d'héritiers, je ferai peut-être de ces marchés-là, *qui seront d'ailleurs plus faciles alors*. Mais le moment n'est pas venu. A moins de rapporter immédiatement une somme assez forte pour être placée, et augmenter le revenu, ce sont des marchés de dupe.

J'apprends par les annonces des journaux qu'il a été fait à Paris une conférence publique sur mes poésies, rien de plus<sup>(1)</sup>. Mes amis ne m'instruisent de rien de ce qui me concerne.

Je crois que tu commets une erreur relativement aux pillules [*sic*].

<sup>(1)</sup> La conférence de Deschanel, qui avait eu lieu le 16, à la salle Valentino. — Sous la signature d'Henry de la Madelène, le *Temps* du 17 février en rendait compte :

« J'ai hâte de le dire : M. Deschanel s'est tiré à son honneur de cette tentative délicate. Mais, grands Dieux ! à quel prix ! que de concessions ! que de précautions ! que d'atténuations ! que de réserves ! Devant qui M. Deschanel croyait-il donc parler, qu'il s'est cru obligé à une telle dépense d'adresse et de subtilité ? A qui espère-t-il faire croire que la poésie des *Fleurs du Mal* lui soulève le cœur tant que cela ? Je regrette très sincèrement que M. Deschanel n'ait pas laissé au vestiaire ces airs de bourgeois effarouché, et qu'il se soit excusé si souvent de réciter des vers superbes. Il a perdu une occasion unique de faire justice des criailleries puériles que nous entendons depuis quinze ans, et qu'il faut laisser aux champions séniles de l'école. La salle a présenté par moment l'aspect le plus curieux du monde. M. Deschanel demandait pardon des strophes qu'il allait lire, et à chacun de ces vers, frappés d'une empreinte si nette, d'une facture si brillante, d'un accent si personnel, un murmure d'admiration courait de stalle en stalle. Je dois dire que M. Deschanel lit à merveille ces vers qu'il condamne, et j'affirmerais qu'il les admire, à part lui, si je ne craignais de lui faire du tort auprès de sa clientèle ordinaire. »

Celles composées d'opium, de valériane, de digitale et de belladone, je les prenais en décembre, *contre les névralgies*. Veux-tu insinuer que les vertiges si affreux et les vomissements de janvier résultent de ce traitement? Mais d'abord la belladone n'entraîne évidemment qu'en très petite quantité dans ces pillules, et quant à l'opium, tu sais bien que j'en ai eu l'habitude pendant plusieurs années, jusqu'à en prendre 150 gouttes sans aucun danger <sup>(1)</sup>.

Les pillules prises depuis lors, c'est-à-dire celles composées *contre les vertiges suivis de vomissements*, contiennent de la valériane, de l'assa fœtida, un oxyde de zinc quelconque, et puis je ne sais plus quoi. Elles sont purement antispasmodiques.

En somme je m'en tiendrai à un résumé de tous les conseils qui m'ont été donnés : « Viandes froides rôties le matin ; comme boisson, du thé sans thé vert.

« Le soir, viande rôtie avec un peu de vin.

« Douches froides et promenades, *quand c'est possible*. » *Ici c'est rare*.

*Plus de café ni d'eau-de-vie.*

Mais quand retrouverai-je l'activité d'esprit et le plaisir de vivre, je n'en sais rien. — Ta lettre d'aujourd'hui m'oblige à t'adresser une nouvelle question.

Hier, je te suppliais de consulter et de faire quelque chose relativement à tes faiblesses accablantes du soir, avec douleur d'estomac...

Je t'embrasse de tout mon cœur. CHARLES.

[*Au crayon.*] Et l'épine dorsale? et les jambes?

<sup>(1)</sup> Cf. page 192, note 2.

989. AU COMMANDANT HIPPOLYTE LE JOSNE.

18 février 66.

Mon cher ami,

C'est Malassis qui a déniché hier votre chronique et qui me l'a montrée<sup>(1)</sup>. Tout ce que vous dites est très bien et j'ai été enchanté. Ainsi je vous remercie de tout mon cœur. Mais d'après vous, il y aurait moins de raisons pour remercier Deschanel<sup>(2)</sup>. Je le connais, et je le vois et l'entends d'ici. Et ce qui me plaît le plus dans votre article, c'est qu'il semble d'après vous que les malheureuses FLEURS sont un peu plus comprises que Deschanel ne le croyait.

Et puis quelle singulière idée de ne présenter Banville que sous le jour des ODES FUNAMBULESQUES ! et puis d'accoler deux livres, l'un jovial, l'autre triste et grognon !

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'entends dire par des Français, que votre chronique est merveilleusement faite. Hélas ! je ne la lis jamais.

---

<sup>(1)</sup> Nous n'avons pas réussi à la retrouver. Il est probable qu'en raison de sa profession, le commandant écrivait sous un pseudonyme.

<sup>(2)</sup> Le lecteur l'a sans doute remarqué : Baudelaire, si prompt à s'offenser quand on altérait son nom, estropiait très souvent ceux d'autrui. C'est ainsi que, sous sa plume, *Deschanel* s'additionnait toujours d'un *s*. — Pour la conférence, voyez la lettre précédente.



990. À ANCELLE.

Dimanche 18 février 1866.

Mon cher ami, je présume que maintenant, d'après toutes mes lettres, vous savez toutes mes affaires par cœur.

Avez-vous vu M. Hippolyte Garnier, et lui avez-vous remis la note à lui destinée <sup>(1)</sup>, en lui disant que je tâcherai d'aller le voir? (Je ne connais pas les heures où il est chez lui.) Maintenant, parlons de la *Belgique*. Voici une lettre d'introduction explicative pour M. Dentu, libraire éditeur, au Palais-Royal. (Je ne connais pas non plus ses heures.) — Lisez la lettre <sup>(2)</sup>, et puis cachetez-la.

N'ayez pas l'air trop pressé avec Garnier. Mais tâchez-le. — Dentu est un bon garçon; mais comme il est très affairé et très irrégulier, vous devriez en déposant cette lettre chez lui, lui demander par écrit de vous indiquer un rendez-vous.

Ayez la bonté de ne pas rester trop longtemps sans me répondre. D'abord une réponse immédiate, relative à cette lettre; ensuite une réponse relative à Garnier, et puis une relative à Dentu. — *J'attends votre 1<sup>re</sup> lettre après-demain, 20.*

J'ai eu tout à l'heure une scène *des plus désagréables* avec mon hôtesse. J'ai dans ma chambre 100 fr. Avec ces 100 fr. (sur Mars) cela fera 200, somme qu'on peut offrir. — Je vous enverrai cette semaine un paquet pour le directeur du *Monde*

(1) Celle qui était jointe à la lettre 980.

(2) Voyez le numéro suivant.

*illustré*<sup>(1)</sup> qui vous remettra sans doute 300 fr. pour moi. Du moins il me l'a promis. Et ce qui était bon, il y a trois mois, doit être encore valable aujourd'hui. — Je remettrai encore ces 300 fr. au *monstre du Grand Miroir*. Dans l'intervalle, il est permis de croire que vous traiterez avec Dentu ou avec Faure, et tous les à-compte, donnés au fur et à mesure que je livrerai le manuscrit, iront au Grand Miroir. — Lisez bien la lettre préparée pour Dentu, et déposez-la (avec le plan [dont que, biffé] dont vous avez fait faire une copie) chez lui ou à [son bu..., biffé] sa librairie, et avec la demande d'un rendez-vous.

Si les choses sont gouvernées comme je le désire, je trouverai plus tard, à peu près intacte, la somme que je pourrai tirer des Garnier.

Tout à vous. Ne me négligez pas, et renouvelez encore mes excuses à Mad. Ancelle.

Je vais toujours cahin-caha. Une idée m'est venue, baroque, il est vrai. C'est qu'il se pourrait bien que [par, biffé] mes accidents de Janvier et de Février [j'eusse été empoisonné, biffé] fussent le résultat d'un empoisonnement causé [en dé..., biffé] par le traitement de Décembre contre les névralgies (digitale et belladone)<sup>(2)</sup>.

— Et puis, les lettres de ma mère ne me rassurent pas du tout *sur sa santé*.

Enfin j'ai toujours la cervelle martelée par une foule de choses.

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Voyez page 178, note 2.

(2) Cf. page 269, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> paragraphes.

Je ne trouve pas d'enveloppe pour Dentu. Faites-la vous-même. — Dentu, Galerie d'Orléans.

*Reçu de M. Ancelle la somme de 100 francs pour le mois de mars, et à compter sur avril.*

*Bruxelles, 19 février.*

CH. BAUDELAIRE.

Lisez cette note :

Depuis Janvier  
 Reçu 400 fr.  
 plus, ces 100  
 ———  
 500 fr.  
 ———

Sur votre lettre chargée, ne mettez que ces mots :

28, rue de la Montagne.  
 Pour après - demain,  
 mardi, n'est-ce pas ?

Janvier, Février et  
 Mars font :

160  
 160  
 160  
 ———  
 480  
 ———

Restent donc 140 pour Avril.

---

991. À ÉDOUARD DENTU.

*[Lettre incluse dans la précédente.]*

Bruxelles, dimanche 18 février 1866.

Monsieur,

Il y a deux ans, vous m'avez dit, si j'écrivais quelque chose sur la Belgique, de vous en faire part. Peut-être pensiez-vous alors à une description

de monuments. *La mariée* est peut-être devenue *trop belle* pour vous. Il s'agit maintenant d'un croquis de mœurs, où *tout*, ou *presque tout*, doit entrer, sans compter les descriptions, surtout à propos de quelques villes où *les guides imbéciles et routiniers* n'ont rien su voir.

Un de mes vieux amis, M. Ancelle, vous remettra ou vous fera remettre un plan très minutieux de l'ouvrage (un vol. de dix feuilles au moins, 320 ou 360, ou 400 pages). *C'est un plan fait pour être lu par un éditeur*, et non pas une table des matières. Voici la Belgique un peu à la mode, grâce à la bêtise française. Il est temps de dire la vérité sur la *Belgique*, comme sur *l'Amérique*, autre Eldorado de la canaille française, — et de reprendre la défense de l'idéal vraiment français.

Le livre (ou plutôt mes notes) est si abondant que je serai obligé de faire des coupures, — pas grand mal à ça. Il y a des redites. — Figurez-vous l'état où Proudhon a laissé ses manuscrits. En un mois, ça peut être mis dans un état présentable. Mais j'ai juré de ne plus écrire une ligne, sans la garantie d'un traité. Je ne désire aucune somme d'argent immédiate, mais je désire une série de paiements partiels, au fur et à mesure que je livrerai le manuscrit. Cet arrangement est une excellente méthode pour accélérer l'achèvement du livre, et le traité devient nul, si je ne le livre pas en entier, ou si je meurs, etc..., etc... Et même, à la rigueur, dans ce cas, je pourrais garantir le remboursement des à-compte <sup>(1)</sup>.

Je suis actuellement maître de tous mes livres,

(1) Baudelaire avait d'abord écrit : à-comptes, puis biffé l's.

sans exception. J'aurais *peut-être* voulu vous offrir davantage ; mais un de mes amis, que j'avais chargé de mes affaires, a entamé avec quelqu'un un arrangement dont je dois, avec loyauté, attendre la solution ou le refus.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CH. BAUDELAIRE.

*Bruxelles, 28 rue de la Montagne.*

M. Ancelle demeure : *Avenue de la Révolte*, n° 11.

---

992. À ANCELLE.

Hôtel  
du Grand Miroir  
Bruxelles.

Dimanche 18 février 1866.

Mon cher ami, votre terrible lettre vient d'arriver, comme la mienne partait <sup>(1)</sup>. —

Je suis désolé que Lécivain ne soit pas allé vous voir, ou que vous n'avez pas attendu ma lettre. Lécivain était convaincu que le traité se ferait chez les Garnier : — il y a eu, je le vois, bien des malentendus dans cette conversation. Hippolyte G.

<sup>(1)</sup> La présente lettre doit être placée *après* l'autre au même de même date, au contraire de ce qu'on avait fait dans le recueil de 1906, la phrase qui l'ouvre le prouve. Celle d'Ancelle, à laquelle Baudelaire répond ici, avait apporté le refus de la maison Garnier. Ce sont les raisons alléguées pour ce refus, qu'il va discuter ici.

n'avait pas vu Lemer, — *depuis un an!* Que signifie donc la lettre ou plutôt les deux lettres de Lemer, que je vous ai envoyées, et la visite de Garnier à Sainte-Beuve? <sup>(1)</sup> — Que je sois à Bruxelles, qu'importe? j'ai bien fait ici un livre (le dernier) pour Michel Lévy <sup>(2)</sup>. — *Les Paradis* ont eu un très grand succès littéraire; peu de livres ont obtenu autant de comptes-rendus. La dégringolade de Malassis seule a empêché la diffusion et le succès d'argent. — *Les Contemporains* sont absolument inconnus. Plusieurs fragments ont paru, mais dans des journaux inconnus, archi-ignorés. — *Les Fleurs du Mal*, livre oublié!

Ceci est trop bête. On les demande toujours. On commencera peut-être à les comprendre dans quelques années.

— *Hetzel!* mais il n'y a pas même eu un commencement d'exécution avec Hetzel. Il m'avait acheté le *Spleen de Paris* et les *Fleurs*. Mais à Bruxelles, où nous nous sommes vus, comme je lui disais que je voulais tout vendre d'un coup, il m'a rendu ma parole, parce qu'il croyait comme moi, comme Lemer, que ces deux volumes faciliteraient la vente du tout. Il n'y aura à régler avec Hetzel qu'une petite question d'argent <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Les lettres de Lemer, des 7 août et 3 octobre 1865; la visite rapportée dans la lettre de Sainte-Beuve le 4 septembre précédent.

<sup>(2)</sup> Les *Histoires grotesques et sérieuses*. Mais, à vrai dire, Baudelaire n'avait pas « fait un livre » en Belgique : il avait simplement corrigé les épreuves d'un livre dont le manuscrit, déjà au point, avait été livré avant son départ de Paris.

<sup>(3)</sup> Pour le traité avec Hetzel, voyez tome IV, page 153, et, pour son annulation comme pour le remboursement de l'avance qui avait accompagné sa signature, notre page 119, note 2.

Et maintenant, que faire? Diviser le tout en lots? Je crois cela imprudent et long. Voulez-vous entamer une nouvelle négociation, ne fût-ce que légèrement, en attendant que j'aille à Paris? Vous sentez-vous bien ferré actuellement?

Mais défiez-vous de tout mouvement subit, de toute inspiration, et n'allez qu'à pas bien comptés.

*Liste d'éditeurs possibles.*

— LÉVY (Michel).

Il y a deux ans, je lui ai offert *le tout*. Il voulait *traîner*, pour avoir *bon marché* de moi. Il a su que je négociais avec Hetzel. Il est devenu furieux et m'a dit qu'Hetzel avait pris *le dessus du panier*. S'il faut en revenir à Michel, il faudra lui dire que *c'est en pensant à lui* que j'ai fait annuler mon traité avec Hetzel, et que *Les Fleurs* et *Le Spleen* sont rentrés dans mes mains <sup>(1)</sup>.

Mais un mensonge, et des rapports désagréables (toujours désagréables!) avec Michel Lévy, quelle humiliation!!!

— *Maison Hachette* (aujourd'hui ses gendres). Grande et solide maison. Deschanel m'a offert de m'y présenter. J'y suis d'ailleurs bien connu. Mais songez quelle horreur ma littérature doit inspirer dans une maison de pions, de professeurs, de pédants, de cuistres, de littérateurs vertueux à tant la ligne, et autres canailles!

— FAURE.

Très bon choix. Mais il est venu à Bruxelles,

(1) Cf. la lettre 879, p. 22.

j'ai dîné avcc lui, et s'il avait eu quelque envie de mes livres, il me l'aurait témoigné. Quant à moi, je ne lui ai rien offert.

— AMYOT.

Bon, mais un pis aller.

— DIDIER.

Bon, mais un pis aller.

— DENTU.

Relisez la dernière phrase de ma lettre à Dentu, envoyée aujourd'hui à vous. Peut-être y trouverez-vous une entrée en matière. Mais, si vous jugez cela faisable, ne causez que légèrement. En affaires, il faut toujours inspirer le désir, et n'avoir pas l'air d'être à la merci des gens. — Ci-joint une note pour Dentu<sup>(1)</sup>, dans le cas seulement où vous lui parlerez de cette affaire, sans compter *la Belgique déshabillée*.

A propos, vous me parlez de retranchements que vous faites dans mes notes<sup>(2)</sup>. Si vous en avez fait dans le plan de *la Belgique*, c'est la version primitive qu'il faut prêter à Dentu.

C. B.

Et vous avez été assez ENFANT pour aller écouter ce petit bêtat [*sic*] de Deschanel, professeur pour demoiselles! démocrate qui ne croit pas aux miracles et ne croit QU'AU BON SENS(!), parfait représentant de la petite littérature, petit vulgarisateur de choses vulgaires, etc.!

Hier samedi 17, il était joliment traité à propos de cette conférence, dans la *Cronique du Temps*

(1) Nous ne l'avons pas.

(2) Voyez page 237.



signée de la Madelène. — Et cette leçon lui était donnée d'une main vraiment badine et légère<sup>(1)</sup>.

Et vous avez été assez ENFANT pour oublier que la France a HORREUR<sup>(2)</sup> de la poésie, de la vraie poésie; qu'elle n'aime que les saligauds, comme Béranger et de Musset; que *quiconque s'applique à mettre l'orthographe passe pour un homme sans cœur* (ce qui est d'ailleurs assez logique, puisque la passion s'exprime toujours mal); enfin, qu'une poésie profonde, mais compliquée, amère, froidement diabolique (en apparence), était moins faite que toute autre pour la frivolité éternelle!

Faut-il vous dire, à vous qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que dans ce livre atroce, j'ai mis tout *mon cœur*, toute *ma tendresse*, toute *ma religion* (travestie), toute *ma baine*? Il est vrai que j'écrirai le contraire, que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre *d'art pur*, de *singerie*, de *jonglerie*; et je mentirai comme un arracheur de dents.

Et, à propos! Qu'est-ce que c'est donc que la poésie *fantaisiste*? Je ne pourrai jamais le deviner. Je défie Deschanel de l'expliquer, comme je défie un journaliste ou un professeur quelconque *d'expliquer le sens d'un seul des mots dont il se sert*. — Il y a donc une poésie *fantaisiste*, et une poésie *qui ne l'est pas*. Qu'est-ce que c'est que celle-là qui n'est

(1) Voyez ici page 268, note 1. — En 1868, Deschanel réitérera cette conférence-là avec un grand succès.

(2) Dans la pièce autographe, le mot *borreur* est souligné d'abord de trois traits horizontaux, puis d'un zigzag à quatre étages qui tirebouchonne au travers des lignes suivantes. — Voyez page 264, note 2.

pas basée sur la fantaisie de l'artiste, du poète, c'est à dire *sur sa manière* de sentir?

A propos du *sentiment*, du *cœur*, et autres saloperies féminines, souvenez-vous du mot profond de Leconte de Lisle : *Tous les élégiaques sont des canailles!*<sup>(1)</sup>

Assez, n'est-ce pas? Et vous me pardonnez ma diatribe. Ne me privez pas du seul ami à qui je puisse dire des injures! Mais comprend-on une pareille idée? aller à une conférence de Deschanel!

---

L'hygiène que vous m'indiquez est adoptée et mise en pratique par moi depuis deux mois.

L'offre que vous m'avez faite d'intervenir pour me débarrasser de Bruxelles me répugne souverainement, à moins que nous n'ayons derrière nous la garantie de traités littéraires avec échéances marquées pour les paiements. Je vous parlerai de cela un autre jour.

<sup>(1)</sup> Ce mot que nos lecteurs ont déjà rencontré dans les *FLEURS DU MAL* (p. 372) sans indication du nom de son auteur, nous l'avons en vain cherché dans l'œuvre de Leconte de Lisle. N'aurait-il pas été prononcé au cours d'un entretien, d'un de ceux qu'a relatés Fernand Calmettes, où nos deux *lyriques secs* anathématisaient à l'envi « les partisans du sentiment direct », les *lyriques humides*, dits encore *les cœurs mouillés*? En tout cas on doit constater avec M. Jean Pozzi, à qui nous avons soumis cette question comme à l'un des fervents du maître les mieux qualifiés pour l'élucider, qu'il résume fidèlement des jugements que Leconte de Lisle n'a cessé de porter depuis la préface des *Poèmes barbares* jusqu'aux études littéraires réunies dans les *Derniers Poèmes* (voir spécialement celle sur Lamartine où les mêmes pensées ont seulement revêtu une forme plus académique). — Voyez aussi quelques lignes pertinentes de Benjamin Fondane dans *Baudelaire et l'Expérience du Gouffre* (Pierre Seghers, 1947), page 66.

Vos lignes sur ce joli pédant m'ont mis en fureur. Songez donc qu'en général l'erreur me cause des crises nerveuses, excepté quand je cultive volontairement la sottise, comme j'ai fait pendant 20 ans pour le *Siècle* <sup>(1)</sup>, pour en extraire la quintessence.

Excepté Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Mérimée, de Vigny, Flaubert, Banville, Gautier, Leconte de Lisle, toute la racaille moderne me fait horreur. Vos académiciens, horreur. Vos libéraux, horreur. La vertu, horreur. Le vice, horreur. Le style coulant, horreur. Le progrès, horreur. Ne me parlez plus jamais des diseurs de riens.

Tout à vous.

C. B.

Je suppose que les 100 fr. sont en route. Soyez prudent avec Dentu.

Vous pourrez, à la vérité ajouter que la *Belgique déshabillée*, sous une forme badine, sera, en beaucoup de points, un livre passablement sérieux, et que le but de ce livre satyrique [*sic*] est la raillerie de tout ce qu'on appelle *progrès*, ce que j'appelle, moi : *le paganisme des imbéciles*, — et la démonstration du gouvernement de Dieu. Est-ce clair ?

---

*Si vous jugez à propos de vous ouvrir à Dentu sur la grosse affaire, il faut trouver une explication plausible pour le refus de Garnier. Le refus d'un premier décourage le second, et ainsi de suite, par une progression accumulative.*

(1) Cf. tome III, page 181.

Quant à ma manière de traiter, j'inclinerais plutôt vers le système :

— *Tant d'exemplaires par édition.*

— *Tant pour l'auteur par exemplaire,*

que vers le système :

— *Abandon de propriété absolue,*

ou même :

— *Abandon pour un nombre d'années déterminé.*

C. B.

993. AU MÊME.

[Monsieur —  
Route de la Révolte, 11  
Neuilly-sur-Seine  
près Paris]

Cette nuit, du 18 au 19.

Il y a encore, mon cher ami, une chose qu'il faut que vous pesiez attentivement dans votre esprit, c'est [si une réconciliation, biffé] que s'il était possible de renouer avec Michel Lévy (voir la note qui le concerne dans ma lettre précédente), malgré que ses manières et sa *bideuse avarice* m'inspirent beaucoup de répugnance, il y aurait peut-être avantage, à cause de la puissance de sa librairie. Mais il pourrait dire à propos de la *Belgique* et de Dentu, comme il a dit, il y a deux ou trois ans, à propos de M. Hetzel : *Je veux tout ou je [ne, biffé] ne prends rien.*

Mais comment tâter [Hetzel, biffé] Michel ? Encore une raison pour moi d'aller à Paris.

Plus je réfléchis à ce dénouement chez les Garnier, plus je suis étonné :

Contradiction avec les deux lettres de Lemer que vous avez, — avec la lettre de Sainte Beuve <sup>(1)</sup>, — avec la manière dont vous aviez été une première fois reçu <sup>(2)</sup>, — et avec l'opinion rapportée ici par L'écrivain <sup>(3)</sup>.

C. B.

994. AU MÊME.

[Monsieur —  
Maire de Neuilly  
Route de la Révolte, 11  
Neuilly-sur-Seine  
près Paris]

Lundi 19 février 1866.

Mon cher ami,

Voilà que je reçois ce matin une lettre fort singulière de M. Troubat, secrétaire de Sainte Beuve, qui me parle avec beaucoup de sympathie de M. Lemerre, éditeur *très zélé et très intelligent*, dit-il, qui a témoigné le désir de réimprimer *les Fleurs du Mal*. Je réponds à M. Troubat que je vous ai chargé de placer *tout* <sup>(4)</sup>.

Ce renseignement vaut-il que vous interrompiez toute démarche; je ne le crois pas. Mais il faudrait peut-être savoir ce que c'est que M. Lemerre, (passage Choiseul, 47).

Sainte Beuve étant au courant de mes ennuis, Troubat (qui, en général, ne pense [qu'à travers, biffé] que par Sainte Beuve) ne doit pas parler à la légère.

<sup>(1-3)</sup> Voyez respectivement page 276, note 1; page 141, note 2 et page 264 (texte).

<sup>(4)</sup> Voyez page 286, note 1.

Du reste, voici la lettre, passablement énigmatique. Je ne peux même pas comprendre au juste si l'on me désigne ce monsieur comme un éditeur disposé à prendre généralement toutes choses de moi, bien disposé [général..., biffé] pour moi, d'une façon vague, une espèce [de séide..., biffé] d'ami inconnu, ou simplement comme un bon éditeur, *pour poésies seulement*.

Je présume que les deux lettres que vous aurez reçues avant celle-ci vous auront frappé. Il faut faire attention à tant de choses! J'ai vraiment honte en pensant à tous les tintouins que je vous cause, et j'ai pitié de vous.

Et puis, quand je pense que dans ce chien de pays je n'ai trouvé que *vol, mensonge*, pertes forcées d'argent, et que par surcroît, la Belgique ne m'aura servi qu'à rendre toutes mes affaires à Paris plus difficiles, [il me prend des rages, biffé] je suis pris d'une sorte de fureur.

— Beaucoup de prudence, je vous en prie.

C. B.

La vie me devient ici de plus en plus intolérable. Je crois que les économies forcées que j'ai faites pendant deux mois ou six semaines ont exaspéré cette mégère <sup>(1)</sup>. Même quand on ne paye pas ces gens-là, il faut dépenser chez eux. Un malade qui mange beaucoup est honoré.

*Après-midi.*

M. Lécivain sort de chez moi. Je lui ai lu votre lettre, et celle des Garnier.

<sup>(1)</sup> La maîtresse de l'Hôtel du Grand Miroir.

L'écrivain était abasourdi, tant l'affaire lui paraissait sûre. Il m'a fait recommencer la lecture et m'a dit : « *Qu'est-ce que c'est que ce traité avec Lemer ?* » (Je n'ai jamais eu de traité avec Lemer.) — « *Qu'est-ce que c'est que ce traité avec Hetzel ?* » (Je lui ai raconté alors l'affaire Hetzel.) Alors il a conclu (en se souvenant que Lemer l'avait beaucoup consulté lui-même, L'écrivain, sur la valeur de cette affaire), que Lemer avait présenté l'affaire aux Garnier *comme lui appartenant*, mais en même temps de manière à les en dégoûter, voulant peut-être la faire lui-même et la revendre, ou simplement en dégoûter les autres.

La lettre que vous attribuez au Garnier, et qui est de quelque commis, est en effet si bête et si pleine de faussetés qu'il faut supposer quelque petit mystère.

Observez que *Lemer seul connaissait le traité avec Hetzel* qui n'a pas reçu son exécution, et que c'est sur les conseils de Lemer, (qui prétendait que le *Spleen* et les *Fleurs* décideraient l'affaire) que je suis aller [*sic*] prier Hetzel de me rendre ma liberté.

— Lemer a vu Hippolyte cinq fois. — Je vous répète mes conseils de prudence.

*Ne voyez personne sans me consulter. Tournez la page.*

J'ai peur maintenant que cet insuccès [ne détourne Garnier, biffé] chez les Garnier n'influence fâcheusement Dentu. Il faudrait, comme on dit, *le voir venir*, c'est à dire que peut-être dans la conversation [ces mots peuvent se présenter, biffé] il peut lâcher ces mots : « *Qu'est-ce que c'est donc que*

ces autres volumes pour lesquels un ami de M. Baudelaire a entamé une affaire? etc. . . » Alors, vous pourriez vous lâcher.

---

995. À JULES TROUBAT.

[Monsieur —  
Passage du Commerce, 2  
St-André-des-Arts]

Lundi 19 février 1866.

Mon cher Troubat,

Je suis, je vous l'assure, très sensible à la preuve d'amitié que vous me donnez ce matin. Vous savez que je ne suis pas un enfant gâté de la vie.

Mais je vous dirai que votre lettre m'a paru tant soit peu énigmatique; qu'est-ce que c'est que M. Lemerre? Sérieusement, je ne le connais pas du tout<sup>(1)</sup>.

Pendant 2 mois, Julien Lemer m'a laissé croire qu'il traiterait pour moi avec MM. Garnier pour la

<sup>(1)</sup> Nous n'avons pas cette lettre de Troubat, qui constituait évidemment une réponse à celle de Baudelaire en date du 14 février (n° 983). Mais une lettre subséquente du secrétaire de Sainte-Beuve, qui nous est en revanche parvenue (voyez *E.-J. CRÉPET*, p. 435-437), explique le malentendu: il y avait eu confusion dans son esprit, comme dans celui de son patron, entre Julien Lemer et Alphonse Lemerre, le jeune éditeur tant de l'*Art* que du *Parnasse contemporain*. Si bien qu'ils avaient l'un et l'autre recommandé Baudelaire à ce dernier, pensant par là l'aider dans ses négociations avec Garnier.



totalité de mes livres, excepté *Poe* et *La Belgique désbabillée*. Et puis un de mes amis qui est allé les voir<sup>(1)</sup> m'apprend hier qu'Hippolyte Garnier prétend n'avoir jamais vu Lemer, et que de plus ces Messieurs refusent.

Or, mon ami va se remettre en quête d'un éditeur. Je crois même qu'il a déjà demandé un rendez-vous à Dentu. — Faut-il prier mon ami *de cesser toute démarche* ?

Je crois que j'irai à Paris vers le 15 Mars. Car il faut que cette situation cesse. Tout le monde m'oublie. Il me faut un éditeur pour la collection de mes articles *Variétés*, 3 vol.<sup>(2)</sup>, un éditeur pour *Les Fleurs du Mal*, très augmentées, et *Le Spleen de Paris* (poèmes en prose) (je fais les dernières pages) 2 vol. et un éditeur pour *La Belgique désbabillée*, 1 vol.

Je relis votre petite lettre, et je ne comprends pas du tout si vous me recommandez M. Lemerre comme disposé à acheter *généralement des ouvrages de moi*, ou seulement *des livres de poésie*.

Un petit mot de réponse, *je vous en prie*.

Je suis assez content de mon *Spleen*. En somme, c'est encorc *Les Fleurs du Mal*, mais avec beaucoup plus de liberté, et de détail, et de raillerie.

Merci et bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Ancelle.

(2) «Variétés, 3 vol.», entendez *Paradis*, 1 vol., et *Contemporains*, 2 vol.

## 996. À FÉLICIEN ROPS.

Mon cher Rops,

Je suppose que ce bassin de Diable qui rayonne en Soleil au-dessus de votre lettre <sup>(1)</sup> est une allusion à ces vers :

*Mon rein, mon poumon, mon jarret  
Ne me laissent plus rendre hommage  
A ce Seigneur, comme il faudrait.  
« Hélas ! c'est vraiment bien dommage ! »  
Disent mon rein et mon jarret. <sup>(2)</sup>*

Auquel cas, votre allusion n'est pas un compliment, mais une satire de ma [force, raturé] vertu diminuée.

Faites le frontispice et l'affiche des *Fleurs* <sup>(3)</sup>.  
Après 7 mois de batailles malheureuses par lettres,

<sup>(1)</sup> La lettre à laquelle Baudelaire répond ici n'a pas, autant que nous sachions, été retrouvée. Mais on peut présumer avec vraisemblance que le « bassin de diable » qui l'ornait ressemblait fort à celui que l'artiste, dans son frontispice pour *l'Initiation sentimentale*, accompagnera de la légende : *Diaboli virtus in lumbis*.

<sup>(2)</sup> Vers extraits d'une des *Galanteries* des ÉPAVES : *Le Monstre ou le Paranymphe d'une nymphe macabre*, II, 2<sup>e</sup> strophe.

<sup>(3)</sup> La pièce qui nous occupe présente une particularité : c'est au-dessus de son dernier paragraphe que figure la date : 21 février 1866. Or, nous l'avons vu : il est arrivé plusieurs fois à notre auteur, surtout dans les dernières années de sa vie, de jeter dans son tiroir une lettre achevée, et puis de l'y reprendre, plusieurs semaines après, pour la compléter de quelques lignes que motivait une circonstance nouvelle. N'aurait-ce pas été le cas de celle-ci ? On est en droit de se le demander quand on se rappelle que, dès le 30 janvier (voyez notre numéro 976, page 238), Baudelaire savait que l'affiche des *Fleurs* n'était plus à faire, pour la raison qu'elle était faite. — Mais qu'advint-il de cette pierre lithographique dont Rops cherchait le placement aux termes de sa lettre reproduite dans cette même note ? fut-elle utilisée ? Pour notre part nous n'en avons jamais rencontré une seule épreuve et c'est en vain que nous en avons cherché mention dans les catalogues dressés par Exteens ou Ramiro. — Pour le frontispice des *Fleurs*, voyez page 291, note 4.

il a été décidé entre moi et quelques amis <sup>(1)</sup> qu'il fallait que j'allasse [moi-même, raturé] résoudre moi-même ces affaires à Paris. Il faudrait qu'un libraire fût bien bête pour ne pas comprendre tout ce qu'une chose sinistre gagne à être attifée par vous <sup>(2)</sup>.

Et maintenant, voulez-vous me faire bien plaisir, et sans grande peine ?

Vous savez quelle importance j'attache à l'art badin et profond, au sérieux masqué de frivolité <sup>(3)</sup>.

(1) A Paris, Ancelle, Manet, le commandant Le Josne, M<sup>me</sup> Meurice; à Bruxelles, Poulet-Malassis et Lécivain.

(2) Chose curieuse : ce mot d'*attifer* que notre poète d'ailleurs avait déjà employé dans *Danse macabre* :

*O charme d'un néant follement attifé!*

mais dont l'usage est assez peu fréquent, on le retrouve chez J. K. Huysmans et précisément à l'occasion d'un rapprochement de Rops avec Baudelaire : « Ainsi que les peintres du moyen âge que la figure de la Mort hantait, écrivait l'auteur de *Certains*, M. Rops l'approche, et, fasciné, tourne autour d'elle; son œuvre la choie, la dévie, l'*attife* dans ce sentiment baudelairien qui semble la dernière expression de l'art catholique chez les modernes. » Mais peut-être le souvenir, conscient ou non, du vers précité suffit-il à expliquer cette rencontre ?

(3) Il serait bien intéressant de vérifier dans l'œuvre de Baudelaire la sincérité de cette profession de foi; une telle recherche amènerait, croyons-nous, des résultats très surprenants; elle ferait apparaître une part donnée au badin et au frivole, dont l'importance n'a été jusqu'à ce jour qu'insuffisamment signalée. Il y a du badin dans beaucoup de *Fleurs du Mal*, et de toutes les sortes et à tous les degrés : du galant, du familier, du goguenard, du joyeux, du sinistre, du malicieux, du macabre, du sadique, etc. Mais le plus souvent il se trouve si bien fondu au sérieux et au profond, et il y est introduit par des moyens si variés que le lecteur ne s'avise guère de sa présence (voyez cependant *L'Imprévu*, *Une Martyre*, *Danse macabre*, *Le Monstre*, *Les Promesses d'un visage*, la parenthèse des *Petites Vieilles*, où on la trouve par endroits à l'état pur). Dans les *Petits poèmes en prose* (par exemple *Portraits de maîtresses*, *Le galant Tireur*, *Le Joueur généreux*, *La Soupe et les Nuages*, *Perte d'auréole*) l'emploi du badin au service du sérieux est également très sensible. Mais ce n'est pas dans une note qu'on peut traiter d'une telle matière; nous nous réservons d'y revenir quelque jour.

Si jamais homme fut marqué pour exécuter cet ambitieux programme, c'est vous<sup>(1)</sup>. Or, vous distribuez vos œuvres et vos souvenirs absolument comme ceux qui se torchent le cul dans les champs distribuent leurs papiers. Et le vent les emporte (les papiers).

Quant à ceux qui vous aiment et vous apprécient, ils ne peuvent rien attraper.

Rapportez-moi, à Bruxelles, quelques bribes de vous, *dessins, eaux-fortes, souvenirs parisiens*. (J'ai souvenir de quelques eaux-fortes charmantes qui sont chez Malassis, entre autres, de deux filles penchées sur un canapé, le lorgnon à l'œil!) (deux états différents)<sup>(2)</sup>.

Je vous prévient que, comme il est très probable que je trouverai un jour un libraire pour toutes mes élucubrations, je puis, si je veux, tout en rendant justice à vos talents, dire qu'un homme grave comme vous dépense trop en échelles

<sup>(1)</sup> En 1866, c'est-à-dire à la date de la lettre qui nous occupe, Félicien Rops, alors âgé de trente-trois ans, se recommandait déjà d'un important bagage, et c'est tantôt au domaine du sérieux, tantôt à celui du badin, qu'il avait le mieux réussi : dans le premier avec ses grandes lithographies (*La Médaille de Waterloo, L'Ordre règne à Varsovie, La Peine de mort*, etc.) qui témoignaient d'une réelle puissance; dans le second, avec ses planches galantes où il avait montré une imagination, une verve, des grâces vraiment extraordinaires. Mais il lui restait à fondre ses dons pour parvenir à une réelle originalité; les conseils de Baudelaire l'aiderent certainement à découvrir la voie qui devait le conduire aux œuvres les plus représentatives de sa manière, — à *Lassata*, à *Pornokratès*, à la *Dame au pantin*.

<sup>(2)</sup> Pour retrouver cette planche-là (qui ne figurait pas au catalogue de vente de Poulet-Malassis), c'est en vain que nous avons mis à la torture les Ropsiens les plus savants. « Il n'y a, à ma connaissance, comme « femme au lorgnon » qu'un dessin de Rops, qu'on appelle aussi *la Buveuse d'absinthe*, nous écrivait notamment M. Auguste Lambiotte. Et encore, elle n'a pas le lorgnon à l'œil, mais suspendu au bout d'un fil. »

de soie et en manteaux couleur de muraille <sup>(1)</sup>.

Je manque de goût, je le sens, et je tombe dans l'ignoble. Je veux dire que si vous ne me graissez pas la patte, je vous déshonorerai <sup>(2)</sup>.

Présentez, je vous prie, mes respectueuses sympathies à M. Pollet <sup>(3)</sup> et à Mad. Rops. Il me paraît inutile [de, raturé] que vous leur montriez ce badinage.

Bien à vous.

C. B.

Ah ! un Post-Scriptum !

Il me semble qu'une jolie eau-forte (faisant allusion à *Danse macabre*, *La Coquette maigre...*) serait un très suffisant frontispice.

Très effrayant, mais très pomponné, affreux, mais plein de coquetteries <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Allusion plutôt à l'œuvre qu'à la vie privée de l'artiste, semble-t-il.

<sup>(2)</sup> C'est ici le ton des *Bouffonneries*.

<sup>(3)</sup> Voyez page 199, note 3.

<sup>(4)</sup> Cf. la *Danse macabre* des *FLEURS DU MAL*, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> strophes :

*Elle a la nonbalance et la désinvolture*

*D'une coquette maigre aux airs extravagants.*

.....

*Sa robe exagérée, en sa royale ampleur,*

*S'éroule abondamment sur un pied sec que pince*

*Un soulier pomponné, joli comme une fleur,*

.....

*Pour dire vrai, je crains que ta coquetterie...*

— Si l'on se souvient ici qu'un mois auparavant Baudelaire s'informait du sort de *La Mort au bal masqué* (lettre 961, page 200), la présomption s'impose qu'il espérait obtenir de Rops, pour la troisième édition des *Fleurs du Mal*, un frontispice d'après cette toile. Mais son désir fut-il réalisé ? Sur ce point-là, les répertoires de l'œuvre gravé n'apportent rien. Les collectionneurs et experts ropsiens que nous avons consultés pencheraient pour la négative. Cependant nous avons relevé, dans le catalogue de la vente Emery (Ch. Bosse, 1918, n° 1438), l'annonce suivante : « *Frontispice de Félicien Rops pour les Fleurs du Mal, non utilisé, très rare (épreuve en bistre, sur Hollande)* ». Mais est-il bien sûr qu'il ne s'agissait pas de celui des *Épaves* ?

21 février 1866 <sup>(1)</sup>.

Je trouve votre frontispice des *Épaves* excellent, surtout *plein d'ingenium*. Mais on a eu tort de me montrer le dessin. La lumière a disparu <sup>(2)</sup>. Malheureusement, je ne suis pas du métier, et je ne peux pas expliquer comment vous assourdissez votre idée première. Ah! ça! vous n'allez pas m'en vouloir, je suppose, pour les libertés que je prends? C'est pour le coup, croyez-le, que je deviendrais votre ennemi.

---

997. À ANCELLE.

[Monsieur —  
Route de la Révolte, 11  
Neuilly-sur-Seine près Paris  
France]

Mercredi 21 février 1866.

Mon cher ami,

J'ai attendu votre réponse (pour les 100 fr.) hier matin à 8 heures, à 3 heures, et à 6 heures

<sup>(1)</sup> Voyez page 288, note 3.

<sup>(2)</sup> «... le dessin». Superbe pièce, au crayon lithographique rehaussé de gouache (48<sup>cm</sup> × 31,5) qui a fait longtemps l'ornement de notre cabinet, avant d'entrer dans la collection A. Godoy. — On. Évidemment Poulet-Malassis qui, n'ayant pas les mêmes raisons que Baudelaire pour décliner l'invitation de Rops (voyez page 238, note 1), avait dû rapporter de Namur et le cuivre des *Épaves* et le dessin. — *La lumière a disparu*. Le projet au crayon est beaucoup plus émouvant que le frontispice : d'abord parce que l'effet de la figure centrale ne s'y trouve pas contrarié par le détail des fleurs-pêchés, alors retenues pour leur simple masse; et puis parce que le bassin du Squelette s'y détache sur une coulée de lumière livide qui confère à l'ensemble le bénéfice d'une atmosphère surnaturelle.

du soir, et puis aujourd'hui aux mêmes heures<sup>(1)</sup>. Sans doute vous désirez me transmettre *en même temps* des nouvelles de Dentu. Mais dans ce cas, je risque d'attendre longtemps. Vous ne sentez pas jusqu'à quel point *ma situation est tendue*. — Je vous ai, selon votre désir, transmis quelques notes sur les libraires possibles; mais, excepté pour Dentu, chez qui vous étiez allé à tout hasard, je vous engage à laisser tout cela de côté, pour le moment. Lécrivain voulait vous dire cela, et il n'a pas osé. Ne m'en veuillez pas, mon cher ami, de ce que je vous dis là, et croyez que je garde une vive reconnaissance de toute l'amitié et de tout le dévouement que vous m'avez montrés. Mais franchement, tous ces tripotages, toutes ces considérations de commerce sont choses neuves pour vous, et puis je crains que dans ce Paris, où tout se répète comme dans un village, vous ne fassiez trop rapidement le tour des libraires possibles, et ne rendiez, sans le vouloir, l'affaire impossible, ou du moins trop difficile. [Ma... malgré vent et marées, biffé.] Mais ma grosse raison, je crois, — raison qui ne prouve que mon extrême faiblesse de caractère, — est l'attente de vos réponses me cause une agitation qui m'empêche complètement de travailler.

Malgré vent et marée<sup>(2)</sup> j'irai à Paris le 15 Mars, et après avoir causé, légèrement, avec quelques individus, je verrai s'il y a lieu de diviser mes livres en deux paquets, ou si, comme cela paraît plus raisonnable, je dois m'obstiner à n'en faire qu'un bloc.

(1) Voyez les lettres 990 et 992.

(2) Et non « malgré vents et marées », comme on lit dans *Lettres*.

Quant au *mystère Lemer-Garnier*, je n'en chercherai même pas la solution, Lemer seul a cette clef, et il a sans doute ses raisons pour ne pas la donner.

Dans une de vos dernières lettres, vous me dites que *le médecin de ma mère passe pour un homme incapable, mais qu'il ne faut pas le [lui, biffé] dire*. Cela m'a beaucoup alarmé. Nous [co. . ., biffé] couvons tous une maladie. Jugez [combien je, biffé] combien je serais inquiet si [si son état, biffé] l'état de ma mère s'aggravait! Je vous obéirai; mais franchement j'aurais fait le raisonnement contraire.

Depuis trois jours, j'ai déjà entamé les 100 fr. qui étaient soigneusement serrés. Ainsi quand vos 100 fr. arriveront, je ne pourrai plus offrir que 190 fr. Et si on les rejette avec mépris?

Présentez, je vous prie, mes bons souvenirs à Madame Ancelle.

Tout à vous et merci.

CH. BAUDELAIRE.

998. À MONSIEUR JOUSSET <sup>(1)</sup>.

[Monsieur —  
22, rue d'Amsterdam  
Paris]

21 février 1866.

Hélas! mon cher monsieur, vous vous souvenez que je vous dois beaucoup, mais vous ignorez

<sup>(1-3)</sup> Voyez la lettre 956. — On remarquera la promptitude avec laquelle Baudelaire avait accueilli le soupçon jeté par Lécivain sur la conduite de Julien Lemer, et dont rien en somme ne



dans quel état d'humeur et d'argent je suis. Je viens de faire une assez longue maladie; j'étais déjà fort mal en décembre. De plus je viens d'apprendre que je suis victime d'une perfidie d'ami, celui-là justement que j'avais chargé de ma *grosse affaire* <sup>(2)</sup>; car je ne compte que là-dessus; cette distance d'une journée de Paris m'empêche de gagner facilement *de petites sommes*, comme quand j'étais là-bas. — Bref il faut que j'aille à Paris mettre ordre moi-même à tout cela. Actuellement, c'est impossible. Je suis trop faible. Je crois bien que j'irai au plus tard entre le 15 et le 20 mars. Si je trouve une réussite, je penserai à vous.

Quoique je ne puisse rien aujourd'hui pour vous, croyez-moi tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Quant aux 300 <sup>(3)</sup> du 15 avril, soyez tranquille. Celui-là sera payé, nous renouvellerons ce procédé.

---

999. À MADAME AUPICK.

21 février 1866.

Enfin, ma chère mère, voilà une lettre qui me fait du bien. Te voilà, dis-tu, soulagée à la fois de tout ce qui t'alarmait. C'est merveilleux. Mais il faut me le récrire encore plusieurs fois, il me le

prouve le bien-fondé, et l'on estimera sans doute avec nous qu'il y a lieu de la rapporter à l'aggravation de son état. — C'est à 350 fr. et non 300, que s'élevait le montant du billet venant à échéance le 15 avril.

faut confirmer, et avec détails. Mon Dieu ! pourvu que cela dure !

Quant à moi, *je vais bien*, sauf quelques retours de fièvre, et un fond permanent de névralgie, comme en décembre. Je suis faible ; je suis raide ; je suis timide et maladroit, voilà tout.

Oui, je connais les mauvaises nouvelles<sup>(1)</sup>. Je viens d'écrire à Ancelle que je le suppliais de ne plus se mêler de rien ; mais sois tranquille, je lui ai dit cela d'une manière délicate<sup>(2)</sup>. — Il trouve le temps de t'écrire beaucoup trop, et à moi il n'écrit pas assez.

Les Garnier lui ont écrit une lettre qu'il m'a transmise et qui est pleine d'erreurs et de bêtises. Il est évident que Lemer avait présenté l'affaire aussi gauchement que possible. L'écrivain à qui j'ai montré la lettre d'Ancelle et celle de MM. Garnier, — et qui était convaincu, à l'avance, du succès, — m'a dit : « Il est possible que Lemer ait été volontairement très maladroit, afin de faire manquer l'affaire et de vous contraindre à *vous adresser directement à lui.* »

Ceci serait bien vilain. — Ancelle ne peut pas évidemment se conduire avec tact et habileté dans des choses tout à fait neuves pour lui. Je suis désolé qu'il ait été se jeter chez Dentu aussi étourdiment qu'il a fait chez les Garnier. Il faut absolument que je l'arrête. Ça va faire encore un libraire *brûlé* pour moi, et ce sera grave, parce qu'il va évidemment instruire Dentu du *non-succès* chez les Garnier, et répéter, comme choses vraies, toutes

<sup>(1)</sup> Le refus des frères Garnier.

<sup>(2)</sup> Voyez la lettre 997.

les objections fausses des Garnier. Dentu les répétera à d'autres, et ainsi de suite.

(Je te *supplie*, entends-tu bien? je te supplie, je t'*adjure* de ne pas écrire à Ancelle. Vous dépensez beaucoup de papier en conjectures dans des matières où vous n'entendez rien.)

Je m'obstinerai à présenter l'affaire *en bloc*. Lemer avait raison quand il me disait : « Ne séparez pas *les Fleurs* et *le Spleen de Paris* du reste. » Il paraît que Lemer a beaucoup consulté Lécivain sur la valeur commerciale, selon lui, de l'affaire. Est-ce drôle! Et n'est-ce pas suspect?

Quand je pourrai, j'irai à Paris. Oui, je connais l'histoire de la conférence ridicule de Deschanel [sic]. Le chroniqueur du *Temps* <sup>(1)</sup> a indiqué cela d'une manière badine et charmante. Mais une lettre d'Ancelle a servi, pour moi, d'excellent commentaire. — Je crois que ce brave homme est de l'avis de Deschanel. — Observe bien qu'il est très probable que les gens qui applaudissaient les vers, trouvaient il y a 9 ans, ce livre monstrueux et fou.

On dit (et je le crois aujourd'hui) que les autres nations sont encore plus bêtes que la nation française. Alors, il faut retourner vivre en France, malgré la bêtise de ce pays, ou s'en aller dans l'autre monde.

Je me propose, quand je verrai M. Deschanel, de le remercier. Je parie qu'il ne verra pas que je me moque de lui.

Je t'embrasse et je te supplie de ne jamais rester longtemps sans me parler de toi. CHARLES.

(1) Henry de la Madelène (numéro 988).

1000. À MADAME ANCELLE.

[Madame —  
 Avenue de la Révolte, 11  
 (en face de la Chapelle)  
 Pour remettre à M. Ancelle  
 NEUILLY-SUR-SEINE  
 PRÈS PARIS  
 France ]

Lundi 26 février 1866.

Madame,

Remerciez bien votre mari de tout le soin qu'il veut bien prendre de mes affaires. Je serais fort ingrat, si je ne reconnaissais pas quel mérite il a à [prendre, biffé] me consacrer ainsi une partie du temps [consacré, biffé] qu'il doit aux siennes<sup>(1)</sup>.

Je ne vous ai pas tout de suite accusé réception de vos 100 fr., parce que, le jour même où ils sont arrivés, je venais d'être repris par un rhumatisme à la tête. Cela ne permet pas d'écrire.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

Pour amuser M. Ancelle, qui est grand collectionneur de curiosités, j'enferme dans cette lettre une ignominie, *que je vous serai fort obligé de faire copier pour moi*. Car, puisque la sottise belge gagne même les Français, il faudra que je parle de cela dans mon livre sur la *Belgique*. Ce baron de Ponnat dont il est question ici, est cet imbécile qui avait

(1) L'embarras dont témoigne cette phrase se trouve expliqué au paragraphe suivant.

créé le *Candide*, journal athée et matérialiste, qui a été supprimé<sup>(1)</sup>.

Je vous demande pardon, Madame, de me servir de votre canal pour faire passer toutes ces saletés. — Dans la copie, faites souligner les passages soulignés.

Comme je crains d'offenser mad. Ancelle par ce bizarre envoi, je me ravise et je mets sur la suscription : *Pour remettre à M. Ancelle.*

---

1000 bis. À ANCELLE.

[S. d.]

À ajouter à la collection de vos curiosités<sup>(2)</sup>.

J'ai assisté à l'enterrement de ce misérable.

LA LIBRE PENSÉE  
ASSOCIATION  
POUR  
L'ÉMANCIPATION DES CONSCIENCES  
PAR L'INSTRUCTION  
ET  
L'ORGANISATION DES ENTERREMENTS  
CIVILS  
N° 37

Bruxelles, le 15 novembre 1864.

Monsieur,

La Commission Directrice vous invite à assister aux funérailles de Monsieur

L'abbé Louis-Joseph Dupont,  
ancien desservant du diocèse de Tournai,

<sup>(1)</sup> Baudelaire se tiendra parole : plusieurs feuillets de *Pauvre Belgique* sont consacrés aux athées, tant français que belges. Cependant il n'y sera question ni du *Candide* ni du baron de Ponnat.

<sup>(2)</sup> Le document qui suit, bien qu'il appartienne à la collection Ancelle et qu'on le retrouve dans *Pauvre Belgique*, ne peut pas être celui dont Baudelaire avait accompagné sa lettre précédente, puisque Ponnat n'y est point nommé. Mais la pièce manquante s'apparentait certainement à celle-ci, comme l'avait admis, avant nous, Féli Gautier.

mort en libre-penseur à Bruxelles, cette nuit, après une longue maladie, à l'âge de 63 ans.

L'enterrement aura lieu jeudi, 17 courant, à 3 heures de relevée, au cimetière de la ville, près la porte de Hal.

On se réunira, à 2 heures 1/2, à la maison mortuaire, rue Blaes, 44.

Le Secrétaire,  
Paul ITHIER.

Le Président,  
Henri BERGÉ.

1001. À MADAME AUPICK.

Lundi 26 février 1866. <sup>(1)</sup>

Ma chère mère, je ne comprends rien ou presque rien à ta lettre. Et ne pas comprendre ou ne pas être compris, c'est tout aussi humiliant. *Qu'est-ce que c'est que ces articles dont tu me parles ?* D'abord il n'y a pas d'article de Deschanel. Deschanel, professeur, dont raffolent [*sic*] les dames et les demoiselles (tu vois l'homme d'ici) a donné à Paris une *conférence publique* sur mes poésies. J'en ai été instruit par la chronique du *Temps* signée Henry de la Madelène, qui très spirituellement lui reproche d'avoir pris tant de mitaines pour présenter au public un *scélérat* tel que moi. Comme je connais Deschanel, j'ai deviné sa conférence. D'ailleurs, le commentaire d'Ancele, qui se connaît en littérature, comme les éléphants à danser le boléro, m'a confirmé mon opinion. — Je ne sais rien de plus. Je ne t'ai pas dit que je me moquerais de Deschanel, mais simplement que *je le remerciais*, ce qui, comme moquerie, me

<sup>(1)</sup> Voyez page 297.

paraît bien suffisant. Et j'ai ajouté qu'il prendrait mes remerciements au sérieux.

Autre erreur : celle-ci, de la part d'une maman est trop forte : ton fils n'a pas 46 ans. Il n'aura même 45 ans que dans un mois et quelques jours<sup>(1)</sup>.

Depuis longtemps, la maîtresse de l'hôtel me fait des scènes insupportables ; mais je les supporterai. On ne me donne plus mes notes. Mais je sais calculer approximativement. En février 1865 (il y a donc un an) je devais 1000 francs. Dans le courant de 1865, j'ai donné 1600 francs. C'est donc comme si je n'avais donné que 600 francs sur l'année qui vient de s'écouler. Je dois supputer à peu près (au moins) 200 fr. par mois.

Oui, j'ai voulu arrêter Ancelle. Sa pétulance et son zèle me faisaient peur. Bien que Paris ne soit pas un village, chaque profession est comme une espèce de village où tout se répète. Or, une série d'échecs chez plusieurs libraires serait pour moi d'un effet désastreux. Je ne doute pas du tout de l'amitié d'Ancelle. Mais je crois qu'il peut, par trop de zèle, devenir brouillon. Je ne l'avais prié que d'une chose : débrouiller le mystère Lemer-Garnier, et, loin d'y réussir, il a amené le désastre. (Je te le répète, ne lui écris pas à ce sujet, *ce serait trop désobligeant pour lui*). Il y a un mystère qui restera inexpliqué. H. Garnier avait consulté Sainte-Beuve, *signe de désir*, H. Garnier avait témoigné *plusieurs*

(1) Notons à ce sujet que M<sup>me</sup> Aupick, dans une lettre inédite à Charles Asselineau, écrit que son fils est venu au monde le 7 avril 1821, et non le 21, comme l'a dit Théophile Gautier dans la biographie placée en tête des *Œuvres complètes* (édit. Lévy), ni le 9, comme on lit dans ses actes de naissance et de baptême.

fois le désir de prendre mes œuvres. Auguste Garnier, qui se trouve sans doute assez riche, déteste l'esprit d'aventures de son frère. MM. Garnier, dans leur lettre de refus, donnent des raisons absurdes et font allusion à des choses qui n'existent pas. Ou Lemer a été d'une gaucherie impardonnable, ou il a présenté l'affaire de manière à la faire échouer, dans le but de s'en emparer lui-même; et enfin l'impatience d'Annelle aura fourni à A. Garnier l'occasion de dominer son frère Hippolyte.

Annelle n'a pas encore de réponse de Dentu, relativement à la *Belgique*.

J'espère que j'irai à Paris le 15 mars, et je tâcherai d'aller t'embrasser. Ça me fera du bien.

Quant à ma santé, je te promettrai bien tout ce que tu voudras, parce que j'espère bien que je ne serai jamais dans le cas de me faire emporter comme un malade <sup>(1)</sup>. Quant à ces retours de rhumatisme, de névralgies, à ce manque de souplesse, quoi d'étonnant dans un climat si humide, et dont les habitants aiment tant l'humidité que, même quand il pleut à seaux, ils lavent leurs maisons, non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur?

Je t'embrasse bien et te supplie de ne pas t'inquiéter.

CHARLES.

(1) On sait comment la fortune allait se charger de bousculer cette confiance-là, et en quel état, hélas! Baudelaire sera ramené à Paris six mois plus tard, au début de juillet. Rendant compte de ce sinistre retour, Asselineau, qui était allé attendre son ami à la descente du train, écrira : « Lorsque je le vis s'avancer soutenu par Stevens, s'appuyant du bras gauche et portant sa canne amarrée au bouton de son habit, j'eus le cœur serré et les larmes me montèrent aux yeux. En m'apercevant, il poussa un éclat de rire, long, sonore, persistant, qui me glaça. »



## 1002. À LA MÊME.

Lundi 5 mars 1866.

Ma chère mère, comme je sais que les moindres bagatelles qui me concernent peuvent t'amuser, je t'envoie cet article<sup>(1)</sup>, en trois numéros (il n'y en a que deux; je n'ai pas reçu le premier) paru, il y a déjà longtemps.

Il y a du talent chez ces jeunes gens; mais que de folies! quelles exagérations et quelle infatuation de jeunesse! Depuis quelques années je surprénais, çà et là, des imitations et des tendances qui m'alarmaient. Je ne connais rien de plus compromettant que les imitateurs et je n'aime rien tant que d'être seul. Mais ce n'est pas possible; et il paraît que *l'école Baudelaire* existe.

Tu m'écris bien des extravagances, ma chère mère, et tes reproches sur mon imprudence ne me consolent pas. — J'ai été dupe, dupe de la Belgique, et puis dupe de Lemer. — J'ai été privé de toi deux ans de plus que je ne croyais, après l'avoir été si longtemps déjà. Il faut maintenant que je me débrouille tout seul, et que je répare le mal. Tu pourrais bien m'abandonner à mon sort, sans y ajouter les reproches.

Enfin j'aime encore mieux des reproches que rien du tout. Car ton silence est toujours pour moi ce qu'il y a de plus alarmant. Puisque tu ne me dis rien de ta santé, c'est que cela va bien, *n'est-ce pas?*

(1) L'article enthousiaste de Verlaine, paru dans *L'Art*, 16 et 20 novembre, et 23 décembre 1865.

Je vais travailler 15 jours activement à mon *Spleen de Paris*, et à quelques bagatelles; tout cela fini (excepté la *Belgique*), je vais à Paris tenter la fortune moi-même. Évidemment, je serai obligé de retourner à Bruxelles; mais, si j'ai réussi à Paris, si j'ai réussi à opérer ma vente, je ne retournerai en Belgique que pour peu de jours. Il faut bien que je fasse quelques courses, que je règle mes comptes et que je déménage.

Crois-tu donc que j'éprouve du plaisir à vivre dans un lieu peuplé de sots et d'ennemis, où j'ai vu plusieurs Français malades comme moi et où je crois que l'esprit s'altère comme le corps, *sans compter que je me fais oublier*, et que je *dénoue*, sans le vouloir, *toutes mes relations en France* ?

Mon installation à Honfleur a toujours été le plus cher de mes rêves.

J'ai appris que Sainte-Beuve avait été fort malade. Il m'écrit qu'il se porte bien. En sa qualité d'ancien carabin, ne s'est-il pas avisé, malgré l'avis de tout le monde, malgré les dangers augmentés par son âge, d'exiger qu'on lui fît une opération douloureuse ? Enfin, la chose a réussi<sup>(1)</sup>.

Depuis quelques jours j'ai supprimé le vin le matin. De la viande froide et du thé, à l'anglaise. — Le grand avantage, c'est qu'on peut travailler tout de suite et longtemps. Mais cette petite ivresse de thé me donne un peu de congestion, à peu [près] comme celle qu'on éprouve quelquefois à la tête quand on mange une glace. Or, j'ai maintenant une peur extrême de tous les maux de tête. Ce M. Lécivain (qui est allé voir Lemer, et

(1) Voyez pages 262-263.

qui est revenu ici) vient d'être repris par les névralgies, les affections bilieuses et les sueurs froides. Or, cet homme, qui est un colosse de force, est dans un état bien pire que n'a été le mien.

Je t'embrasse.

C. B.

Je ne reçois plus un mot d'Ancelle, depuis longtemps déjà. Si je l'ai offensé, *ce n'est pas faute de précautions*. — Je le verrai à Paris.

---

1003. À JULES TROUBAT.

[Monsieur —  
Passage du Commerce, 2  
Saint-André-des-Arts  
Paris.]

Lundi 5 mars 1866.

Mon cher Troubat,

Je crois que j'ai oublié de vous remercier de votre lettre du 20 Février<sup>(1)</sup>. — J'ai reçu de M. Lemerre deux des trois numéros de *l'Art* contenant l'article qui me concernait<sup>(2)</sup>. L'oubli du premier numéro ne vaut pas que vous le dérangez. J'ai parcouru ces deux journaux. Ces jeunes gens ne manquent certes pas de talent, mais que

<sup>(1-2)</sup> Voyez les lettres 983 *in fine*, et 995, ainsi que la précédente, note 1.

<sup>(3)</sup> Baudelaire répète ici ce qu'il venait d'écrire à sa mère.

de folies! que d'inexactitudes! quelles exagérations! quel manque de précision! Pour dire la vérité, ils me font une peur de chien. Je n'aime rien tant que d'être seul.

Je persiste dans mon idée de faire un bloc de mes six volumes. Je suivrai le conseil de Sainte-Beuve; j'irai moi-même tâter la fortune à Paris, dans une vingtaine de jours<sup>(1)</sup>. Je verrai peut-être ce M. Lemerre; mais je ne lui parlerai qu'avec beaucoup de discrétion, et seulement de quelques MIGNONNES brochures, PRINCIPAUX EXTRAITS *des trois volumes de variétés critiques*, brochures que je conçois faites dans le système de la *Bibliothèque originale*<sup>(2)</sup>. Mais cela n'est pour moi qu'un horrible pis aller, pour le cas où je ne pourrais pas imposer ces Variétés en même temps que *les Fleurs du Mal*, *le Spleen de Paris* et *la Belgique déshabillée*. Ah! ce *Spleen*, quelles colères, et quel labeur il m'a causés! Et je reste mécontent de certaines parties.

Je vous ai conté *le désastre Lemer-Garnier*. M. Lécivain, qui a vu Lemer à son dernier voyage à Paris, est convaincu que Lemer a présenté la chose à Garnier aussi maladroitement que possible, mais avec préméditation, pour me contraindre à me réfugier chez lui. Je n'aime pas ces idées trop profondes. Mais Lemer m'est devenu suspect.

(1) Sainte-Beuve lui avait écrit le 5 janvier : « Vous finiriez mieux, ce me semble, vos affaires en quelques jours ici que pendant des années de là-bas. »

(2) Jolie collection alors publiée par René Pincebourde dans le format in-18, sur beau papier, avec un titre en rouge et noir, et parfois un frontispice. Janin, Monselet, Larchey, Claretie, Littré notamment y étaient représentés.

Vous seriez bien gentil de me trouver l'adresse de Léon de Marancour, — vous trouverez ça chez Achille Faure dont j'ignore aussi l'adresse.

Je pense à *Dentu*, à *Faure*, et peut-être à me rabibocher avec *ce monstre de Lévy*. Mais je suis devenu plus bête, plus gauche que je n'ai jamais été.

J'ai été bien heureux d'apprendre le rétablissement de Sainte-Beuve. Je n'ai éprouvé d'émotions de ce genre, pour la santé d'autrui, que pour E. Delacroix, qui était pourtant un grand égoïste. Mais les affections me viennent beaucoup de l'esprit <sup>(1)</sup>.

J'espère bien qu'à Paris nous dînerons un soir, avec lui (Sainte-Beuve) <sup>(2)</sup>.

Tout à vous.

C. B.

Je vous apporterai, à vous, et à lui, une bagatelle qui n'a d'autre mérite que la rareté <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Baudelaire se rencontre ici avec Poe : « Dans l'étrange anomalie de mon existence, les sentiments ne me sont jamais venus du cœur, et mes passions sont toujours venues de l'esprit » (*Bérénice*).

<sup>(2)</sup> Dans sa réponse (en date du 10 mars, on la trouvera in *E.-J. CRÉPET*, p. 437-440), on voit Troubat fournir les adresses demandées, parler en termes émus de la mort de Delacroix, promettre à Baudelaire, au nom de son patron, qu'ils dîneront de compagnie rue du Mont-Parnasse, et insister sur le marasme que connaît alors l'édition.

<sup>(3)</sup> Jules Troubat nous a dit en personne n'avoir jamais su en quoi consistait cette « bagatelle ».

1004. À MADAME AUPICK.

Mardi 20 mars <sup>(1)</sup>.

Ma chère mère, je ne suis ni bien ni mal. Je travaille et j'écris difficilement. Je t'expliquerai pourquoi. Car je me proposais depuis longtemps de t'écrire, et je crois que ce soir ou demain matin je te répondrai, relativement à tout ce que tu me demandes. C'est forcément que je recule mon voyage à Paris. Mais je le ferai, car c'est absolument nécessaire. — Désormais je ne resterai plus si longtemps sans t'écrire.

<sup>(1)</sup> On remarquera qu'il y a ici un «trou» dans la correspondance : elle est muette pour la période qui s'étend du 5 au 20 mars. C'est au cours de cette quinzaine-là, croyons-nous, qu'il faut, avec Eugène Crépet, placer la dernière visite à Rops et la chute sur les dalles de l'église Saint-Loup, pour lesquelles nous repoussions plus haut (page 238, note 1-2) la date du 4 février, et pareillement cette soirée chez Neyt dont on doit à M. Maurice Kunel l'émouvante relation. Résumons celle-ci pour les lecteurs qui n'en auraient pas eu connaissance : Neyt, sur la nouvelle que Baudelaire est rentré de Namur, l'a invité à dîner. Baudelaire se montre exact au rendez-vous. Mais, tout au long du repas, malgré la bonne chère et les attentions que lui a prodiguées son hôte, il est demeuré sombre et taciturne, et même par instants il a donné des signes d'égarement. De sorte qu'après son départ, le bon Neyt se reproche de ne l'avoir pas reconduit et se lance à sa recherche. C'est à une heure tardive et dans une taverne déjà vidée de ses clients, qu'il finit par le retrouver, affaissé sur une banquette, ivre de chagrin et d'eau-de-vie. Bon gré mal gré il le ramène à son hôtel, le hisse dans l'escalier, l'installe dans sa chambre ... «Allez-vous-en ! Allez-vous-en !» lui criait Baudelaire furieux ... — A ce témoignage de Neyt dont nous avons déjà reconnu le caractère pathétique, et qui d'ailleurs présente toute la vraisemblance de la véridicité, — voyez page 317 une lettre de Poulet-Malassis disant qu'il ne laissait plus mettre de

Pauvre chère petite mère, c'est moi qui suis cause que tu as été inquiète ! (avec un seul t). L'orthographe a si souvent varié en France, que tu peux bien, d'ailleurs, te permettre quelques petites bizarreries, comme Napoléon et Lamartine.

Si tu ne reçois pas les deux lettres en même temps, tu recevras la seconde<sup>(1)</sup> un jour après celle-ci.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Si tu as envie de lire les *Travailleurs de la Mer*<sup>(2)</sup> je te les enverrai dans peu de jours.

cognac sur sa table quand Baudelaire venait s'y asseoir — nous n'avons rien à objecter, sauf cependant la date à laquelle les faits se trouvent rapportés : le 29 mars, est-il précisé dans *Baudelaire en Belgique* (p. 159). Mais, comme on ne tardera pas à le voir ici même, dès le 23 mars notre malheureux poète était tombé *impotent* ! Comment, dans cette condition, aurait-il pu aller dîner en ville six jours plus tard ? Nul doute pour nous que Ch. Neyt qui était très âgé quand M. Kunel l'accoucha de ses lointains souvenirs, n'ait commis quelque confusion. Aussi bien nous aurons à relever une autre infidélité de sa mémoire sous notre numéro 1009 (page 316, note 2).

<sup>(1)</sup> « Celle-ci » est, autant que nous sachions, la dernière que Baudelaire ait tracée de sa main, et, chose curieuse, la graphie en est nette, ne témoignant que d'une seule hésitation : à la quatrième ligne, où, avant *t'écrire*, on lit, sous des ratures : *t'é... t'é*. Pour « la seconde », il paraît presumable qu'elle ne fut point écrite.

<sup>(2)</sup> On devait trouver, dans les papiers du poète, une courte note relative à cet ouvrage. Nous l'avons reproduite dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, page 339.

1005. À LA MÊME.

Brux., vendredi 23 mars 1866.

Ma chère mère,

Depuis longtemps, très longtemps M. A. <sup>(1)</sup> ne m'a rien répondu. J'avais l'intention de retarder mon voyage de Paris jusqu'à ce que j'eusse fini un travail et reçu quelques acomptes pour l'hôtel; mais depuis trois jours, depuis ma dernière lettre une crise nouvelle est survenue et me voilà impatient.

Écris si tu peux à M. A. d'envoyer *tout de suite* à madame Lepage maîtresse de mon hôtel de l'argent, — ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra. Surtout, de sa part, *pas d'indiscrétion, ni trop de zèle*. Souligne cela dans ta lettre.

Le médecin <sup>(2)</sup>, qui a la bonté d'écrire sous ma dictée t'engage à ne pas te monter la tête et me dit que dans quelques jours je serai prêt à reprendre mon travail.

Je t'embrasse, ton fils

CHARLES.

---

<sup>(1)</sup> Lire Ancelle.

<sup>(2)</sup> Toujours Léon Marcq sans doute puisqu'on le trouve désigné sans autre explication dans le billet suivant postérieur de trois jours — les trois jours utiles pour que la réponse de M<sup>me</sup> Aupick demandant son adresse, ait pu parvenir de Honfleur à Bruxelles



1006. À LA MÊME<sup>(1)</sup>.

Lundi 26 mars 1866.

Ma chère mère,

Puisque tu exige [*sic*] que je te réponde de suite, il faut que tu saches que j'écrive [*sic*] mon nom de travers est un grand travail de cerveau pour moi. Je crois que M. A. n'enverra pas les mille francs à madame L.

Je ne veux pas qu'il vienne me chercher.

L'avant-veille de ma crise un ami de Paris<sup>(2)</sup> m'offrait de l'argent de la part de mes amis si je me sentais malade et je désirais retourner brusquement en France. J'ai répondu que non, croyant y aller bientôt moi-même. Tous mes amis et les médecins sont d'avis que je lâche pendant six mois tout [*sic*] affaire littéraire et que je vive de la vie des champs.

M. Léon Marcq, 10, place de l'Industrie<sup>(3)</sup>.

Comment vas-tu ?

Je t'embrasse.

CHARLES.

(1) Cette lettre est d'une autre main que la précédente. Nous en respectons les particularités. Est-il nécessaire d'ajouter qu'ici A = Ancelle comme madame L = M<sup>me</sup> Lepage, l'hôtelière du Grand Miroir ?

(2) Nous ne savons lequel.

(3) Voyez la note 2 sous la lettre précédente, et, pour le D<sup>r</sup> Léon Marcq, page 214, note 2.

1007. À CATULLE MENDÈS <sup>(1)</sup>.

[Monsieur —  
16, rue de Douai,  
Paris.]

Bruxelles, 29 mars 1866.

Mon cher ami,

Je vous remercie vivement : tout ce que vous m'annoncez est bien et je suis content de votre titre <sup>(2)</sup>. J'ai reçu déjà hier d'un imprimeur nommé Toinon à cheval sur S<sup>t</sup>-Germain et Paris, j'ai renvoyé hier soir au bureau de Paris les épreuves corrigées, moitié par moi, moitié par Millot parce que, étant fort malade j'écris d'une manière indéchiffrable. Vous recevrez cette lettre demain matin vendredi, je vous serai très reconnaissant d'ajouter votre œil de correcteur aux nôtres <sup>(3)</sup>.

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

id.

G. MILLOT.

<sup>(1)</sup> Cette lettre tout entière, y compris les initiales C. B. est d'une écriture étrangère, sans doute celle du co-signataire G. Millot. Mais qui était celui-ci, et comment, par suite de quelles circonstances il se trouvait au chevet de Baudelaire, nous l'ignorons totalement.

<sup>(2)</sup> Par une lettre non datée, mais qui est certainement des derniers jours de mars, et que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, Série de guerre n° 4 (1940), Mendès venait de prier Baudelaire de lui renvoyer d'urgence les épreuves de ses vers à paraître au *Parnasse contemporain* (imprimé chez Toinon), et de lui dire s'il était content tant du choix des pièces retenues, pour lequel leurs amis communs avaient été consultés, que du titre collectif de *Nouvelles Fleurs du Mal* qui «serait très avantageux» aux publicateurs. Il ajoutait que Baudelaire recevrait incessamment les 100 francs promis et six exemplaires.

<sup>(3)</sup> Mendès s'acquitta-t-il de ce devoir ? Le fait est que le texte du *Parnasse contemporain* se laisse deviner fautif en plusieurs

P. S. C'est MADRIGAL TRISTE et non pas LE MADRIGAL ; c'est ÉPIGRAPHE POUR UN LIVRE CONDAMNÉ et non pas ÉPIGRAPHE POUR UN LIVRE ; À UNE MALABARAISE et non pas à UNE MALABRAISE.

Le dernier vers de la pièce intitulée : BIEN LOIN D'ICI doit être précédé d'un tiret (—), pour lui donner une forme d'isolement, de distraction.

LES PLAINTES D'UN ICARE au lieu de LES PLAINTES D'UN ICARRE.

*Nouvelles fleurs du Mal* doit être écrit de telle façon que FLEURS DU MAL soit un titre distinct du mot NOUVELLES <sup>(1)</sup>.

C. B.

---

endroits. Nous en avons d'ailleurs fait la remarque (dans notre édition critique des *Fleurs du Mal* procurée en collaboration avec M. Georges Blin, chez José Corti, en 1942) avant même d'avoir eu connaissance de la présente lettre et, par elle, des conditions toutes particulières où ce texte-là fut établi.

<sup>(1)</sup> Au cours de son article mentionné page 229, note 1, M. Yves-Gérard Le Dantec a insisté à juste titre sur l'émouvant témoignage qu'apporte cette lettre. Qu'on y songe ! Baudelaire sent déjà peser la menace de l'implacable destin qui fera de lui tout à l'heure une lamentable épave ! déjà c'est à peine s'il peut former son nom, et les plus ignobles soucis matériels s'ajoutent à ses inquiétudes et à ses souffrances. Cependant il trouve encore le courage et la force de revoir ses vers et d'entrer à leur sujet dans les plus minutieuses recommandations !

1008. À ERNEST PRAROND.

29 mars 1866.

Mon cher Prarond,

Je vous suis très reconnaissant pour le livre *Airs de flûte* que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je l'ai rapidement parcouru, et il m'a fait l'effet d'être ce que j'appellerais les annales de l'amitié. J'oubliais de vous remercier aussi du charmant souvenir qui est en tête.

Quant à la lecture du volume, je ne peux vous parler que de ce que j'ai déjà lu : *La Question d'Orient*. Je la trouve excellente, magnifiquement rimée et très drôle. J'attire seulement vos yeux sur le vers 5 (page 270) qui est faux <sup>(1)</sup>.

Je lirai tout le reste, cher ami, et je vous remercie de tout mon cœur. Je suis un peu malade, et je ne vous écris pas moi-même <sup>(2)</sup>.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

<sup>(1)</sup> Titre complet : *Airs de flûte sur des motifs graves* par Ernest Prarond, 1866. *La question d'Orient*, mascaradé en deux actes avec un épilogue, dédiée à Privat d'Anglemon qui y avait aidé, termine le volume où Baudelaire avait rencontré bien des noms familiers à ses débuts dans la carrière littéraire : Gustave Le Vavasseur, Jules Buisson, Philippe de Chennevières, Auguste Dozon, etc. — Le vers faux — nous empruntons ce renseignement-là aux *Vers retrouvés* de M. Jules Mouquet (p. 43) — :

..... votre cave,  
 Mon oncle, est-elle bien riche ? ... Aurons-nous de bon vin ?

M. Mouquet ajoute que, dans certains exemplaires, Prarond a biffé bien qui faisait un pied de trop.

<sup>(2)</sup> Nous ignorons qui tenait la plume pour ce billet dont nous n'avons pas eu l'original entre les mains.

1009. À ANCELLE (1).

[Monsieur —  
Maire de Neuilly, Bruxelles, vendredi 30 mars 1866.  
11, route de la Révolte, [Timbre postal du 31.]  
Neuilly-sur-Seine  
près Paris] France

Mon cher ami,

Je vous remercie vivement de votre toute cordiale lettre, j'en apprécie tous les excellents sentiments, mais je vois avec peine que *d'un côté* vous vous pressez un peu trop et *que de l'autre c'est surtout pour complaire à ma mère* (2).

1° Je ne peux pas bouger; 2° J'ai des dettes; 3° J'ai pour finir mon travail cinq ou six villes à visiter.

Nous nous entendrons par lettres infiniment bien sur une foule de points. Ne négligez pas la femme de l'hôtel. Sans recommencer l'affaire Dentu, sachez seulement ce qui s'est passé dans son esprit, et ne lui laissez le plan (3) que s'il tient à faire l'affaire. Dites-lui si vous voulez que je suis souffrant, mais ne lui dites pas la vérité sur mon cas.

*Écrivez-moi quelques mots et présentez mes respects à votre femme.*

(1) En haut de la pièce autographe on lit, de la main du destinataire : « Dernière lettre de Baudelaire à Ancelle ». Cependant quelques jours plus tard ce dernier allait écrire à Poulet-Malassis : « Je suis quelque peu intrigué par la lettre qu'il (Baudelaire) vous avait dictée pour moi. Je sais quelle peut être sa fantaisie. Il a de mauvais moments quelquefois à mon égard. Je les lui pardonne bien volontiers » (11 avril). Ainsi donc il a dû y avoir une autre lettre de Baudelaire à Ancelle qui, celle-là, était restée aux mains de Poulet-Malassis. Mais quel en était l'objet, nous l'ignorons absolument.

(2) Cf. nos numéros 1006 et 1010.

(3) *L'Argument de Pauvre Belgique.*

*Ma mère voulait offrir mille francs à cette fichue bête<sup>(1)</sup>, obéissez-lui.*

*Excusez mon style écourté, j'emprunte la plume d'un autre<sup>(2)</sup>.*

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

1010. À MADAME AUPICK.

Bruxelles, vendredi 30 mars 1866.

Ma chère mère,

La réponse transmise lundi t'est arrivée mardi soir. Mercredi, jeudi et aujourd'hui vendredi, tu aurais pu me donner de tes nouvelles, si tu ne l'as pas fait, c'est que tu supposes que je ne m'inquiète que de moi.

Il faut absolument que tu me donnes de tes nouvelles.

J'ai reçu une lettre de A[ncelle] qui me dit qu'il viendra bientôt. C'est inutile, au moins prématuré.

(1) On sait qu'à la prière de M<sup>me</sup> Aupick, Ancelle allait accourir à Bruxelles, et que son premier soin y fut d'acquitter les dettes criardes de son pupille.

(2) Cet autre, aux termes de ses propres déclarations qu'a recueillies M. Maurice Kunel (*Baudelaire en Belgique*, 1944, p. 159), aurait été Charles Neyt. Et, nous l'avons déjà dit dans notre annotation du numéro 1004, nous n'avons aucune raison de mettre en doute la véracité de Neyt. Force nous est cependant une fois de plus de constater que son témoignage ne s'accorde pas en tous points avec le document. «Dites si vous voulez à ma mère que je suis souffrant, mais ne dites pas la vérité sur mon cas», lit-on dans le résumé qu'il faisait à M. Kunel de la lettre qui nous occupe. Or, dans celle-ci, que nous avons eue en original sous les yeux, ce n'est pas auprès de sa mère que Baudelaire recommandait à Ancelle de garder le silence sur la gravité de son état, mais auprès de Dentu.

1° Parce que je ne suis pas en état de bouger,  
 2° Parce que j'ai des dettes,  
 3° Parce que j'ai six villes à visiter, mettons  
 15 jours. Je ne veux pas perdre le fruit d'un long  
 travail.

Je sens qu'il a surtout à cœur de te complaire  
 et de t'obéir <sup>(1)</sup>; c'est pour cela que je t'en écris;  
 je suis d'ailleurs disposé à revenir le plus vite  
 possible.

Écris-moi longuement et minutieusement sur toi.  
 Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Voyez la lettre précédente.

<sup>(2)</sup> Le lundi, 9 avril suivant, Poulet-Malassis écrivait à Jules  
 Troubat :

«Voici, en peu de mots, la vérité sur la maladie de Baudelaire.

«Depuis six mois, tout l'ensemble du système nerveux était,  
 chez lui, fort compromis. Il a négligé de tenir compte de sym-  
 ptômes et d'avertissements graves, et, contre l'avis des médecins  
 et les prières de ses amis, a continué à user et abuser d'excitants.  
 Sa volonté était si faible à cet égard contre ses habitudes, qu'on  
 ne mettait plus d'eau-de-vie sur la table, chez moi, pour qu'il  
 n'en bût pas. Autrement, son désir était irrésistible.

«Il y a quinze jours, — dix-huit jours, — il a dû s'aliter.  
 Vertiges, ataraxie [ ataxie ? ] du côté droit, bras et jambes.

«J'aurais voulu le reconduire à Paris, ou mieux auprès de sa  
 mère. Il s'y est refusé avec une sorte de colère.

«Il y a eu, vendredi huit jours, la paralysie du côté droit s'est  
 déclarée en même temps que le ramollissement du cerveau.

«J'avais cru devoir écrire à l'homme d'affaires de sa mère,  
 M. Ancelle, maire de Neuilly, qui est venu. On a décidé, non  
 sans peine, Baudelaire à quitter l'hôtel pour une maison de  
 santé soignée par des Sœurs [sic]. Au fait, c'est une sorte d'hô-  
 pital, mais le seul lieu où on pût le mettre ici convenablement».  
 (E.-J. CRÉPET, p. 190-191).

C'est, on le voit, le vendredi 30 mars, le jour même où il  
 dictait la dernière lettre ici recueillie, que Baudelaire avait été  
 frappé de l'attaque dont il ne devait pas se remettre. Et mainte-  
 nant, pendant quelque dix-huit mois, il allait connaître l'horreur  
 sans nom de se survivre à lui-même, incapable de s'exprimer,  
 et conscient de sa déchéance.





# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES DESTINATAIRES.

(Les numéros qui accompagnent les noms sont ceux des lettres  
dans ce recueil.)

- |  |  |
|--|--|
| <p>ANCELLE, 870, 872, 875,<br/>880, 881, 883, 889, 896,<br/>900, 903, 913, 918, 919,<br/>926, 929, 930, 931, 934,<br/>935, 940, 942, 945, 947,<br/>953, 954, 957, 964, 966,<br/>970, 973, 975, 976, 980,<br/>987, 990, 992, 993, 994,<br/>997, 1000 <i>bis</i>, 1009.</p> <p>ANCELLE (M<sup>me</sup>), 1000.</p> <p>ASSELINÉAU (Ch.), 978.</p> <p>AUPICK (M<sup>me</sup>), 869, 878,<br/>882, 885, 892, 904, 906,<br/>907, 909, 914, 915, 932,<br/>937, 948, 949, 955, 958,<br/>960, 967, 979, 981, 982,<br/>985, 988, 999, 1001,<br/>1002, 1004, 1005, 1006,<br/>1010.</p> <p>BANVILLE (Théod. DE), 894.</p> <p>CALONNE (Alph. DE), 893.</p> <p>CHAMPFLEURY, 911, 912, 950.</p> <p>COINDARD, 924.</p> <p>DENTU (Ed.), 991.</p> <p>DIRECTEUR DU MONT-DE-<br/>PIÉTÉ, 871.</p> <p>FRÉDÉRIX (G<sup>e</sup>), 902.</p> <p>HETZEL, 921.</p> <p>HUGO (M<sup>me</sup> V.), 968.</p> <p>HUGO (Ch.), 876, 944 <i>bis</i>.</p> <p>JOUSSET, 956, 998.</p> | <p>LA MADELÈNE (Henry de),<br/>877.</p> <p>LE JOSNE (Comm' Hippolyte),<br/>874, 939, 951, 952, 989.</p> <p>LEMER (Julien), 879, 886,<br/>920, 923, 933, 943, 959.</p> <p>LÉVY (Michel), 884, 891,<br/>897.</p> <p>MANET (Ed.), 908, 946.</p> <p>MARCELIN (Louis), 887.</p> <p>MENDÈS (Cat.), 938, 971,<br/>972, 974, 1007.</p> <p>MEURICE (M<sup>me</sup> Paul), 873,<br/>910.</p> <p>MONT-DE-PIÉTÉ (v. Direc-<br/>teur).</p> <p>PARFAIT (Noël), 898.</p> <p>POULET-MALASSIS, 888, 901,<br/>916, 917, 925, 927, 941,<br/>944, 965, 973 <i>bis</i>, 984,<br/>986, (voyez [Rouillon]).</p> <p>PRAROND (Ern.), 1008.</p> <p>ROPS (Félicien), 961, 996.</p> <p>R[OUILLON] (E.), 890.</p> <p>SAINTE-BEUVE, 895, 899,<br/>905, 928, 936, 962, 963,<br/>969, 977.</p> <p>SCHERMANS (M<sup>me</sup>), 909 <i>bis</i>.</p> <p>TROUBAT (Jules), 983, 995,<br/>1003.</p> <p>VITU (Aug.), 922.</p> |
|--|--|



# TABLE DES MATIÈRES.

## TABLE CHRONOLOGIQUE.

(L'astérisque désigne les lettres dont le texte n'a pu être établi sur l'autographe.)

1865

	Pages.
869* A M <sup>me</sup> Aupick. 1 <sup>er</sup> janvier.....	1
870. A Ancelle. 1 <sup>er</sup> janvier.....	5
871. A un Directeur du Mont-de-Piété. 1 <sup>er</sup> janvier ...	7
872. A Ancelle. 2 janvier.....	8
873* A M <sup>me</sup> Paul Meurice. 3 janvier.....	9
874. Au Commandant Hippolyte Le Josne. [Env. 20 janvier.].....	11
875. A Ancelle. 27 janvier.....	12
876. A Charles Hugo. 27 janvier.....	13
877. A Henry de la Madelène. 27 janvier.....	14
878. A M <sup>me</sup> Aupick. 3 février.....	15
879. A Julien Lemer. 3 février.....	19
880. A Ancelle. 4 février.....	26
881. Au même. 8 février.....	27
882. A M <sup>me</sup> Aupick. 11 février.....	33
883. A Ancelle. 12 février.....	37
884. A Michel Lévy. 15 février.....	42
885. A M <sup>me</sup> Aupick. 15 février.....	46
886. A Julien Lemer. 15 février.....	48
887. A Louis Marcelin. 15 février.....	51
888. A Poulet-Malassis. [Env. 20 février.].....	52

889. A Ancelle. 25 février . . . . .	53
890. A Monsieur E. R[ouillon]. [Env. 1 <sup>er</sup> mars.] . . . . .	54
891. A Michel Lévy. 9 mars . . . . .	57
892. A M <sup>me</sup> Aupick. 9 mars . . . . .	60
893. A Alphonse de Calonne. 15 mars . . . . .	63
894* A Théodore de Banville. 15 mars . . . . .	64
895. A Sainte-Beuve. 15 mars . . . . .	64
896. A Ancelle. 22 mars . . . . .	65
897. A Michel Lévy. 22 mars . . . . .	69
898. A Noël Parfait. 26 mars . . . . .	70
899. A Sainte-Beuve. 30 mars . . . . .	73
900. A Ancelle. 18 avril . . . . .	78
901. A Poulet-Malassis. [Env. 20 avril.] . . . . .	79
902. A Gustave Frédéric. 24 avril . . . . .	80
903. A Ancelle. 2 mai . . . . .	81
904. A M <sup>me</sup> Aupick. 4 mai . . . . .	81
905. A Sainte-Beuve. 4 mai . . . . .	87
906. A M <sup>me</sup> Aupick. 8 mai . . . . .	90
907. A la même. 11 mai . . . . .	93
908. A Édouard Manet. 11 mai . . . . .	95
909. A M <sup>me</sup> Aupick. 12 mai . . . . .	98
909 bis* A M <sup>me</sup> Schepmans. 20 mai . . . . .	98
910* A M <sup>me</sup> Paul Meurice. 24 mai . . . . .	99
911* A Champfleury. 25 mai . . . . .	102
912* Au même. 26 mai . . . . .	103
913. A Ancelle. 30 mai . . . . .	104
914. A M <sup>me</sup> Aupick. 30 mai . . . . .	104
915. A la même. 3 juin . . . . .	106
916. A Poulet-Malassis. [Juin.] . . . . .	107
917. Au même. [Env. 25 juin.] . . . . .	109
918. A Ancelle. 28 juin . . . . .	112
919. Au même. 1 <sup>er</sup> juillet . . . . .	113
920. A Julien Lemer. 4 juillet . . . . .	114
921. A Hetzel. 5 juillet . . . . .	116
922* A Auguste Vitu. 5 juillet . . . . .	119
923. A Julien Lemer. [6 juillet.] . . . . .	119
924. A M. Coindard. [6 juillet.] . . . . .	121
925. A Poulet-Malassis. 8 juillet . . . . .	121
926. A Ancelle. 8 juillet . . . . .	124
927. A Poulet-Malassis. 10 juillet . . . . .	126
928. A Sainte-Beuve. 11 juillet . . . . .	127
929. A Ancelle. 16 [juillet] . . . . .	128

## TABLE DES MATIÈRES.

323

930. Au même. 17 [juillet].....	129
931. Au même. 20 juillet.....	130
932. A M <sup>me</sup> Aupick. 26 juillet.....	132
933. A Julien Lemer. 9 août.....	134
934. A Ancelle. 9 août.....	138
935. Au même. 13 août.....	140
936. A Sainte-Beuve. 3 septembre.....	140
937. A M <sup>me</sup> Aupick. 3 septembre.....	144
938. A Catulle Mendès. 3 septembre.....	145
939. Au Commandant Hippolyte Le Josne. 28 sep- tembre.....	148
940. A Ancelle. 1 <sup>er</sup> octobre.....	150
941. A Poulet-Malassis. 1 <sup>er</sup> octobre.....	152
942. A Ancelle. 13 octobre.....	154
943. A Julien Lemer. 13 octobre.....	155
944. A Poulet-Malassis. 16 octobre.....	158
944 bis*. A Charles Hugo. [Env. 20-25 octobre.]....	159
945. A Ancelle. 26 octobre.....	159
946* A Édouard Manet. 28 octobre.....	162
947. A Ancelle. 29 octobre.....	166
948. A M <sup>me</sup> Aupick. 3 novembre.....	167
949. A la même. 13 novembre.....	169
950. A Champfleury. 13 novembre.....	171
951. Au Commandant Hippolyte Le Josne. 13 no- vembre.....	173
952. Au même. 16 novembre.....	175
953. A Ancelle. 30 novembre.....	178
954. Au même. 21 décembre.....	180
955. A M <sup>me</sup> Aupick. 22-23 décembre.....	185
956. A M. Jousset. 25 décembre.....	190
957. A Ancelle. 26 décembre.....	192
958. A M <sup>me</sup> Aupick. 27 décembre.....	195
959. A Julien Lemer. 30 décembre.....	196

1866

960. A M <sup>me</sup> Aupick. 1 <sup>er</sup> janvier.....	197
961. A Félicien Rops. 1 <sup>er</sup> janvier.....	199
962. A Sainte-Beuve. 2 janvier.....	200
963. Au même. [S. d.].....	203
964. A Ancelle. 3 janvier.....	205

965. A Poulet-Malassis. [6 janvier.].....	205
966. A Ancelle. 12 janvier.....	207
967. A M <sup>me</sup> Aupick. 12 janvier.....	208
968. A M <sup>me</sup> Victor Hugo. 12 janvier.....	210
969. A Sainte-Beuve. 15 janvier.....	214
970. A Ancelle. 18 janvier.....	219
971. A Catulle Mendès. 19 janvier.....	224
972. Au même. 21 janvier.....	227
973. A Ancelle. 22 [janvier].....	229
973 bis. A Poulet-Malassis. [23 janvier.].....	231
974. A Catulle Mendès. 26 [janvier].....	232
975. A Ancelle. 29 janvier.....	233
976. Au même. 30 janvier.....	234
977. A Sainte-Beuve. 5 février.....	239
978* A Charles Asselineau. 5 février.....	242
979. A M <sup>me</sup> Aupick. 6 février.....	244
980. A Ancelle. 6 février. (Note pour M. Hippolyte Garnier.).....	246
981. A M <sup>me</sup> Aupick. 10 février.....	251
982. A la même. 12 février.....	254
983. A Jules Troubat. 14 février.....	257
984. A Poulet-Malassis. [14 février.].....	259
985. A M <sup>me</sup> Aupick. 16 février.....	259
986* A Poulet-Malassis. 16 février.....	262
987. A Ancelle. 16 février.....	263
988. A M <sup>me</sup> Aupick. 17 février.....	267
989. Au Commandant Hippolyte Le Josne. 18 février.	270
990. A Ancelle. 18 février.....	271
991. A Édouard Dentu. 18 février.....	273
992. A Ancelle. 18 février.....	275
993. Au même. Cette nuit, du 18 au 19 [février]..	282
994. Au même. 19 février.....	283
995. A Jules Troubat. 19 février.....	286
996. A Félicien Rops. 21 février.....	288
997. A Ancelle. 21 février.....	292
998. A M. Jousset. 21 février.....	294
999. A M <sup>me</sup> Aupick. 21 février.....	295
1000. A M <sup>me</sup> Ancelle. 26 février.....	298
1000 bis. A Ancelle. [S. d.].....	299
1001. A M <sup>me</sup> Aupick. 26 février.....	300
1002. A la même. 5 mars.....	303
1003. A Jules Troubat. 5 mars.....	305

## TABLE DES MATIÈRES.

325

1004. A M <sup>me</sup> Aupick. 20 mars . . . . .	308
1005. A la même. 23 mars . . . . .	310
1006. A la même. 26 mars . . . . .	311
1007. A Catulle Mendès. 29 mars . . . . .	312
1008* A Ernest Prarond. 29 mars . . . . .	314
1009. A Ancelle. 30 mars . . . . .	315
1010. A M <sup>me</sup> Aupick. 30 mars . . . . .	316

TABLE ALPHABÉTIQUE DES DESTINATAIRES . . . . .	319
--	-----

---







# Date Due


PQ2191 .A1 1922 t.7

Baudelaire, Charles Pierre

Oeuvres complètes de Charles  
Baudelaire...

DATE

ISSUED TO

35630

TRENT UNIVERSITY



0 1164 0299260 0

À LA MÊME LIBRAIRIE

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUY DE MAUPASSANT  
29 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUSTAVE FLAUBERT  
17 vol. petit in-8° et un index.

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE VIGNY  
Notes et éclaircissements de FERNAND BALDENSPERGER  
11 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE HONORÉ DE BALZAC  
1.200 illustrations de CHARLES HUARD,  
gravées sur bois par PIERRE GUSMAN.  
Texte révisé et annoté  
par MARCEL BOUTERON et HENRI LONGNON.  
40 vol. petit in-8°.

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE MUSSET  
Étude de FERN. BALDENSPERGER. — Notes de ROBERT DORÉ  
Illustrations de É. NOURIGAT, gravées sur bois par V. DUTERTRE  
11 vol. petit in-8°.

---

ŒUVRES COMPLÈTES DE MICHEL DE MONTAIGNE  
Étude, notes et éclaircissements de M. le D<sup>r</sup> ARMAINGAUD  
12 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

---

ŒUVRES DE ALEXANDRE DUMAS  
Illustrations de FRED-MONEY, gravées sur bois par V. DUTERTRE  
35 vol. petit in-8° imprimés sur papier vélin.

---

VERSAILLES ET LA COUR DE FRANCE  
PAR PIERRE DE NOLHAC  
10 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

---

FABLES CHOISIES, MISES EN VERS PAR M. DE LA FONTAINE  
Compositions décoratives de PIERRE LAPRADE  
Illustrations de EDMOND MALASSIS et FRED-MONEY  
Gravées en couleurs par ANDRÉ et PAUL BAUDIER  
3 vol. petit in-8°.